This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 06819645 4

ESSAI
SUR L'INDIFFÉRENCE
EN MATIÈRE
DE RELIGION.

TOME IV.

IMPRIMERIE DE COSSON.

G. W. Irving

ESSAI

SUR L'INDIFFÉRENCE

EN MATIÈRE

7857

DE RELIGION,

PAR M. L'ABBÉ F. DE LA MENNAIS.

Impius, cùm in profundum venerit.... contemnit.
PROV. XVIII, 3.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,
LIBRAIRIE CLASSIQUE-ÉLÉMENTAIRE,
RUE DU PAON, N° 8.

1823.

ESSAI
SUR L'INDIFFÉRENCE
EN MATIÈRE
DE RELIGION.

CHAPITRE XXIX.

La perpétuité est un caractère du christianisme.

En considérant, à l'époque de leur plus grande dépravation, tous les peuples de la terre, nous avons trouvé la même loi morale, mais continuellement violée par les passions; les mêmes vérités, mais obscurcies par une multitude d'erreurs; le même culte essentiel, l'adoration, la prière et le sacrifice, mais corrompu par d'innombrables superstitions; c'est-à-dire, que malgré le dérèglement des mœurs et les égaremens

de l'esprit, nous avons reconnu partout la même conscience, la même raison, la même religion (1).

Ainsi la religion est universelle, elle est une comme la raison humaine; mais comme elle aussi, elle se développe, par un progrès naturel, et dans le genre humain, et dans chacun des individus qui le composent; de sorte que les hommes et les peuples, qui tous participent à la raison et connoissent la religion, ne participent pas tous néanmoins à la plénitude de la raison, et ne connoissent pas tous la religion dans son entier développement; quoiqu'il n'existe pas un seul peuple ni un seul homme à qui la raison universelle et la religion ne soient manifestées à un degré suffisant, pour que rien ne leur manque de ce qui est nécessaire à la conservation de la vie physique, morale et intellectuelle.

Et, puisque l'expérience montre qu'il en est ainsi alors même que les nations semblent avoir atteint le dernier degré de la corruption, il en est ainsi toujours; car une moindre corruption n'est qu'un moindre éloignement de la loi de vérité et de la loi d'ordre : d'où il suit que l'universalité de la religion dans les temps où ses pré-

(1) Non sunt absconsa testamenta per iniquitatem illorum. *Ecclesiast.*, *XVII*, 17.

ceptes ont été le plus violés, prouve son universalité dans tous les temps, ou sa perpétuité.

D'ailleurs la religion n'étant que la loi de notre nature intelligente, cette loi, nécessairement aussi ancienne que l'homme, n'a jamais pu être ignorée de lui; autrement Dieu lui auroit refusé en lui donnant la vie, le moyen de la conserver, ce qui est tout ensemble et contradictoire et démenti par le fait, puisque l'homme existe.

Il est donc évident que la religion a dû commencer avec le monde, et se perpétuer sans interruption (1). C'est une conséquence de son unité, et un dogme du christianisme. Aussi tous les peuples ont-ils cru que l'antiquité étoit un

---

(1) Il n'est pas nécessaire de recourir aux Livres saints pour pouvoir se convaincre que la véritable religion étoit originairement celle du genre humain. Les anciens peuples, quoique livrés à des superstitions extravagantes, conservoient des traces sensibles de l'ancienne tradition, et les semences précieuses des vérités les plus importantes. Cet accord frappant entre des nations qui souvent ne se connoissoient point, qui n'avoient entre elles aucun commerce, prouve évidemment que leurs pères communs avoient une même croyance, une même morale, un même culte; et que les diverses opinions qui dans la suite partagèrent les hommes, n'étoient que des inventions modernes et des altérations de la religion primitive. *Mem. de l'acad. des Inscript. tom. XLII, pag.* 173, 174.

caractère essentiel de la vraie religion, et par lequel on la discernoit des superstitions qui la défigurent. Ils ont dit, comme Vincent de Lerins et comme l'Eglise catholique : Nous reconnoîtrons la vérité avec certitude, et nous nous préserverons de l'erreur, *si nous suivons l'universalité, l'antiquité, le consentement* (1). Que cette règle fût en effet admise par les païens, on l'a déjà vu pour ce qui concerne l'universalité et le consentement commun ; et nous montrerons bientôt qu'ils regardoient également l'antiquité ou l'autorité de la tradition, comme le fondement de la vraie foi et du véritable culte. Mais auparavant il est nécessaire de remonter à l'origine de ce culte et de cette foi ou à l'origine de la religion, pour faire voir comment elle concourt avec l'origine de l'homme, et comment, malgré les altérations plus ou moins considérables qu'elles a subies en différens lieux dans la suite des âges, elle s'est néanmoins toujours perpétuée, ainsi que le principe qui la conserve.

Plusieurs savans ont prouvé que la croyance de

---

(1) Hoc est enim verè proprièque catholicum, quod ipsa vis nominis ratioque declarat, quod omnia ferè universaliter comprehendit. Sed hoc ità demùm fiet, si sequamur universitatem, antiquitatem, consensionem. *Vinc. Lirin. Commonitor. cap. II.*

la création du monde (1) et de celle de l'homme, n'étoit ni moins ancienne, ni moins universelle que le genre humain (2). Platon enseignoit même, ainsi que les stoïciens, que tout ce qui existe a été fait *par le Verbe et la sagesse de Dieu* (3), qui a formé l'homme à son image,

---

(1) Selon Sanchoniaton, les Phéniciens reconnoissoient que le monde avoit eu un commencement : cette croyance étoit générale, et leur étoit commune avec les autres peuples. Les Chaldéens, au rapport de Bérose, faisoient mention de celui par qui le monde avoit commencé ; les Egyptiens convenoient que ce monde n'avoit pas toujours été ; ce ne fut que fort tard, c'est-à-dire, lorsque les Grecs eurent commencé de s'appliquer à la philosophie et de disputer sur tout, que l'origine du monde fut mise en question, et que quelques-uns soutinrent qu'il avoit toujours existé. *Mém. de l'acad. des Inscript., tom. LXI, pag.* 242 *et* 243.

(2) Euseb. Demonstr. evang., lib. III, c. III. — Th. Burnet, Archeolog. philos., lib. II, c. II et Telluris theoria sacra, lib. I, c. IV, et lib. II, c. VI. — Grotius, De verit. relig. christ., lib. I, § 16. — Hyde, hist. veter. Persar., cap III, pag. 81. — Huet, Alnetan., Quæst., lib. II, c. V et VII. — Goguet, de l'orig. des Lois, des Arts et des Sciences, tom. II, pag. 451, 452. — *Consul. et.* Strab., lib. XV, pag. 1040. — Diogen. Laert. in Procem. § 4. — Stob. Eclog. phys., lib. I, c. I. — Clem. Alexandr. Strom., lib. V.

(3) Διὰ Λόγου Θεοῦ καὶ διανοίας. *Vid.* Euseb. Præp. evang. lib. XI, c. XXX. — S. August. de civit. Dei., lib. VIII,

ajoutoit-il; car la *ressemblance* de l'homme avec Dieu étoit encore un des points de la doctrine commune et traditionnelle (1).

Nous en voyons l'origine dans l'Ecriture Sainte, qui, nous révélant, pour ainsi parler, le secret de notre nature, nous apprend que le Souverain Etre tira du néant notre intelligence, en lui manifestant les vérités et les préceptes qui font la loi de sa vie, et le fonds immuable de la religion.

« Dieu a créé l'homme de la terre, et l'a formé » à son image. Il lui créa de sa substance une aide

---

c. XI. — Justin. Pœn. et Apolog. II. — Theoph. ad Autolyc., lib. II. — Lactant. Divin. institut., lib. IV, c. IV, et lib. VII, c. VII. — Jam ediximus Deum universitatem hanc mundi verbo et ratione et virtute molitum. Apud vestros quoque sapientes Λόγον, id est sermonem atque rationem constat artificem videri universitatis. Hunc enim Zeno determinat factitatorem, qui cuncta in dispositione formaverit. *Tertulian. apolog., c. XXI.*

(1) Deus nimiùm indignatur, quoties quispiam illius similem improbat aut probat dissimilem; Dei verò similis est vir bonus. Platon. Minos, Oper. tom. VI, pag. 136. — Idem de Republicâ, lib. VI, et ap. Lactant., lib. II, c. X. — Aristot., De anim., l. I, c. II. — Eurypham. in frag. Pythagor. — Eurysus, ap. Clem. Alexandr. Strom. lib. V. — Hierocl., in aurea carmin. et de Provid. et de fato. — Maxim. Tyr. dissertat. 38. — Seneca, de Provident. cap. I.

» semblable à lui. Il leur donna le discernement,
» une langue, des yeux, des oreilles, un esprit
» pour penser, et il les remplit de la doctrine de
» l'intelligence. Il créa dans eux la science de
» l'esprit (1); il remplit leur cœur de sens, et il
» leur montra les biens et les maux. Il fit luire
» son œil sur leurs cœurs, afin qu'ils connussent
» la grandeur de ses œuvres, qu'ils célébrassent
» par leurs louanges la sainteté de son nom, et
» qu'ils le glorifiassent de ses merveilles. Il leur
» imposa des devoirs et leur donna la loi de vie en
» héritage. Il fit avec eux une alliance éternelle,
» et leur manifesta sa justice et ses jugemens (2). »

— Animal hoc providum, sagax, multiplex, acutum, memor, plenum rationis et consilii, quem vocamus *hominem* præclarâ quâdam conditione, generatum esse à Deo supremo.... Itaque ex tot generibus, nullum est animal, præter hominem, quod habeat notitiam aliquam Dei; ipsisque in hominibus, nulla gens est neque tam immansueta, neque tam fera, quæ non, etiam si ignoret qualem habere Deum deceat, tamen habendum sciat. Ex quo efficitur illud, ut is agnoscat Deum, qui, undè ortus sit, quasi recordetur ac noscat. *Est igitur homini cum Deo similitudo.* Cicer. de legibus, lib. I, c. VII et VIII. — Manilius, lib. IV, v. 893. — Ovid. Metamorph., lib. I, v. 83.

(1) Par *la science de l'esprit*, on entend la science de la foi, la connoissance de Dieu, des anges, etc., que Dieu avoit données à l'homme en le créant. Sacy, *in hunc loc.*

(2) Deus creavit de terrâ hominem, et secundum ima-

Voilà donc l'intelligence humaine et la religion qui naissent ensemble, par la révélation que Dieu fait au premier homme des vérités nécessaires et des devoirs qui en découlent, des dogmes et des préceptes qui forment *la loi de vie*; et cette loi, transmise *en héritage*, se perpétuera par la tradition.

C'est ce qui faisoit dire à Pythagore, que *nous avons en Dieu nos racines* (1); à Epicharme, que *notre raison est née de la raison divine* (2); à Cicéron, *qu'il y a eu premièrement une société de*

---

ginem suam fecit illum.... Creavit ex ipso adjutorium simile sibi : consilium, et linguam, et oculos, et aures, et cor dedit illis excogitandi : et disciplinâ intellectûs replevit illos. Creavit illis scientiam spiritûs; sensu implevit cor illorum, et mala, et bona ostendit illis. Posuit oculum suum super corda illorum, ostendere illis magnalia operum suorum, ut nomen sanctificationis collaudent; et gloriari in mirabilibus illius ut magnalia enarrent operum ejus. Addidit illis disciplinam, et legem vitæ hæreditavit illos. Testamentum æternum constituit cum illis, et justitiam et judicia sua ostendit illis. *Ecclesiast. XVII*, 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

(1) Ῥιζωθέντες ἐκ Θεοῦ καὶ φυέντες τῆς αὐτῶν ῥίζης ἐχώμεθα. *Demoph. Sent. Pithagor.*, *pag.* 40.

(2) Ὁ δὲ γε τοῦ ἀνθρώπου λόγος πέφυκεν ἀπό γε θείου λόγου.

Epicharm. ap. Euseb. Præp. Evang. lib. XIII, cap. XIII, pag. 682.

raison entre Dieu et l'homme (1); à Lucain, que *l'auteur de l'homme, après l'avoir créé, lui dit tout ce qu'il est permis de savoir* (2); à Confucius, que *la lumière naturelle n'est qu'une perpétuelle conformité de notre âme avec les lois du ciel* (3).

Adam viole ces lois, et se perd avec sa postérité. Le péché et la mort entrent dans le monde. Mais Dieu prend pitié de l'homme; il lui promet un Rédempteur (4) qui, jusqu'à Jésus-Christ, n'a jamais cessé d'être attendu par l'universalité du genre humain. Déchus de leur innocence, nos premiers parens reçoivent un commandement nouveau, et l'on voit s'établir le culte expiatoire ou l'usage des sacrifices sanglans (5), qui dureront jusqu'à l'accomplissement du grand sacrifice qu'ils figurent.

Cependant le germe de corruption que renfermoit la nature humaine depuis la chute d'A-

---

(1) Est igitur.... prima homini cum Deo rationis societas. *Cicer. De Legib., lib. I, c. VII.*

(2) . . . . . Dixitque semel nascentibus auctor
Quidquid scire licet . . .
Lucan. Pharsal.

(3) Morale de Confucius, pag. 151. Londres, 1783.

(4) Genes. III, 15.

(5) Genes. IV, 4.

dam, se développe; l'inclination au mal que nous apportons en naissant se manifeste de plus en plus; les crimes se multiplient et vont irriter dans le ciel la justice du Dieu trois fois saint. Il se résout à exercer sur une race perverse une mémorable vengeance. La terre et ses coupables habitans sont ensevelis sous les eaux; un seul juste échappe avec sa famille au naufrage universel, pour repeupler le monde désert, et sauver le genre humain d'une entière destruction : car alors même que le Tout-Puissant infligeoit à sa créature rebelle une punition si éclatante, une pensée de miséricorde tempéroit encore son courroux, et en arrêtoit les derniers effets : il avoit promis à l'homme tombé un Réparateur, et ses promesses sont sans repentance.

Le déluge dut laisser une impression profonde dans la mémoire des enfans de Noé : aussi toutes les nations ont elles conservé le souvenir de cette terrible catastrophe (1), dont notre globe

(1) Euseb. Præp. Evang., lib. X, c. XI, pag. 414 et seq.; lib. XII, c. XV, pag. 587. Ed. Colon., 1688 — Plato de legib., lib. III. Oper., tom. VIII, pag. 112. — Lucian. Samosat. De Syriâ deâ. Oper. tom. II, pag. 968. Paris., 1624. — Edm. Dickinson, Græci phœnicisantes, in append., pag. 170. Seq. opuscul. quæ ad histor. et philolog. spectant, tom. I. sive fascicul. I. — Joan. Ni-

offre partout des traces si évidentes, qu'aucune vérité physique n'est aujourd'hui regar-

---

colai Notæ in Caroli Sigonii lib. de Republ. hebr., c. I. — Antiquit. sacr. Thesaur. Blas. Ugolini, vol. IV, col. 141. — Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens, tom. II, pag. 508. — Le Chou-King, ouvrage recueilli par Confucius, traduit par le P. Gaubil, revu et corrigé sur le texte chinois, par M. de Guignes, pag. CVIII. *seq.* 4, *seq.* 13, 15, 26, 35. Paris, 1770. — Hist. univers. trad. de l'anglois, tom. I, pag. 159. — M. de Humboldt, Vues des Cordillerres et monumens de l'Amérique, tom. I, pag. 114. — Voyage des missionnaires anglois à Othaïti. — Selon la chronologie des Tibetains, le déluge a dû arriver l'an du monde 2190, et selon celle des Chinois, l'an 2290. C'est à cette même année que Bonjour (*Dissert., des ann. Diluv.* § *II*, *pag.* 54) rapporte ce grand événement, d'après des calculs fondés sur le texte hébreu. *Vid. Alphabet. tibetan., tom. I, pag.* 293. — « Ce » fait incompréhensible, dit Boulanger, que le peuple ne » croit que par habitude, et que les gens d'esprit nient » aussi par habitude, est ce que l'on peut imaginer de » plus notoire et de plus incontestable. Oui, le physicien » le croiroit, quand les traditions des hommes n'en au- » roient jamais parlé; et un homme de bon sens qui » n'auroit étudié que les traditions, le croiroit encore. Il » faudroit être le plus borné, le plus opiniâtre des hu- » mains, pour en douter, dès que l'on considère les » témoignages rapprochés de la physique et de l'histoire, » et le cri universel du genre humain. » *Vid. L'antiquité justifiée, ou Réfut. d'un liv. intitulé:* L'Antiquité dévoilée par ses usages. *Ch. I, pag.* 3 *et* 4.

Here the author cites Boulanger from reputation of Boulanger, because he infers that we should not look into Boulanger himself, which however it is necessary to do if we would feel the force of the passage in question

déé comme plus certaine par les géologues (1).

Il ne paroît pas que l'erreur ni l'idolâtrie fussent au nombre des désordres qui provoquèrent cet effroyable châtiment (2). *Toute chair*, dit l'Écrivain sacré, *avoit corrompu sa voie sur la terre* (3); paroles qui ne réveillent d'autre

---

(1) « Je pense donc, avec MM. De Luc et Dolomieu, » que, s'il y a quelque chose de constaté en géologie, » c'est que la surface de notre globe a été victime d'une » grande et subite révolution, dont la date ne peut » remonter beaucoup au delà de cinq ou six mille ans; » que cette révolution a enfoncé et fait disparoître le » pays qu'habitoient auparavant les hommes et les espèces » d'animaux aujourd'hui les plus connus; qu'elle a, au » contraire, mis à sec le fond de la dernière mer, et en a » formé aujourd'hui les pays habités; que c'est depuis » cette révolution que le petit nombre des individus épar- » gnés par elle se sont propagés sur les terrains nouvelle- » ment mis à sec; et, par conséquent, que c'est depuis » cette époque seulement que nos sociétés ont repris une » marche progressive, qu'elles ont formé des établisse- » mens, recueilli des faits naturels, et combiné des sys- » tèmes scientifiques. » *Cuvier, Discours préliminaire des Recherches sur les ossemens fossiles des quadrupèdes.* Voyez aussi *De Luc, Lettres géologiques. Paris*, 1798. — *André, Théorie de la surface actuelle de la terre. Paris*, 1806. — *Th. Howard, The scripturai history of the Earth.*

(2) S. Cyril. contr. Julian, lib. I.

(3) Omnis quippe caro corruperat viam suam super terram. *Genes., VI*, 12.

idée que celle de la violation de la loi morale; et les hommes en effet étoient encore trop près de la révélation primitive, pour qu'elle fût oubliée, ou obscurcie parmi eux.

Dieu la confirme de nouveau; il renouvelle son alliance avec les enfans d'Adam (1); et l'on ne peut pas douter qu'outre les commandemens principaux qui regardent la foi et les mœurs, il n'ait prescrit à Noé, les rites mêmes du culte par lequel il vouloit être honoré, puisque nous le voyons, cinq siècles après, parler ainsi à Isaac : « Toutes les nations de la terre seront bénies » dans ta semence, parce qu'Abraham a obéi à » ma voix, qu'il a gardé mes préceptes et mes » commandemens, et observé les lois et les cé- » rémonies (2) » que j'ai ordonnées. Ce commandement divin, reconnu d'ailleurs par tous les peuples, explique seul l'étonnante universalité du sacrifice, et l'uniformité de certains usages religieux chez des nations totalement inconnues les unes aux autres (3).

Descendues d'une souche commune, elles ne

(1) Genes., cap. VIII et IX.

(2) Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ, eo quod obedierit Abraham voci meæ, et custodierit præcepta et mandata mea, et ceremonias legesque servaverit. *Genes.*, *XXVI*, 4 *et* 5.

(3) Grotius, De verit. Relig. christan., l. I, sect. VII.

perdirent point, en se séparant, la connoissance de la loi qui devoit être leur héritage commun (1); et c'étoit une antique croyance des Hébreux (2), que le premier précepte des *Noachides*, ou le premier commandement donné aux enfans de Noé, et en eux à tout le genre humain, avoit pour but de prévenir la corruption du culte, en ordonnant, comme l'enseignoient les Egyptiens mêmes, *de détester tout ce qui n'étoit pas transmis par les ancêtres* (3).

Platon assure que les premiers hommes vécurent dans l'innocence, aussi long-temps qu'ils

---

—De Jure Belli et Pacis, lib. II, cap. V, § 13. — Clerici, Comment. in Pentat. in not. supra Livitic., cap. XXIII, vers 10.

(1) C'est surtout de l'Orient, le berceau de la religion, des arts et des sciences, qu'il faut tirer cette tradition primitive sur laquelle nous insistons. C'est de là qu'elle est passée à tous les peuples. Il n'y a point de vérité historique aussi rigoureusement démontrée que l'existence de cette tradition, confirmée par tous les monumens antiques. Fabricy, *Des titres primitifs de la Révélat.*, *tom. I, Disc. prélim., p. LXXVI.*

(2) *Vid.* Selden, De Jure natur. et gent. juxta disciplin. Hebræor.

(3) De *cultu extraneo*, sive idololatriâ. Ægyptii, *Cultûs extranei* nomine, detestari videntur quicquid οἱ γονεῖς οὐ παρέδειξαν *parentes non commonstrârunt.* Marsham, *Canon chronicus*, *p.* 161.

ne s'écartèrent point de ce précepte. « Ils étoient » bons, dit-il, principalement à cause de leur » simplicité. Ce qu'ils entendoient dire être hon- » nête, ou honteux, étoit pour eux la vérité » même; pleins de droiture et de candeur, ils » croyoient et obéissoient. Ils ne connoissoient » point, comme aujourd'hui, cette sagesse qui » apprend à soupçonner le mensonge; mais, te- » nant pour vrai ce qu'on disoit des dieux et des » hommes, ils y conformoient leur vie (1). »

D'après l'institution divine, la religion universelle ou la vraie religion reposoit donc originairement, comme elle repose encore, sur la tradition; et en aucun temps l'erreur n'a pu entrer dans le monde, que par la violation de cette régle infaillible de vérité.

---

(1) Ἀγαθοὶ μὲν δὴ διὰ ταῦτά τε ἦσαν, καὶ διὰ τὴν λεγομένην εὐήθειαν. Ἃ γὰρ ἤκουον καλὰ καὶ αἰσχρὰ εὐήθεις ὄντες, ἡγοῦντο ἀληθέστατα λέγεσθαι, καὶ ἐπείθοντο. Ψεῦδος γὰρ ὑπονοεῖν οὐδεὶς ἠπίστατο, διὰ σοφίαν, ὥσπερ τανῦν· ἀλλὰ περὶ θεῶν τε καὶ ἀνθρώπων τα λεγόμενα, ἀληθῆ νομίζοντες, ἔζων κατὰ ταῦτα. *De Legib. lib. III. Oper. tom. VIII, pag.* 111. *Ed. Bipont.* C'est l'âge d'or des poëtes. *Primos illos homines diisque proximos mortales optimæ fuisse indolis, vitamque vixisse optimam undè et auream hanc dici ætatem.* Dicœarch. ap. Porphyr. *De usu animal., lib. IV, pag.* 343. *Vid. et.* Varro, *De Re rusticâ, lib. I, cap. II, et Pausanias, lib. VIII, pag.* 457. *Edit. Hanoviæ,* 1613.

Mais, lors même qu'ils la violoient, les anciens ne l'abandonnoient pas entièrement, ils n'en méconnoissoient point l'autorité, et bien des siècles s'écoulèrent avant qu'ils essayassent de s'en former une différente. « La philosophie » traditionnelle, qui ne s'appuyoit pas sur le raisonnement et l'explication des causes, mais sur » une doctrine d'un autre genre et d'une autre » origine, sur la doctrine primitive transmise » des pères aux enfans, me paroît, dit Burnet, avoir subsisté jusqu'après la guerre de » Troie (1). »

Elle se perpétua surtout en Orient (2), comme le remarque Diodore, à propos des Chaldéens,

---

(1) Durâsse mihi videtur ultrà trojana tempora philosophia traditiva, quæ ratiociniis et causarum explicatione non nitebatur, sed alterius generis et originis doctrinâ primigenâ et πατροπαραδότῳ Th. Burnet, *Archæolog. philos., lib. I, cap. VI.*

(2) La philosophie ne s'enseignoit dans l'Inde, comme dans l'Égypte, que par tradition...; partout elle ne se transmettoit que de vive voix; cette manière, en usage chez les anciens Druides et chez les Gymnosophistes, subsiste encore aujourd'hui dans l'Inde; leur philosophie n'ayant point d'autres fondemens que la tradition, n'est point contentieuse, et ne donne aucun lieu aux raisonnemens substils ou captieux. *Memoir. de l'acad. des Inscript., tom. LV, p.* 218, 220.

» qu'il loue de n'avoir point d'autres maîtres que
» leurs parens, ce qui fait qu'ils possèdent une
» instruction plus solide, et qu'ils ont plus de
» foi dans ce qui leur est enseigné. Pour les
» Grecs, ajoute-t-il, qui ne suivent point la doc-
» trine de leurs pères, et n'écoutent qu'eux-
» mêmes dans les recherches qu'ils entreprenn-
» nent, courant sans cesse après des opinions
» nouvelles, ils disputent entre eux des choses
» les plus élevées, et forcent ainsi leurs disciples,
» continuellement indécis, d'errer toute leur vie
» dans le doute, sans avoir jamais rien de cer-
» tain (1). »

Il s'en faut beaucoup cependant que, même à cette époque de désordre, le respect pour l'antiquité fût éteint dans la Grèce, et l'autorité de la méthode traditionnelle entièrement détruite. « Lorsque la philosophie eut accoutumé à dis-

(1) Quoniam parentibus utuntur magistris (Chaldæi), pleniùs omnia discunt, et iis quæ docentur majorem fidem habent.... (Greci verò) qui non parentum doctrinam imitantur, sed ipsi suâ sponte in disciplinarum studio pro libitu incumbunt, et de maximis scientiis inter se altercantes, dùm novis semper opinionibus student, incertos discipulos reddunt, animumque eorum per omnem vitam dubium, nullâ certâ sententiâ, errare compellunt. *Diod. Sicul., lib. C.* Vid. et. *Clem. Alex. Strom., lib. VIII, pag.* 768.

» puter de tout, observe un savant académicien, » il s'éleva dans tous les pays peuplés par les » Grecs une foule d'artisans de systèmes philo- » sophiques, tous plus bizarres les uns que les » autres; ce qui a fait dire à Cicéron qu'il n'y » avoit point d'extravagance que quelque philo- » sophe n'eût débitée gravement. L'expédient » auquel on avoit communément recours, pour » faire passer un nouveau système, étoit d'en » rapporter la première idée à quelques anciens, » dont la réputation fût bien établie (1). ».

Le peuple ne prenoit d'ailleurs aucune part aux disputes philosophiques, et ne connoissoit même pas les systèmes qui divisoient les différentes écoles des sophistes; tant le raisonnement est peu fait pour être le principe des croyances publiques.

Les descendans de Noé conservèrent la tradition qu'ils tenoient de lui, et qu'il tenoit lui-

---

(1) M. de la Barre, Mémoir. de l'acad. des Inscript., tom. XXIX, p. 71. — Les Romains avoient un si grand respect pour l'antiquité, que son nom même, dans le langage usuel, désignoit ce qui est bon, vrai, précieux. *Rien ne doit être plus antique pour l'homme*, c'est-à-dire *plus sacré*, dit Cicéron, en parlant des devoirs de la justice. *Quibus rebus intelligitur, studiis officiisque scientiæ præponenda esse officia justitiæ;.... quâ nihil homini esse debet antiquiùs.* De officiis, lib. I, cap. XLIII, n. 154.

même de ses pères qui avoient vécu avec Adam. C'est ainsi qu'elle se perpétua dans les familles qui furent la tige des premières nations. Dieu, comme nous le lisons dans l'Écriture, préposa sur chacune d'elles un chef pour la guider (1); et, suivant l'observation d'un ancien Père, elles étoient encore instruites de la vraie doctrine par les Patriarches et les saints personnages que Dieu, de siècle en siècle, suscitoit dans ce dessein (2).

Pour ne pas détruire la liberté de l'homme, et tout ensemble pour assurer la durée du genre humain, il falloit que la connoissance de la loi divine ne se perdît jamais dans le monde, et

---

(1) In unamquamque gentem præposuit rectorem. *Ecclesiast.*, *XVII*, 14.

(2) Hanc Deus à multis retrò sæculis doctrinam disseminavit in unâquaque generatione. Ægyptios itaque docuit ex Abraham, Persas rursùs ex eodem, Ismaëlitas ex ejus nepotibus, et alios innumerabiles, et per Jacob eas qui habitabant in Mesopotamiâ. Vides universum orbem terrarum fuisse à sanctis docendum, si modò ipsi voluissent. Quinetiam ante eos, diluvium et linguarum confusio ad excitandam eorum mentem satis fuerant.... Ità etiam qui habitabant in Occidente omnes omnia discebant cum mercatoribus ægyptiis versantes. Quamquam alioqui non multæ gentes erant in illâ regione : sed maxima hominum frequentia ac turbæ multitudo erat in partibus Orientis. Etenim et Adam illinc egressus est, et genus Noë

que l'homme néanmoins pût la violer. Or, nous voyons en effet cette loi toujours connue, et toujours aussi plus ou moins transgressée par les passions, soit dans ce qu'elle ordonne de croire, soit dans ce qu'elle commande de pratiquer.

Les cultes superstitieux ne s'établirent cependant pas immédiatement après le déluge (1). Comment les hommes auroient-ils osé, si hardis qu'ils fussent, dresser des autels sacriléges sur une terre encore humide des flots de la vengeance de Dieu? Ni les individus, ni les peuples ne se corrompent en un jour, et l'idolâtrie n'a pu naître qu'au sein d'une corruption déjà profonde.

---

illic versabatur, et post turrim illic erant, et ut plurimum versabantur in Oriente. Sed tamen in unâquaque generatione Deus illis doctores constituit, Noë, Abraham, Isaac, Jacob, Melchisedech. *S. Joan. Chrisostom.*, *Exposit. in psalm. IV. Oper.*, *tom. V*, *p.* 15 *et* 16. *Edit. Benedict.*

(1) Tous les peuples de la terre ont conservé, pendant quelque temps, la religion de Noé, leur père commun, et ne s'en sont écartés que peu à peu, et presque sans s'en apercevoir. *Mém. de l'acad. des Inscript.*, *tom. LXXI*, *p.* 85. — D'après les traditions orientales, les musulmans croient que les premiers hommes n'avoient qu'une même religion, et qu'ils étoient souvent visités des anges. *D'Herbelot*, *Biblioth. orientale*, *art.* Adam; *tom. I*, *p.* 141. *Paris*, 1781.

Aussi ne commence-t-on à en découvrir quelques traces qu'assez long-temps après la mort de Noé, lorsque ses descendans, dispersés dans l'Asie et dans l'Afrique, formoient non plus seulement des familles, mais des nations. Lactance en attribue l'origine aux Sabéens, «parce » que, dit-il, le prince et le fondateur de ce » peuple, maudit par son père, *ne reçut point de* » *lui le culte de Dieu* (1).» Lactance, comme on le voit, suppose que les Sabéens descendoient de Cham.

Quoi qu'il en soit, les monumens historiques et la tradition générale attestent que les hommes n'adorèrent d'abord qu'un seul Dieu. «La reli- » gion, dit le savant et judicieux Mignot, fut la » même chez tous les peuples, dans les premiers » temps. Elle consistoit dans la croyance d'un » Dieu auteur de toutes choses, rémunérateur » des bons, et juge sévère des méchans; à cette » croyance étoit jointe la pratique du culte qu'il » avoit lui-même prescrit. Cette religion ne fut » point altérée aussi promptement que quelques- » uns se le sont persuadé. L'histoire du monde, » et celle de la conduite de Dieu sur les hommes,

(1) Quonian princeps ejus et conditor cultum Dei à patre non accepit, maledictus ab eo. Lactant., *Divin. inst., lib. II, cap. XIII.*

» suffisoient pour la transmettre; et les faits
» qui composoient cette histoire, n'étoient point
» en assez grand nombre pour ne pouvoir être
» facilement retenus.

» La création de l'univers, la formation de
» l'homme du limon de la terre, à l'image
» et à la ressemblance de son auteur, sa chute
» et la promesse de sa réparation, le minis-
» tère des anges, dont Dieu se servoit pour
» intimer ses ordres aux hommes et pour leur
» manifester ses volontés, la dépravation du
» genre humain, sa punition et la purification
» de la terre par le déluge, formoient le cercle
» des connoissances nécessaires à l'homme pour
» se maintenir dans cette religion. Ces connois-
» sances n'étoient point difficiles à acquérir; la
» longue vie des premiers hommes, attestée par
» nos livres saints et avouée par les écrivains
» profanes, en facilitoit la transmission . . .
» Abraham, âgé de cent cinquante ans lorsque
» Sem mourut, avoit pu voir ce Patriarche et
» converser avec lui. Sem avoit quatre-vingt-
» dix-huit ans lorsque le déluge arriva : il fut
» par conséquent contemporain de Mathusalem
» qui, parvenu à neuf cent soixante-neuf ans,
» termina sa carrière lorsque la terre fut inon-
» dée. Ce dernier, né l'an du monde 687, a vécu
» deux cent quarante-trois ans avec l'auteur du

x

it is a great pity that to make this chain complete they have been obliged to extend the birth Mathusalem to such a preposterous length compared even to that of others of that period -

» genre humain, de sorte qu'au temps d'Abra-
» ham, né l'an du monde 2008, la chaîne de
» cette tradition n'étoit composée que de quatre
» anneaux qui se tenoient les uns aux autres.
» Cette tradition avoit jeté de si profondes ra-
» cines parmi tous les descendans de Noé, que
» les corruptions successivement introduites
» dans leur culte, n'empêchent point qu'on n'en
» trouve des vestiges assez marqués, soit dans
» leurs dogmes, soit dans leurs pratiques. En
» dégageant les récits de leurs anciennes his-
» toires des allégories et des fictions dont ils
» les ont surchargés, on aperçoit encore aujour-
» d'hui les mêmes principes et les mêmes faits
» que Moïse a consignés dans ses écrits (1). »

---

(1) Mém. de l'académ. des Inscript., tom. LXI, pag. 240 et suiv. — *Vid. et.* August. Steuchus Eugubinus, De perenni philosoph., lib. II, c. I et II, fol. 28. Seqq. lib. III, c. I; seqq. fol. vers. 41. seqq. — Edmond Dickinson, Græci phœnicisantes, c. IV, pag. 50; seq. c. X, pag. 110. Opuscul. qui ad hist. et philolog. sacr. spectant, fasciculus I. — Th. Hyde, de Relig. veter. Persarum, c. I, III, IX, X, XXXI, XXXIII, pag. 2, seqq. 80, seqq. 166, seqq. 168, seqq. 385, 402, seqq. Ed. Oxonii, 1760. — Paul. Ernst. Jablonsky, Pantheon Æpyptiorum, prolegom., pag. 7, seqq. 12, 18, 46, 49. et Panth. part. I, pag. 38, 41, 81, 83. — Campeg. Vitringa, Observat. sacr. lib. I, c. IV. — Hist. univers. trad. de l'anglois,

L'abbé Lebatteux a prouvé, par le témoignage des livres saints, qu'au temps de Moïse et de Josué, les traditions primitives subsistoient encore, dans toute leur vigueur, chez les Égyptiens (1) et chez les peuples de la Chaldée, de l'Arabie (2) et de la Palestine (3), quoique déjà la pureté du culte fût altérée en beaucoup de lieux par le mélange de diverses superstitions, et qu'en plusieurs contrées des désordres abominables eussent enfanté une abominable idolâtrie. C'étoit principalement pour en préserver les Hébreux que Moïse leur défendit de contracter des mariages avec les Chananéens; et, puisque la prohibition ne s'étendoit pas aux autres peu-

---

tom. I, pag. 23, 25, 27, 52, et suiv.; tom. III, pag. 427, not. — Goguet, de l'Origine des Lois et des Sciences, tom. I, liv. VI, c. IV, pag. 355 et suiv. — Shuckford, Connexion de l'hist. sacrée et de l'hist. profane, tom. I. — Leland, Nouv. démonstr. évang., tom. 1, pag. 87.

(1) Il est vraisemblable que, du temps de Joseph, l'idolâtrie n'étoit pas encore formellement établie en Egypte. *Hérodote, historien du peuple hébreu, sans le savoir, pag.* 223.

(2) *Vid. et.* Bibliothèque britannique. Juillet, 1734, art. 5.

(3) Hist. des causes premières, sect. II, art. 4, p. 116, 125. — L'abbé Foucher. Mém. de l'Acad. des Inscriptions, tom. LXXI, pag. 88 et suiv. — Bullet, l'Existence de Dieu démontrée, etc., tom. II, pag. 24, 25.

ples, il est vraisemblable, qu'à cette époque, ils n'étoient pas encore entièrement livrés aux cultes idolâtriques.

Il paroît que la religion ne se corrompit en Égypte que sous le règne de Suphis, que Mamthon appelle *le contemplateur des dieux* (1), parce qu'aux vérités traditionnelles il mêla les vaines spéculations de son esprit (2). Originairement les Égyptiens n'avoient point de statues dans leurs temples (3); et les Scythes, les Seres, ainsi que les peuples nomades de la Lybie, n'avoient encore, au second siècle, ni temples, ni simulacres (4).

Les Cariens, les Lydiens et les habitans de la Mysie, ne reconnoissoient anciennement qu'un seul Dieu (5). Il en étoit de même des Arcadiens (6) et des Pelasges (7), qui adoptèrent plus tard le culte des divinités égyptiennes (8),

---

(1) Οὗτος δὲ καὶ ὁ περιόπτης εἰς θεοὺς ἐγένετο. *Ap.*, *Sincel*, *pag.* 54.

(2) *Vid.* Mém. de l'académ. des Inscrip., tom. LXV, pag. 64 et suiv.

(3) Lucian. De deâ syr.

(4) Origen. contre Cels., lib. VII, n° 62.

(5) Mém. de l'académ. des Inscript., tom. XXIV, p. 464.

(6) Ibid., tom. XXIX, pag. 63.

(7) Ibid., tom. XXIV, pag. 416.

(8) Ibid., pag. 417; et tom. LXI, pag. 481.

comme nous l'apprenons d'Hérodote (1). Le culte jusqu'alors s'étoit conservé pur, aussi bien que les croyances. « On n'adoroit, dit Théophraste, » aucune figure sensible; on n'avoit pas encore » inventé les noms et la généalogie de cette » foule de dieux qui ont été honorés dans » la suite; on rendoit au premier principe de » toutes choses des hommages innocens, en lui » présentant des herbes et des fruits pour recon- » noître son souverain domaine (2). »

Tel a été le premier culte de toutes les nations. Les Romains n'en avoient pas d'autre au temps de Numa. « Ce qu'il ordonna, dit Plutarque, » touchant les images et représentations des » dieux, se conforme du tout à la doctrine de » Pythagoras, lequel estimoit que la première » Cause n'estoit ny sensible, ny passible, ains » invisible et incorruptible, et seulement intel- » ligible. Et Numa semblablement défendit aux » Romains de croire que Dieu eust forme de beste » ou d'homme : de sorte qu'en ces premiers » temps-là il n'y eut à Rome image de Dieu ny

(1) Herodot. lib. II, n° 9.

(2) Theophr. ap. Porphyr. de abstin. animal. — Herodot., lib. II, n° 69. Pausanias remarque qu'il n'y avoit aucune image dans quelques anciens temples qu'il avoit vus à Haliarte, ville de Béotie. *In Corinthiâ.*

» peinte ny moulée, et furent l'espace de cent
» soixante et dix premiers ans, qu'ils édifièrent
» bien des temples et des chapelles aux dieux :
» mais il n'y avoit dedans statue ne figure quel-
» conque de Dieu, estimant que ce fust un sacri-
» lége de vouloir représenter les choses divines
» par les terrestres, attendu qu'il n'est pas pos-
» sible d'atteindre aucunement à la cognoissance
» de la Divinité, sinon par le moyen de l'enten-
» dement (1). »

Les temples dont parle ici Plutarque, étoient consacrés aux vertus, pour signifier, dit Cicéron, que ceux qui avoient ces vertus dans le cœur, étoient les temples des dieux mêmes (2).

Varron assure également que les Romains n'eurent, pendant plus de cent soixante-dix ans, aucune image des dieux; et que ceux qui introduisirent l'usage des simulacres, *établirent une erreur inconnue auparavant* (3).

---

(1) Plutarque, Vie de Numa. Hommes illustres, tom. I, pag. 235, 236. Traduct. d'Amiot. Edit. de Vascosan.

(2) Benè verò, quòd mens, pietas, virtus, fides, consecratur manu : quarum omnium Romæ, dedicata publicè templa sunt ut illa qui habeant (habent autem omnes boni) deos ipsos collocatos putent in animis suis. *De Legib., lib. II, c. XI.*

(3) Dicit etiam idem auctor acutissimus atque doctissimus (Varro), quòd hi soli ei videantur animadvertisse

Il est certain que la religion primitive des Celtes et des Germains étoit exempte d'idolâtrie, et qu'elle ne commença de se corrompre que lorsque ces peuples, abandonnant les traditions antiques, adoptèrent les superstitions égyptiennes et romaines (1).

---

quid esset Deus, qui crediderunt eum esse animam motu ac ratione mundum gubernantem.... Dicit etiam antiquos Romanos plus annos centum et septuaginta deos sine simulacro coluisse. *Quod si adhuc*, inquit, *mansisset*, *castiùs dii observarentur*.... Nec dubitat eum locum ità concludere, ut dicat, qui primi simulacra deorum populis posuerunt, eos civitatibus suis et metum demsisse, *et errorem addidisse*. S. August. *De civitate Dei, lib. IV, c. XXXI. Oper. tom. VII, col.* 111, 112. *Ed. Benedict.*

(1) Voyez l'*Essai sur les Gaulois*, dans l'ouvrage intitulé : *Antiquités de Vesoul*, etc. ; par M. le comte Wlgrin de Taillefer. — « Les différens noms de Teutatès, Belénus, Esus, Taranis et Dis, semblent n'avoir été dans » l'esprit des Druides autre chose que des attributs de la » Divinité. Outre que ce sentiment se lie très-bien avec » l'idée du Dieu suprême qui ne s'est jamais perdue tota- » lement chez eux, *les anciens Gaulois ne connurent point* » *d'abord d'autre Divinité*. Les chefs mêmes des premières » colonies n'acquirent pas l'idée d'un seul Dieu par la » voie du raisonnement, mais par la tradition. Le nom » de *Tis* fut donné dans le commencement à l'Etre su- » prême par les Germains. Il répond au mot *Theos* des » Grecs, dont les latins ont fait celui de *Deus*. Au nom » de *Tis*, les Gaulois ajoutèrent celui de *Teutatès* : ce qui

« Les Slaves ou Esclavons, et les Antes n'adoroient encore au sixième siècle, qu'un seul Dieu, seigneur de toutes choses, et qui lance le tonnerre, auquel ils immoloient des bœufs et d'autres victimes. C'est ce qu'atteste Procope (1), qui écrivoit sous l'empire de Justi-

---

» veut dire *père des hommes*. Une pareille doctrine étoit » bien éloignée du polithéisme. *Esus* étoit un nom appel- » latif : il signifie *Seigneur* ou *Tout-Puissant*. C'est le » même que le *Zeus* des Grecs. Dieu, dit Aristote, est ainsi » appelé. Hésychius, célèbre grammairien, assure que » par le terme *Esus* on doit entendre l'*Etre suprême*... Le » nom de *Belenus* peut également se donner au vrai Dieu. » Au reste, il est certain que les Gaulois reconnurent un » premier être, d'où sont émanés tous les autres. Les fo- » rêts, les arbres et les pierres qu'ils consacroient à la Di- » vinité, n'étoient pas originairement l'objet de leur culte. » Ces consécrations se faisoient pour rendre plus respec- » table le lieu de l'assemblée. Le nom de Dieu qu'ils don- » noient aux sanctuaires, ne servoit qu'à rappeler sa pré- » sence plus facilement à l'esprit. Ils l'adoroient, tantôt » sous le nom de père, pour animer la confiance qu'ils » devoient avoir en lui; et tantôt sous celui de maître du » tonnerre (*Taranis*), de Seigneur et de roi, pour se » rappeler les droits qu'il avoit sur eux... Tandis que les » Gaulois respectèrent les traditions qu'ils tenoient des » anciens, la religion primitive se conserva parmi eux » dans son intégrité. » Deric, *Introduct. à l'Hist. ecclésiast. de Bretagne, tom. I, liv. I, pag.* 213 *et suiv.*

(1) De bello goth., lib. III, p. 498.

» nien. Ces peuples faisoient partie des Scythes.
» On sait que la première de ces deux nations a
» occupé la Bohême, la Pologne, l'Esclavonie
» et la Russie, et qu'elle n'embrassa le chris-
» tianisme que quatre ou cinq cents ans après le
» temps dont il est ici parlé. » Or l'histoire prouve qu'aucun peuple ne passa jamais de lui-même, et sans un secours étranger, de l'idolâtrie au culte d'un seul Dieu. « J'infère de là, con-
» tinue Bullet, que les Esclavons n'avoient ja-
» mais adoré qu'un seul Dieu, maître du monde,
» puisque telle étoit leur religion au sixième
» siècle. J'en infère encore que tel avoit été ori-
» ginairement le culte de tous les Scythes, dont
» les Esclavons étoient un essaim, n'étant pas
» croyable que la même nation ait eu, dans ses
» premiers temps, des religions différentes (1). »

Rien n'obscurcit, rien n'altère l'éclat de la vérité, lorsqu'elle se lève comme l'astre de la vie sur les peuples naissans. Sa pure lumière pénètre dans des cœurs purs et y féconde le germe de tout ce qui est bon, de tout ce qui est saint : heureux âge d'innocence et de foi; et que ne peut-il durer toujours! Mais bientôt les passions fermentent; elles produisent l'erreur et le vice, qui se projettent

(1) L'existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature, tom. II, p. 20—22.

comme d'énormes ombres entre l'homme et la vérité. Cependant l'astre poursuit son cours, il continue de briller, mais à travers de noires vapeurs qui s'épaississent sans cesse; et vers le soir on le voit, descendant peu à peu dans des ténèbres enflammées, éclairer de ses derniers rayons un ciel sanglant et chargé de tempêtes.

Les habitans de l'Amérique (1), de la Perse (2),

---

(1) Carli, Lettres améric., tom. I, p. 105. — Garcilasso de la Vega nous apprend qu'avant l'arrivée des Incas au Pérou, les anciens habitans de ces contrées croyoient qu'il y avoit un Dieu suprême auquel ils donnoient le nom de *Pacha-Camack (le Créateur du monde)*, qu'il donnoit la vie à toutes choses, qu'ils conservoit le monde. Ils disoient qu'il étoit invisible... Tout son culte se réduisoit à incliner profondément la tête et à élever les yeux lorsqu'ils prononçoient son auguste nom. Cependant on lui éleva dans la suite un seul temple, dans un endroit appelé *la vallée de Pacha-Camack :* il subsistoit encore lors de la première entrée des Espagnols au Pérou. *Leland, Nouv. démonst. évangél., tom. I, p.* 127.

(2) Suivant Mohsin Fani, la religion primitive de la Perse fut une ferme croyance dans un Dieu suprême qui a fait le monde par sa puissance, et le gouverne par sa sagesse; une crainte pieuse de ce Dieu, mêlée d'amour et d'adoration; un grand respect pour les parens et les vieillards, une affection fraternelle pour le genre humain. Sir John Malcolm, *Hist. de la Perse, tom. I, p.* 273. — Caiumarath ou Kaiomurs, premier roi et fondateur de la

et de l'Inde (1), ne rendoient originairement de culte qu'au seul vrai Dieu. Ce culte primitif se conserva long-temps à la Chine (2), où le gouvernement, les lois, les mœurs, s'unissoient pour consacrer l'autorité de la tradition; et Voltaire lui-même a remarqué *le respect prodigieux que*

---

première dynastie de Perse, descendit volontairement du trône et se retira, disent les historiens persans, dans sa première demeure, qui étoit une grotte, où il vaquoit à prier et à adorer *le Créateur de toutes choses*. Il n'est pas probable que le peuple eût une autre religion que le monarque. Voyez *D'Herbelot, Biblioth. oriental.*, *art.* Caiumarath; *tom. II, p.* 180. *Paris*, 1783.

(1) Le théisme a été la religion primitive du genre humain. La marche progressive du polythéisme supposeroit cette vérité, si d'ailleurs les faits ne la démontroient pas. Chez les Indiens comme chez tous les autres peuples de la terre, on reconnoît à travers les fables et les fictions les plus bizarres, *un culte pur dans son origine*, corrompu dans son cours.... Le commerce des nations altéra le culte public des Indiens. Quoiqu'assez éloignés de l'Égypte, on ne peut cependant douter qu'ils n'aient eu connoissance de la religion de cette contrée. *L'Ezour-Vedam; Observat. prélim, par M. de Sainte-Croix, tom. I, p.* 13 *et* 14.

(2) La religion de la Chine est toute renfermée dans les *King*. On y trouve, quant à la doctrine fondamentale, les principes de la loi naturelle que les anciens Chinois avoient reçus des enfans de Noé. *Lettres édifiantes, tom. XXI, p.* 177. *Toulouse*, 1811.

ces peuples ont pour ce qui leur a été transmis par leurs pères (1).

L'auteur (2) d'un commentaire (3) sur le *Tchoûng-Yoûng*, l'un des *quatre livres*, parle ainsi : « *Tsèu-ssê-tsêu* (petit-fils de Confucius), » affligé de voir que la doctrine traditionnelle, » *base de la raison et de toute instruction*, com- » mençoit à se perdre, ressaisit et donna le fil » de cette tradition en l'établissant par ces pa- » roles; il dit : Il n'y a pas sous le ciel d'hommes » qui ne sachent qu'il y a en eux quelque chose » de naturel, qu'il y a dans les choses une ma- » nière d'être, et qu'il y a dans les saints un » enseignement. On sait aussi que ce naturel, » cette raison, cette instruction, tirent leur » nom de leur origine. C'est le *Thian* (ciel ou » Dieu) qui nous les a conférés par l'entremise » des deux principes et des cinq élémens. C'est » *des hommes que les hommes les ont reçus;* ils en » ont formé le courage, l'obéissance, et les cinq » vertus éternelles, et c'est là ce qu'on appelle » nature. Dans les hommes tout ce qui est con- » forme à cette doctrine naturelle, tout ce qui,

(1) Essai sur l'hist. génér. et sur l'esprit et les mœurs des nat., tom. I, chap. I, p. 19. Ed. de 1756.

(2) Téna-thoùi-'ân.

(3) Le Kiàng-i-pi-tchi.

» de soi-même et dans l'usage journalier, forme » la voie ordinaire des actions raisonnables, s'ap- » pelle *loi* (ou *vertu*). De la part des saints, » tout ce qui tend à disposer ou à mesurer d'une » manière conforme à la raison les actions des » autres hommes, de telle sorte qu'elles ne pé- » chent ni par excès, ni par défaut, ce qui forme » *pour l'univers une règle ou une loi invariable*, » s'appelle instruction. Cette instruction s'éta- » blit d'après la raison ou la loi; la raison est » conforme à la nature; la nature est un ordre » du ciel. *Ainsi l'on peut regarder la première* » *origine de la raison ou de la vertu comme ve-* » *nant du ciel même* (1). »

Un écrivain qui paroît avoir soigneusement étudié l'ancienne histoire de la Chine, assure « que les Chinois, depuis le commencement de » leur origine jusqu'au temps de Confucius, » n'ont point été idolâtres, qu'ils n'ont eu ni » faux dieux, ni statues, qu'ils n'ont adoré que » le Créateur de l'univers, qu'ils ont toujours » appelé *Xam-ti*, et auquel leur troisième em- » pereur, nommé *Hoam-ti*, bâtit un temple.... » Le nom de *Xam-ti*, qu'ils donnoient à Dieu, » signifie *Souverain maître*, ou *Empereur*. On » remarque qu'il y a bien eu des empereurs de

(1) L'Invariable Milieu, *etc.*, not, p. 134, 135.

» la Chine qui ont pris assez souvent le surnom
» de *Ti*, qui veut dire *Maître*, *Empereur*, ou
» celui de *Vam*, qui signifie *Roi*; qu'il y a eu
» même un prince de la quatrième race, qui
» s'est fait appeler *Xi hoam-ti*, *le grand* ou *l'au-*
» *guste Empereur*; mais qu'il ne s'en est trouvé
» aucun qui ait osé prendre le titre de *Xam*,
» c'est-à-dire de *Souverain*, et qu'on l'a toujours
» laissé par respect, à l'arbitre absolu de l'uni-
» vers (1). »

Nous avons déjà cité l'écrit plein d'intérêt, sous divers rapports, dans lequel un prince de la famille impériale, converti au christianisme, et qui reçut au baptême le nom de *Jean*, expose les motifs de sa conversion. Voici comment il s'exprime au commencement de cet écrit :

« J'ai bien examiné nos livres, et j'ai remarqué
» que *Yao-Chun*, *Ya-Tang*, *Ouen-Vou*, *Kong-*
» *Tze*, *Mong-Tze*, tous ces sages philosophes et
» ces anciens empereurs ne servoient que le su-
» prême Monarque du ciel; qu'ils regardoient ce
» culte comme la première et la plus essentielle
» affaire, comme la base de leur gouvernement. »

Après avoir rapporté différentes preuves de ce fait, tirées des anciennes annales de la Chine, il ajoute :

---

(1) Morale de Confucius. Avertissem., p. 15.

« Le philosophe Confuciùs dit : Les céré-
» monies qu'on pratique pour honorer la terre,
» doivent se rapporter toutes au culte du maître
» du ciel. Mongoze, autre philosophe célèbre,
» dit : Veillez sur votre cœur ; veillez sur votre
» esprit, parce que vous servez le souverain Mo-
» narque du ciel. Enfin il paroît que ces princes et
» ces philosophes n'avoient en tout d'autre but,
» et d'autre fin, que de faire respecter et hono-
» rer le Seigneur suprême. Tous les sages de ces
» premiers siècles ont enseigné la même doc-
» trine ; ils l'ont conservée très-pure et sans mé-
» lange de fausseté (1). »

Li-Lao-Kiun établit moins un culte nouveau, qu'il ne détourna du vrai culte, en formant une espèce d'école philosophique, où à des opinions dangereuses on mêloit les rêveries absurdes de la magie.

Ce ne fut que l'an 65 de notre ère, sous le règne de Mim-Ti, que la secte de Fô s'introduisit à la Chine (2) ; et, quoiqu'elle n'y soit que tolé-

(1) Motifs du prince Jean pour embrasser la Religion chrétienne. Lettres édif., tom. XX, p. 349, 350.

(2) La plupart des historiens chinois conviennent que le culte de *Fô* n'a été introduit à la Chine que du temps des Hans « La doctrine de Fô, dit un de ces écrivains, » n'est dans le fond qu'une vile secte de quelques peuples » barbares ; ce n'est que sous les derniers Hans qu'elle s'est

rée (1), et que les grands la méprisent (2), elle a précipité dans l'idolâtrie presque tout le peuple de ce vaste empire (3).

Quand on vient à considérer ces grandes catastrophes du monde moral, ces nations qui s'éloignent de Dieu, et qui tombent comme les anges rebelles, une pitié profonde et une secrète terreur s'emparent de l'âme. Qu'est-ce que l'homme? Qu'est-ce que ses lumières? Qu'est-ce que sa raison? Quelle est cette force qui le pousse au crime? et que gagne-t-il à se perdre? Prodigieux aveuglement! Mais il est ainsi; le mal lui plaît. Né pour le ciel, il cherche l'enfer, comme un voyageur égaré cherche sa patrie. Et, chose étrange, la vérité qu'il fuit, la loi qu'il viole, se présentent de tous côtés à ses regards;

» glissée dans notre empire, du moins est-il très-certain » qu'anciennement elle n'y étoit point connue. » De Guignes, *Mémoir. de l'acad. des Inscript.*, *t. XLV*, *p.* 583.

(1) Le P. Premare, Lettres édif., tom. XXI, p. 177.

(2) « Un homme entêté des contes qu'on fait sur les divi- » nités des sectes de *Fô* et de *Tao*, fût-il un bel esprit, il » ne se préservera pas d'un grain de folie qui paroîtra. » *Mœurs de la Chine*, ouvrage chinois, trad. par le P. d'Entrecolles, p. 44 du Mss.

(3) Cette même secte pénétra, l'an de J.-C. 333, dans l'île de Ceylan, et à Borneo, vers l'an 430. De Guignes, *Hist. des Huns*, *part. II*.

il ne peut les ignorer, il ne peut les nier; tous les siècles et tous les peuples, même les plus dégradés, rendent témoignage à cette loi, à cette vérité, à la religion une, universelle, perpétuelle; et la rejeter, c'est apostasier la raison humaine.

Partout le culte d'un seul Dieu a précédé l'idolâtrie, comme l'innocence précède le vice, comme l'ordre précède sa transgression. La foiblesse de l'esprit et la corruption du cœur donnent naissance à des pratiques superstitieuses; elles se répandent, elles se multiplient, elles deviennent enfin générales; et, ce qu'on ne sauroit trop faire observer, la tradition qui les condamne, la perpétuité ou l'antiquité, n'en demeure pas moins la règle universellement reconnue de la véritable foi et du culte légitime. Mais on abuse de cette règle, on la fausse; les passions et les préjugés, c'est-à-dire, une volonté pervertie et une raison rebelle, empêchent qu'on en fasse une juste et complète application. Demandez à l'idolâtre et au protestant ce qui les retient, l'un dans l'idolâtrie, l'autre dans le schisme, ils vous répondront qu'ils suivent la religion de leurs pères. Tous deux avouent le principe qui doit les conduire à la vérité, tous deux refusent d'en tirer la dernière conséquence. Vous suivez la religion de vos pères : ont-ils suivi la religion

des leurs? et si la plus ancienne est la seule vraie, comme votre réponse le suppose et comme l'atteste le monde entier, interrogez donc vos premiers ancêtres, et non leurs coupables descendans; ouvrez les tombes antiques, et il en sortira une voix qui vous instruira (1).

« Quand les hommes, dit Leland, se disper-
» sèrent après le déluge, pour remplir la terre et
» en habiter les différentes contrées, les chefs
» ou les conducteurs de chaque horde, trans-
» portèrent avec eux les principes fondamentaux
» de la religion et de la morale, dans les pays
» où ils s'établirent; ils les conservèrent au moins
» quelque temps, et ils les transmirent aux gé-
» nérations suivantes. Platon pensoit la même
» chose, lorsqu'il disoit que dans ces premiers
» temps le peuple suivoit les lois et les coutumes
» de ses pères, de ses ancêtres et des anciens de
» la nation. Les moralistes de cet âge ne raison-
» noient point comme les nôtres sur les prin-
» cipes de la morale: *l'autorité leur servoit de*
» *philosophie, et la tradition étoit leur unique ar-*

(1) Interroga de diebus antiquis, qui fuerunt antè te ex die quo creavit Deus hominem super terram, à summo cœlo usque ad summum ejus, si facta est aliquando hujuscemodi res, aut umquàm cognitum est... Interroga... majores tuos, et dicent tibi. *Deuteron.*, *IV*, 32, *et XXXII*, 7.

» *gument* (1). Ils débitoient donc leurs maximes
» les plus importantes comme des leçons qu'ils
» avoient apprises de leurs pères, et ceux-ci de
» leurs prédécesseurs, en remontant jusqu'aux
» premiers hommes à qui Dieu avoit parlé. Tous
» les païens en général étoient persuadés que la
» loi venoit de Dieu, et que sa force obligatoire
» étoit fondée sur une autorité divine. Le savant
» Selden a rassemblé un grand nombre de té-
» moignages de poëtes, de philosophes et d'his-
» toriens païens qui disent la même chose (2).
» Il est probable que cette croyance ne venoit pas
» seulement de l'idée qu'ils avoient d'une Provi-
» dence divine qui prenoit soin des hommes :
» elle étoit plutôt fondée sur une ancienne tra-
» dition qui portoit qu'au commencement Dieu
» avoit donné sa loi aux hommes (3). »

Ce dogme fondamental ne fut jamais obscurci: Dans tous les temps on a cru que Dieu

---

(1) Notez que c'est un auteur protestant qui fait cet aveu. Edouard Ryan avoue aussi que « la tradition fut la » source d'où les nations et les sages de l'antiquité tirèrent » les idées raisonnables de l'existence et des attributs de » Dieu. *Bienfaits de la relig. chrét., tom. I, ch. I, p.* 12.

(2) Selden, de Jure nat. et Gent., lib. I, cap. VII, p. 94 et seq. Ed. Lips.

(3) Leland, Nouvelle démonstrat. évangel, IIe part., ch. II, tom. III, p. 57—59.

avoit originairement révélé la vraie religion, ou la *loi céleste*, immuable d'où dérivent toutes les autres lois (1), et qu'on la reconnoissoit à ces caractères qui lui sont exclusivement propres, l'unité, l'universalité, l'antiquité.

C'étoit la doctrine de Pythagore (2) et il l'avoit trouvée établie dans l'Orient (3). Le méchant disoit-il, n'écoute point *la loi divine*, et c'est pourquoi il ne respecte aucune loi (4).

On n'imaginoit point, dans ces anciens temps, de société purement humaine, ni de législation qui ne reposât sur l'autorité de Dieu. La religion étoit le fondement et la sanction des devoirs, le lien qui unissoit et les individus dans la famille, et les familles dans l'état; et comme on voyoit en elle la société tout entière, c'étoit

---

(1) Antè quàm ad populares leges venias, vim istius *cœlestis legis* explana, si placet. *Cicer., de Legib., lib. II, cap. IV, n.* 9.

(2) Ocellus Lucan., cap. IV.

(3) *La vérité*, disoit Zoroastre, *n'est point une plante de la terre :* Οὐ γαρ ἀληθείης φυτὸν ἐνὶ χθονὶ. *(Oracul. Zaroastr. ap. Cleric. Philosoph. orient., lib. IV, p.* 237.) *Invoque la pure loi*, dit Ormuzd, dans le *Vendidad, p.* 115.

(4) Νόμου Θείου τὸ φᾶυλον ἀνήκοον, διὸ καὶ παρανομεῖ. *Demophil. Sentent., Pythagor., pag.* 36. *Lips.* 1754. *Et ap. Stob., Serm. II.*

elle aussi que la société respectoit et défendoit avant tout (1).

« Est-ce Dieu, ou bien quelque homme, qui » est l'auteur des lois? C'est Dieu, ô étranger; il » est très-juste d'affirmer que c'est Dieu (2). » Ainsi parle Platon; et ailleurs il déclare qu'il n'y a de lois légitimes ou de véritables lois, que celles qui sont conformes à la loi souveraine, la loi *royale*, immuable règle de toute justice; loi universelle, perpétuelle, et que nul homme ne peut méconnoître à ces caractères. Le passage est trop important pour que nous hésitions à le citer en entier.

« SOCRATE. Pensez-vous que ce qui est juste » puisse en même temps être injuste, et réci- » proquement? Le juste et l'injuste ne sont-ils » pas au contraire essentiellement distincts l'un » de l'autre?

» MINOS. Sans doute, ce qui est juste, ne peut » pas ne point être juste, et il en est de même » de ce qui est injuste.

---

(1) Omnia namque post religionem ponenda semper civitas nostra duxit. *Valer. Maxim.*

(2) Θεὸς ἤτις ἀνθρώπων ὑμῖν, ὦ ξένοι, εἴληφε τὴν αἰτίαν τῆς τῶν νόμων διάθεσεως; Θεὸς, ὦ ξένε, θεὸς, ὥς γε τὸ δικαιότατον εἰπεῖν. *Plat. De Legib., lib. I, Oper., tom. VIII, pag.* 4.

» SOCRATE. En juge-t-on par toute la terre
» comme nous en jugeons ici?

» MINOS. Assurément.

» SOCRATE. Et chez les Perses aussi?

» MINOS. Et chez les Perses.

» SOCRATE. Et *toujours?*

» MINOS. Oui, toujours.

» SOCRATE. De deux corps qui entraînent un
» plus grand et un moindre poids, lequel esti-
» me-t-on le plus pesant?

» MINOS. Celui qui entraîne un plus grand
» poids.

» SOCRATE. Porte-t-on là-dessus le même ju-
» gement en Lycie et à Carthage?

» MINOS. Le même.

» SOCRATE. Il paroît donc que partout l'on re-
» garde comme beau ce qui est beau, et comme
» honteux ce qui est honteux?

» MINOS. Oui certainement.

» SOCRATE. Donc, *en toutes choses, ce qui est*
» *vrai est reconnu pour vrai, et ce qui est faux est*
» *reconnu pour faux, tant par nous que par tous*
» *les autres hommes* (1).

» MINOS. Je le pense comme vous.

---

(1) Οὐκοῦν ὡς κατὰ πάντα εἰπεῖν, τὰ ὄντα νομίζεται εἶναι, οὐ τὰ μὴ ὄντα, καὶ παρ' ἡμῖν, καὶ παρὰ τοῖς ἄλλοις ἅπασιν.

» SOCRATE. Donc, celui qui s'éloigne de la vé-
» rité, viole la loi (1). »

Socrate continue de montrer, par différens exemples que ce qui est juste et vrai, est *partout* et *toujours* le même. Puis il reprend :

« Ce qui est légitime (2) ne varie donc pas?
» MINOS, Non certes.

---

(1) Ὃς ἂν ἄρα τοῦ ὄντως ἁμάρτῃ, τοῦ νομίμου ἁμαρτάνει. Voici le raisonnement de Socrate : « La distinction du » juste et de l'injuste est invariable comme la vérité, ou » plutôt est la vérité même, puisque la vérité n'est autre » chose que *ce qui est*, τὸ ὄν. On reconnoît donc ce qui » est juste ou injuste, comme on reconnoît ce qui est vrai » ou faux, par le consentement universel et perpétuel » des peuples. Or, il n'y a de véritable loi que celle qui » est conforme à la justice ou à la vérité immuable : » donc, *quiconque s'éloigne de la vérité, viole la loi.* » — Lex tua veritas. *Ps. CXVIII*, 142. — Pindare dit, dans le même sens, que *la vérité souveraine est le principe de toute vertu ;* et il appelle la loi, *la reine des mortels et des immortels.*

Ἀρχὰ μεγάλας ἀρετᾶς, ὤνασσ' Ἀλάθεια.

Principium magnæ virtutis, Regina veritas. *Ap. Stob. Serm.*, *LIX*, *pag.* 230. *Wech.*

Νόμος ὁ πάντων βασιλεὺς θνατῶν τε καὶ ἀθανάτων.

Lex omnium Rex est mortalium et immortalium.

Schol. Pindari ad Nem., *IX*, 35.

(2) Νόμιμον *ce qui a force de loi.*

» SOCRATE. Et si nous voyons des gens qui » changent et qui ne ne sont point d'accord entre » eux, dirons-nous qu'ils *savent*, ou bien qu'ils » *ignorent?*

» MINOS. Nous dirons qu'ils ignorent.

» SOCRATE. Ce qui, en toute chose, est juste » et vrai (1), ne doit-il pas être appelé loi?...

» MINOS. Sans aucun doute.

» SOCRATE. Ce qui n'est ni juste ni vrai, est » donc contraire à la loi?

» MINOS. Nécessairement.

» SOCRATE. C'est pourquoi dans les ordon- » nances touchant les choses justes et injustes, » et généralement en tout ce qui concerne l'ordre » et le gouvernement des cités, ce qui est équi- » table et vrai, est la loi souveraine (2); ce qui » n'a pas ce caractère vient de l'ignorance, et, » loin d'être la loi souveraine, est l'opposé de la » loi (3).

» MINOS. Il est ainsi (4). »

Cette loi souveraine, loi *non écrite*, loi *com-*

---

(1) Ορθὸν renferme cette double signification, comme le mot latin *rectum*.

(2) Νόμος ἐστι βασιλικὸς.

(3) Littéralement, *est une anti-loi*, ἔστι γὰρ ἄνομον.

(4) Platon, Minos. Oper., tom. VI, p. 129—133. Ed. Bipont.

mune, loi *divine*, comme l'appellent Aristote (1) et Cléanthe (2), en ajoutant qu'on la reconnoît à son universalité; cette loi qui a existé toujours, qui est la justice, la vérité, l'ordre par excellence, et qui oblige tous les hommes, dans tous les temps et dans tous les lieux, qu'est-ce autre chose que la religion? Si vous en doutez, Socrate lui-même va vous le dire expressément.

« Connoissez-vous, Hyppias, des lois non » écrites? — Assurément, celles qui règnent dans » tous les pays (3). — Direz-vous que ce sont » les hommes qui les ont portées? — Et com- » ment le dirois-je, puisqu'ils n'ont pu se ras- » sembler tous en un même lieu, et que d'ail- » leurs ils ne parlent pas une même langue? » — Qui croyez-vous donc qui ait porté ces lois? » — Ce sont les dieux qui les ont prescrites aux

---

(1) Νόμος δ' ἐστὶν, ὁ μὲν, ἴδιος· ὁ δὲ, κοινός. Λέγω δὲ, ἴδιον μὲν, καθ' ὃν γεραμμένον πολιτεύονται· κοινὸν δὲ, ὅσα ἄγραφα παρὰ πᾶσιν ὁμολογεῖσθαι δοκεῖ. Lex verò est, una propria; altera communis. Voco propriam, secundum quam scriptam civiliter agunt; communem, *quæcumque non scripta apud omnes constare videntur*. Aristot., *Rhetoric., lib. I, cap. X. Oper., t. II, p.* 413. *Edit. Aureliæ Allobrog.*, 1605.

(2) Δυσμοροι... οὔτ' ἐσορῶσι Θεοῦ κοινὸν νόμον. Miseri... Legem Dei communem spectare non curant. *Cleanth. inter Gnomic., p.* 142. *Edit. Brunckii.*

(3) Τούς γ' ἐν πάσῃ χώρᾳ κατὰ ταὐτὰ νομιζομένους.

» hommes; et la première de toutes, reconnue
» dans le monde entier, ordonne de révérer les
» dieux (1). — N'est-il pas aussi partout or-
» donné d'honorer ses parens? — Sans doute. —
» Et les mêmes lois ne défendent-elles pas aux
» pères et aux mères d'épouser leurs enfans, aux
» enfans d'épouser les auteurs de leurs jours? —
» Oh! pour cette loi-ci, je ne crois pas qu'elle
» vienne *de Dieu* (2). — Pourquoi? — C'est que
» je vois des gens qui la transgressent. — On en
» transgresse bien d'autres : mais les hommes
» qui violent les lois divines, subissent des châ-
» timens auxquels il est impossible qu'aucun
» d'eux échappe (3).»

Il n'y a sur ce point qu'un langage parmi les anciens, lorsqu'ils ne parlent pas d'après un système particulier de philosophie; car alors, comme l'observe Diodore, ils ne sont d'accord sur rien, et ils se contredisent en des choses de la plus haute importance (4).

---

(1) Ἐγὼ μὲν θεοὺς οἶμαι τοὺς νόμους τούτους τοῖς ἀνθρώποις θεῖναι. Καὶ γὰρ παρὰ πᾶσιν ἀνθρώποις πρῶτον νομίζεται τοὺς θεοὺς σέβειν.

(2) Οὗτος Θεοῦ νόμος εἶναι.

(3) Xenophont., Memorab. Socrat., lib. IV, cap. IV.

(4) Si quis maximè insignes philosophorum sectas diligenter expendat, plurimùm inter se discrepare, et in gravissimis sententiis sibi invicem adversari comperiet. *Diodor. Sicul., lib. II, p.* 82.

Fondé sur l'antique tradition (1), Plutarque enseigne « que non seulement la justice accom-
» pagne le Dieu suprême, mais qu'il est lui-
» même la justice, la plus ancienne et la plus
» parfaite loi (2). Les limites de notre patrie,
» dit-il ailleurs, ce sont les bornes du monde;
» nul ne doit s'estimer étranger, ou banni, là où
» sont le même feu, la même eau, le même air,
» le même soleil, les mêmes lois pour tous, le
» même chef qui préside au même ordre, le
» même roi et le même souverain, Dieu, qui
» tient en sa main le commencement, le milieu
» et la fin de toutes choses, que la justice ac-
» compagne, et qui punit les violateurs de la loi
» divine, loi commune à tous les hommes, et
» qui les unit entre eux comme les citoyens
» d'une même ville (3). »

---

(1) Οἱ παλαιοὶ οὕτω λέγουσι καὶ γράφουσι καὶ διδάσκουσι : *Sic veteres dicunt, scribunt atque docent.* Plutarch. *ad Princip. indoct. Oper., tom. II, pag.* 781.

(2) Ὁ μὲν Ζεὺς οὐκ ἔχει τὴν δίκην πάρεδρον, ἀλλ' αὐτὸς δίκη καὶ θέμις ἐστὶ, καὶ νόμων ὁ πρεσβύτατος καὶ τελειότατος. *Id., ibid.* — In Petri autem prædicatione inveneris Dominum vocari legem et rationem. *Clem. Alexandr., Strom., lib. I, pag.* 357.

(3) Οὗτοι τῆς πατρίδος ἡμῶν ὅροι εἰσὶ, καὶ οὐδεὶς οὔτε φυγὰς ἐν τούτοις, οὔτε ξένος, οὔτε ἀλλοδαπός, ὅπου τὸ αὐτὸ πῦρ, ὕδωρ, ἀὴρ... ἥλιος, σελήνη, φωσφόρος· οἱ αὐτοὶ νόμοι πᾶσι ὑφ'

Quel témoignage plus précis, plus formel, pourroit-on désirer? L'antiquité de la loi divine son universalité, sa sanction, tout s'y trouve. Quand les païens transgressoient cette loi, est-ce la lumière qui leur manquoit? Ecoutez encore Cicéron.

« La loi est une raison conforme à la nature » des choses, qui nous porte à faire le bien et à » éviter le mal (1) : elle ne commence pas à » être loi au moment où on l'écrit, mais elle est » loi dès sa naissance, et elle est née avec la » raison divine : c'est pourquoi la loi véritable » et souveraine, à laquelle il appartient d'ordon- » ner et de défendre, est la droite raison du » Dieu suprême.... Elle établit la distinction du » juste et de l'injuste conformément à la très-an-

---

ἑνὸς τάγματος καὶ μιᾶς ἡγεμονίας . . . εἷς δὲ βασιλεὺς καὶ ἄρχων, Θεὸς, ἀρχὴν τε καὶ μέσα καὶ τελευτὴν ἔχων τοῦ παντὸς, εὐθείᾳ περαίνει κατὰ φύσιν περιπορευόμενος. Τῷ δὲ ἕπεται δίκη τῶν ἀπολειπομένων του Θείου Νόμου τιμωρὸς, ᾗ χρώμεθα πάντες ἄνθρωποι φύσει πρὸς πάντας ἀνθρώπους, ὥσπερ πολίτας. *Id. De Exsul.*, *ibid.*, *pag.* 601.

(1) Hic autem est ille finis, qui à præstantissimis philosophis celebratur, videlicet juxta naturam vivere. Id fit quando mens, ingressa virtutis semitam, incedit per rectæ rationis vestigia, et Deum sequitur memor ejus præceptorum, habens ea rata dictis factisque omnibus. *Philo Judæus, De migrat. Abrah., Oper. p.* 407. *Francofurti*, 1691.

» tique et souveraine nature de toutes choses (1),
» et c'est d'après elle que les lois des hommes
» punissent les méchans, protégent et défendent
» les bons (2). »

Est-ce par la seule force de son génie, que Cicéron s'étoit élevé à cette sublime doctrine? Non certes. De qui donc la tenoit-il? De la tradition, comme il nous l'apprend lui-même. « Je vois que
» c'étoit le sentiment des sages, que la loi n'est
» point une invention de l'esprit de l'homme,
» ni une ordonnance des peuples, mais quelque

---

(1) Cicéron ne distingue point la nature des choses de la loi divine; ces deux expressions pour lui sont synonymes. *Ipsa naturæ ratio, quæ est lex divina et humana*, dit-il dans le Traité *des devoirs, lib. III, cap. V, n.* 23.

(2) Ratio profecta à rerum naturâ, et ad rectè faciendum impellens, et à delicto avocans : quæ non tùm denique incipit lex esse, quum scripta est, sed tum quum orta est; orta autem simul est cum mente divinâ : quamobrem lex vera atque princeps, apta ad jubendum et ad vetandum, ratio est recta summi Jovis.... Ergo est lex justorum injustorumque distinctio, ad illam antiquissimam et rerum omnium principem expressa naturam, ad quam leges hominum diriguntur, quæ supplicio improbos afficiunt, defendunt ac tuentur bonos. *Cicer., De Legib., lib. II, cap. IV et V.* Conf. cum, *Clem. Alex. Strom., lib. I, p.* 351. *Lutet., Paris*, 1641.

» chose d'éternel qui régit tout l'univers, par
» des commandemens et des défenses pleines de
» sagesse. C'est pourquoi ils disoient que cette
» loi première et dernière, est le jugement
» même de Dieu, qui ordonne ou défend selon
» la raison (1); et c'est de cette loi que vient
» celle que les dieux ont donnée au genre hu-
» main (2). »

Cicéron, comme Socrate, attribue primitivement à *Dieu* l'établissement de la loi (3); et, comme Socrate, il ajoute qu'elle a été donnée par *les dieux*, au genre humain. Confucius dit dans le même sens que « le prince sage se règle

---

(1) C'est aussi l'idée que les Juifs avoient de la loi : *Lex porrò nihil aliud est procul dubio, quàm divinum eloquium, facienda præcipiens, vitanda prohibens.* Philo Judæus, *De migrat. Abrah., Oper., p.* 408.

(2) Video sapientissimorum fuisse sententiam, legem neque hominum ingeniis excogitatam, nec scitum aliquod esse populorum, sed æternum quiddam, quod universum mundum regeret, imperandi, prohibendique sapientiâ : ità principem legem illam et ultimam, mentem esse dicebant, omnia ratione aut cogentis, aut vetantis Dei, ex quâ illa lex, quam dii humano generi dederunt. *De Legib., lib. II, cap. IV.*

(3) Ille (Deus) legis hujus inventor, disceptator, lator. *De republ., lib. II, ap. Lactant. Divin. Instit., lib. VI, cap. VIII.*

» sur le témoignage des esprits (1). » On ne doit pas se presser de juger que ces grands hommes se trompent en cela. Ils semblent au contraire se rapprocher de la doctrine antique consacrée dans nos livres saints. Qu'on se souvienne que leurs dieux n'étoient que des *puissances ministérielles*, ainsi que nos anges appelés par saint Paul des *esprits administrateurs* ; et que le même apôtre enseigne que *la loi a été donnée par les anges* (2) : on sera, nous n'en doutons point, extrêmement frappé de ces rapports. « Ceux qui » violent les lois données par les dieux sont » justement punis (3), » dit Socrate. Et saint

---

(1) L'Invariable Milieu, *etc.*, ch. XXIX, § 3, 4, p. 101, 102, 159.

(2) Ordinata per angelos in manu Mediatoris. *Ep. ad Galat., III*, 19. — Quid autem est, si enim qui per angelos dictus est sermo, factus est firmus? In epistolâ quoque ad Galatas sic dicit : *Disposita per angelos in manu Mediatoris.* Et rursus : *Accepistis legem in positione angelorum, non custodiistis;* et ubique eam dicit dari per angelos. Nonnulli quidem dicunt Moysem tacitè significari, sed non est consentaneum. Multos enim hic dicit angelos. *S. Joan. Chrys. in Epist. ad Hœbr., c. II, Homil. III, Oper. tom. XII, p.* 30. *Edit. Benedict.* — Vid. et. *S. Hilar. Tract., in LXVII. Psal., n.* 17. *Oper., col.* 200. — *Athanas. Orat. II, contra Arian.*

(3) Δίκην δέ τοι διδόασιν οἱ παραβαίνοντες τοὺς ὑπὸ τῶν θεῶν κειμένους νόμους. *Xenoph. Loc. sup. cit.*

Paul : « Si la loi qui a été annoncée par les » anges (1) est demeurée ferme, et si tous » les violemens (de ses préceptes) et toutes les » désobéissances ont reçu la juste punition qui » leur étoit due : comment pourrons-nous l'évi- » ter, si nous négligeons (l'Evangile) du véri- » table salut (2)? » Il nous paroît difficile de ne pas voir dans ces deux passages un fonds commun de vérités dérivées d'une même tradition.

Ce n'étoient pas seulement les philosophes qui attestoient l'existence de la loi divine, immuable, donnée aux hommes dès le commencement : les anciens poëtes la rappeloient au peuple (3), qui n'en perdit jamais le souvenir.

---

(1) Traduction de Saci.

(2) Si enim qui per angelos dictus est sermo, factus est firmus, et omnis prævaricatio et inobedientia accepit justam mercedis retributionem : quomodò nos effugiemus, si tantam neglexerimus salutem. *Ep. ad Hebr., II*, 2 *et* 3.

(3) Τόν δὲ γὰρ ἀνθρώποισι νόμον διέταξε Κρονίων.

Humano generi lex namque est à Jove lata.

Hesiod. ap. Clem. Alexandr. Strom., lib. I, p. 356. *Lutet. Paris*, 1641. — Pindare parle aussi d'une loi divine :

Νόμων ἀκούοντες θεοδμήτων.

Int. fragm., tom. III, p. 160. *Edit. Heyne.* Et dans la IIIe Pythique : « Si quelqu'un des mortels connoît la

Dans la Grèce idolâtre, il applaudissoit à ces paroles prononcées sur le théâtre d'Athènes :

« Puissé-je jouir du bonheur de conserver » toujours la sainteté dans mes actions et dans » mes paroles, selon les lois sublimes descen- » dues du plus haut des cieux. Le roi de » l'Olympe en est le père, elles ne viennent » point de l'homme, et jamais l'oubli ne les » effacera. En elles est un dieu, le grand » Dieu qui ne vieillit point !..... O Dieu, » je vous invoque ! je ne cesserai jamais de » mettre en Dieu mon appui. Souverain maître » de l'univers, dont l'empire est éternel, mon- » trez que rien n'échappe à vos regards péné- » trans (1). »

» route de la vérité, qu'il jouisse de ce bonheur qu'il doit » aux dieux. »

Εἰ
Δὲ νόῳ τις ἔχει
Θνατῶν ἀλαθείας ὁδὸν,
Χρὴ πρὸς μαχάρων
Τυγχάνοντ' εὖ πασχεμεν.

Ibid., tom. I, p. 248.

(1) Εἴ μοι ξυνείη φέροντι
Μοῖρα τὰν εὔσεπτον ἁγνείαν λόγων
Ἔργων τε πάντων, ὧν νόμοι προκεινται
Ὑψίποδες, οὐρανίαν δι' αἰθέρα
Τεχνωθέντες, ὧν Ὄλυμπος

Que ces maximes fussent conformes aux croyances vulgaires, le genre même du poëme où elles se trouvent en est la preuve. Euripide d'ailleurs les proclame ainsi que Sophocle, et toujours par la bouche du chœur, qui, dans les tragédies grecques, représente le peuple.

« La puissance divine s'exerce avec lenteur, » mais son effet est infaillible. Elle poursuit » celui qui, par un triste égarement, s'élève » contre le ciel, et lui refuse son hommage; sa » marche détournée et secrète atteint l'impie » au milieu de ses vains projets. O fol orgueil, » qui, prétend être plus sage que les sages et » antiques lois ! Doit-il coûter à notre foi- » blesse d'avouer la force d'un Être suprême,

---

Πατὴρ μόνος, οὐδὲ νιν θνατὰ
Φύσις ἀνέρων ἔτικτεν, οὐδὲ
Μήν ποτε λάθα κατακοιμασει·
Μέγας ἐν τούτοις Θεὸς,
Οὐδὲ γερασκει...
Θεὸν αἰτοῦμαι
Θεὸν οὐ λήξω ποτὲ
Προστάταν ἴσχων...
Ἀλλ' ὦ κρατύνων, εἴπερ ὄρθ' ἀκούεις,
Ζεῦ, πάντ' ἀνάσσων, μὴ λάθῃ
Σὲ, τάν τε σὰν ἀθάνατον ἀιὲν ἀρχάν.

Sophocl. Œdip. Rex., v. 863 *et seq. Edit. Brunck, tom. I*, p. 42, 43.

» quelle que soit sa nature, et de reconnoître une » loi sainte, antérieure à tous les temps (1) ? »

Hélas! après dix-huit siècles de la plus pure lumière, le poëte, s'il revenoit au monde, ne pourroit-il pas adresser les mêmes paroles aux hommes de ce temps, et leur demander raison de leur révolte contre Dieu et contre sa loi? Étonnant abaissement! Ce sont les païens qui nous instruisent, les païens qui nous accusent, et qui nous condamneront au dernier jugement. L'impie, dans le sein du christianisme, a su trouver un crime plus grand que l'adoration de la créature, et des ténèbres plus profondes que celles de l'idolâtrie.

La loi divine qu'il rejette, Confucius recom-

---

(1) Ὁρμᾶται μόλις, ἀλλ' ὅμως
Πιστὸν τὸ γε θειον
Σθένος· ἀπευθύνει δὲ
Βροτῶν τοὺς τ' ἀγνωμοσύναν
Τιμῶντᾶς, καὶ μὴ τὰ θεῶν
Αὔξοντας, σὺν μαινομένᾳ δόξᾳ·
Κρυπτεύουσι δὲ ποικίλως
Δαρὸν χρόνου πόδα, καὶ
Θηρῶσιν τὸν ἄσεπτον· οὐ
Γὰρ κρεῖσσόν ποτε τῶν νόμων
Γιγνώσκειν χρὴ, καὶ μελετᾷν.
Κούφα γὰρ δαπάνα, νομίζειν
Ἰσχὺν τόδ' ἔχειν, ὅ τι ποτ' ἄρα τὸ δαιμόνιον,

mandoit de l'avoir sans cesse présente à l'esprit (1). On ne lira point sans quelque étonnement ses paroles, qui montrent d'une manière si frappante l'uniformité de la tradition générale.

« L'ordre établi par le ciel s'appelle *nature;* ce » qui est conforme à la nature s'appelle *loi;* l'é- » tablissement de la loi s'appelle instruction (2).

» La loi ne peut varier de l'épaisseur d'un che- » veu (3); si elle pouvoit varier, ce ne seroit point » une loi (4). »

« La vérité c'est la loi du ciel (5). »

Τὸ τ' ἐν χρόνῳ μακρῷ
Νόμιμον, ἀεὶ φύσει τὶ πεφυκός.

Euripid. Bacchæ, v. 870 *et seq. Edit. de Brunck, p.* 256. — Nous nous sommes servis de la traduction du P. Brumoy.

(1) Morale de Confucius, p. 103, 104, 148.

(2) Documentum.

(3) Admirez la puissance de la vérité qui, à deux mille quatre cents ans de distance, met le même langage dans la bouche de Confucius et de Montesquieu. « La nature » des lois humaines est d'être soumises à tous les accidens » qui arrivent, et de varier à mesure que la volonté des » hommes change; au contraire, la nature des lois de la » religion est de ne varier jamais. » *Esprit des lois, liv. XVI, chap. XXVI.*

(4) L'Invariable Milieu, *etc.*, ch. I, § 1, 2, p. 33.

(5) Ibid., ch. XX, § 18, p. 81.

Le commentateur chinois observe, sur ce passage, que « la loi céleste est cette raison, cette » vérité que le ciel a imposée aux hommes (1). »

« Se réglant sur les esprits sans avoir de sujet » de doute, ajoute Confucius, le sage connoît le » ciel; attendant sans inquiétude le saint homme » qui doit venir à la fin des siècles, il connoît les » hommes (2). »

« Le commentaire original, qui est particu- » lièrement destiné, dit M. Remusat, à faire sen- » tir la suite et l'enchaînement des idées, et les » rapports symétriques que les phrases ont les » unes avec les autres, fait observer ici les quatre » choses qui, suivant le texte, concourent à for- » mer la vertu du sage : la première *Khaò*, l'exa- » men ou la règle de conduite, qu'on prend chez » les anciens; *Kiào*, l'établissement ou la con- » formité avec le ciel et la terre; *Tchì*, ou le té- » moignage qui se tire des esprits; et *Ssé*, l'ex- » pectation qui fait que l'on compte sur la venue » du saint homme (3). »

Ainsi partout on retrouve la même règle des croyances, les mêmes devoirs, la même loi, qui

---

(1) Ibid., not., p. 153.

(2) Ibid., ch. XXIX, § 4, p. 102.

(3) Ibid., not., p. 158.

tire de Dieu son origine; et cette loi céleste est reconnue par les habitans du Japon comme par tous les autres peuples de la terre. «Leurs princi-» paux commandemens, qu'ils appellent *divins*, » sont, dit Voltaire, précisément les nôtres (1). » D'Herbelot fait la même remarque au sujet des Tartares et des Mogols (2).

Qu'elle est belle cette tradition qui commence avec le monde, et qui, malgré d'innombrables erreurs, se perpétue sans interruption chez tous les peuples! Qu'elle est imposante cette parole que Dieu a prononcée à l'origine des siècles, et que tous les siècles redisent avec un saint respect! Sortie de l'éternité, le temps, comme un long écho

---

(1) Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations, ch. CXX, tom. III, pag. 193. Ed. de 1756.

(2) *Taourat Genghiz-Kaniat*, la loi de Genghiz-Khan. C'est un octologue qui contient tous les préceptes du Décalogue, à la réserve de celui qui ordonne la célébration du sabbat. Il est certain que la religion des Mogols approchoit fort du christianisme; car Genghiz-Khan et ses successeurs ont été toujours amis des chrétiens et ennemis des mahométans, jusqu'à Nicoudar-Oglou qui se fit musulman, et prit le nom d'Ahmed.... *Biblioth. orient.*, *art.* Genghiz-Khaniah, *tom. II*, *p.* 567. Quoique cette loi porte le nom de Genghiz-Khan, il n'en est point l'auteur. C'est l'ancienne loi des Mogols. *Ibid.*, *art.* Jassa, *tom. III*, *pag.* 302.

la répète, et la reporte dans l'éternité. Cette parole merveilleuse, image de la Parole *engendrée avant l'aurore* (1), du *Verbe qui est en Dieu et qui est Dieu même* (2), est la raison, la vérité, l'ordre, la loi, la vie; et il n'y a de vie, de vérité, de raison qu'en elle. Héritage commun du genre humain (3), elle est *la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde* (4); elle l'instruit de ses devoirs et de ses destinées; elle forme son entendement en formant ses croyances; elle élève par la foi cet être d'un jour jusqu'à *l'Ancien des jours* (5), jusqu'à l'Etre infini, seul principe de toute existence; elle purifie son cœur en lui révélant sa misère, et en lui en montrant le remède. L'homme, sans elle, ne seroit qu'un fantôme qui passe et disparoît dans l'ombre :

---

(1) Ex utero ante Luciferum genui te. *Ps. CIX*, 3.

(2) Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. *Joan.*, *I*, 1.

(3) Admirandum est hoc principium creationem mundi complexum : utpotè cùm et mundus legi et lex mundo conveniat, et *homo legi obnoxius mox civis mundi evadat*, dirigens sua facta ad arbitrium naturæ gubernantis hanc rerum universitatem. *Philo Judæus, de mundi Opific., Oper., p.* 1.

(4) Lex vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. *Ibid.*, 9.

(5) Antiquus dierum. *Dan.*, *VII*, 9.

elle l'unit avec ses semblables, en l'unissant avec son auteur. La vertu, l'espérance, l'amour, la pensée même vient d'elle. Où sont ceux qui disent : Nous ne la connoissons point ! Intelligences déchues, sourdes à la voix du genre humain, et condamnées dès lors à ignorer tout, condamnées à ne rien croire; car *la foi naît de l'ouie, et comment croiront-elles, si elles n'ont point entendu* (1)? Toute parole, comme toute vérité, toute loi, procède de cette parole, de cette loi première. Où sont ceux qui disent : Nous n'en voulons point! Esprits rebelles, que la lumière importune et blesse ; qui demandent les ténèbres, et à qui les ténèbres seront données; qui repoussent la vérité, et que la vérité repoussera ; qui rejettent la loi de grâce, et qui trouveront la loi de supplice; qui, à la place du Dieu qu'ils n'ont pas voulu, et de la mort qu'ils voudroient, auront éternellement leur crime pour compagnon, et pour roi *le ver qui ne meurt point* (2)!

---

(1) Fides ex auditu... Quomodò credent ei quem non audierunt? *Ep. ad Roman.*, *X*, 17, 14.

(2) Vermis eorum non moritur. *Marc.*, *IX*, 43.

CHAPITRE XXX.

Suite du même sujet.

Nous avons prouvé que les anciens croyoient à l'existence d'une loi divine, immuable, universelle, donnée primitivement au genre humain, et qui se perpétuoit dans le monde entier par la tradition (1). Et, puisque cette loi, nécessairement antérieure aux altérations qu'elle avoit pu éprouver, remontoit à l'origine des temps, on devoit la discerner de toutes les erreurs, et la

(1) « Si l'on avoit tiré la connoissance théologique des » propres recherches des hommes, il est probable que les » philosophes postérieurs auroient perfectionné les décou- » vertes de leurs prédécesseurs ; et les hommes qui ont » vécu plusieurs siècles après Pythagore ou Thalès, au- » roient été plus instruits des sciences sacrées que ces phi- » losophes. Mais le contraire est la vérité. Les anciens » sages eurent des idées plus pures de Dieu que ceux qui » leur succédèrent, et le genre humain devint, en avan- » çant, plus superstitieux. » *Edouard Ryan, Bienfaits de la relig. chrét., tom. II, ch. VI, p.* 109.

reconnoître avec certitude à cet éclatant caractère d'antiquité. Cette règle si simple étoit d'ailleurs transmise elle-même comme un des préceptes de la loi imposée aux hommes par le Créateur : aussi fut-elle toujours unanimement admise, quoique, par une suite trop naturelle de l'aveuglement des passions, on la violât souvent dans la pratique.

On a déjà vu avec combien de force les Egyptiens recommandoient de ne point s'écarter de l'enseignement des ancêtres (1). Et quand Solon, Pythagore, Platon, alloient chercher la vérité dans les vieux temples de Memphis et de Saïs, que répondoient les prêtres à leurs questions? Ils les rappeloient à l'antiquité. « O Grecs, vous êtes des enfans ; il n'y a » point de vieillard dans la Grèce. Votre esprit, » toujours jeune, n'a point été nourri des opi- » nions anciennes transmises par l'antique tra- » dition ; vous n'avez point de science blanchie » par le temps. (2). »

---

(1) Chap. XXIX.

(2) Ὦ Σόλων Σόλων, Ἕλληνες ἀεὶ παῖδες ἐστὲ, γέρων δὲ Ἕλλην οὐκ ἔστιν... Νέοι ἐστὲ, τὰς ψυχὰς πάντες. Οὐδεμίαν γὰρ ἐν αὐταῖς ἔχετε, δι' ἀρχαίαν ἀκοὴν, παλαιὰν δόξαν, οὐδὲ μάθημα χρόνῳ πολιὸν οὐδέν. *Plat. Timæ. Oper., tom. IX, pag.* 290, 291. *Edit. Bipont.*

Socrate enseignoit également que « les anciens, » meilleurs que nous et plus proches des dieux, » nous avoient transmis par la tradition les con- » noissances sublimes qu'ils tenoient d'eux (1). » Il faut donc, ajoute-t-il, en croire nos pères, » lorsqu'ils assurent que le monde est gouverné » par une Intelligence suprême et remplie de sa- » gesse. S'éloigner de leur sentiment, *ce seroit* » *s'exposer à un grand danger.* (2). »

Conformément à la même doctrine, Platon veut qu'on ajoute foi, *sans raisonner*, à ce que les

---

(1) Οἱ μὲν παλαιοὶ, κρείττονες ἡμῶν, καὶ ἐγγυτέρω οἰκοῦντες, ταύτην φήμην παρέδοσαν. Prisci, nobis præstantiores, diisque propinquiores, hæc nobis oracula tradiderunt. *Platon. Phileb. Oper., tom. IV, pag.* 219. *Edit. Bipont.*

(2) Πότερον τὰ ξύμπαντα, κ. τ. λ. Utrum, ô Protarche, dicendum est, universum hoc agi ab irrationali quâdam temerariâque, et fortuitâ potestate ? an contrà, quemadmodùm majores nostri senserunt, ordine quodam mentis et sapientiæ mirabilis gubernari.... — Nec ergo unquàm de iis aliter loqui, aut sentire ausim. — Visne igitur quòd à priscis assertum est, nos item confiteamur hæc videlicet ità sese habere ? nec modo putemus, *alia sine periculo proferri non posse*, verum etiam unà cum illis vituperationis periculum subeamus, si quando vir aliquis durus ac vehemens, ista non sit, sed sine ordine ferri, contenderit ? — Quidni velim ? *Ibid., p.* 244, 245. — In hâc enim (fide) testimonium consecuti sunt senes. *Ep. ad Hebr., XI*, 2.

ciens nous ont appris touchant les choses qui concernent la religion (1). « Nous les croirons, » dit-il, ainsi que la loi l'ordonne (2). »

Quoi de plus clair que ces paroles? Est-il possible d'établir en termes plus exprès l'autorité de la tradition, qui, pour demeurer ferme, n'a nul besoin de l'appui du raisonnement, et contre laquelle on n'est jamais admis à raisonner? maxime immuable, que Platon opposoit aux impies ou aux *hérétiques* de la première loi, comme saint Jérôme l'oppose aux hérétiques de la loi nouvelle (3), qui n'est pas une autre loi, mais

---

(1) On retrouve dans Quintilien la même maxime. *Brevis est institutio vita honesta beataque, si credas.* La nécessité de la *foi* est un dogme aussi ancien qu'universel.

(2) Περὶ δὲ τῶν ἄλλων δαιμόνων, κ. τ. λ. Cæterorum verò qui dæmones appellantur et cognoscere et enunciare ortum majus est opus quàm ferre nostrum valeat ingenium. Priscis itaque viris hâc in re credendum est, qui diis geniti, ut ipsi dicebant, parentes suos optimè noverant. Impossibile sanè deorum filiis fidem non habere, *licèt nec necessariis nec verisimilibus rationibus eorum oratio confirmetur.* Verùm quia de suis ac notis rebus loqui se affirmabant, nos, legem secuti, fidem præstabimus. *Plat. in Timæo, Oper. tom. IX, p.* 324.

(3) Neque enim in lege ratio quæritur, sed auctoritas. *S. Hieronym. Dialog. adv. Pelagian., lib. II, Oper. IV, tom. IV, part. II, col.* 513. *Edit. Benedict.*

l'accomplissement de celle que Dieu donna aux hommes dès le commencement.

Et voyez avec quelle netteté, quelle précision, Aristote indiquoit le moyen de la reconnoître. « Une très-ancienne tradition de nos » pères, parvenue sous le voile de la fable à » leurs descendans, porte que les astres sont » des dieux, et qu'une puissance divine est ré- » pandue dans toute la nature. On a, dans la » suite, ajouté beaucoup de choses fabuleuses » à cette tradition; car plusieurs ont dit que les » dieux avoient des formes semblables à la » nôtre, et à celles des animaux, et mille extra- » vagances pareilles. Mais si, rejetant tout le » reste, on prend uniquement ce qu'il y a de » *premier*, c'est-à-dire, la croyance que les dieux » sont les premières substances, on la regardera » justement comme divine... C'est ainsi seule- » ment que nous reconnoissons *le dogme pater-* » *nel*, ou ce qui étoit cru par les premiers » hommes. (1). »

---

(1) Παραδέδοται δὲ ὑπὸ τῶν ἀρχαίων καὶ παλαιῶν, ἐν μύθου σχήματι καταλελειμένα τοῖς ὕστερον, ὅτι θεοί τέ εἰσιν οὗτοι (ἄστερες), καὶ περιέχει τὸ θεῖον τὴν ὅλην φύσιν. Τὰ δὲ λοιπὰ μυθικῶς ἤδη προσήχθαι... ἀνθρωποειδεῖς τε γὰρ τούτους, καὶ τῶν ἄλλων ζώων τισὶ λέγουσι, καὶ τούτοις ἕτερα ἀκόλουθα καὶ παραπλήσια τοῖς εἰρημένοις· ὧν εἴ τις χωρίσας αὐτὸ λάβοι μόνον τὸ Πρῶτον, ὅτι

Les lois mêmes consacroient la règle de l'antiquité ; et il falloit qu'on y attachât une haute importance, puisque les ennemis de Socrate s'en servirent pour le perdre, en l'accusant *d'introduire des dieux nouveaux* (1). C'etoit un crime chez les Romains aussi bien que chez les Grecs (2). La loi des Douze-Tables ordonnoit de suivre la religion des ancêtres, c'est-à-dire, selon Cicéron, « de la vénérer comme la religion donnée » par les dieux mêmes, parce que l'antiquité » étoit près des dieux (3). »

Il n'est pas jusqu'aux oracles qui ne proclamassent ce principe universel. Les Athéniens

---

θεοὺς ᾤοντο τὰς πρῶτας οὐσίας εἶναι, θείως ἂν εἰρῆσθαι νομίσειε... Ἡ μὲν οὖν πάτριος δόξα, καὶ ἡ παρὰ τῶν πρώτων, ἐπὶ τοσοῦτον ἡμῖν φανερὰ μόνον. *Aristot. Metaphysic., lib. XII, cap. VII, Oper. tom. II, pag.* 744.

(1) Κατηγόρησαν αὐτοῦ οἱ ἀντίδικοι, ὡς οὓς μὲν ἡ πόλις νομίζει θεοὺς, οὐ νομίζοι, ἕτερα δὲ καινὰ δαιμόνια εἰσφέροι. *Xenoph., Apolog. Socrat. et Plat., tom. I, pag.* 56.

(2) Separatim nemo habessit deos : neve *novos*... privatim colunto.... Ritus familiæ patrumque servanto. *Lex XII tabul. ap. Cicer., De Legib., lib. II, c. VIII.* — Non erit in te deus recens, neque adorabis deum alienum. *Ps. LXXX*, 10.

(3) Jam ritus familiæ patrumque servare (lex jubet), id est quoniam antiquitas proximè accedit ad deos, à dis quasi traditam religionem tueri. *Ibid., cap. XI.*

ayant consulté Apollon Pythien pour savoir à quelle religion ils devoient s'attacher, l'oracle leur répondit : « *A celle de vos pères.* Mais, dirent-ils, nos pères ont changé de culte bien des fois; lequel suivrons-nous? *Le meilleur,* » répondit l'oracle. « Et en effet, observe Cicéron, on doit » croire que le meilleur est le plus ancien et le » plus près de Dieu (1). » De là cette maxime que les Romains regardoient comme fondamentale : *Il n'y a jamais de raison de changer ce qui est antique* (2). « Chez vous aussi, disoit Tertullien, il » est de la religion d'ajouter foi à l'antiquité (3). »

Du reste le trait qu'on vient de lire prouve que les païens s'inquiétoient quelquefois des variations qu'ils remarquoient dans leur culte. Les

---

(1) Deinceps in lege est, ut de ritibus patriis colantur optimi; de quo quum consulerent Athenienses Apollinem Pythium, quas potissimùm religiones tenerent; oraculum editum est : *Eas quæ essent in more majorum.* Quò cùm iterùm venissent, majorumque morem dixissent sæpè esse mutatum, quæsivissentque, quem morem potissimùm sequerentur è variis; respondit, *Optimum.* Et profectò ità est, ut id habendum sit antiquissimum et Deo priximum, quod sit optimum. *Ibid., cap. XVI.*

(2) Nihil motum ex antiquo probabile est. *Tit. Liv., lib. XXXIV, cap. LIV.*

(3) Apud vos quoque religionis est instar fidem de temporibus asserere. *Apologet., cap. XIX.*

plus sages d'entre eux gémissoient de sa corruption, et ils n'y voyoient d'autre remède que le retour à la religion antique. « Pour dire la » vérité, (c'est Cicéron qui parle), les âmes » de presque tous les hommes sont accablées » sous le poids de la superstition, qui, répan- » due chez tous les peuples, tyrannise la foi- » blesse humaine ; et nous croirions rendre aux » autres et nous rendre à nous-même un éminent » service, si nous parvenions à la détruire entière- » ment. Car, et c'est ce que nous désirons que l'on » comprenne bien, en ôtant la superstition, l'on » n'ôte point la religion. Conserver le culte des » ancêtres, c'est le devoir du sage : et qu'il existe une nature parfaite, éternelle, à laquelle tous » les hommes doivent élever avec admiration » leur esprit et leur cœur ; la beauté du monde et » l'ordre des cieux, ne nous forcent-ils pas de » l'avouer? C'est pourquoi, autant l'on doit s'ap- » pliquer à propager la religion, autant il est utile » d'extirper la superstition, qui nous poursuit et » nous presse de quelque côté que nous nous » tournions (1). » En donnant les mêmes con-

(1) Ut verè loquamur, superstitio fusa per gentes, oppressit ferè animos, atque hominum imbecillitatem occupavit.... Multùm et nobismet ipsis, et nostris profuturi videbamur, si eam funditùs sustulissemus. Nec verò (id

* This truth the author does not seem to be influenced by for this is pure deism.

seils, Plutarque recommande d'éviter un excès non moins dangereux ; car « y en a, dit-il, qui » fuyans la superstition, se vont ruer et pré- » cipiter en la rude et pierreuse impiété de » l'athéisme, en sautant par-dessus la vraye re- » ligion, qui est assise au milieu entre les » deux (1). »

Ces voix qui s'élevoient de toutes parts contre le paganisme, cette règle de vérité toujours connue, toujours rappelée au milieu du monde idolâtre, rien ne pouvoit le tirer de son sommeil, rien ne pouvoit vaincre les passions, ni ramener au culte du vrai Dieu les hommes endurcis. Il falloit que la vérité vivante vînt elle-même renverser les autels qui l'outrageoient, et chasser de la terre tous ces dieux déjà chassés du ciel.

---

enim diligenter intelligi volo) superstitione tollendâ religio tollitur. Nam et majorum instituta tueri sacris cæremoniisque retinendis, sapientis est; et esse præstantem aliquam æternamque naturam, et eam suspiciendam, admirandamque hominum generi, pulchritudo mundi, ordoque rerum cœlestium cogit confiteri. Quamobrem, ut religio propaganda etiam est, sic superstitionis stirpes omnes ejiciendæ : instat enim et urget, quo te cumque verteris, persequitur. *Cicer. de Divinatione, lib. II, cap. LXXII.*

(1) Plutarque, de la Superst. œuvres morales, tom. I, fol. 315. Traduct. d'Amiot. Edit. de Vascosan.

Le crime des païens étoit d'autant plus grand, qu'il suffisoit à chaque peuple de sa tradition particulière pour discerner la vraie religion, qui a été la première chez tous les peuples. En remontant à leur origine, ils auroient trouvé le culte saint pratiqué par leurs pères; comme, en remontant de quelques siècles, tous les protestans trouvent des ancêtres catholiques.

Si les Grecs, corrompus par leur philosophie raisonneuse, ne laissèrent pas de conserver, comme la plus sûre règle des croyances, le principe de la tradition, on ne peut pas douter qu'il ne fût encore plus respecté dans l'Orient, où la tradition même avoit pris naissance. L'Ezour-Vedam en fournit la preuve. « Un homme plongé » dans les ténèbres de l'idolâtrie y rapporte, sous » le nom de *Biache*, les fables les plus accrédi- » tées dans l'Inde, et expose tout le système de » la théologie populaire de ce pays. Le philo- » sophe Chumontou rejette cette mythologie » comme contraire au bon sens, *ou parce qu'il* » *ne l'a pas lue dans les anciens livres* (1). »

Il condamne l'idolâtrie presque dans les mêmes termes que Moïse. « Il n'y a que trop de » nations qui abandonnent le vrai Dieu, pour se

(1) L'Ezour-Vedam; Disc. prélimin., par M. de Sainte-Croix; tom. I, pag. 146, 147.

» former *de nouvelles divinités*, qui méconnoissent
» l'Auteur de toutes choses, et vont prostituer
» leur encens à des hommes pécheurs, tels que
» *Chib*, *Vichnou*, etc. (1) »

Toujours le même principe : l'antiquité reconnue pour la marque de la vérité, et la nouveauté pour celle de l'erreur. Les Chinois, sur ce point, s'accordent avec les Indiens, ou plutôt avec tous les peuples du monde.

« Les sages de l'Orient, dit un historien,
» étoient célèbres par leurs excellentes maximes
» de morale et leurs sentences qu'ils tenoient de
» la plus ancienne tradition. Cette observation
» se trouve également vraie de tous les anciens
» sages chez les Perses, les Babyloniens, les Bac-
» triens, les Indiens et les Egyptiens. Confucius,
» le plus grand philosophe et le plus célèbre
» moraliste des Chinois, ne prétendoit pas avoir
» tiré de son propre fonds les excellens pré-
» ceptes de morale qu'il enseignoit : il recon-
» noissoit en être redevable aux sages de l'an-
» tiquité, surtout au fameux Pung, qui vivoit
» près de mille ans avant lui, lequel faisoit lui-

---

(1) L'Ezour-Vedam, liv. VI, c. III, tom. II, pag. 92. — *Immolaverunt dæmoniis, et non Deo, diis quos ignorabant :* novi recentesque *venerunt, quos non coluerunt patres eorum.* Deuteron. XXXII, 17.

» même profession de suivre la doctrine de ses
» prédécesseurs ; et aux deux célèbres législa-
» teurs de la Chine, Tao et Xun, qui, suivant la
» chronologie chinoise, fleurirent plus de quinze
» cents ans avant Confucius. Quand cette chro-
» nologie ne seroit pas exacte, il s'ensuivroit
» toujours que la morale des sages de la Chine
» avoit pour origine une ancienne tradition qui
» remontoit jusqu'à des temps reculés où les
» sciences et la philosophie n'avoient pas encore
» fait de grands progrès (1). »

Kong-Tzée ne voyoit rien au-dessus de la doctrine des anciens, et ne croyoit pas qu'on pût y rien ajouter (2). C'est aussi ce que pensoient les mandarins chargés par l'empereur de juger un prince de sa famille, qui avoit embrassé le christianisme : « Vous prétendez, lui disoient-ils, qu'il
» y a plus de dix-sept cents ans que le Seigneur du
» ciel a pris naissance parmi les hommes pour
» leur salut ; mais bien avant ce temps-là, sous
» le règne de *Yao* et de *Chun*, la loi d'Europe
» n'existoit pas, et cependant le culte du ciel
» subsistoit : le nierez-vous? vous seriez le seul.

---

(1) Navarette, Histoire de la Chine. *Scientia Sinensis latinè exposita*, *pag.* 120.

(2) Voyez la *Vie de Kong-Tzée* et le *Ta-Hio*, cité dans les *Mém. concern. les Chinois*, *tom. I*, *pag.* 432.

» Que prétendez-vous donc, lorsque vous vous » attachez avec tant d'opiniâtreté à la loi des » Européens? Voudriez-vous dire que la doctrine » de nos anciens sages est fausse, et que celle » d'Europe est la seule véritable (1)? »

La vraie religion étoit donc, à leurs yeux, la plus ancienne, et ils ne rejetoient le christianisme que parce qu'ils le supposoient sans examen, comme nous le verrons bientôt, une invention des temps postérieurs.

Quelques siècles avant Jésus-Christ, il s'établit dans la Grèce, différentes écoles de sophistes, qui, sans avoir égard à la tradition, cherchèrent la vérité par la raison seule, et ne tardèrent pas à ébranler, par cette méthode, toutes les vérités. Plus ils examinoient les hautes questions que la foi décidoit pour les autres hommes, plus leur esprit se troubloit. Dans leur orgueil, ils s'étonnoient de ne pas trouver en eux-mêmes une science infinie ou une certitude parfaite, ils s'étonnoient de n'être pas Dieu; et d'une curiosité sans bornes sortoit un doute universel. « Outre « les sceptiques de profession, dit Leland, et les » académiciens, qui l'étoient de fait, plusieurs » autres philosophes se plaignoient amèrement » de la foiblesse de l'entendement humain, et

(1) Lettres édif., tom. XX, pag. 132. Toulouse, 1811.

» de l'incertitude des connoissances qu'il pou-
» voit acquérir. Sénèque nous donne, dans ses
» épîtres, un long catalogue des anciens, qui di-
» soient que l'on ne pouvoit rien savoir avec cer-
» titude (1); et le savant Gataker a recueilli
» plusieurs passages philosophiques relatifs au
» même objet (2). Cicéron observe à la fin du pre-
» mier livre des questions académiques, que l'in-
» certitude des choses avoit porté Socrate à avouer
» de bonne foi son ignorance, ainsi que Démo-
» crite, Anaxagore, Empédocle, et presque tous
» les anciens philosophes.... Marc-Antonin ob-
» serve, *que les essences des choses sont si cachées,*
» *qu'elles ont paru impénétrables à plusieurs phi-*
» *losophes distingués par leur génie, qui en ont*
» *pris occasion de dire que tout leur sembloit incer-*
» *tain et incompréhensible.* Il ajoute, *que les*
» *stoïciens conviennent qu'il est très-difficile de*
» *connoître quelque chose avec certitude. Tous nos*
» *jugemens sont sujets à l'erreur et au change-*
» *ment* (3).... Concluons que la philosophie,

---

(1) La divine légation de Moïse, vol. II, pag. 17, 18. Edit. in-4°.

(2) Dans ses notes sur Marc-Antonin, pag. 198 et suiv.

(3) Πάσα ἡ ἡμετέρα συγκατάθεσις μετάπτοτη : omnis assensus noster est labilis et mutabilis. *Version de Gataker*. Marc.-Anton., lib. V, § 10.

» surtout celle des Grecs, étoit plus capable d'ô-
» ter au peuple toute idée de religion, et d'effa-
» cer entièrement jusqu'aux moindres traces
» des anciennes traditions, que de lui donner de
» vrais principes, et de rectifier ses erreurs sur
» les points les plus importans du dogme et de
» la pratique (1). »

Quelques anciens reconnoissoient le vice de cette philosophie aussi vaine que présomptueuse; et, ce qui mérite d'être remarqué, ils la rejetoient principalement à cause de sa *nouveauté*, comme nous l'apprenons de Lactance, dont voici les paroles : « Hortensius emploie encore un
» autre argument très-fort contre la philosophie :
» il étoit, selon lui, aisé de comprendre qu'elle
» n'étoit point la sagesse, parce que l'on con-
» noissoit son origine et dans quel temps elle
» étoit née. *Quand a-t-il commencé*, dit-il, *à y*
» *avoir des philosophes? Thalès, ce me semble,*
» *est le premier; cette époque est récente.* Où étoit
» donc auparavant cet amour pour la recherche
» de la vertu? Lucrèce aussi nous dit : *La na-*
» *ture et la raison des choses n'a été découverte*
» *que depuis peu, et je suis le premier qui aie pu*
» *traiter ces matières dans la langue de ma patrie.*

---

(1) Leland, Nouv. démonstr. évangél., partie I, c. XI, tom. II, pag. 152 et suiv.

» Et Sénèque : *Il n'y a pas mille ans que l'on* » *connoît les élémens de la sagesse.* Le genre hu- » main a donc été pendant une longue suite de » siècles, privé de raison? Sottise dont Perse se » moque : *Depuis*, dit-il, *qu'avec le poivre et les* » *dattes on a introduit la sagesse à Rome :* comme » si la sagesse eût été apportée avec les épices, » elle qui a dû nécessairement commencer avec » l'homme, si elle est conforme à sa nature. Si » elle n'y est pas conforme, la nature humaine » est incapable de la recevoir. Or elle la reçoit : » donc la sagesse a nécessairement existé dès le » commencement; donc la philosophie, n'ayant » point existé dès le commencement, n'est pas » cette vraie sagesse (1). »

Après dix-sept siècles de christianisme, on

---

(1) Prætereà illud quoque argumentum contra philosophiam valet plurimûm, quo idem est usus Hortensius, ex en posse intelligi, philosophiam non esse sapientiam, quòd principium et origo ejus appareat. *Quando*, inquit, *philosophi esse cœperunt? Thales, ut opinor, primus : recens hæc quidem ætas.* Ubi ergo apud antiquiores latuit amor iste investigandæ virtutis? Idem Lucretius ait :

Denique natura hæc rerum, ratioque reperta est
Nuper, et hanc primus cum primis ipse repertus,
Nunc ego sum, in patrias qui possum vertere voces.

Lib. V.

a vu cette philosophie, renouvelée en Europe, y produire les mêmes effets qu'elle avoit autrefois produits dans la Grèce et à Rome; ébranler par le raisonnement les croyances traditionnelles, obscurcir toutes les vérités, nier toutes les lois en niant la loi divine, et creuser un abîme au fond duquel la société toute brisée, toute sanglante, se débat dans des convulsions qu'on peut craindre être le présage de sa fin.

Mais à l'époque même où, chez les anciens, une fausse sagesse minoit peu à peu les fondemens de l'état, et affoiblissoit l'intelligence en affoiblissant la foi, il se trouvoit parmi ces philosophes, si ridiculement absurdes, quand ils

---

Et Seneca : *Nondùm sunt*, inquit, *mille anni*, *ex quo initia sapientiæ nota sunt*. Multis ergo sæculis humanum genus sine ratione vixit. Quod irridens Persius :

> Postquam (*inquit*) sapere urbi
> Cum pipere et palmis venit :
>
> *Satir. VI.*

tanquàm sapientia cum saporis mercibus fuerit invecta, quæ, si secundum hominis naturam est, cum homine esse cœperit necesse est. Si verò non est, nec capere quidem illam posset humana natura. Sed quia recepit, igitur à principio fuisse sapientiam necesse est : ergo philosophia, quia non à principio fuit, non est eadem vera sapientia. *Lactant. Divin. Instit., lib. III, c. XVI.*

ne parloient que d'après leur seule raison, des hommes attachés encore à l'ordre public, et pénétrés de l'importance des dogmes, sans lesquels nul ordre et nulle existence n'est possible. Or que faisoient-ils pour les défendre contre l'esprit d'incrédulité ? Par quelle méthode, sur quelle base les établissoient-ils? Renonçant à la raison philosophique qui ne les conduisoit jamais qu'au doute, il recouroient à une plus haute raison, à la raison première, d'où émanent les vérités nécessaires, et à la raison universelle, qui les conserve. Qu'on écoute Platon.

« Dieu, *comme l'enseigne l'antique tradition*, » ayant en lui-même le commencement, la fin » et le milieu de toutes choses, fait inviolable- » ment ce qui est bien (1), suivant la nature. » Toujours il est accompagné de la justice, qui » punit les violateurs de la loi divine. Quiconque » veut s'assurer une vie heureuse se conforme à » cette justice (2), et lui obéit avec une humble » docilité (3). Mais celui qui s'élève avec or-

---

(1) Benè omnia fecit. *Marc. VII*, 17.

(2) Beati immaculati in viâ : qui ambulant in lege Domini. *Ps. CXVIII*, 1. Qui custodit legem beatus est. *Prov. XXIX*, 18.

(3) Ὁ μὲν δὴ Θεὸς, ὥσπερ καὶ ὁ παλαιὸς λόγος, κ. τ. λ. Deus, sicut antiquus quoque sermo testatur, principium, finem

» gueil, à cause de ses richesses, de ses hon-
» neurs, ou de sa beauté; celui dont la folle
» jeunesse s'enflamme d'une insolente présomp-
» tion, comme s'il n'avoit besoin ni de souve-
» rain, ni de maître, et qu'il fût au contraire
» capable de conduire les autres : Dieu l'aban-
» donne entièrement; et ce misérable délaissé,
» s'associant d'autres malheureux abandonnés
» comme lui, s'applaudit en bouleversant tout;
» et il ne manque pas de gens aux yeux de qui
» il paroît être quelque chose; mais, puni bien-
» tôt par l'irréprochable jugement de Dieu, il
» renverse à la fois et lui-même, et sa maison,
» et la cité tout entière. Or, puisqu'il est ainsi,
» que doit faire et penser le sage? — Nul doute
» que le devoir de chaque homme ne soit de
» chercher par quel moyen il sera du nombre
» des serviteurs de Dieu. — Qu'est-ce donc qui
» est agréable à Dieu, et conforme à sa volonté?
» Une seule chose, *selon la parole ancienne et in-*
» *variable*, qui nous apprend qu'il n'y a d'ami-
» tié qu'entre les êtres semblables et qui s'é-

---

et media rerum omnium continens, recta peragit secundum naturam circuiens. Hunc semper judicium comitatur, eos, qui à divinâ lege desciverint, puniens. Cui quidem judicio, quicumque felix futurus est, adhærens, humilis subsequitur atque compositus.

» loignent de tout excès. Or la souveraine » mesure de toutes choses doit être, pour » nous, Dieu, *ainsi qu'on le dit*, bien plus qu'au- » cun homme, quel qu'il soit. Si donc vous » voulez être ami de Dieu, efforcez-vous de lui » ressembler autant qu'il vous sera possible (1). » — Le service de Dieu est léger (2); celui des » hommes est dur et pesant. Dieu est la loi de » l'homme sage; la volupté est celle de l'intem- » pérant (3). »

---

(1) Δῆλον δὴ τοῦτό γε, κ. τ. λ. Nemini dubium quin cogitare quisque debeat, quâ ratione ex eorum numero sit qui Deum sequantur. — Quænam igitur actio à Deo amatur, Deumque sequitur? Una certè, rationem (λόγον) unam antiquam habens atque præcipuam, quod simile simili, quod moderatum sit, amicum est: immoderata verò neque invicem, neque moderatis sunt amica. Deus profectò nobis rerum omnium maximè sit mensura, multò magis quàm quivis, ut ferunt, homo. Qui igitur huic tali amicus fore studet, eum necesse est, ut quàm maximè pro viribus talis efficiatur. *Plat. De Legib., lib. IV, Oper. tom. VIII, pag.* 185, 186. *Edit. Bipont.*

(2) Jugum meum suave est, et onus meum leve. *Matt. XI*, 30.

(3) Μετρία δὲ ἡ Θεῷ δουλεία· ἄμετρος δὲ, ἡ τοῖς ἀνθρώποις. Θεὸς δὲ ἀνθρώποις σώφρονσι, νόμος· ἄφρονσι δὲ, ἡδονή. Moderata quidem servitus est, quæ Deo exhibitur; immoderata verò, quæ hominibus. Deus quidem hominibus temperatis lex est: intemperatis verò, voluptas. *Plat.*,

Aristote, après avoir cité le commencement de ce morceau, où Platon parle de la justice qui accompagne Dieu pour punir ceux qui transgressent sa loi, s'écrie : « Heureux, bien heureux » celui qui s'est attaché à cette loi dès le com- » mencement de sa vie (1) ! »

Comme les autres philosophes, il s'égare dans ses raisonnemens sur la nature du premier Principe, et souvent il balbutie des paroles dénuées de sens; mais, sortant des ténèbres de son esprit, vient-il à rappeler la doctrine antique, alors on croit entendre un chrétien.

« C'est une tradition ancienne (2), *transmise* » *partout des pères aux enfans*, que c'est Dieu » qui a tout fait, et que c'est lui qui conserve » tout. Il n'est point d'être dans le monde qui » puisse se suffire à lui-même, et qui ne périsse, » s'il est abandonné de Dieu. C'est ce qui a fait » dire à *quelques-uns* des anciens, que tout est

---

Epist. VIII. Oper. tom. XI, pag, 159. O grata et jucunda Dei servitus, quâ homo veraciter efficitur liber et sanctus ! *De Imit. Christi, lib. III, cap. X, n.* 6.

(1) Μακάριός τε καὶ εὐδαίμων, ἐξ ἀρχῆς εὐθὺς μέτοχος εἴη. *Arist. De mundo, cap. VII, Oper. tom. I, pag.* 476. — In quo corrigit adolescentior viam suam? in custodiendo sermones tuos. *Ps. CXVIII*, 9.

(2) Cette traduction est de l'abbé Le Batteux.

» plein de dieux ; qu'ils entrent en nous par les
» yeux, par les oreilles, par tous nos sens :
» discours qui convient à la puissance active de
» Dieu plutôt qu'à sa nature. Oui, Dieu est vé-
» ritablement le générateur et le conservateur
» de tous les êtres, quels qu'ils soient, dans tous
» les lieux du monde. Mais il ne l'est pas à la
» manière du foible artisan, dont l'effort est pé-
» nible et douloureux ; il l'est par sa puissance
» infinie, qui atteint, sans aucune peine, les
» objets les plus éloignés de lui (1). Assis dans
» la première et la plus haute région de l'uni-
» vers, *au sommet du monde*, comme l'a dit le
» poëte, il se nomme (2) le Très-Haut (3). »

---

(1) Attingit ergo à fine usque ad finem fortiter. *Sapient. VIII*, 1.

(2) Tu solus altissimus. *Ps. LXXXII*, 19.

(3) Ἀρχαῖος μὲν οὖν τις λόγος καὶ πατριός ἐστι πᾶσιν ἀνθρώποις, ὡς ἐκ Θεοῦ τὰ πάντα, καὶ διὰ Θεοῦ ἡμῖν συνέστηκεν. Οὐδεμία δὲ φύσις, αὐτὴ καθ' ἑαυτὴν ἀυτάρκης, ἐρημωθεῖσα τῆς ἐκ τούτου σωτηρίας. Διὸ καὶ τῶν παλαιῶν εἰπεῖν τινες προήχθησαν, ὅτι ταῦτα πάντα ἐστὶ θεῶν πλέα τὲ, καὶ δι' ὀφθαλμῶν ἰνδαλλόμεννα ἡμῖν, καὶ δι' ἀκοῆς, καὶ πάσης αἰσθήσεως, τῇ μὲν θείᾳ δυνάμει πρέποντα καταβαλλόμενοι λόγον, οὐ μὴν τῇ γε οὐσίᾳ. Σωτὴρ μὲν γὰρ ὄντως ἁπαντων ἐστὶ καὶ γενέτωρ τῶν ὁπωσδήποτε κατὰ τόνδε τὸν κόσμον συντελουμένων, ὁ Θεός· οὐ μὴν αὐτουργοῦ καὶ ἐπιπόνου ζώου κάματον ὑπομενων, ἀλλὰ δυνάμει χρώμενος ἀτρύτῳ, δι' ἧς καὶ τῶν πόῤῥω δοκούντων εἶναι, περιγίνεται. Τὴν μὲν οὖν ἀνωτάτω καὶ πρώτην

Comment pourroit-on maintenant ne pas convenir que les anciens connoissoient également et les hautes vérités qui appartiennent à la première révélation, et le moyen de les distinguer des erreurs qu'on y ajouta dans la suite? Mais personne n'a mieux établi que Cicéron le principe de la perpétuité, et l'autorité de la tradition. Il faut l'entendre, l'admirer, et gémir de ce que, sachant si bien comment on pouvoit discerner les véritables dogmes et le culte véritable des opinions fausses et des superstitions qui les défiguroient, il ait lâchement cédé, sur tant de points essentiels, aux préjugés de son siècle, et n'ait pas osé attaquer de front le paganisme qu'il méprisoit (1).

« Lorsque, levant nos regards au ciel, nous » considérons ces grands corps qui roulent dans

---

ἕδραν αὐτὸς ἔλαχεν, Ὕπατός τε διὰ τοῦτο ὠνόμασται, καὶ κατὰ τὸν ποιητὴν, ἀκροτάτῃ κορυφῇ τοῦ σύμπαντος ἐγκαθιδρυμένος οὐρανοῦ. *Arist. De Mundo, cap. VI, Oper. tom. I, pag.* 471.

(1) La même chose arrive aujourd'hui chez les protestans. A peine trouveroit-on un homme instruit et de bonne foi qui ne méprise le protestantisme, et n'en reconnoisse en lui-même la fausseté. Mais on ne laisse pas pour cela d'y rester attaché et de le défendre, soit par des considérations politiques, soit par des intérêts temporels, soit par habitude, soit enfin *par une crainte secrète de la vérité et des devoirs qu'elle impose.*

» l'immensité, qu'y a-t-il de plus
» évident, qu'ils sont régis par une intelligence
» divine? S'il n'en étoit pas ainsi, comment
» Ennius auroit-il pu dire, avec l'assentiment
» universel : *Contemplez cette sublime lumière, Ju-*
» *piter que tous invoquent.* Et ce Jupiter, qu'est-ce
» sinon le souverain maître de l'univers, qui
» gouverne tout par sa volonté, et comme l'ap-
» pelle le même Ennius, *le Père des dieux et des*
» *hommes*, le Dieu tout-puissant et présent par-
» tout? Celui qui douteroit de son existence, je
» ne comprends pas certes pourquoi il ne pour-
» roit point douter aussi de l'existence du soleil;
» car l'un n'est pas plus évident que l'autre. Si
» cette connoissance n'étoit pas certaine, si cette
» croyance n'étoit point inébranlablement affer-
» mie dans nos âmes, *elle ne demeureroit pas*
» *toujours stable, elle ne seroit pas confirmée par*
» *la longueur du temps, elle n'auroit pu se forti-*
» *fier avec les siècles et le cours des âges.* Car nous
» voyons les opinions vaines et fausses s'éva-
» nouir en vieillissant... Mais le temps, qui efface
» les rêves de l'opinion, confirme les jugemens
» de la nature (1). »

---

(1) Quid enim potest esse tam apertum, tamque perspicuum, cùm cœlum suspeximus, cœlestiaque contemplati sumus, quàm esse aliquod Numen præstantissimæ men-

Ainsi la perpétuité est le caractère de ce qui est vrai; et quel autre moyen de reconnoître la perpétuité d'un dogme ou d'une loi, que la tradition des ancêtres? Aussi est-ce cette tradition que Cicéron propose pour règle des croyances; le raisonnement, comme il le dit, n'étant propre qu'à ébranler les vérités les plus certaines.

« J'ai toujours défendu, je défendrai toujours » les croyances que nous avons reçues de nos » pères, touchant les dieux immortels et le culte » qui leur est dû; et les discours d'aucun homme,

---

tis, quo hæc regantur? Quod ni ita esset, quî potuisset assensu omnium dicere Ennius :

Aspice hoc sublime candens, quem invocant omnes Jovem?

Illum verò et Jovem, et dominatorem rerum, et omnia nutu regentem, et, ut idem Ennius,

.....Patrem divûmque hominumque,

et præsentem, ac præpotentem Deum. Quod qui dubitet, haud sanè intelligo cur non idem sol sit, an nullus sit, dubitare possit. Quid enim est hoc illo evidentiùs? Quod nisi cognitum comprehensumque animis haberemus, *non tam stabilis opinio permaneret, nec confirmaretur diuturnitate temporis, nec unà cum sæculis, ætatibusque hominum inveterare potuisset.* Etenim videmus cæteras opiniones fictas atque vanas diuturnitate extabuisse.... Opinionum enim commenta delet dies; naturæ judicia confirmat. *Cicer., De nat. Deor., lib. II, cap. II, n.* 4 *et* 5.

+ all these are solid & convincing arguments in favor of Theism; — but they cannot be so applicable to Christianism more indeed as much as to the ancient

» savant ou ignorant, n'ébranleront jamais en
» moi ces croyances. Voilà quels sont, Balbus,
» les sentimens de Cotta, les sentimens du pon-
» tife. Expliquez-moi maintenant les vôtres; car
» je dois apprendre de vous, qui êtes philosophe,
» la raison de la religion; *et je dois croire nos*
» *ancêtres, lors même qu'ils n'apportent aucune*
» *raison de ce qu'ils nous enseignent* (1). »

Balbus, qui venoit de faire un long discours sur la nature des dieux, répond qu'il est inutile d'y rien ajouter, puisque Cotta est convaincu de leur existence. Oui, reprend Cotta, j'y crois sur le témoignage de nos pères, mais non pas sur les preuves que vous avez données. « Ne trou-
» vant pas ce dogme aussi évident que vous
» désireriez qu'il le fût, vous avez voulu prouver
» par des argumens l'existence des dieux. Pour
» moi, il me suffisoit que ce fût la tradition de

---

(1) Opiniones, quas à majoribus accepimus de diis immortalibus, sacra, cæremonias, religionesque... Ego eas defendam semper, semperque defendi: nec me ex eâ opinione, quam à majoribus accepi de cultu deorum immortalium, ullius unquàm oratio aut docti, aut indocti movebit... Habes, Balbe, quid Cotta, quid pontifex sentiat. Fac nunc ergo intelligam tu quid sentias; à te enim philosopho rationem accipere debeo religionis; majoribus autem nostris, etiam nullâ ratione redditâ, credere. *De nat. Deor., lib. III, cap. II, n.* 5 *et* 6.

» nos ancêtres; mais vous, méprisant l'auto-
» rité, vous cherchez l'appui de la raison. Souf-
» frez donc que ma raison combatte la vôtre.
» Vous employez toute sorte d'argumens pour
» démontrer qu'il existe des dieux; et, en argu-
» mentant, vous rendez douteuse une vérité qui,
» à mon avis, est au-dessus du plus léger
» doute (1). »

C'est ainsi que le raisonnement ébranloit peu à peu les croyances publiques, en affoiblissant dans les esprits l'autorité de la tradition. Il n'a jamais eu d'autre effet; et, comme le remarque un auteur persan : « Adhérer à ses
» propres sentimens et à ses lumières, est le
» grand chemin de l'impiété... Toutes vos pen-
» sées et tous vos raisonnemens ne peuvent
» vous conduire que dans les ténèbres de l'or-
» gueil et de l'opiniâtreté. Il faut donc quitter
» absolument cet attachement à ses propres lu-

---

(1) Quia non confidebas, tam esse id perspicuum, quàm tu velis : propterea multis argumentis deos esse docere voluisti. Mihi unum satis erat, ità nobis majores nostros tradidisse. Sed tu auctoritates contemnis, ratione pugnas. Patere igitur, rationem meam cum tuâ ratione contendere. Affers hæc omnia argumenta, cur dii sint; remque meâ sententiâ minimè dubiam, argumentando dubiam facis. *Ibid.*, *cap. IV*, *n.* 9 *et* 10.

X This very judicious remark may well be applied to the greater part of the 3d Vol of Mr Monaci's labours

» mières, qui est une impiété manifeste et une » idolâtrie de soi-même (1). »

L'immortalité de l'âme étoit un dogme non moins universel et non moins ancien, que celui de l'existence de la Divinité. Comme l'observe M. de la Barre, « On ne commença à le révo- » quer en doute, qu'après une longue suite de » siècles, lorsque la philosophie eut accoutumé » à disputer de tout (2). » L'espérance s'en alloit avec la vérité, et la sagesse humaine ne laissoit à l'homme que le tombeau. Les païens mêmes avoient horreur de ces doctrines du néant. « Quand je viens à y penser, ainsi qu'il » m'arrive souvent, dit Cicéron, j'admire l'in- » solence de ces philosophes qui, avec des » transports de joie, rendent grâces à leur » chef, à l'inventeur de cette opinion, et l'ho- » norent comme un dieu, parce qu'il les a, » disent-ils, délivrés de deux maîtres très-durs, » d'une erreur éternelle, et d'une crainte qui les » poursuivoit le jour et la nuit (3). »

---

(1) *D'Herbelot, Biblioth. orient., art.* Din, *tom. II, p.* 215. *Paris*, 1783.

(2) Mémoir. de l'acad. des Inscript., t. XXIX, p. 39.

(3) Quæ quidem cogitans, soleo sæpè mirari nonnullorum insolentiam philosophorum, qui naturæ cognitionem admirantur, ejusque inventori et principi gratias

Cependant Cicéron lui-même, lorsqu'il ne consultoit que la seule raison, ne pouvoit parvenir à s'assurer pleinement de l'immortalité pour laquelle il sentoit que son âme étoit faite (1).

---

exsultantes agunt, eumque venerantur, ut deum : liberatos enim se per eum dicunt gravissimis dominis, errore sempiterno, et diurno ac nocturno metu. *Tuscul., Quæst., lib. I, cap. XXI, n.* 48.

(1) Nùm eloquentiâ Platonem superare possumus? Evolve diligenter ejus eum librum qui est de animo; ampliùs quod desideres, nihil erit. — Feci meherculè, et quidem sæpiùs : sed nescio quo modo, dùm lego, assentior; quum posui librum, et mecum ipse de immortalitate animorum cœpi cogitare, assensio omnis illa elabitur. *Ibid., cap. XI, n.* 25. — Ce que disoit Cicéron, les philosophes modernes l'ont répété, et rien n'est plus curieux et plus instructif que ces rapprochemens, qui prouvent l'éternelle impuissance de la raison humaine abandonnée à elle-même. Suivant Gibbon, les plus sublimes efforts de la philosophie ne peuvent nous donner qu'un foible désir, une foible espérance, et tout au plus une foible probabilité d'un état futur, dont l'existence ne peut être certaine que par une révélation divine. « Since therefore » the most sublime efforts of philosophy can extend no » farther than feebly to point out the desire, the hope, or, » at most, the probability of a future state, there is no- » thing, except a divine revelation, that can ascertain » the existence, and describe the condition of the invi- » sible country which is destined to receive the souls of » men, after their separation from the body. » *The hist.*

Pour dissiper ses inquiétudes, il ne falloit rien moins que le consentement de tous les peuples (1), et le témoignage de l'antiquité, *qui plus près de l'origine et de Dieu même, savoit mieux ce qui étoit vrai* (2).

Aristote, cité par Plutarque, parle du bonheur de l'autre vie, comme d'une croyance si ancienne, que l'on n'en peut assigner ni le commencement, ni l'auteur, et qui s'est perpétuée sans interruption depuis les âges les plus reculés (3). Plutarque insiste sur cette tradition, et s'en sert pour prouver qu'il existe un séjour où les hommes vertueux seront récompensés après la mort (4).

---

of the decline and fall, etc., tom. II, chap. XV, p. 244. *Ed. de Basle.*

(1) Permanere animos arbitramur consensu nationum omnium. *Ibid., cap. XVI, n.* 36.

(2) Auctoribus quidem ad istam sententiam... uti optimis possumus ; quòd in omnibus causis et debet et solet valere plurimùm : et primùm quidem omni antiquitate ; quæ quò propiùs aberat ab ortu et divinâ progenie, hoc meliùs ea fortassè quæ erant vera cernebat. *Ibid., cap. XII, n.* 29.

(3) Καὶ ταὺθ' ὄυτως ἀρχᾶια καὶ παλαιὰ, κ. τ. λ. Atque hæc nostra sententia ità vetusta est, ut ejus et initium et auctor prorsùs ignorentur, sed ab infinito usque ævo continenter ea sic est propagata. *Plutar., De consolat. ad Apollon., Oper., tom. II, p.* 115.

(4) Εἰ δ' ὁ τῶν παλαιῶν, κ. τ. λ. Jam si, ut par est arbi-

La punition des méchans formoit un autre point de la doctrine primitive, et voici ce qu'en dit Platon : « On doit certainement toujours croire à » l'antique et sacrée tradition qui nous enseigne » que l'âme est immortelle, et qu'après sa séparation d'avec le corps, un juge inexorable lui » inflige les supplices qu'elle a mérités (1). »

Si maintenant nous passons aux extrémités de l'Orient, nous trouverons, dans un seul exemple, l'invincible preuve que le principe de perpétuité y fut toujours reconnu pour règle de foi (2), et que ce principe, appliqué par un esprit sincère et par une âme droite, conduit in-

---

trari, vera sunt quæ veteres poetæ ac philosophi perhibuerunt, piis postquam vitam hanc cum morte commutaverunt, esse suos quosdam honores, dignioremque in consessu tribui locum, destinatamque piis animis certam in quâ degant regionem. *Ibid.*, *p.* 120.

(1) Πείθεσθαι δὲ ὄυτως αἰεὶ χρὴ τοῖς παλαιοῖς τε καὶ ἱεροῖς λόγοις, ὃι δὴ μηνύουσιν ἡμῖν ἀθανατον ψυχὴν εἶναι· δικαστάς τε ἴσχειν, καὶ τίνειν τὰς μεγιστας τιμωρίας, ὅταν τὶς ἀπαλλαχθῆ τοῦ σώματος. *Plat. Epist. VII, Oper., tom. XI, pag.* 115.

(2) C'étoit celle des Arabes. « Ils se fondent sur leurs » *traditions paternelles*, qui paroissent leur avoir conservé » la mémoire de la création du monde, celle du déluge, » et des autres premiers événemens qui servent à établir » la foi d'un Dieu invisible, et la crainte de ses jugemens » *Boulainvill., Vie de Mahomed, liv. II, p.* 190.

failliblement au christianisme, qui, dans sa constante unité, n'est que le développement prédit. et attendu pendant quarante siècles, de la religion primordiale. Nous avons parlé d'un prince de la famille impériale, qui, ayant embrassé la religion chrétienne à la Chine, publia, dans un écrit extrêmement remarquable, les motifs de sa conversion. Parmi ces motifs, l'*antiquité* paroît être celui qui le frappoit davantage, et celui qui avoit aussi le plus frappé tous les hommes de bonne foi, quand le christianisme fut annoncé dans ce vaste empire. Nous espérons qu'à cause de l'importance du sujet, ou voudra bien nous pardonner une citation un peu longue peut-être.

« Vers la fin de la dynastie des *Ming*, plu-
» sieurs savans d'Europe sont venus prêcher la
» religion chrétienne : ils ont composé des livres.
» Ce sont eux qui les premiers ont donné une
» vraie et juste idée du suprême Empereur du
» ciel, dont il est tant parlé dans les livres clas-
» siques, en nous éclairant sur sa nature... Si
» on veut faire le parallèle de ce que nous en-
» seignent ces savans étrangers, avec la doctrine
» de nos anciens sages et philosophes, nous y
» trouverons une grande ressemblance ; de
» même que cette doctrine, comparée avec les
» rêveries et les mensonges de nos sectaires *mo-*

» *dernes*, en est aussi éloignée que le ciel et la
» terre le sont entre eux (1).....

» Il faut convenir que la religion du vrai Dieu
» renferme quantité de mystères profonds et
» incompréhensibles à l'esprit humain; mais
» aussi tous ceux qui en ont entendu par-
» ler, ont été extrêmement contens des preuves
» qu'on en apportoit. Une seule chose les arrê-
» toit, *c'est que nos anciens sages et nos lettrés ne*
» *s'en étoient point expliqués dans leurs livres*, *et*
» *ne l'avoient point suivie*; aussi se sont-ils con-
» tentés de lire ces livres et de les admirer, *sans*
» *se mettre en peine d'aller plus avant*, et at-
» tendant toujours que quelques personnes d'un
» savoir éminent leur fissent comme toucher au
» doigt la vérité, afin de les déterminer à suivre
» cette religion, ou à la rejeter. Hé! qui ne sait
» combien nous avons eu de grands hommes
» qui ont reconnu que cette religion est la véri-
» table, et la seule qui doive être embrassée?
» Dans certain livre composé par notre docteur
» *Lieou-Yng*, n'est-il pas prouvé comment ces
» grands hommes ont successivement mis au
» jour avec beaucoup de clarté leurs pensées sur

---

(1) Motifs du prince Jean pour embrasser la religion chrétienne. Lettres édif., tom. XX, p. 351, 352. Edit. de Toulouse, 1811.

» cet article? Dès le commencement que cette
» loi a été annoncée dans notre empire, le fa-
» meux ministre *Sin-Kouang-Ki* démontra la
» vérité de la doctrine qu'on prêchoit... Depuis,
» tous ceux qui ont écrit, et tous les lettrés ont
» puisé dans cette source, et se sont étudiés à
» l'envi de faire connoître la grandeur de Dieu
» et la sublimité de ses œuvres; *tout ce qu'ils*
» *en disent est parfaitement conforme à la doctrine*
» *de nos anciens livres et à la tradition constante*
» *de nos sages.* Que disent *Li-ngo-tse*, *Li-tche-*
» *tsao*? Leurs écrits ne sont autre chose qu'un
» parfait énoncé de la loi chrétienne, et qu'un dé-
» veloppement de son excellente morale. *Yang-*
» *hong-yven* et *Ting-kiun*, s'accordent à publier
» *que cette loi n'est point nouvelle, ni extraordi-*
» *naire*, qu'elle a une entière ressemblance avec
» ce que *Yao*, *Chun*, *Tcheou-kong*, *Kong-tze*,
» nous ont enseignée. *Ouang-mo-tchong*, *Kia-*
» *tche*, tiennent le même langage; *Tcheou-kong*,
» *Kong-tze*, expliquent cette doctrine en expli-
» quant la leur. *Tching-hoën-fou*, *Leang-tsai*,
» disent que cette doctrine s'appuie à merveille
» de celle de nos anciens sages, *qu'elle est le*
» *bonheur de tous les siècles et de tous les âges*,
» sans en avoir aucun mal à redouter. Les sa-
» vans de l'Europe qui nous l'ont apportée, selon
» *Lieou-tsing-choui*, *Yuen-tchang*, doivent être

» regardés comme nos fidèles citoyens, à qui
» nous avons des obligations essentielles. Selon
» *Hiong-tanche*, *Ming-yu*, la loi chrétienne s'ac-
» corde entièrement avec les enseignemens de
» *Fo-hi*, *Ouen-ouang*, *Tcheou-Kong*, *Kong-tze*;
» et même *elle renferme quelque chose de plus*
» *parfait*... C'est le témoignage que rendent en-
» core à la sainte loi *Fong-ko-tu*, *Yug-kin*, en
» assurant que chacun de ses articles porte l'em-
» preinte du vrai, sans l'alliage de la moindre faus-
» seté... Tous nos lettrés disent *Tching-ming*,
» *Fong-y*, qui ont écrit beaucoup sur le *li*, sur
» le *ki*, sur le *vou-kie*, *le tai-kie* (systèmes des
» philosophes), ressemblent à des personnes
» dont l'estomac est surchargé et incapable de
» digestion... *Ye-heang-kao* dit... que si on vou-
» loit faire revivre les enseignemens des trois
» premières dynasties, il ne croit pas qu'on en
» pût venir à bout sans le secours de la religion
» chrétienne. Le sentiment de *Sun-hoa-yuen* est,
» que cette religion si sainte *est bien supérieure à*
» *tous les cultes anciens et nouveaux*, que les forces
» humaines n'y peuvent pas atteindre, et que
» son établissement marque bien son auteur.
» Enfin *Chin-quang-yu* s'exprime ainsi : Tous
» les écrits publiés en faveur du christianisme
» sont si solides et si éloquens, qu'on ne trouve
» point de termes pour les louer; leurs auteurs

» éclairés, et dont le nombre est très-grand,
» après avoir étudié les dogmes de la religion,
» en ont fait voir la solidité, et ont pris plaisir à
» nous les développer. *Les anciens et ceux qui les*
» *ont suivis ont tous parlé le même langage, de*
» *quelque nation qu'ils fussent; leur éloignement*
» *n'a point empêché qu'ils ne fussent d'accord.*
» Que conclure de là? que la religion chrétienne
» est très-véritable, qu'elle est seule la véritable,
» et qu'il faut par conséquent la suivre, s'étudier
» à la connoître toujours davantage, et s'effor-
» cer de mettre en pratique ses saintes lois, pour
» obtenir un bonheur éternel (1). »

Commenter ce passage, ce seroit l'affoiblir: les réflexions que nous pourrions faire, se présentent d'elles-mêmes à tous les esprits.

Mais observez la conformité de la doctrine universelle avec la doctine de nos livres saints. Nous avons trouvé partout la croyance d'une loi divine, immuable, principe de toute vérité et de toute justice, et qui se conserve par la tradition. Or, que dit l'Ecriture?

« La loi de Dieu est parfaite, elle convertit
» l'âme; le témoignage de Dieu est vrai, il donne
» la sagesse à l'homme simple (2). »

---

(1) Motifs du prince Jean, etc. Lettres édif., tom. XX, p. 363—367.

(2) Lex Domini immaculata convertens animas: testi-

Voilà donc la loi éternelle (1), qui n'est que le *témoignage* de Dieu, sa *parole*, ses *commandemens* (2), ses *jugemens* (3), sa *vérité* (4), sa *justice* (5), comme l'appelle le roi-prophète, dans cet hymne admirable où il s'écrie : « Je » garderai les témoignages de votre bouche (6) : » une croyance sans mesure est due à vos témoi- » gnages, ô mon Dieu ! (7) »

Et ce témoignage divin, comment se perpétuoit-il ? toujours par le témoignage, par la tradition, qui conserve tout, même la parole, même la pensée.

« Souviens-toi des jours anciens, repasse dans » ton esprit les générations successives : inter- » roge ton père, et il t'instruira ; tes aïeux, et » te diront (8). »

---

monium Domini fidele, sapientiam præstans parvulis. *Ps. XVIII*, 8. Nous avons traduit sur l'hébreu.

(1) In æternum, Domine, verbum tuum permanet in cœlo. *Ps. CXVIII*, 89.

(2) Ibid., v. 4.

(3) Ibid., v. 43.

(4) Ibid., v. 86.

(5) Ibid., v. 94.

(6) Custodiam testimonia oris tui. *Ibid.*, *v.* 88.

(7) Testimonia tua credibilia facta sunt nimis. *XCII*, 5.

(8) Memento dierum antiquorum, cogita generationes

S'agit-il de montrer la fausseté des cultes idolâtriques et la vanité des idoles (1) : *Ils n'étoient pas dès le commencement*, dit l'Écrivain sacré. Et c'est aussi en prouvant la *nouveauté* du paganisme, que les Pères combattoient ce grand égarement du cœur humain (2).

Hélas! en s'y livrant les païens étoient avertis de leur crime, et c'est ce qui le rendoit inexcusable. « Dieu a toujours voulu, dit Ori-

---

singulas, interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi; majores tuos, et dicent tibi. *Deuteron. XXXII*, 7.

(1) Neque enim erant ab initio. — *Sapient. XIV*, 13.

(2) Laudatis semper antiquos, sed novè de die vivitis. Per quod ostenditur, dùm à bonis majorum institutis deceditis, ea vos retinere et custodire quæ non debuistis, cùm quæ debuistis non custoditis. — Tertull. Apologet. adv. Gent., c. VII, et ibid., c. XXV, XXVI, XLVII. — Theoph. ad Autolyc., lib. II, n. 33 et seq. — Euseb., Præp. Evang., lib. II, cap. I et seq. — Lactant., Divin. instit., lib. I. — De falsâ relig., cap. IX et seq. Lib. IV. — De verâ sapient. et relig., cap. I. et alibi passim. — Epitome divin. instit., cap. XXIV. — Julien avouoit le principe, et l'un des reproches qu'il faisoit à la religion chrétienne, c'est qu'elle n'avoit pas, selon lui, de fondement dans l'antiquité. *Cyril., adv. Julian., lib. I.* On a pu voir, dans ce chapitre et le précédent, l'absurdité de ce reproche. Il sert du moins à prouver qu'on reconnoissoit universellement que le caractère de perpétuité étoit essentiel à la vraie religion.

» gène, que les hommes fussent justes (1), et
» il leur a ménagé, dans tous les temps, le
» moyen de se convertir et de pratiquer la vertu.
» Dans tous les temps, la sagesse divine descen-
» dant dans les âmes des justes, en a fait des
» prophètes et des amis de Dieu. Nous voyons
» dans nos livres sacrés, qu'il y a eu dans tous
» les siècles des saints qui ont eu l'esprit divin,
» et qui ont donné tous leurs soins pour conver-
» tir les autres (2). »

On savoit qu'il avoit existé *toujours* une loi *divine partout la même*; c'est-à-dire qu'on reconnoissoit l'existence d'une loi une, universelle, perpétuelle, sainte, en un mot, de la vraie religion, qu'on pouvoit aisément, à ces caractères, discerner des religions fausses. On étoit donc coupable de la violer, comme on est coupable de la violation de toute loi qu'on peut connoître; et l'on ne sauroit justifier l'idolâtrie, sans justifier en même temps l'homicide, le vol, l'adultère, tous les vices et tous les crimes; puisque la loi qui les dé-

---

(1) La piété, suivant Cicéron, est la justice envers la Divinité : *Est enim pietas justitia adversum deos.* — De naturâ deorum, lib. I, cap. XLI.

(2) Origen. contra Cels., lib. IV, n. 7. Traduction de l'abbé de Gourcy.

fend est identiquement la même loi qui défend le culte des idoles.

Quelque général qu'il fût, on ne doit pas croire cependant que le vrai Dieu n'eût aucun adorateur parmi les nations, ni qu'avec tant de moyens de s'instruire de sa loi, elle fût pour tous les hommes un objet d'indifférence. Saint Jean parle des *enfans de Dieu* qui étoient dispersés parmi les gentils (1). « Je ne pense pas, dit » saint Augustin, que les Juifs mêmes osassent » prétendre que, depuis l'élection de Jacob, » nul, excepté les Israélites, n'a été du nombre » de ceux qui appartiennent à Dieu. » Et après avoir cité l'exemple de Job, il ajoute : « Je ne » doute point que la Providence divine n'ait mé- » nagé cet exemple, pour nous apprendre qu'il » a pu y avoir aussi, parmi les autres nations, » des hommes qui, vivant selon Dieu et lui étant » agréables, appartenoient à la Jérusalem spi- » rituelle (2). »

---

(1) Jesus moriturus erat pro gente, sed ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum. *Joan. XI*, 52.

(2) Nec ipsos Judæos existimo audere contendere, neminem pertinuisse ad Deum, præter Israëlitas, ex quo propago Israël esse cœpit. . . Divinitùs autem provisum fuisse non dubito, ut ex hoc uno sciremus etiam per alios gentes esse potuisse, qui secundum Deum vixerunt eique

Bossuet va même plus loin, et l'on aime à voir ce grand homme, si peu suspect de relâchement dans la doctrine, étendre, pour ainsi parler, son espérance, comme Dieu lui-même se plaît à dilater sa miséricorde. « Il est vrai (ce » sont ses expressions) que depuis la loi de » Moïse, les païens avoient acquis une certaine » facilité plus grande de connoître Dieu, par la » dispersion des Juifs, et par les prodiges que » Dieu avoit faits en leur faveur; en sorte que le » nombre des particuliers qui l'adoroient parmi » les gentils, *est peut-être plus grand qu'on ne* » *pense.* » Et encore: « Chaque particulier pouvoit » profiter des grâces générales, *et il ne faut point* » *douter qu'il n'y ait eu un grand nombre de ces* » *croyans, dispersés parmi les gentils dont nous* » *venons de parler* (1). »

Quand Jésus-Christ parut dans le monde, il n'apporta point une loi différente de celle que

---

placuerunt, pertinentes ad spiritualem Jerusalem. *S. August., De civit. Dei., lib. XVIII, cap. XLVII.* — On a même vu des princes chercher à abolir le culte des idoles, et à rétablir le culte du vrai Dieu. Deux rois de suite tentèrent cette sainte entreprise dans l'Yemen, environ trois siècles avant Jésus-Christ. Voyez *la Vie de Mohamed, par le comte de Boulainvilliers, p.* 109.

(1) Lettre à M. Brisacier. Œuvres de Bossuet, tom. X, p. 409. Edit. de Dom Deforis.

Dieu avoit donnée au premier homme, et dont la connoissance s'étoit perpétuée par la tradition chez tous les peuples; *il ne vint pas la détruire mais l'accomplir* (1) ; et la loi évangélique n'est que le développement, ou, comme parle saint Irenée, l'*extension*, *la dilatation* (2) de la loi une et universelle révélée dès l'origine. C'est l'unanime enseignement des Pères (3), et ce que

---

(1) Nolite putare quoniam veni solvere, legem aut prophetas : non veni solvere, sed adimplere. *Matt. V*, 17.

(2) Hoc autem quod præcepit.... neque solventis legem, sed adimplentis, et extendentis, et dilatantis. *S. Iren. contr. Hæres., lib. IV, cap. XIII, p.* 242. *Ed. Benedict.*

(3) « Au commencement, dit saint Chrysostôme, » Dieu, en formant l'homme, lui donna la loi naturelle. » Combattant ensuite ceux qui nient l'existence de cette loi divine : « D'où viennent donc, continue-t-il, toutes ces » lois qu'ont écrites leurs législateurs, sur les mariages, » l'homicide, les testamens, les dépôts, etc. ? Sans doute » ils les avoient reçues de leurs pères, et ceux-ci de leurs » aïeux, et ainsi toujours en remontant. Mais les pre- » miers, de qui les tenoient-ils ? .... Il est clair que c'é- » toit la loi que Dieu donna à l'homme en le créant. Que » signifie le mot de saint Paul, *qu'ils périront sans la loi ;* » *leurs pensées et leur conscience les accusant, et non pas la* » *loi?* S'ils n'avoient pas eu la loi de la conscience, » même en péchant, ils ne devoient pas périr. Et com- » ment ont-ils péché sans la loi ? Quand donc l'apôtre dit

Tertullien, en particulier, explique admirablement.

« Sur quel fondement, dit-il aux Juifs, pour-
» riez-vous croire que Dieu, qui a créé et qui
» gouverne l'univers, Dieu l'auteur de l'homme
» et le propagateur de toutes les nations, n'eût
» donné la loi qu'à un seul peuple par Moïse, à
» l'exclusion de tous les autres peuples? S'il ne
» l'avoit pas donnée à tous, il n'auroit point per-
» mis que les prosélytes d'entre les nations y
» eussent accès. Mais, ainsi qu'il convient à la
» bonté de Dieu et à sa justice, comme auteur
» du genre humain, *il a donné la même loi à toutes*
» *les nations*; à certains temps fixés, il en a pro-
» mulgué les préceptes, quand il l'a voulu, par
» ceux qu'il a voulu, et comme il l'a voulu. Au
» commencement du monde, il a donné la loi
» à Adam même et à Eve... Et dans cette loi
» donnée à Adam nous reconnoissons tous les
» préceptes proclamés ensuite en détail par
» Moïse... La loi primitive donnée à Adam et
» Eve dans le paradis, est donc comme *la ma-*

» *sans la loi*, il ne dit point qu'ils n'ont pas eu de loi,
» mais qu'ils n'ont pas eu la loi écrite, et qu'ils ont eu la
» loi de nature. » *Homil. XII, ad Papul. Antiochen.*, *Oper. tom. II*, *p.* 127, 129, 130. — Naturæ et disciplinæ una est lex. *Clem. Alexand. Strom.*, *lib. I*, *p.* 356.

» *trice* de tous les commandemens de Dieu...
» Dans cette loi divine, primordiale, et univer-
» selle, tous les préceptes de la loi postérieure,
» qui ont germé en leur temps, étoient renfer-
» més (1). »

Tertullien montre ensuite que les Patriarches ne se sont sanctifiés et n'ont été agréables à Dieu, que par l'observation de cette loi, qui n'étoit pas néanmoins, non plus que celle de Moïse, *la loi*

---

(1) Cur etenim Deus universitatis conditor, mundi totius gubernator, hominis plasmator, universarum gentium sator, legem per Moysen uni populo dedisse credatur, et non omnibus gentibus attribuisse dicatur? Nisi enim omnibus eam dedisset, nullo pacto ad eam etiam proselytos ex gentibus accessum habere permitteret. Sed ut congruit bonitati Dei et æquitati ipsius, utpote plasmatoris generis humani, *omnibus gentibus eamdem legem dedit;* quam certis et statutis temporibus observari præcepit, quando voluit, et per quos voluit, et sicut voluit. Namque in principio mundi, ipsi Adæ et Evæ legem dedit..... In hâc enim lege Adæ data, omnia præcepta condita recognoscimus, quæ posteà pullulaverunt data per Moysen.... Primordialis lex est enim data Adæ et Evæ in paradiso, quasi matrix omnium præceptorum Dei... Igitur in hâc generali et primordiali lege Dei, omnia præcepta legis posterioris specialiter indita fuisse cognoscimus, quæ suis temporibus edita germinaverunt. *Tertullian., adv. Judæos, cap. II, Oper. pag.* 184. *Ed. Rigalt.*

principale (1) ; et il fait voir que l'une et l'autre supposoient et annonçoient un dernier développement qui s'est accompli par Jésus-Christ et en Jésus-Christ.

Et comme la loi primordiale et la loi de Moïse reposoient sur le témoignage de Dieu qui se perpétuoit par la tradition, la loi évangélique repose également sur le témoignage de Dieu, perpétué par la tradition.

« Si nous recevons le témoignage des hommes, » le témoignage de Dieu est plus grand : et ce » plus grand témoignage de Dieu, est celui qu'il » a rendu de son Fils. Celui qui croit dans le Fils » de Dieu, a le témoignage de Dieu en soi. Ce- » lui qui ne croit point au Fils, déclare que Dieu » est menteur; parce qu'il ne croit point au té- » moignage que Dieu a rendu de son Fils (2). »

---

(1) Undè intelligemus Dei legem ante Moysen, nec in Coreb tantùm aut in Sinâ et in eremo, sed antiquiorem primùm in Paradiso, post patriarchis, atque ità et Judæis certis temporibus reformatam; ut non jam ad Moysi legem ità attendamus, quasi ad principalem legem, sed ad subsequentem, quam certo tempore Deus et gentibus exhibuit, et repromissam per Prophetas in meliùs reformavit, et præmonuit futurum. *Ibid.*, *p.* 184, 185.

(2) Si testimonium hominum accipimus, testimonium Dei maius est : quoniam hoc est testimonium Dei, quod majus est, quoniam testificatus est de Filio suo. Qui credit

« Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi (1).
» Celui qui croit en moi, ne croit pas en moi,
» mais en celui qui m'a envoyé (2). »

Ainsi nous croyons à Jésus-Christ sur le témoignage de Dieu : voilà le fondement de notre foi, et Jésus-Christ lui-même (hommes d'orgueil, philosophes, sectaires, entendez ceci), et Jésus-Christ lui-même, fils de Dieu, égal à son Père, ne parle point en son propre nom (3). « Celui qui m'a envoyé est vrai ; et je ne dis dans
» le monde que ce que j'ai entendu de lui (4).
» — Je leur ai donné les paroles que vous m'avez données; et ils les ont reçues..., et ils ont
» cru que vous m'avez envoyé (5). »

---

in Filium Dei, habet testimonium Dei in se. Qui non credit Filio, mendacem facit eum : quia non credit in testimonium quod testificatus est Deus de filio suo. *Joan. I, Ep. V*, 9 et 10.

(1) Creditis in Deum, et in me credite. *Joan. XIV*, 1.

(2) Qui credit in me, non credit in me, sed in eum, qui misit me. *Ibid. XII*, 44.

(3) Verba, quæ ego loquor vobis, à me ipso non loquor. *Joan. XIV*, 10.

(4) Qui me misit verax est ; et ego quæ audivi ab eo, hæc loquor in mundo. *Ib.*, *VIII*, 26. — Quæ ergo loquor, sicut dixit mihi Pater, sic loquor. *Ibid. XII*, 50.

(5) Verba, quæ dedisti mihi, dedi eis : et ipsi acceperunt.... et crediderunt quia tu me misisti. *Ibid. XVII*, 8.

Est-ce assez pour confondre la raison superbe et imbécile qui n'interroge et ne veut écouter qu'elle-même? Non, il faut qu'elle reçoive encore une leçon plus étonnante. Jésus-Christ promet à ses disciples de leur envoyer l'Esprit Sanctificateur, pour les consoler et pour achever de les instruire. Or, que dira cet Esprit, qui possède toute vérité, puisqu'il est Dieu? C'est ici qu'il faut mettre son front dans la poussière. « Lorsque cet » Esprit de vérité viendra, il vous enseignera toute » vérité : car il ne parlera point de lui-même, » mais il dira tout ce qu'il aura entendu (1). »

Tradition merveilleuse, dont l'origine se cache dans les profondeurs du Souverain Etre, où l'Esprit Saint lui-même *écoute*, pour nous la redire, autant que nous la pouvons connoître, cette vérité immuable, infinie, qui est la Parole vivante que le Père éternellement prononce en lui-même!

Ainsi la religion n'est qu'un enchaînement indissoluble de témoignages qui remontent jusqu'à

---

(1) Cùm autem venerit ille spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem : non enim loquetur à semetipso, sed quæcumque audiet loquetur. *Joan. XVI*, 13. — Ab illo audiet à quo procedit. Audire illi scire est... Quia ergo non est à semetipso, sed ab illo à quo procedit, à quo illi est essentia, ab illo scientia, ab illo igitur audientia, quod nihil est aliud quàm scientia. *S. August., in Joan. Evang., tract. XCIX, n. 4. Oper. part. II, t. III, col.* 746.

Dieu. Saint Paul, de même que saint Jean, appelle la loi évangélique *le témoignage de Jésus-Christ* (1) : et ce témoignage nous le connoissons par celui des Apôtres, et enfin par le témoignage toujours un, universel, perpétuel, de l'immense société chrétienne (2).

La vérité, en se développant, n'a point changé, non plus que le moyen de la discerner de tout ce qui n'est pas elle. La règle est constamment la même : *Ce qui a été cru toujours, partout, et par tous. Car cela est vraiment et proprement catholique, comme la force même du mot le fait assez entendre, qui comprend tout presque universellement. Jamais donc nous ne nous écarterons de la vérité catholique, si nous suivons l'universalité, l'antiquité, le consentement* (3).

---

(1) Sicut testimonium Christi confirmatum est in vobis. *I Cor.*, *I*, 61. — Et ego cùm venissem ad vos, fratres, non in sublimitate sermonis, aut sapientiæ, annuntians vobis testimonium Christi. *Ibid.*, *II*, 1. — *Joan. Apoc.*, *XII*, 17.

(2) Omnem doctrinam.... veritati deputandam, sine dubio tenentem quod Ecclesiæ ab Apostolis, apostoli à Christo, Christus à Deo accepit; omnem verò doctrinam de mendacio præjudicandam, quæ sapiat contra veritatem Ecclesiarum, et Apostolorum, et Christi, et Dei. *Tertullian.*, *De Præscript. adv. Hæretic.*, *cap. XXI.*

(3) Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus cre-

Nous disons donc avec les anciens : *Le consentement de tous les peuples doit être regardé comme la loi même de la nature* (1) ou la loi *céleste*, la loi *divine*, qui n'est que la raison de Dieu manifestée à l'homme, ainsi que l'explique Cicéron ; et les Pères en effet prouvoient par le consentement universel des peuples, contre les hérétiques de la loi ancienne, l'existence d'un seul Dieu créateur du monde (2), et tous les dogmes révélés dès l'origine au genre humain ; comme ils prouvoient par le consentement universel des

---

ditum est. Hoc est enim verè proprièque catholicum, quod ipsa vis nominis ratioque declarat, quod omnia ferè universaliter comprehendit. Sed hoc ità demùm fiet, si sequamur universalitatem, antiquitatem, consensionem. *Vincent. Lirinens.*, *Commonitor.*, *cap. II.*

(1) Omni in re consensio omnium gentium, lex naturæ putanda rst. *Tuscul.*, *lib. I*, *cap. XIII.*

(2) Quoniam quidem est mundi fabricator Deus... sufficit id.... omnibus hominibus ad hoc demùm consentientibus, vetesibus quidem, et in primis à primoplasti traditione hanc suadelam custodientibus, et unum Deum fabricatorem cœli et terræ hymnisantibus ; reliquis autem post eos à prophetis Dei hujus rei commemorationem accipientibus : ethnicis verò ab ipsâ conditione discentibus... Constante igitur hoc Deo, quemadmodum diximus, *et testimonium ab omnibus accipiente*, quoniam est, *etc. S. Iren. contr. Hæres.*, *lib. II*, *cap. IX*, *Oper.*, *p.* 126. *Edit. Benedict.*

chrétiens, conrte les hérétiques de la loi nouvelle, les dogmes que Jésus-Christ a révélés (1).

Voulez-vous découvrir avec certitude la vérité, au milieu des erreurs et des opinions variables : *Prenez*, dit Aristote, *ce qu'il y a de premier ; voilà le dogme paternel* (2), *le dogme divin* (3). Et Tertullien : *Tout ce qu'il y a de premier est vrai ; ce qui est postérieur est corrompu* (4).

---

(1) Le plus grand défenseur de l'*esprit particulier* en matière de religion, Rousseau ne laisse pas de dire, et au même moment où il s'efforce d'établir le principe philosophique : « Il est bien vrai que la doctrine du plus grand » nombre peut être proposée à tous *comme la plus probable* » ou la plus autorisée. » *Lettres écrites de la Montagne*, *p*. 57. *Paris*, 1793.

(2) Ὧν ἔι τις χωρίσας αὐτὸ λάβοι μόνον το Πρῶτον... ἡ μὲν οὖν πάτριος δόξα. Si quis ipsum solùm primum separando accipiat.... hoc est enim paternum dogma. *Metaphys.*, *l. XII*, *c. VIII.*

(3) Θείως ἀν ἐιρῆσθαι νομίσειε : divinè profectò dictum putabit. *Ibid.*

(4) Verum quodcumque primum, adulterum quodcumque posterius. *Tertul.* — Hoc erit testimonium veritatis, ubique occupantis principatum. *Id. de Præs.*, *c. XXXV.* — Le protestant Stillingfleet, après avoir observé qu'Origène se sert de ce principe pour réfuter Celse, ajoute que *le seul moyen de discerner la tradition primitive et pure des traditions corrompues, est de faire voir que la première est manifestement plus ancienne.* « Which Origen well refute,

Il faut croire les anciens sans raisonner (1), dit Platon. *C'est la tradition*, dit Saint-Chrysostôme ; *ne demandez rien de plus* (2).

S'agit-il de discerner, entre différens cultes, quel est le véritable : *On doit croire*, dit Cicéron, *que le meilleur est le plus ancien et le plus près de Dieu* (3). Et Tertullien : « Qui décidera, si ce » n'est la considération du temps, attachant » l'autorité à ce qui sera trouvé plus ancien, et » préjugeant la corruption dans ce qu'on aura » reconnu plus récent; car, le faux n'étant que » la corruption du vrai, la vérité précède néces-

---

» from the far greater antiquity of those relations among » the Jews, than any among the Greeks; and therefore the » corruption of the tradition was in them, and not in the » Jews : which must be *our only way* for finding out which » was the original, and which the corruption, by demons- » trating the undoubted antiquity of one beyond the other.» *Orig. sacræ, Book I, ch. I, vol. I, p.* 15. *Oxf.*, 1797.

(1) Priscis itaque viris credendum est. . . licèt nec necessariis nec verisimilibus rationibus eorum oratio confirmetur. *Plat. in Timæo; Oper., tom. IX, p.* 324.

(2) Παράδοσίς ἐστι, μηδὲν πλέον ζήτει. Traditio est : nihil quæras ampliùs. *S. Chrisost. in II. Epist. ad Thessal., c. III, Homil. IV, Oper. t. VI, p.* 532. *Ed. Bened.*

(3) Et profectò ità est, ut id habendum sit antiquissimum et Deo proximum, quod sit optimum. *De legib., lib. II, cap. XVI.*

» sairement l'erreur. En un mot, ce qui est vrai,
» c'est ce qui étoit avant tout le reste; ce qui
» étoit avant tout le reste, c'est ce qui a été dès
» le commencement (1). »

Il est donc absurde, dit Tite-Live, *de rien changer à ce qui est antique* (2). *Qu'on n'innove donc point*, dit un ancien Pape, *et qu'on s'en tienne à la tradition* (3).

Telle est la doctrine unanime des siècles, également proclamée par les Patriarches, les Juifs, les Gentils, les Chrétiens; doctrine immuable comme la vérité qu'elle conserve et qu'elle perpétue; doctrine enfin qu'un des plus grands génies qui ait paru dans le monde, et l'un des plus illustres docteurs de l'Eglise, résume en ces mots: « On ne peut en aucune manière parvenir à la

---

(1) Quis inter nos determinabit, nisi temporis ratio, ei præscribens auctoritatem, quod antiquiùs reperietur; et ei præjudicans vitiationem, quod posteriùs revincetur? In quantum enim falsum corruptio est veri, in tantum præcedat necesse est veritas falsum.... In sumna.... id verius quod prius, id prius quod et ab initio. *Tertullian., adv. Marcion., lib. IV, cap. IV. Oper. p.* 415. *Edit. Rigalt.*

(2) Nihil motum ex antiquo probabile est. *Tit. Liv., lib. XXXIV, cap. LIV.*

(3) Nihil novandum nisi quod traditum est. *Steph., Pap. I, Epist. ad Afros; ap. Vinc. Lirin. Commonit., c. VI.* — Nihil addi convenit vetustati. *Vinc. Lirin.*

» vraie Religion, qu'en croyant ce que l'on con-
» noîtra plus clairement dans la suite, si l'on
» en est digne, et en obéissant à ce qu'ordonne
» la plus haute autorité (1). »

---

(1) Nous citerons en entier le passage d'où sont tirées ces paroles, afin qu'on voie avec quelle force saint Augustin oppose la méthode *catholique* de l'autorité, à la méthode *hérétique* du raisonnement, qui ne conduit qu'au doute et à l'erreur. *Si jam satis tibi jactatus videris, finemque hujusmodi laboribus vis imponere; sequere* viam catholicæ disciplinæ, *quæ ab ipso Christo per Apostolos ad nos usque manavit, et ab hinc ad posteros manatura est. — Ridiculum, inquis, istud est, cùm omnes hanc se profiteantur tenere, ac docere. Profitentur hoc* omnes hæretici, *negare non possum; sed ità ut eis, quos illectant,* rationem se de obscurissimis rebus polliceantur reddituros : *eoque catholicam maximè criminantur, quòd illis qui ad eam veniunt præcipitur ut credant; se autem non jugum credendi imponere, sed docendi fontem aperire gloriantur. Quid, inquis, dici potuit, quod ad eorum laudem magis partineret? Non ità est. Hoc enim faciunt nullo robore præditi, sed ut aliquam concilient multitudinem* nomine rationis : *quâ promissâ naturaliter anima gaudet humana, nec vires suas valetudinemque considerans..., irruit in venena fallentium. Nam* vera Religio, *nisi credantur ea quæ quisque posteà, si se benè gesserit dignusque fuerit, assequatur atque percipiat, et* omninò sine quodam gravi auctoritatis imperio inire rectè nullo pacto potest. *S. August., De utilitate credendi, c. VIII, n.* 20 *et* 21. *Oper. tom. VIII, col.* 58. *Edit. Benedict.*

Or nous avons prouvé qu'aucune secte idolâtrique n'avoit d'autorité réelle ; qu'il n'existe et qu'il n'exista jamais qu'une seule religion, qui a commencé avec le monde; religion, par conséquent, une, universelle, perpétuelle, dans ses dogmes, dans ses préceptes, dans son culte essentiel; que toujours et partout on a connu son existence, et le moyen par lequel on pouvoit la discerner des erreurs et des superstitions nées de l'orgueil, de l'ignorance, de l'insatiable curiosité et de toutes les passions humaines. Nous avons fait voir, en même temps, que cette religion n'est autre que la religion chrétienne, qui seule possède ces grands caractères de l'autorité souveraine à laquelle tout esprit doit obéir, l'unité, l'universalité, la perpétuité. Nous allons montrer de plus, que la sainteté ne lui appartient pas moins visiblement : de sorte qu'à quelque époque, et sous quelque rapport qu'on la considère, Dieu se manifeste en elle et par elle avec tant d'éclat, que ne pas l'apercevoir, c'est être livré à un aveuglement si terrible, qu'on ne trouve point de terme pour le déplorer.

Et que l'impie ne cherche point à se rassurer en se disant, que peut-être n'est-il pas en son pouvoir d'en sortir ; qu'il cherche la lumière, et que la lumière le fuit. La lumière est partout, car partout est *la Parole qui éclaire tout homme*

venant en ce monde. Elle entre par la foi dans l'entendement; et la foi, ce grand don de Dieu qu'il ne refuse à personne, ne dépend que de la volonté (1). L'esprit, comme le cœur, est libre d'obéir; et si la raison n'étoit pas libre, rien dans l'homme ne le seroit. Mais ou l'on ferme l'oreille

---

(1) Rousseau lui-même avoue, dans l'Émile, qu'au moins quelques hommes peuvent être coupables de ne pas *croire;* ce qui suppose que la foi dépend de la volonté. Et en effet, comme l'observe Pascal, « la volonté est un des principaux » organes de la créance; non qu'elle forme la créance, mais » parce que les choses paroissent vraies ou fausses, selon la » face par où on les regarde. La volonté qui se plaît à l'une » plus qu'à l'autre, détourne l'esprit de considérer les qua- » lités de celle qu'elle n'aime pas : et ainsi l'esprit, marchant » d'une pièce avec la volonté, s'arrête à regarder la face » qu'elle aime; et, en jugeant par ce qu'il y voit, il règle » insensiblement sa créance suivant l'inclination de sa vo- » lonté. » — « C'est ce qui fait, dit Leibnitz, qu'une âme a tant » de moyens de résister à la vérité qu'elle connoît, et qu'il » y a un si grand trajet de l'esprit au cœur. » *Théodicée, tom. II, p.* 80. Et c'est ce qui fait aussi que l'homme peut être justement puni pour n'avoir pas cru, ou pour avoir vécu dans de fausses croyances. Écoutez un des patriarches de la philosophie moderne. « On rendra compte un » jour à Dieu de tout ce qu'on aura fait en conséquence » des erreurs qu'on aura prises pour les dogmes véritables; » et malheur, dans cette terrible journée, à ceux qui se » seront aveuglés volontairement ! » *Œuvres de Bayle, tom. II, p.* 226.

au témoignage, à la voix de l'autorité qui prescrit les croyances et les devoirs; ou l'orgueil se complaît dans la résistance à cette autorité nécessaire, et reconnue de tous les hommes : car tous les hommes croient sur l'autorité, et savent qu'ils doivent croire ce qu'atteste l'autorité la plus haute. A mesure qu'on viole cette loi, *la vérité diminue* (1); de là les schismes et les hérésies, ces rébellions qui sans cesse en produisent de nouvelles. Peu à peu l'on en vient à ne vouloir obéir qu'à soi, à son propre jugement; on rejette comme insuffisans des témoignages innombrables et unanimes, et l'autorité qu'on leur refuse, on l'accorde à un témoignage unique, le plus souvent dicté par les passions.

Cependant la raison isolée et inquiète de sa solitude, y cherche en vain de tous côtés un appui qui lui manque toujours. Elle n'ose, elle ne peut rien affirmer, ou s'imposer à elle-même des lois : et c'est cette impuissance, cette incurable infirmité d'un esprit concentré en lui-même, dont l'impie se fait une excuse lorsqu'on le presse de revivre en rentrant dans la société où il trouveroit la foi. Qu'il interroge les païens mêmes, ils lui apprendront qu'en ne reconnoissant d'autorité que la sienne, il viole sa nature, il se dé-

(1) Diminutæ sunt veritates à filiis hominum, *Ps. XI*, 2.

truit autant qu'il est en sa puissance, puisque rien ne subsiste, ni la famille, ni la cité, ni le genre humain, ni l'univers même, qu'en obéissant à Dieu, et à la loi suprême qu'il a promulguée (1). Quand donc il dit : Je ne puis obéir, je ne puis croire ; il ment, car c'est comme s'il disoit : Je ne puis être ; et nul, en recevant l'existence, n'a été privé des moyens nécessaires pour la conserver. Cette foi qu'il voudroit se persuader être impossible, le domine malgré ses efforts ; il ne peut la vaincre entièrement ; il ne peut parvenir à une incrédulité complète et tranquille : tel qu'un fantôme formidable, la vérité apparoît encore dans les ténèbres de son esprit ; il ne sait pas ce qu'il a vu, mais il a vu quelque chose, et son sommeil en est troublé. Ce qu'annonçoit un Prophète, s'accomplit en lui. *Il y aura un jour connu de Dieu : ce n'est pas le jour, ce n'est pas non plus la nuit.* Qu'est-ce donc? ne

---

(1) Nihil porrò tam aptum est ad ejus conditionemque naturæ (quod cùm dico, legem à me dici nihilque aliud intelligi volo) quàm imperium ; sine quo nec domus ulla, nec civitas, nec gens, nec hominum universum genus stare, nec rerum natura omnis, nec ipse mundus potest : nam et hic Deo paret, et huic obediunt maria terraque, et hominum vita jussis supremæ legis obtemperat. *Cicer., De legib., lib. III, cap. I, n.* 3.

seroit-ce point cette lueur incertaine qui flotte et vacille dans une intelligence affoiblie ; ce pénible état de doute où nous voyons l'impie tomber ? Mais cet état ne sauroit être long ; *un jour*, dit le Prophète, *et sur le soir la lumière se fera* (1). Lumière effrayante, pleine d'horreur, qui se lève au bord de la tombe, pour éclairer sans fin une éternité de tourmens !

---

(1) Et erit dies una, quæ nota est Domino, non dies neque nox, et in tempore vesperi erit lux. *Zacch. XIV, 7.*

CHAPITRE XXXI.

La Sainteté est un caractère du Christianisme.

Au moment où nous nous préparons à traiter un sujet auquel se rattachent tant de graves et importantes questions, nous ne pouvons nous défendre d'une pensée amère et d'un sentiment douloureux. Où sommes-nous? dans quel pays? chez quel peuple? à qui s'adressent nos paroles? et pourquoi faut-il toujours prouver le christianisme aux chrétiens? D'où vient donc cet esprit de doute, de contention, et d'ingratitude? Où prend-on le triste courage de lutter contre Dieu? et quelle gloire y a-t-il à se dérober à ses bienfaits? Hommes malheureux autant qu'insensés! ne vous lasserez-vous point de combattre la vérité qui s'offre à vous? Où trouverez-vous hors d'elle, la paix, la douce joie de l'âme, et cette félicité que tout être vivant désire? Dites, ne voulez-vous point être heureux? ou le bonheur est-il pour vous un supplice, sitôt qu'il vous est imposé comme un devoir?

Hélas! dans nos passions aveugles, nous ne savons reconnoître ni le vrai ni le faux, ni le bien ni le mal. Trompés par toutes les erreurs, séduits par toutes les chimères, nous rassemblons avec une avide ardeur autour de nous des maux sans nombre qui ne nous étoient pas destinés; et, environnés de ce cortége funeste, nous marchons pleins d'orgueil vers un avenir plus funeste encore. Car, que peut attendre celui qui ne sauroit penser que quelque chose lui soit promis, puisqu'il croit que rien ne lui est commandé? Vous êtes votre unique maître, eh bien! soyez aussi votre rémunérateur, et cherchez dans ce qui est à vous cette vérité immense, ce bien infini, dont le besoin toujours senti, jamais satisfait, est l'éternel tourment de votre cœur.

L'homme ne comprendra-t-il donc point, que dès lors qu'il existe, il y a nécessairement une loi de son existence, et un législateur qui a établi et promulgué cette loi? véritable *loi de vie*, qu'il ne peut enfreindre sans violer sa nature, et sans se condamner lui-même à mort; comme il ne peut la connoître que par le témoignage, ou l'autorité perpétuellement une et universelle qui la proclame. Qu'est-ce que sa raison débile, comparée à cette haute raison? ou plutôt qu'est-elle autre chose qu'une participation de cette

raison souveraine, qui se communique à ceux qui l'écoutent et qui lui obéissent? Ce qu'elle enseigne, ce qu'elle ordonne, voilà la religion. Nous avons vu que le genre humain, qui ne subsiste que par elle, atteste qu'elle est, qu'elle fut toujours, et toujours la même. Il atteste également qu'elle est sainte; et ce qui nous reste à montrer, c'est que ce caractère ineffaçable de sainteté appartient manifestement au christianisme. Et comme il a dû le posséder dans tous les temps, puisque dans tous les temps il a été la seule religion véritable, il est nécessaire qu'on se souvienne que, remontant à l'origine du monde, il s'est développé successivement ainsi qu'il étoit annoncé, sans jamais cesser d'être un; et que dès lors, pour bien comprendre et pour reconnoître clairement les caractères qui lui sont propres, et particulièrement la sainteté, on doit le considérer dans son ensemble, et embrasser d'une seule vue les différens états sous lesquels il a subsisté depuis le commencement du monde jusqu'à nous.

Or sa durée présente trois époques principales, et semblables sous plusieurs rapports aux âges de la vie humaine. La première révélation contenoit le germe de celles qui devoient succéder, comme les premières vérités que la parole révèle à l'enfant, renferment toutes les vérités

qu'il connoîtra dans la suite. La révélation mosaïque, opposant une nouvelle barrière aux déréglemens de l'âge des passions, confirme la révélation primordiale, et prépare les peuples à la dernière révélation. Celle-ci enfin accomplit ce que promettoient les deux autres, et saint Paul même l'appelle *l'âge de l'homme parfait*, auquel nous devons tous, dit-il, *nous hâter d'arriver, dans l'unité de la foi, et de la connoissance du fils de Dieu jusqu'à la pleine mesure du Christ, afin que nous ne soyons plus des enfans* (1).

Ces trois révélations ne forment point trois religions diverses, mais une même religion plus parfaite à mesure qu'elle est plus développée; comme la raison de l'homme n'est point une raison différente de celle de l'enfant, mais la même raison plus éclairée, plus développée, plus parfaite; et, si l'on veut pousser encore plus loin cette comparaison, on verra que les devoirs de l'homme ont aussi, en proportion de ses lumières, plus d'étendue que ceux de l'enfant, quoiqu'au fond ce soient constamment les mêmes devoirs invariables.

---

(1) Occurramus omnes in unitatem fidei, et agnitionis filii Dei, in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi; ut jam non simus parvuli fluctuantes. *Ep. ad Ephes. IV*, 13, 14.

C'est ainsi que l'homme est toujours un, toujours identiquement le même homme, malgré les développemens, ou plutôt en vertu des développemens mêmes qui s'opèrent et qui doivent s'opérer dans ses facultés, pour qu'il parvienne à la perfection conforme à sa nature ; et c'est ainsi encore que la religion est toujours une, toujours identiquement la même religion, malgré les développemens ou plutôt en vertu des développemens mêmes qu'elle a dû éprouver pour atteindre sa perfection, ou pour devenir l'expression parfaite des rapports qui existent entre Dieu et l'homme.

L'unité du christianisme est d'ailleurs, comme nous l'avons montré, un fait perpétuel; puisqu'on n'y peut rien ajouter ni en rien retrancher, sans renverser complétement la religion primitive.

Et remarquez que dès lors la vérité du christianisme est invinciblement prouvée, et que nous n'avons à la rigueur nul besoin des autres preuves que nous exposerons bientôt. Car, et ceci mérite une attention profonde, nous avons vu que si l'on rejetoit l'autorité du genre humain et qu'on refusât de l'admettre pour règle des croyances, on étoit inévitablement conduit au scepticisme le plus absolu, ou à l'anéantissement de la raison.

Or le genre humain atteste l'existence d'une

vraie religion. Il atteste également que cette religion est une, universelle, perpétuelle.

La seule religion qui soit une, universelle, perpétuelle, est le christianisme. Nous l'avons prouvé, et nous défions qu'on renverse l'ensemble de nos preuves.

Donc le christianisme est la vraie religion.

Observez en outre que, quand on croiroit pouvoir montrer, ce qu'on ne fera jamais, que quelqu'un des caractères dont nous venons de parler manque au christianisme, à moins de montrer de plus, et on ne l'essaiera même pas, qu'il existe une autre religion qui réunit plus évidemment tous ces caractères, on n'arriveroit encore qu'à une conclusion absurde; savoir, qu'il n'existe aucune vraie religion.

Cette conclusion seroit absurde, car il en résulteroit que le genre humain s'est trompé en attestant qu'il existe une religion vraie; que par conséquent on ne peut se tenir assuré de rien sur son témoignage; et que dès lors, n'ayant plus de règle certaine de jugement, nous devons douter de tout sans exception : dernier terme de la folie, où il est même impossible à aucun homme de parvenir.

Mais, pour nous renfermer dans le sujet particulier de ce chapitre; c'est la croyance unanime des peuples, que la religion primitive a Dieu

pour auteur : or la religion primitive et le christianisme sont identiquement la même religion ; donc le christianisme, venant de Dieu, est saint comme Dieu même.

Il n'en faut pas davantage à une raison droite pour croire sans hésiter; et, tandis que l'orgueil défiant et curieux interroge le souverain Etre, et lui demande comment ses œuvres sont dignes de lui, la foi répète avec amour : *Il a bien fait toutes choses* (1)! et ne pense pas que sa vérité, sa bonté, sa justice, doivent, pour être reconnues, subir le jugement et recevoir l'insolente sanction d'aucune de ses créatures.

Ce n'est pas que la religion qu'il a révélée craigne le regard de l'homme, et se refuse à l'examen de la raison. Elle ne lui soumet pas sans doute sa divine autorité; mais sûre d'elle-même, elle lui dit : Je n'ai pas besoin des ténèbres, je suis venu les dissiper. Me voilà ; je ne redoute ni ton œil que j'ai ouvert, ni la lumière qu'il ne reçoit que de moi.

Pour se former une juste notion de la sainteté du christianisme, il faut d'abord s'élever jusqu'à Dieu, et comprendre que lui seul est saint par sa

---

(1) Benè omnia fecit. *Marc. VII*, 37. Sanctus in omnibus operibus suis. *Ps. CXLIV*, 13.

propre nature (1). La sainteté est son être même, en tant qu'il est la vérité et l'ordre essentiel.

Il suit de là clairement que la sainteté dans l'homme, est la conformité de ses pensées ou de ses croyances avec les pensées de Dieu ou les vérités éternelles; et la conformité de ses volontés et de ses actions avec les volontés de Dieu, qui sont l'ordre immuable.

Mais l'homme par lui-même ne connoît ni les pensées, ni les volontés de Dieu; il est donc nécessaire que Dieu les lui révèle; et tous les peuples en effet attestent l'existence d'une semblable révélation.

Autant il est certain qu'elle existe et que Dieu en est l'auteur, autant il est certain qu'elle est sainte. Mais en quoi consiste sa sainteté? quelle est l'idée qu'on en doit avoir? Ce qui vient d'être dit le fait assez entendre.

Une doctrine est sainte, quand elle est l'expression des vérités divines.

Une loi est sainte, quand elle est l'expression des volontés de Dieu.

Tout ce qui est un moyen d'union entre Dieu et l'homme, c'est-à-dire, tout ce qui aide l'homme

---

(1) Sanctus sum ego Dominus. *Levit. XX*, 26. — Non est sanctus, ut est Dominus. *I Reg.*, *II*, 2.

à se rapprocher de Dieu, ou à devenir *semblable à lui* dans ses pensées, ses volontés, ses actions (1), est saint; et c'est de la sorte que certaines cérémonies du culte, indifférentes en elles-mêmes, sont saintes, et par le caractère que leur imprime l'autorité sainte qui les ordonne, et par leur objet, qui est la gloire de Dieu et la sanctification de l'homme.

Nous ne pensons pas que l'on conteste aucune de ces maximes prises dans leur généralité. Les supposant donc reconnues, nous allons prouver que le christianisme est saint dans ses dogmes, dans sa morale, dans son culte.

Observons d'abord que si on rejetoit entièrement la doctrine chrétienne, rejetant par là même toute idée de Dieu et des rapports qui existent entre lui et nous, on détruiroit toute religion, toute vérité, toute sainteté. Observons de plus que, lorsqu'on s'écarte de cette doctrine, c'est toujours par voie de négation. Personne n'ajouta jamais aucun dogme positif au symbole *catholique* ou universel des chrétiens; personne ne leur dit jamais, quelque chose vous manque; personne ne prétendit jamais avoir découvert, en matière de religion, une vérité que n'enseigne point la religion catholique. Donc elle

(1) Sancti estote, quia ego sanctus sum. *Levit.*, *XI*, 44.

renferme toutes les vérités révélées, quelles qu'elles soient, ou tout ce qu'il y a de *saint* dans les croyances des hommes.

Mais n'auroit-elle point altéré ces vérités saintes, en y joignant des dogmes faux? Elle oblige à croire tout ce qui doit être cru, ou tout ce qui est vrai et nécessaire à la sanctification de l'homme; nul doute : mais n'oblige-t-elle point à croire davantage? en d'autres termes, la foi qu'elle exige, la doctrine qu'elle commande d'admettre est-elle *une*, ou forme-t-elle un tout dont les parties soient tellement liées, qu'on n'en puisse rien retrancher sans l'anéantir? Elle l'assure (1) : voyons.

A moins d'accuser d'erreur tout le genre humain, c'est-à-dire, à moins de renoncer à toute certitude, à toute vérité, on est forcé de convenir que parmi les dogmes de la religion catholique, ceux qui ont été toujours universellement crus, sont saints et vrais. Qui oseroit les nier en présence de tous les siècles et de toutes les nations? Qui oseroit seulement les mettre en doute? N'entendez-vous pas ce cri qui s'élève : Impiété! blasphème! Le monde entier s'émeut et tressaille d'horreur, sitôt qu'on ébranle ces antiques bases de la foi et de la vertu.

---

(1) Unus Dominus, una fides. *Ep. ad Ephes. IV*, 5.

Or cette foi antique renferme et suppose tous les points de la foi chrétienne. L'homme est déchu de son innocence; il naît coupable d'un crime héréditaire qui doit être expié : nulle croyance plus universelle. Où trouverez-vous hors du christianisme cette expiation nécessaire? Les anciens n'avouoient-ils pas l'insuffisance de leurs sacrifices? Le sang couloit à grands flots, et même, chose horrible à imaginer, le sang de l'homme; mais ce sang qu'ils versoient, ont-ils jamais dit, pensèrent-ils jamais qu'il pût sauver *tous les hommes?* Et cependant partout existoit l'espérance du salut, fondée sur une expiation qui n'existoit nulle part. Il falloit donc qu'elle fût accomplie, ou la foi perpétuelle du genre humain n'eût été qu'une perpétuelle illusion. Elle s'est accomplie en effet, le christianisme nous l'enseigne, et confirme ainsi la vérité de la doctrine antique, comme l'antique doctrine confirme et prouve la vérité de la doctrine chrétienne, dont elle est le fondement. Et quoi de plus saint en soi-même qu'une doctrine qui annonce à l'homme que son crime est effacé; que, rentré en grâce avec son Auteur, il est rappelé à un état saint, par une nouvelle alliance avec Dieu, principe de toute sainteté!

Le genre humain croyoit encore, d'après une invariable tradition, qu'un Envoyé céleste, qui

seroit homme et qui seroit Dieu, viendroit un jour opérer le salut du monde. Ce Rédempteur promis étoit l'attente de toutes les nations. *Il nous sauvera*, disoit Platon, *en nous instruisant de la doctrine véritable. — Pasteur, prince, docteur universel, et vérité souveraine, il aura*, disoit Confucius, *tout pouvoir au ciel et sur la terre.* Quel est ce Sauveur? Il faut bien le montrer, ou soutenir que le genre humain a été dans l'erreur pendant quatre mille ans. Excepté les Juifs, qui chaque jour enfantent avec douleur une espérance nouvelle que le lendemain détruit, les peuples ont cessé d'attendre ce divin Libérateur. Donc, encore un coup, s'il n'a pas paru, la foi des anciens temps étoit une foi trompeuse. Le croirez-vous? Le direz-vous? Oserez-vous renverser d'un mot toutes les bases de la religion et de la raison humaine? Vous reculez devant cette inévitable conséquence. Eh bien! apprenez-nous donc où, quand, chez quel peuple, dans quel siècle est venu *Celui qui devoit venir.* Quel est-il? Quel est son nom? Chrétiens, vous le savez! et jamais un autre nom n'a été opposé à ce grand nom. Cherchez, demandez, hors du christianisme; tout se tait. Quel autre que le Christ a dit : *Me voici* (1)? De quel autre

(1) Tunc dixi : ecce venio. *Ps. XXXIX*, 8.

a-t-il été dit : *Voilà celui qui ôte le péché du monde*(1)? On peut sans doute, car que ne peut-on pas? on peut refuser de le reconnoître (2); les hommes peuvent l'exclure de ce qu'ils appellent leur religion; mais sa place reste vide, et bientôt il s'y forme un gouffre où toutes les vérités s'engloutissent.

On croyoit universellement que le *Désiré des nations* seroit Dieu, on croyoit aussi qu'il seroit homme : mystère impénétrable avant son accomplissement, et qui ne s'explique que par l'*Homme-Dieu*, et par les vérités qu'il a révélées. La distinction des personnes divines, la Trinité, l'Incarnation (3), tous ces dogmes chrétiens sont, pour ainsi parler, l'expansion du dogme antique, où ils étoient *cachés* (4), suivant la

---

(1) Ecce qui tollit peccatum mundi. *Joan. I*, 29.

(2) In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit. In propria venit, et sui eum non receperunt. Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus. *Joan. I*, 10—12.

(3) Porphyre avoue la possibilité de l'incarnation du Verbe. *Vid. Alnctan., Quæst., lib. II, cap. XIII, p.* 235.

(4) Ante Christi adventum fides Trinitatis erat occultata in fide majorum; sed per Christum manifestata est mundo, et per Apostolos. *S. Thom.*, 2. 2. *Quest., II, art.* 8.

juste expression d'un saint Docteur. Les nier, c'est non seulement nier la foi universelle, c'est couper la racine de toute croyance; car, remarquez-le bien, si Jésus-Christ n'est pas le Redempteur qu'attendoit le monde entier, il n'y a point eu de Rédemption; si Jésus-Christ n'est pas homme et s'il n'est pas Dieu, si *le Verbe ne s'est pas fait chair, et n'a pas habité parmi nous* (1), tous les peuples ont été le jouet de l'erreur pendant quarante siècles. S'il n'existe pas en Dieu trois personnes dans une seule nature; si le Père, le Fils, le Saint-Esprit, au nom desquels Jésus-Christ a ordonné à ses apôtres de baptiser et d'enseigner toutes les nations, ne sont pas ces trois personnes égales et distinctes; si l'Esprit divin, qu'il avoit promis à ses disciples de leur envoyer, n'est pas venu *renouveler la terre*, Jésus-Christ est un imposteur. Donc alors point de Rédemption; donc la religion primitive, fondée sur cette Rédemption future, étoit fausse; donc le genre humain s'est trompé perpétuellement dans les choses qu'il lui importoit le plus de connoître; donc on ne peut rien admettre comme certain sur son témoignage; donc un doute universel, et dans l'invincible sentiment

(1) Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. *Joan. I*, 14.

que nous avons de la corruption de notre nature, une douleur sans consolation et un désespoir sans remède.

Tel est l'abîme où tombe nécessairement quiconque rejette un seul point de la doctrine chrétienne. Et qu'offre-t-elle qui ne porte en soi le caractère de sainteté essentiel à la vraie religion? Que commande-t-elle de croire? Un Dieu saint par essence, et trois personnes éternellement subsistantes dans ce Dieu unique : le Père créant tout ce qui est par son Verbe; le Fils rachetant par un ineffable sacrifice le genre humain condamné; l'Esprit saint concourant, par l'infusion de sa grâce, à la sanctification de l'homme racheté. Encore une fois, nous le demandons à l'incrédule lui-même; qu'y a-t-il dans cette doctrine qui ne soit digne de la sainteté de Dieu, puisqu'elle n'est que la manifestation de sa puissance, de sa vérité, de sa justice et de sa miséricorde infinie? « Dieu a aimé » le monde, jusqu'à donner son Fils unique, » afin que quiconque croit en lui ne périsse point, » mais qu'il ait la vie éternelle; car Dieu n'a » point envoyé son Fils dans le monde pour con- » damner le monde, mais pour que le monde » fût sauvé par lui (1). »

(1) Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum

Ne voyez-vous pas dans ce seul mot le sommaire de toute la religion, la substance de la foi ancienne, et l'accomplissement des espérances de ce monde, que Jésus-Christ est venu sauver?

« Celui qui croit en lui n'est point condamné;
» mais celui qui ne croit pas est déjà condamné;
» parce qu'il ne croit point au nom du Fils uni-
» que de Dieu (1). »

Et pourquoi condamné? O Christ, *fils du Dieu vivant!* peut-être que ce malheureux n'a pas pu vous reconnoître. L'erreur involontaire est-elle un crime à vos yeux? Punissez-vous dans le juste la foiblesse de l'esprit, comme vous punissez dans le méchant la corruption du cœur? La foi dépend-elle de nous? Cet infortuné qui ne croit point, peut-il croire? et sur quel motif est-il condamné?

« Voici sa condamnation : La lumière est ve-
» nue dans le monde, et les hommes *ont mieux*
» *aimé* les ténèbres que la lumière; parce que

---

unigenitum daret; ut omnis qui credit in eum, non pereat, sed habeat vitam æternam. Non enim misit Deus Filium suum in mundum, ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum. *Joan. III*, 16, 17.

(1) Qui credit in eum, non judicatur; qui autem non credit, jam judicatus est : quia non credit in nomine unigeniti Filii Dei. *Joan. III*, 18.

» leurs œuvres étoient mauvaises. Quiconque » fait le mal, hait la lumière, et ne vient point à » la lumière, afin que ces œuvres ne soient pas » dévoilées. Mais celui qui *fait la vérité*, vient à » la lumière, afin que ses œuvres soient mani- » festées, parce qu'elles sont faites en Dieu (1). »

Comprenez donc que la lumière est offerte à tous, et qu'en choisissant les ténèbres, on rejette librement le don divin, par un usage criminel de la volonté résolue à se fixer dans le mal. On nie la vérité, la sainteté de la doctrine, à cause de la sainteté des devoirs qu'elle impose. Qui ne seroit chrétien, si le christianisme permettoit à chacun de vivre selon ses désirs? On doute, parce qu'on veut douter; on doute, parce que l'esprit traite secrètement avec les passions, et leur livre pour un indigne prix, la vérité qu'il feint d'aimer, comme *l'homme de meurtre* (2) livra la Vérité vivante.

---

(1) Hoc est autem judicium : quia lux venit in mundum, et dilexerunt homines magis tenebras, quàm lucem; erant enim eorum mala opera. Omnis enim qui malè agit, odit lucem, et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus : qui autem facit veritatem, venit ad lucem, ut manifestentur opera ejus, quia in Deo sunt facta. *Joan. III*, 19—21.

(2) Judas surnommé *Iscariotes*, ou l'homme de meurtre, *vir occisionis*.

La morale évangélique épouvante la mollesse, et consterne la nature humaine dégradée. Sous le triste joug de leurs vices (1), les enfans d'Adam la contemplent, et l'admirent avec effroi. Sa beauté, sa pureté, sa sainteté les subjuguent. Tous rendent hommage à sa perfection; et, quand ils s'écartent de ce qu'elle prescrit, vaincus encore par elle, il leur en coûteroit moins de se condamner eux-mêmes, que de l'accuser. La conscience universelle y reconnoît, mais plus développés, les préceptes de justice promulgués originairement. La loi qui régloit les actions, pénètre jusque dans le cœur pour en régler les mouvemens les plus imperceptibles. Dans ce qu'elle ordonne, dans ce qu'elle défend, dans ce qu'elle conseille, tout est d'un ordre supérieur; tout annonce un état plus élevé, où l'homme rendu à l'innocence, est appelé par son Sauveur, et dont il voit en lui le modèle. En lisant l'Evangile, si simple et si divin, on se sent comme ravi par quelque chose du ciel. Je ne crois pas qu'il existe un être humain qui pût, à ce moment, commettre une mauvaise action. Il faut auparavant que l'impression qu'il a reçue s'efface; il faut que la parole de grâce et de vérité, dont le charme indéfinissable suspendoit la puis-

(1) Jugum grave super filios Adam. *Ecclesiast.*, *XI*, 1.

sance du mal, cesse de résonner dans son âme émue.

« Aimez Dieu de tout votre cœur, de tout » votre esprit, de toutes vos forces : voilà le » premier et le plus grand commandement. Le » second lui est semblable : Aimez votre pro- » chain comme vous-même. Ces deux comman- » demens renferment toute la loi (1). »

Ils renferment en effet et la justice et la charité, qui n'est que la perfection de la justice. Nul devoir qui n'en découle. Il est également impossible d'y rien ajouter, d'en rien retrancher, et c'est en les observant que l'homme achève de devenir *semblable à Dieu*, autant qu'il peut l'être. La foi sanctifie son esprit, en rendant ses pensées conformes aux pensées divines (2); l'amour sanctifie son cœur, en le remplissant des

---

(1) Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex totâ animâ tuâ, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tuâ. *Luc. X*, 27. — Hoc est maximum, et primum mandatum. Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut te ipsum.... In his duobus mandatis universa Lex pendet, et Prophetæ. *Matt. XXII*, 38, 39, 40.

(2) Sanctifica eos in veritate. Sermo tuus veritas est.... Et pro eis ego sanctifico meipsum ; ut sint et ipsi sanctificati in veritate. *Joan. XVII*, 17 *et* 19.

mêmes sentimens que Dieu a pour lui-même (1) et pour les êtres qu'il a créés; et par là s'explique ce précepte, jusqu'alors incompréhensible : « Soyez parfaits, comme votre Père céleste est » parfait (2). »

Quel autre que Jésus-Christ tînt jamais un pareil langage? Que comparerez-vous à ses enseignemens? Cherchez, examinez, dites-nous ce qui y manque, ou ce qu'on pourroit y réformer. Il y a dix-huit siècles que les peuples les entendirent pour la première fois : philosophes si fiers de votre raison, vous qui vantez avec tant de faste les progrès de la sagesse, montrez-nous les perfectionnemens que lui doit la règle des mœurs. Vous vous taisez : eh bien, Rousseau va parler pour vous.

« Je ne sais pourquoi l'on veut attribuer aux » progrès de la philosophie la belle morale de » nos livres. Cette morale, tirée de l'Evangile, » étoit chrétienne avant d'être philosophique... » Les préceptes de Platon sont souvent très-su- » blimes; mais combien n'erre-t-il pas quelque-

(1) Et notum feci eis nomen tuum, et notum faciam; ut dilectio, quâ dilexisti me, in ipsis sit, et ego in ipsis. *Ibid.*, 26.

(2) Estote ergo vos perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est. *Matt.*, *V*, 48.

» fois, et jusqu'où ne vont pas ses erreurs ?.....
» L'Evangile seul est, quant à la morale, tou-
» jours sûr, toujours vrai, toujours unique, et
» toujours semblable à lui-même (1). »

Supposez la morale chrétienne abolie, à l'instant plus de société, plus de famille, plus de lois; le crime seul régneroit, et la vie même tariroit dans sa source. Supposez au contraire une obéissance complète à ses commandemens, la terre, purifiée de tout désordre, seroit l'image du ciel, et, comme lui, le séjour de la paix, du bonheur, de l'innocence et de la sainteté (2).

Et remarquez encore dans le christianisme, dans sa morale et dans ses dogmes, un caractère de divinité bien frappant. Quand Dieu se réso-

---

(1) Lettres écrites de la Montagne. IIIe let., p. 86, 87, not. Paris, 1793.

(2) Bolingbroke lui-même n'a pu s'empêcher de le reconnoître : « Il ne parut jamais dans le monde, dit-il, de » religion dont la tendance naturelle ait été plus propre » à augmenter la paix et le bonheur des hommes, que ne » l'est celle de la religion chrétienne. Le système de reli- » gion renfermé dans l'Évangile est un système *complet*, » remplissant tout ce que se propose la religion naturelle » ou révélée. L'Évangile de Jésus-Christ est une leçon » continue de la morale la plus stricte, de la justice, de » la bienveillance et de la charité universelle. » *Analyse de Bolingbroke, sect. XII.*

X the first part of this proposition - false
the second self evident

X assis also the declaration of

lut à faire éclater sa gloire au dehors par la création, c'est-à-dire, à manifester sa puissance, sa vérité, son amour, il voulut que nul être créé ne pût jamais s'attribuer aucun des dons qu'il tenoit de lui seul, et concourir, en quelque sorte, à se créer lui-même. Et c'est pourquoi la puissance de l'homme dispose des choses matérielles qui sont à sa portée, les combine, mais ne produit rien véritablement. De même aussi sa raison combine, rapproche, compare les vérités qu'elle a reçues, mais n'invente aucune vérité; et dès lors elle ne peut non plus découvrir aucun devoir, ou inventer aucune vertu. En effet, pendant quatre mille ans, on ne voit pas que l'esprit humain, quel que fût le degré de culture et de civilisation des peuples divers, ait ajouté aucun dogme, aucun précepte, à ceux qui avoient été révélés au commencement. Ils devoient cependant se développer, mais non par l'effort de l'homme. Jésus-Christ paroît au temps marqué : *Il redit dans le monde ce qu'il a entendu de celui qui l'envoie* (1). De nouveaux dogmes et de nouveaux préceptes sortent, pour ainsi parler, des préceptes et des dogmes anciens; et depuis cette dernière révélation, an-

(1) Qui me misit verax est : et ego quæ audivi ab eo, hæc loquor in mundo. *Joan. VIII*, 26.

the author becomes reasonable

noncée dès l'origine et perpétuellement attentendue, l'esprit humain, si avide de savoir, si orgueilleux de trouver, n'a pas fait un seul pas dans la connoissance de Dieu, et de nos rapports avec lui. Il a douté, il a nié, il a dévasté le royaume de la vérité et de la vertu, mais jamais il ne l'étendit par de nouvelles conquêtes.

Or, puisque le premier homme connoissoit de la religion tout ce que les hommes en ont connu pendant quarante siècles, et que nous ne connoissons de plus que ce que Jésus-Christ nous en a appris, elle a donc été, dans toute sa durée, entièrement indépendante de la raison humaine, qui, avant et après la venue du Médiateur, ne put jamais découvrir d'elle-même ni un dogme, ni un devoir : donc le christianisme est évidemment divin, par cela même que son auteur a proclamé de nouveaux devoirs, et manifesté de nouveaux dogmes.

Que si quelqu'un contestoit cette preuve de la divinité de la religion chrétienne, nous lui opposerions Rousseau lui-même, dont voici les paroles : « Nous reconnoissons l'autorité de Jé-
» sus-Christ, parce que notre intelligence ac-
» quiesce à ses préceptes et nous en découvre
» la sublimité. Elle nous dit qu'il convient
» aux hommes de suivre ses préceptes, *mais*

» *qu'il étoit au-dessus d'eux de les trouver* (1). »

Le culte n'étant que l'expression du dogme, il s'ensuit que le christianisme, saint dans ses dogmes et dans sa morale, est également saint dans son culte. L'adoration d'un seul Dieu par un seul Médiateur en est le fond, comme elle l'étoit du culte antique ; mais le véritable sacrifice remplace les sacrifices figuratifs. Accompli sur la croix, il se perpétue tous les jours sur l'autel. *Depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, le nom du Seigneur est grand parmi les nations : on sacrifie en tout lieu, et l'on offre à son nom une oblation pure* (2), l'hostie sainte qui devoit opérer la réconciliation du monde (3). Le Pontife des biens futurs (4), dont le sacerdoce est éternel (5), celui qui est tout ensemble le sacrifica-

---

(1) Lettres écrites de la Montagne, p. 30. Paris, 1793.

(2) Ab ortu solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus ; et in omni loco sacrificatur, et offertur nomini meo oblatio munda. *Malach. I*, 11.

(3) Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi. *Ep. II, ad Corinth., V*, 19.

(4) Christus autem assistens pontifex futurorum bonorum.... neque per sanguinem hircorum aut vitulorum, sed per proprium sanguinem, introivit semel in sancta, æternâ redemptione inventâ. *Ep. ad Hebr. IX*, 11 *et* 12.

(5) Hic autem, eo quòd maneat in æternum, sempiternum habet sacerdotium undè et salvare potest accedentes per semetipsum ad Deum. *Ibid., VII*, 24, 25.

teur et la victime, après avoir consommé, par l'effusion de son sang, la Rédemption de l'homme coupable, continue de s'offrir pour lui, d'une manière non sanglante, dans le sacrifice eucharistique (1), et s'offrira éternellement à son Père dans le ciel (2).

« Lorsque nous considérons ce qu'opère Jé-
» sus-Christ dans ce mystère, et que nous le
» voyons par la foi présent actuellement sur
» la Sainte-Table avec ces signes de mort,
» nous nous unissons à lui en cet état, nous
» le présentons à Dieu comme notre unique
» victime, et notre unique propitiateur par son

---

(1) Idipsum quod semel in cruce perfecit, non cessat mirabiliter operari, ipse offerens, ipse et oblatio. *Præfat. de SS. Sacram.*

(2) Scrutamini scripturas, in quibus putatis vos habere vitam æternam. Et profectò haberetis, si Christum in eis intelligeretis, et teneretis. Sed perscrutamini eas : ipsæ testimonium perhibent de hoc sacrificio mundo, quod offertur Deo Israël; non ab unâ gente vestrâ, de cujus manibus non se accepturum prædixit; sed ab omnibus gentibus, quæ dicunt : *Venite ascendamus in montem Domini.* Nec in uno loco, sicut vobis præceptum erat in terrenâ Jerusalem; sed in omni loco, usque in ipsam Jerusalem.... Aaron sacerdotium jam nullum est in aliquo templo, et Christi sacerdotium in æternùm perseverat in cœlo. *S. August., Tract. adv. Judæos, cap. XIII. Oper. tom. VIII, col. XXXIX.*

» sang, protestant que nous n'avons rien à of-
» frir à Dieu que Jésus-Christ, et le mérite in-
» fini de sa mort. Nous consacrons toutes nos
» prières par cette divine offrande, et en présen-
» tant Jésus-Christ à Dieu, nous apprenons en
» même temps à nous offrir a la Majesté divine
» en lui et par lui comme des hosties vivantes.

» Tel est le sacrifice des chrétiens, infiniment
» différent de celui qui se pratiquoit dans la Loi :
» sacrifice spirituel et digne de la nouvelle al-
» liance, où la victime présente n'est aperçue que
» par la foi, où le glaive est la parole qui sépare
» mystiquement le corps et le sang, où ce sang
» par conséquent n'est répandu qu'en mystère,
» et où la mort n'intervient que par représenta-
» tion ; sacrifice néanmoins très-véritable, en
» ce que Jésus-Christ y est véritablement con-
» tenu et présenté à Dieu sous cette figure de
» mort : mais sacrifice de commémoration, qui,
» bien loin de nous détacher du sacrifice de la
» croix, nous y attache par toutes ses circon-
» stances, puisque non seulement il s'y rapporte
» tout entier, mais qu'en effet il n'est et ne sub-
» siste que par ce rapport, et qu'il en tire toute
» sa vertu (1). »

---

(1) Bossuet, Exposit. de la doctr. de l'Église cathol., chap. XIV.

Toute celle des sacremens vient aussi de cet ineffable sacrifice, qui nous a ouvert les trésors de la miséricorde infini. Et voyez ce que Dieu fait, sous la nouvelle alliance, pour la sanctification de sa créature déchue. Il n'est pas une époque, pas un acte important de la vie humaine, auquel Jésus-Christ n'ait attaché des grâces particulières par l'institution d'un rit sacré. Le baptême nous régénère à notre naissance, il nous rétablit dans la justice originelle que nous avions perdue en Adam. Lorsque le penchant au mal, qui subsiste toujours en nous (1), se développe, un nouveau secours nous est préparé contre les erreurs de l'âge des passions. A la voix du pontife, l'Esprit Saint descend en notre âme, pour l'enrichir de ses dons, et nous confirmer dans la foi. Bientôt, participant au mystère d'amour qui s'accomplit et se renouvelle sans cesse, nous sommes appelés au banquet céleste, où l'Auteur de la vie se fait lui-même notre aliment incompréhensible. Avons-nous souillé par quelque faute la robe d'innocence dont nous fûmes revêtus dans le baptême, la pénitence lui rend sa première blancheur. Les anciens avoient pres-

(1) Sensus et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentiâ suâ. *Genes.*, *VIII*, 21.

X Such is the dogma; but how is the fact?!

senti (1), et les philosophes mêmes ont avoué

---

(1) Les Juifs avoient une sorte de confession. (*Maimon. in Mause Korban, cap. III. — Pugio fidei, III part., Dist. III, cap. XIV, p.* 830, *et alib. Lipsiæ,* 1687. — *Outram, De sacrif., lib. I, cap. XV,* § 10.) Cet usage existoit en Égypte, en Grèce, à Rome et partout où s'introduisirent les mystères d'Eleusis. (*Arist. apud Ant. Melissa, cap. XVI. — Plut., De superst. — Meursius, c. VII et VIII.*) « Savez-vous, dit Senèque, pourquoi nous cachons » nos vices? C'est que nous y sommes plongés : dès que » nous les confesserons, nous guérirons. *Quare sua vitia* » *nemo confitetur? Quia in illis etiamnum est : vitia sua con-* » *fiteri sanitatis indicium est.* » (*Epist. LIII.*) Dans l'Inde et chez les Guèbres, même coutume. (*Bardesan., ap. Porphyr. De Styg.*) « Plus l'homme qui a commis un » péché s'en confesse véritablement et volontairement, » plus il se débarrasse de ce péché, comme un serpent » de sa vieille peau. » (*Lois de Menu, fils de Brahma, dans les Œuvres de sir W. Jones, tom. III, chap. XI, n.* 64 *et* 233.) Il y a au Thibet un jour solennel où le grand Lhama paroît en public. Avant d'entrer dans le temple, il se purifie par la confession, et engage ensuite les assistans à se confesser aussi, pour recevoir l'absolution des péchés dont ils se sentiroient coupables. (*Alphab. tibetan, tom. I, p.* 264 *et* 265.) Enfin, on a trouvé l'usage de la confession à Siam, dans le Laos, au Japon et jusque chez les peuples de l'Amérique. (*Alnet., Quæst., lib. II, c. XX, n.* 4, *p.* 274 *et seq.* — *Carli, Lettres améric., tom. I. p.* 153 *et* 154.) tant cette institution, sanctifiée par Jésus-Christ qui en a fait un sacrement, est conforme à la nature de l'homme.

l'utilité de la confession (1). Elle prévient plus de crimes encore qu'elle n'en efface; elle est le supplément de toutes les lois humaines, une source intarissable de paix et de vertus. La pitié divine a élevé au milieu de nous un tribunal où le pardon attend incessamment le repentir. Et quand s'approche le moment qui décidera de notre sort pour jamais, l'onction des infirmes nous purifie, nous console, nous fortifie

---

(1) « Que de restitutions, que de réparations la confes- » sion ne fait-elle point faire chez les catholiques! *(Rouss., Emile, liv. IV, p.* 58, *not. Ed. de* 1793.) « La confession » est une chose excellente, un frein aux crimes. Elle est » très-bonne pour engager les cœurs ulcérés de haine à par- » donner, et pour faire rendre par les petits voleurs ce qu'ils » peuvent avoir dérobé à leur prochain. » *(Volt., Dictionn.* » *philos., art.* Catéchisme du curé.) « On peut regarder la » confession comme le plus grand frein des crimes secrets. » *(Id., Essai sur l'hist. génér. et sur les mœurs et l'esprit des nations, tom. I, ch. XII, pag.* 116. *Ed. de* 1756.) « Le meilleur de tous les gouvernemens, dit Raynal, ce » seroit une théocratie où l'on établiroit le tribunal de la » confession, s'il étoit toujours dirigé par des hommes ver- » tueux, et sur des principes raisonnables. » *(Hist. philos., tom. III.)* « Quel préservatif salutaire pour les mœurs de » l'adolescence, que l'usage et l'obligation d'aller tous les » mois à confesse. La pudeur de cet humble aveu des fautes » les plus cachées, en épargnoit peut-être un plus grand » nombre que tous les motifs les plus saints. » *(Marmontel, Mémoires, tom. I, liv. I.)*

dans le dernier combat. Enfin la société même est sanctifiée par les sacremens qui consacrent les deux grandes institutions qui la constituent: le mariage, fondement de la famille et du pouvoir paternel; et le sacerdoce, qui n'est qu'une plus haute paternité.

Tel est le culte chrétien, culte immortel, culte universel, puisqu'il ne diffère point, en ce qui en fait l'essence, du culte que les esprits angéliques rendent au Tout-Puissant, dans les cieux. Leurs prières, comme les nôtres, unies à celles du souverain Prêtre, *toujours vivant pour intercéder pour nous* (1), acquièrent par cette union un prix infini. Les vœux, les adorations de toutes les intelligences, ne forment qu'un seul vœu, qu'une seule adoration, qu'éternellement le Fils de Dieu présente à son Père. Par lui tout est saint dans nos pensées, nos désirs, notre amour, nos offrandes; parce que les pensées du chrétien sont les vérités divines que le Verbe est venu nous révéler; ses désirs détachés des créatures, ne s'arrêtent qu'en Dieu, et l'embrassent tout entier; son amour, produit par l'Esprit Saint que Jésus-Christ avoit promis d'envoyer à ses dis-

(1) Semper vivens ad interpellandum pro nobis. *Ep. ad Hebr. VII*, 25.

ciples (1), est une participation de l'amour infini que Dieu a pour lui-même; son offrande est la victime sainte, *en qui toute la plénitude de la Divinité habite corporellement* (2).

Après avoir contemplé ce merveilleux ensemble du christianisme, la grandeur et la simplicité féconde de ses dogmes, qui, plus ou moins developpés, forment la raison du genre humain; la perfection de sa morale, base immuable de toutes les lois; la sublimité de son culte, qui unit étroitement l'homme à Dieu, sans abaisser Dieu, sans flatter l'orgueil de l'homme; qui de tant de corruption, fait sortir tant de hautes vertus; qui près d'une immense misère place un amour immense, un Rédempteur pour tout expier, un Médiateur pour tout sanctifier; je cherche comment ces dogmes, cette morale, ce culte, pourroient être une invention de l'homme, comment il auroit créé la lumière qui éclaire son esprit, les lois qui règlent son cœur, un ordre infini de rapports qui embrasse et lie tous les êtres, depuis l'Etre souverain jusqu'à la plus foible intelligence; la seule supposition d'un fait si absurde

(1) Accipietis virtutem supervenientis Spiritûs sancti in vos. *Act. I*, 8.

(2) In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter. *Ep. ad Colossens. II*, 9.

humilie et révolte le bon sens. Remontez d'âge en âge pour découvrir l'époque de cette étonnante invention, bientôt l'homme disparoît dans les profondeurs du temps ; le temps lui-même s'évanouit ; on ne voit plus que Dieu et l'éternité.

Vous qui hésitez à reconnoître dans la religion chrétienne l'œuvre de ce grand Dieu, tournez vos regards vers l'autre extrémité du temps : qu'apercevez-vous? l'éternité ; encore et toujours l'éternité! Immobile, elle reçoit toutes les créatures dans son vaste sein : vous y entrerez, mais le doute n'y entrera point avec vous. Les derniers nuages s'arrêtent sur la tombe. La mort dépouille l'esprit superbe du vêtement de ténèbres dont il s'enveloppoit. La lumière l'investit de toutes parts ; elle commence son supplice. Il croit alors, il croit à la vérité, qu'il repoussoit, au ciel, qu'il a perdu, à l'enfer, qu'il a conquis ; et, au fond de ses goufres vides d'espérance, il découvre, avec une certitude terrible, la place que lui assigne l'ordre invariable qu'il a méconnu.

Nous venons de voir que le christianisme, considéré dans ses dogmes, sa morale, son culte, est manifestement divin. Nier sa doctrine, c'est détruire toute foi ; rejeter ses préceptes, c'est anéantir toute vertu. Il est *la loi*

de vie, *donnée en héritage* aux enfans d'Adam (1); et hors de cette loi il n'y a point de vie, parce que hors d'elle, on n'appartient point à celui *qui est la vie et la vérité* (2), au *Desiré des nations* (3), au Sauveur attendu si long-temps par le genre humain.

Mais la divinité de la religion chrétienne peut encore être reconnue à d'autres marques non moins éclatantes. Les prophéties, les miracles, le caractère de son fondateur, les vertus qu'elle a produites, les bienfaits qu'elle a répandus, sont autant de preuves de sa céleste origine. Nous les exposerons successivement; mais il est nécessaire de parler d'abord de l'Écriture-Sainte, où sont consignés la plupart des faits dont nous avons à nous occuper.

---

(1) Addidit illis disciplinam, et legem vitæ hereditavit illos. *Ecclesiast.*, *XVII*, 9.

(2) Ego sum via, et veritas, et vita. *Joan. XIV*, 6.

(3) Et veniet Desideratus cunctis gentibus. *Agg. II*, 8.

CHAPITRE XXXII.

De l'Écriture-Sainte.

Les monumens sacrés des chrétiens contiennent l'histoire primitive de l'homme et du monde qu'il habite, celle du peuple juif, ses lois, les prophéties dont le dépôt lui étoit confié, la vie de Jésus-Christ, ses enseignemens recueillis par les apôtres, et enfin l'histoire prophétique de la société qu'il a établie. De ces deux parties, appelées l'Ancien et le Nouveau Testament, se compose l'Écriture-Sainte; livre merveilleux qui, renfermant toute l'histoire des temps, commence et finit dans l'éternité.

Il n'existe chez aucune nation de monument comparable, pour l'antiquité, au Pentateuque écrit par Moïse, environ quinze siècles avant Jésus-Christ. L'histoire certaine de la Grèce ne remonte pas plus haut que la première olympiade (1). Hérodote vivoit sous Artaxercès. Les

(1) L'an 775 avant J.-C. *Voyez* Jul. African., ap. Eus., Præpar. Evangel., lib. X, cap. 10.

ouvrages de Sanchoniaton (1), de Manethon, de Mégasthène, dont il nous reste quelques fragmens, ne peuvent guère être plus anciens. Quelques savans présument même qu'ils ne sont pas antérieurs au règne de Ptolémée-Philadelphe (2). Bérose écrivoit au temps d'Alexandre. Il est également reconnu que les livres des Perses, des Indiens et des Chinois, appartiennent à une époque beaucoup plus récente que le législateur des Juifs.

C'est à lui que le genre humain doit les seules annales qui l'instruisent de son origine, et de tous les faits sur lesquels repose l'ordre entier de ses devoirs, de ses espérances et de ses destinées. Jusque-là le souvenir s'en étoit conservé uniquement par la tradition; mais quand la vie des hommes s'abrégea, et que les peuples se multiplièrent, Dieu voulut que cette tradition fût fixée par l'écriture, ainsi que les nombreux détails de la loi qu'il donnoit aux enfans de Jacob, et les prophéties qui devoient servir de preuve perpétuelle à Jésus-Christ.

Tout ne fut pas écrit cependant, ainsi que

---

(1) Quelques-uns croient que Sanchoniaton vivoit peu de siècles après Moïse; mais il n'en existe aucune preuve certaine.

(2) 242 ans avant l'ère chrétienne.

l'observe Maimonide, et la raison qu'il en apporte est remarquable. « Ce fut, dit-il, une » grande sagesse et un moyen de prévenir les » inconvéniens où l'on est tombé dans la suite, » c'est-à-dire, la diversité des opinions, les per- » plexités et les doutes mêmes que fait naître » ordinairement la parole écrite et consignée » dans un livre : de là proviennent les dissen- » sions, les controverses, les schismes, les » sectes, et une effroyable confusion. Mais » autrefois tout se terminoit par les décisions » du grand Sanhédrin (1), comme je l'ai montré » dans mes Commentaires sur le Talmud, et » comme la loi même en rend témoignage (2). »

---

(1) L'autorité de ce corps étoit supérieure à celle du roi, selon le même Maimonide. « Le roi, dit Rabbi » David Ganz, étoit le maître absolu pour tout ce qui » concernoit la guerre et les armées; mais ce qui regar- » doit la loi, et l'administration intérieure de l'État, » appartenoit au Sanhédrin, dont le chef (depuis David) » étoit toujours de sa famille. » *Vid. Lettre de M. l'abbé*** à M. l'abbé Houtteville, lett. XIII, p.* 262. *Paris*, 1722.

(2) Atque hæc fuit summa sapientia circa legem nostram, quâ fugiebantur et vitabantur illa, in quæ sequentibus temporibus incidit ; varietates nempè, et perplexitates sententiarum ac opinionum, dubia item, quæ oriri solent ex sermone scripto, et in librum relato..., ex quibus posteà oriuntur inter homines dissensiones, controversiæ, schis-

Il est certain, et l'expérience le prouve tous les jours, que la Bible ou le corps de nos livres saints eût été pour l'homme un don funeste si elle avoit été livrée à l'interprétation de chaque individu. En vain Dieu auroit parlé, on auroit éternellement disputé sur sa parole, sans jamais pouvoir s'assurer de son véritable sens (1). Aussi la promulgation des deux Testamens concourt-elle, chez le peuple juif comme chez le peuple chrétien, avec l'établissement d'une autorité souveraine, seule investie du droit d'interpréter le texte sacré, et dépositaire principal de la tra-

---

mata, et sectæ, in negotiis et commerciis magna confusio. Sed tùm negotium omne erat penes synedrium magnum, sicut exposuimus in commentariis nostris Talmudicis, et sicut de eo lex ipsa testatur. *More Nevochim*, *Part. I*, *cap. LXXI*, *p.* 132. *Ed. Basil;* 1629.

(1) Supposé qu'il n'existe point d'interprète infaillible de l'Écriture-Sainte, Rousseau aura eu raison de dire : « Les » livres sont des sources de disputes intarissables....; le » langage humain n'est pas assez clair. Dieu lui-même, s'il » daignoit nous parler dans nos langues, ne nous diroit » rien sur quoi l'on ne pût disputer. » *Lettre à M. de Beaumont, p.* 75. Dans le Christianisme *complet*, cette objection est nulle; mais comment les protestans la résoudront-ils? Ils veulent que Dieu ait parlé, et ils ne veulent pas qu'on puisse savoir avec certitude ce que Dieu a dit. Un jour viendra, et il n'est pas loin, où à peine pourra-t-on croire qu'on ait admis, soutenu, une pareille contradiction.

dition qui l'explique. Depuis que cette autorité est éteinte parmi les Juifs, il leur est aussi impossible de s'accorder sur le sens de l'Écriture (1), qu'aux protestans, qui refusent de reconnoître dans la société chrétienne l'existence d'une semblable autorité, quoique l'Écriture elle-même les avertisse que c'est *la première chose qu'ils doivent comprendre* (2).

Les préceptes de la religion primitive étoient

---

(1) Les Juifs modernes ont abandonné presque toutes les explications que les anciens rabbins donnoient des prophéties. Ne sachant plus à quoi se prendre, « ils ren- » voient à Élie, dit d'Herbelot, les points les plus diffi- » ciles de l'Écriture, qu'ils ont peine à résoudre. » *Biblioth. orient.*, *art.* Mohammed Aboulcassem, *tom. IV*, *pag.* 251.

(2) *Hoc primum intelligentes*, quòd omnis prophetia Scripturæ propriâ interpretatione non fit. *S. Petr. Ep. II*, *cap. I*, 20. Il est curieux d'entendre le plus ardent ennemi du christianisme parler sur ce point le même langage que saint Pierre. « S'il n'y avoit pas eu dans le » monde chrétien, dit Voltaire, une autorité qui fixât le » sens de l'Écriture et les dogmes de la religion, il y au- » roit autant de sectes que d'hommes qui sauroient lire. » *Essai sur l'hist. génér. et sur l'esprit et les mœurs des nations; tom. III, chap. CIX, p.* 108. *Edit. de* 1756. Il suit de là que les sociétés bibliques protestantes, aujourd'hui si multipliées, tendent à faire *autant de sectes qu'il y a d'hommes qui savent lire.*

connus et se transmettoient par la tradition, avant d'être gravés sur les tables de la loi; et la doctrine chrétienne étoit répandue dans une grande partie de l'empire romain lorsque l'Évangile fut écrit. C'est la parole et non l'Écriture qui a conquis le monde à Jésus-Christ.

« Si les Apôtres, disoit saint Irénée vers le » milieu du deuxième siècle, ne nous eussent » pas même laissé des Écritures, n'auroit-il pas » fallu suivre l'ordre de la tradition qu'ils ont » mise en dépôt dans les mains de ceux à qui » ils confièrent les églises? Beaucoup de nations » barbares, qui ont reçu la foi en Jésus-Christ, » ont suivi cet ordre, conservant, sans caractères » ni encre, les vérités du salut écrites dans leurs » cœurs par le Saint-Esprit, gardant avec soin » l'ancienne tradition, et croyant, par Jésus-» Christ, fils de Dieu, en un seul Dieu créateur » du ciel et de la terre, et de tout ce qui y est » contenu.... Ces hommes, qui ont embrassé » cette foi sans aucune Écriture, sont barbares » par rapport à notre langage; mais quant à la » doctrine, aux coutumes et aux mœurs, par » rapport à la foi, ils sont parfaitement sages » et agréables à Dieu, vivant en toute justice, » chasteté et sagesse. Que si quelqu'un parlant » leur langue naturelle leur proposoit les dogmes » inventés par les hérétiques, aussitôt ils bou-

X a very important conception.

» cheroient leurs oreilles et s'enfuiroient bien
» loin, ne pouvant pas même se résoudre à
» écouter un discours plein de blasphèmes.
» Ainsi, étant soutenus par cette vieille tradition
» des Apôtres, ils ne peuvent pas même admettre
» dans leur simple pensée la moindre image de
» ces prodiges d'erreur (1). »

« On voit, observe Fénélon (2), par ces paroles d'un si grand docteur de l'Église, presque contemporain des Apôtres, qu'il y avoit de son temps, chez les peuples barbares, des fidèles innombrables qui étoient très-spirituels, très-parfaits, et *riches*, comme parle saint Paul, *en toute parole et en toute science*, quoiqu'ils ne lussent jamais les Livres sacrés. . . La tradition suffisoit à ces fidèles innombrables pour former leur foi et leurs mœurs de la manière la plus parfaite et la plus sublime. L'Église, qui nous donne les Écritures, leur donnoit sans Écritures, par sa parole vivante, toutes les mêmes instructions que nous puisons dans le texte sacré. . . ; et ce que saint Irénée nous apprend de

---

(1) S. Iren., lib. III, contr. Hæres., cap. IV, n. 1 et 2, p. 178. Edit. Massuet.

(2) Lettre sur l'Écrit.-Sainte, Œuvres, tom. III, p. 385, 386. Edit. de Versailles.

ces fidèles de son temps, saint Augustin nous le répète pour les solitaires du sien (1). »

Cependant il entroit dans les desseins de la Sagesse suprême, que la religion eût ses annales, et le genre humain les titres de sa foi, de ses espérances et de ses devoirs. Il falloit qu'au milieu de tant de monumens de l'ignorance, de l'incertitude et de l'erreur, l'immortelle vérité eût aussi son monument; et qu'à cette multitude innombrable de livres tous remplis des pensées de l'homme, un livre fût opposé qui contînt la pensée de Dieu.

L'utilité de l'Écriture est d'ailleurs assez évidente (2). Comme la tradition sert à en déterminer le vrai sens, elle sert elle-même à prouver l'antiquité de la tradition; elle en fortifie l'autorité; elle montre que la religion, ses dogmes, ses commandemens sont irrévocables; elle contribue à fixer le langage de la foi, et par conséquent la foi elle-même. Beaucoup de circonstances de faits propres à toucher le cœur,

---

(1) S. August., De doctr. Christ., lib. I, c. XXXIX, n. 43, tom. III.

(2) Omnis scriptura divinitùs inspirata, utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitiâ : ut perfectus sit homo Dei, ad omne opus bonum instructus. *Ep. II ad Timoth. III*, 16 *et* 17.

à éclairer l'esprit, seroient ignorées sans elle, ou au moins peu connues. Et combien de vérités sublimes, cachées dans ce livre divin sous les expressions les plus simples, se manifestent successivement pour l'instruction de l'homme et de la société! Enfin les derniers temps y trouveront des secours nécessaires, lorsque l'homme de péché viendra, ainsi qu'il est prédit, attaquer le Christ, éprouver ses disciples, et les étonner par des prodiges qui séduiroient, s'il se pouvoit, les élus mêmes (1).

Ce que nous disons suppose que l'Écriture est authentique, qu'elle est vraie, et qu'elle a été inspirée de Dieu. C'est en effet ce qu'ont prouvé les défenseurs du christianisme dans un grand nombre d'ouvrages restés sans réplique (2). Leurs savans travaux nous dispensent de nous étendre sur ce sujet. Il n'est pas une seule objection qu'ils n'aient réfutée, pas un seul point de critique qu'ils n'aient éclairci avec autant de sagacité que d'érudition. Notre plan ne nous permet pas d'entrer dans ces détails, dont nous

(1) Surgent enim pseudochristi, et pseudoprophetæ : et dabunt signa magna, et prodigia, ità ut in errorem inducantur (si fieri potest) etiam electi. *Matt. XXIV*, 24.

(2) *Voyez* Bossuet, Pascal, Huet, Bergier, Duvoisin, Fabricy, Jaquelot, Stillingfleet, Faber, Paley, etc.

n'avons d'ailleurs nul besoin pour établir d'une manière inébranlable l'authenticité, la vérité, et l'inspiration de nos Livres saints.

Un livre est authentique quand le texte n'en est point altéré, ou lorsqu'il a été réellement écrit par l'auteur à qui on l'attribue. Or évidemment, on ne sauroit s'assurer d'un pareil fait, que par le témoignage. Tout se réduit donc a savoir s'il existe des témoignages suffisans pour qu'on puisse affirmer avec certitude que les livres de Moïse et des Prophètes, les Evangiles, les Actes, les Epîtres des Apôtres et l'Apocalypse, appartiennent aux auteurs dont ils portent le nom

Qu'on l'ait contesté, cela se comprend ; car l'homme est libre de tout nier : mais il nous semble impossible que personne en ait jamais douté sérieusement. Quelqu'un doute-t-il que les harangues contre Philippe soient de Démosthènes, que le traité *des Devoirs* soit de Cicéron? Et quelle autre preuve en avons-nous, qu'une tradition qui remonte jusqu'aux temps où vivoient ces deux écrivains? Or une tradition non moins constante et beaucoup plus générale atteste l'authenticité de l'Ecriture. Ce ne sont pas seulement quelques témoignages épars et consignés dans un petit nombre de livres, qu'on allègue en sa faveur ; mais le témoignage per-

X this is infinitely more important to fix the date of them — his labor"

pétuel des sociétés juive et chrétienne. Deux grands peuples élèvent la voix pour déposer sur des faits publics d'où dépend leur existence comme peuples; faits dès lors aussi certains que leur existence même. Dira-t-on que, pendant trois mille ans, les Juifs n'ont connu ni leur histoire, ni leurs lois, ni l'auteur de ces lois ? Il seroit moins insensé de nier qu'il y ait eu des Juifs. Si Moïse n'est pas leur législateur, si le Pentateuque n'a pas été composé par lui, ou s'il a subi des altérations essentielles, il faut nécessairement supposer une époque où la nation juive oublie soudain à qui elle doit ses institutions, et quelles sont ces institutions, ce qu'elle est et ce qu'elle a été, ses usages religieux et civils, ses coutumes, ses habitudes; il faut supposer que cette nation, perdant tout à coup ses souvenirs, ses idées, sa vie morale, tombe tout entière, et au même moment, dans l'idiotisme absolu. Et pour que rien ne manque à l'absurdité d'une pareille hypothèse, il faut supposer encore que cette même nation, qui n'auroit pu subsister huit jours en cet état au-dessous de la démence, recouvre aussi promptement qu'elle les avoit perdus, le sens et la mémoire, pour vivre sous de nouvelles lois qu'elle croit anciennes, et pour conserver à jamais avec une vénération profonde, une fausse tradition qu'elle croit vraie.

Nous défions qu'on attaque l'authenticité du Pentateuque, sans être forcé de soutenir ces prodigieuses extravagances; et si, effrayé de cet excès de folie, on avoue que le Pentateuque est authentique, on est contraint d'étendre cet aveu à tous les livres de l'Ancien-Testament, qui ne forment avec le Pentateuque qu'un seul corps indissoluble d'histoire, de lois, et de doctrines.

L'authenticité des Evangiles, des Actes des Apôtres, des Epîtres et de la révélation de saint Jean, ne repose pas sur des bases moins fermes. Ces titres sacrés de notre foi ont inspiré dès l'origine le même respect aux chrétiens; et jamais la tradition n'a varié sur leurs auteurs. Dès lors on ne sauroit raisonnablement révoquer en doute la vérité de cette tradition. Comment auroit-on pu, du vivant de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jean, de saint Matthieu, etc., persuader aux fidèles que des écrits faussement attribués à ces Apôtres, leur appartenoient réellement? Comment n'auroient-ils pas eux-mêmes réclamé contre cette imposture? Comment les églises de Rome, de Corinthe, d'Ephèse, et plusieurs autres se seroient-elles imaginé avoir reçu des lettres de saint Paul, que cet apôtre n'auroit point écrites? Comment auroient-elles cru en posséder les originaux? Comment ces Epîtres seroient-elles

citées comme authentiques par saint Pierre (1)? Ou si les Epîtres de saint Pierre sont également controuvées, comment ni lui, ni saint Paul, ni aucun de leurs disciples, n'ont-ils point désavoué ces fausses productions, dont il étoit impossible qu'ils ignorassent l'existence?

Quoiqu'elles soient alléguées dans les plus anciens Pères, veut-on néanmoins qu'elles n'aient paru qu'après la mort des Apôtres, l'absurdité ne sera pas moins grande, elle le sera même encore plus; car presque toute la société chrétienne, déjà fort étendue à cette époque, devra nécessairement avoir été complice de l'imposture (2). Elle ne pouvoit pas être trompée sur

---

(1) Domini nostri longanimitatem, salutem arbitremini: *sicut et carissimus frater noster Paulus secundum datam sibi sapientiam scripsit vobis. Sicut et in omnibus epistolis, loquens in eis de his :* in quibus sunt quædam difficilia intellectu, quæ indocti et instabiles depravant, sicut et cæteras Scripturas, ad suam ipsorum perditionem. *Ep. II, Petr. III*, 16.

(2) On voit au contraire toute l'Église rejeter avec indignation les ouvrages fabriqués par les hérétiques, et publiés sous de faux noms, ainsi que les histoires pieuses, mais non autorisées, auxquelles on donnoit aussi le nom d'Évangiles. Fabricius compte jusqu'à cinquante de ces Evangiles. Au reste, avant Clément d'Alexandrie, mort l'an 215, il n'y a point d'indice ni de vestige certain d'aucun Évangile apocryphe.

un fait de cette nature. Les Pasteurs établis par les Apôtres, ou ceux qui leur avoient succédé, après avoir conversé long-temps avec eux ; les fidèles si zélés de s'instruire de ce qui intéressoit la religion qu'ils venoient d'embrasser, auroient-ils pu croire qu'il existoit des écrits de ces mêmes Apôtres ; écrits que tous les chrétiens avoient ignoré jusque-là, quoiqu'ils fussent adressés, au moins quelques-uns, aux plus célèbres églises? La fraude eût donc été manifeste ; il eût donc fallu que les Pasteurs et les fidèles se fussent réunis pour la seconder; et cela dans le temps même où ils faisoient profession d'une horreur profonde pour toute espèce de fraude, dans le temps où ils sacrifioient avec allégresse leurs biens, leurs vies, plutôt que de trahir, et même que de déguiser la vérité?

Et d'où seroit venu parmi eux cet accord universel pour autoriser le mensonge? Par quel motif auroient-ils, contre les principes de leur religion, et en violant ses préceptes les plus formels, favorisé la supposition de certains livres purement profanes, ou souffert qu'une main sacrilége altérât ceux qu'avoit inspirés l'Esprit divin? Apparemment les premiers chrétiens croyoient au christianisme, et le connoissoient. Ils ne mouroient pas dans les supplices pour une foi simu-

lée, ou dépourvue d'un objet précis. Donc le Nouveau-Testament contient l'histoire de Jésus-Christ telle que la racontoient les Apôtres, et sa doctrine telle qu'ils l'enseignoient; et alors son authenticité est certaine : ou si l'on prétend que cette histoire et cette doctrine y sont altérées, il faut soutenir que les chrétiens, en même temps qu'ils couroient au martyre pour rendre témoignage à l'une et à l'autre, se concertoient dans toute l'étendue de l'empire romain, sous le couteau des persécuteurs, pour dénaturer cette même histoire, et pour détruire cette même doctrine, en répandant et autorisant des écrits apocryphes où des imposteurs l'avoient corrompue.

Je ne sais s'il se rencontrera des hommes qui consentent à déclarer que ces étranges contradictions, disons mieux, ces impossibilités manifestes ne rebutent pas tellement leur raison, qu'elle ne soit prête à les admettre, plutôt que de reconnoître l'authenticité de nos Livres saints. Il se pourroit; et après tout, c'en est assez, non pour nos désirs, mais pour la cause que nous défendons. Se réduire volontairement à de pareilles extrémités, c'est se confesser vaincu. La vérité a de plus doux triomphes, elle n'en a point de plus grands. L'esprit superbe qui la hait, fuit devant elle jusqu'où il peut aller; comme le

sauvage, fuyant devant la civilisation, s'approche peu à peu de ces régions où luit à peine un reste de lumière, et où l'on n'aperçoit rien de vivant.

Au reste, pour établir l'authenticité de l'Ecriture, rien ne nous obligeoit de faire voir à quels prodiges d'absurdité l'on est conduit, dès qu'on ose la mettre en doute. Oublions un moment ces conséquences absurdes; supposons qu'on parvienne à imaginer un enchaînement de circonstances possibles, par lesquelles on expliqueroit comment l'Ecriture, crue authentique, pourroit néanmoins ne l'être pas : qu'en résulteroit-il ? rien, absolument rien; à moins qu'on ne montrât que ces circonstances ont existé réellement (1). Sans cela il n'y auroit plus de vérité

(1) C'est-à-dire, à moins qu'on ne fît une nouvelle histoire *certaine* du peuple juif et de Jésus-Christ, avec des matériaux qui n'existent nulle part. Moïse est antérieur de 1100 ans à Hérodote, le plus ancien historien grec. Celui-ci étoit contemporain d'Esdras, qui réunit les livres canoniques, et les fit transcrire en caractères chaldaïques, au retour de la captivité. Nous avons une preuve matérielle et sans réplique du respect scrupuleux avec lequel il conserva l'intégrité du texte sacré. Les Samaritains, séparés des Juifs par un schisme qui dure encore, gardèrent leurs anciens exemplaires de la Loi. Ils ne peuvent s'être entendus pour l'altérer avec les Juifs qu'ils haïssoient, et dont ils étoient haïs mortellement. Or, le Pen-

historique, plus de société, plus de famille. Car qu'est-ce qui empêcheroit de dire à un homme qui jouit paisiblement du nom et de l'héritage de ses aïeux : « Vous prétendez descendre » de tel ancêtre; c'est la tradition de votre » famille, confirmée par des titres où votre » filiation est tracée avec beaucoup de clarté et » d'exactitude apparente. Cependant je nie cette » filiation; je soutiens que la tradition qui l'at- » teste est mensongère, et que les titres qui l'é- » tablissent sont supposés, ou altérés. »

Que répondroit-on, par toute la terre, à l'auteur d'un pareil discours? Vous avez sans doute, lui diroit-on, des preuves incontestables de ce que vous avancez avec tant d'assurance, contre

---

tateuque samaritain, écrit en caractères qui étoient ceux dont se servoit originairement le peuple juif, existe encore; il est imprimé dans les polyglottes de Le Jay et de Walton; et, sauf quelques différences très-légères, et qui viennent presque toutes de la facilité avec laquelle les copistes ont pu confondre plusieurs lettres semblables, le texte en est parfaitement conforme au texte hébreu. La version des Septante, faite environ trois siècles avant Jésus-Christ, n'offre non plus aucune variation importante pour le fond de l'histoire, ou pour la doctrine. Du reste, on peut voir dans le docte Huet de nombreuses preuves de l'authenticité des livres de Moïse, tirées des auteurs profanes. *Demonst. Evang., Proposit. IV, cap. II.*

la notoriété publique. Quelles sont ces preuves? faites-nous-les connoître.

« De preuves directes, répliqueroit-il, je ne » saurois vous en donner. Mais si vous voulez » bien considérer certaines circonstances que » j'ai imaginées en moi-même, et qui sont toutes » possibles, quoique rien n'en prouve la réalité, » vous comprendrez parfaitement que, dans mon » hypothèse, les titres que je nie pourroient être » faux, et la tradition que je refuse d'admettre » pourroit être une erreur, ou une imposture. »

Pense-t-on qu'après cette réponse quelqu'un fût tenté d'aller plus loin? Le philosophe le plus décidé y verroit-il autre chose qu'un trait de moquerie, ou de folie? Or la tradition de tout un peuple a-t-elle moins de poids que celle d'une famille? Les monumens publics d'une société, les titres de son origine, de ses lois, de ses croyances, ont-ils moins d'autorité que les titres domestiques d'un seul individu? Un homme pourra-t-il venir, sans renverser l'ordre entier des choses humaines, et sans blesser le bon sens universel, opposer de simples conjectures, de vagues possibilités qu'il a conçues dans son esprit, au témoignage formel, constant, uniforme, d'une nation attestant des faits qui la concernent et qu'elle n'a pu ignorer? Et qu'y aura-t-il de certain si on rejette ce témoignage?

Quoi ! l'on ne seroit pas écouté si l'on disputoit à Hérodote son histoire, à Sophocle ses tragédies, à Cicéron ses harangues, et l'on auroit le droit de disputer au législateur des Hébreux, le livre où il a consigné les lois invariables qui ont perpétuellement régi sa nation ; livre sacré aux yeux de cette nation, qui, pour le préserver des altérations les plus légères, ne cessa jamais d'employer des précautions tellement multipliées, j'ai presque dit tellement minutieuses, qu'il n'en existe aucun autre exemple (1) ! On auroit le droit de disputer aux Apôtres et à leurs disciples, les ouvrages que tous les chrétiens leur attribuent, qu'ils leur ont toujours attribués ! On auroit le droit de nier ce qu'ils affirment unanimement; le droit de leur dire : Vous ne connoissez ni l'origine de votre religion, ni son histoire, ni celui même que vous adorez !

En vérité, j'admire la confiance de certains

---

(1) *Voyez* Fabricy, Des titres primitifs de la révélation, ou considérations critiques sur la pureté et l'intégrité du texte original des livres saints de l'Ancien-Testament. Rome, 1772. — « Les écrits qu'ils faisoient (les Pro-» phètes) étoient entre les mains de tout le peuple, et » soigneusement conservés en mémoire perpétuelle aux » siècles futurs. (*Exod. XVII*, 14.) » *Bossuet, Hist. univers., IIe part., ch. V, p.* 225. *Edit. de Versailles.*

hommes, qui, après une si longue et si paisible possession, se présentent seuls pour contester à deux grands peuples leurs actes publics; qui veulent que leur assertion prévale sur le témoignage de tant de siècles. Mais si ce témoignage ne suffit pas pour produire la certitude, si ce qu'ont attesté uniformément de génération en génération des millions d'hommes éclairés et sincères, peut être révoqué en doute, que sera-ce donc du témoignage isolé de quelques hommes? et sur quel fondement les croira-t-on, si on refuse de croire à un témoignage d'une autorité incomparablement supérieure? Ne voit-on pas qu'en l'attaquant, on détruit toute certitude, toute croyance, toute raison; qu'on ne peut plus rien admettre comme vrai, rien rejeter comme faux, puisqu'il n'y a plus de preuves possibles; en un mot, qu'on établit le scepticisme absolu. *Otez cette foi*, dit Aristote en parlant du consentement commun, *vous ne direz rien de plus croyable* (1).

Dès qu'on a reconnu l'authenticité de l'Écriture (2), on ne peut former de doute raison-

---

(1) Quod omnibus ità videtur, id ità esse dicimus; qui verò hanc fidem velit tollere, nihilo ipse credibiliora dicet. *Arist. Ethic. Nicomach., lib. X, cap. II.*

(2) Newton, qui avoit fait une étude particulière des

nable sur la vérité des faits qu'elle contient. Presque tous ces faits, et principalement les plus merveilleux, sont des faits public ; ils se sont passés à la vue d'une multitude d'hommes à qui l'on n'a pu faire illusion, et qui n'ont pu vouloir se tromper eux-mêmes. Ils composent une histoire dont toutes les parties s'enchaînent, se supposent mutuellement, et qu'il est impossible d'ébranler sans renverser toutes les autres histoires. Enfin, sous quelque rapport qu'on les envisage, ils offrent des caractères de vérité si manifestes, tant de preuves de tout genre les environnent, ils sont appuyés sur tant de témoignages et des témoignages si divers, qu'à peine s'explique-t-on comment quelques esprits peuvent résister à de si nombreux motifs de croyance.

Considérons d'abord l'Ancien-Testament. Il commence par le récit de la création. Dieu appelle l'univers, il sort du néant ; son auteur en dispose successivement toutes les parties, et y établit ce bel ordre que nous admirons (1). Il

---

Livres saints, disoit au docteur Smith, chef du collége de la Trinité : « Je trouve plus de marques certaines d'au-» thenticité dans la Bible, que dans aucune histoire pro-» fane quelconque. » *Watson, an Apology for christianity, in a series of letters addressed to Ed. Gibbon, p.* 62.

(1) Dieu lui-même déclare que ce qu'il a fait est bon :

dit : *Que la lumière soit, et elle fut* (1). L'homme est formé d'un peu de limon ; le *souffle de vie* l'anime, et il devient l'image de Dieu, qui, en le créant à sa ressemblance, voulut le rendre digne

---

Et vidit quod esset bonum. Ce n'est pas sans motif que cette expression est répétée sept fois dans le premier chapitre de la Genèse. En inculquant que Dieu n'a rien fait que de bon, Moïse, ou plutôt l'Esprit saint qui l'inspiroit, célèbre la sagesse du Créateur aussi bien que sa puissance, et renverse le système des deux principes, fondé sur la tradition de la révolte des anges, que quelques philosophes avoient défigurée. Ce système, ancien dans l'Orient, et renouvelé par Manès, qui y mêla des rêveries nouvelles, ne s'est répandue que parce que l'homme coupable, en voyant le mal dans l'univers, a cru que l'univers lui-même étoit *mauvais*, et par conséquent l'ouvrage d'un mauvais principe. Si Rousseau avoit dit : « Tout *étoit* » bien, sortant de la main de l'Auteur des choses », il auroit parlé comme Moïse, et n'eût pas nié la chute de l'homme, qui seule a derangé l'harmonie de la création.

(1) Dixitque Deus : Fiat lux, et facta est lux. *Gen. I*, 3. L'hébreu est plus concis encore : יהי אור ויהי אור *Sit lux, et fuit lux.* Suivant le récit de la Genèse, les corps célestes ne furent créés qu'après la lumière. C'est, ce nous semble, une preuve très-forte que ce récit n'est point une invention de Moïse. Accoutumé, comme tous les hommes, à regarder le soleil comme le principe et le foyer de la lumière, il n'auroit jamais pensé à séparer ces deux choses, s'il n'avoit écrit que d'après ses propres idées.

d'entrer en société avec lui : magnifique prérogative qui le rapproche des purs esprits, et annonce ses hautes destinées. Il prend possession de la terre en donnant à chaque être vivant son nom (1), et c'est par la parole qu'il exerce premièrement sa puissance, qu'il se fait reconnoître comme souverain. Cependant *il n'étoit pas bon que l'homme fût seul. Faisons-lui*, dit le Seigneur, *une aide semblable à lui* (2). Alors, de la susbtance même d'Adam il forme la femme, il la lui donne pour compagne (3), et désormais *ils seront deux dans une même chair* (4) : expression qui nous montre, dans l'unité de la première famille, l'unité du genre humain.

Dieu place ces créatures heureuses dans un lieu de délices, que l'Ecriture appelle *le Paradis de volupté* (5). La nature leur étoit soumise, mais à la condition qu'ils seroient eux-mêmes soumis à son auteur. A moins d'être pri-

---

(1) Genes. II, 19 et 20.

(2) Dixit quoque Dominus Deus : Non est bonum esse hominem solum : faciamus ei adjutorium simile sibi. *Genes. II*, 18.

(3) Ibid., 21 et 22.

(4) Et erunt duo in carne unâ. *Ibid.*, 24.

(5) Tulit ergo Dominus Deus hominem, et posuit eum in Paradiso voluptatis. *Ibid.*, 15.

vés de toute espèce de rapports avec les autres êtres, ils ne pouvoient vivre indépendans. Pour entrer dans la société dont ils devoient être membres, dans la société des intelligences dont Dieu est le roi, il falloit qu'il connussent un ordre moral, des lois, des devoirs; pour mériter, il falloit qu'ils obéissent librement. En cela consiste la perfection des créatures raisonnables; et puisque Dieu avoit daigné les appeler à cette perfection, il ne pouvoit leur refuser le moyen d'y parvenir; sa bonté leur devoit *un commandement*, afin qu'ils pussent s'élever jusqu'à l'obéissance libre, jusqu'à la vertu.

En effet, « il donne un précepte à l'homme, » pour lui faire sentir qu'il a un maître; un pré- » cepte attaché à une chose sensible, parce que » l'homme étoit fait avec des sens, un précepte » aisé, parce qu'il vouloit lui rendre la vie com- » mode tant qu'elle seroit innocente. »

« L'homme ne garde pas un commandement » d'une si facile observance : il écoute l'esprit » tentateur (1), » l'*antique serpent* (2), chef des

---

(1) Bossuet, Disc. sur l'hist. univers., IIe part., ch. I, p. 166. Edit. de Versailles.

(2) Draco ille magnus, serpens antiquus, qui vocatur Diabolus, et Satanas, qui seducit universum orbem. *Apocal.*, *XII*, 9. *Scheitam*, Satan, signifie en arabe, dit

anges maudits qui, créés dans la sainteté, car Dieu ne fait rien que bon, se laissèrent séduire à l'orgueil, et furent chassés du ciel à cause de leur révolte.

Entraîné dans leur désobéissance, l'homme est associé à leur perte. Il viole la défense que Dieu lui avoit faite de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal ; et de ce premier péché, qui corrompt la nature humaine dans son principe, sortent tous les crimes dont la terre sera bientôt comme inondée, les maladies, les chagrins, les inquiétudes, les douleurs, et enfin la mort (1), si affreuse à tout ce qui vit, et que doit suivre une mort plus terrible (2).

« Mais pendant que les rigueurs de Dieu nous » épouvantent, admirons comme il tourne nos » yeux vers un objet plus agréable, en nous dé-

---

d'Herbelot, non seulement le Diable, mais un serpent. *Biblioth. orient., tom. V, p.* 192.

(1) Stipendia enim peccati, mors. *Epist. ad Romanos. VI,* 23.

(2) Et infernus et mors missi sunt in stagnum ignis Hæc est mors secunda... Timidis autem, *et incredulis*, et execratis, et homicidis, et fornicatoribus, et veneficis, et idolatris, et omnibus mendacibus, pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulphure ; quod est mors secunda *Apocal. XX,* 14; *et XXI*, 8.

» couvrant notre délivrance future dès le jour
» de notre perte. Sous la figure du serpent, dont
» le rampement tortueux étoit une vive image
» des dangereuses insinuations et des détours
» fallacieux de l'esprit malin, Dieu fait voir à
» Eve notre mère, le caractère odieux et tout
» ensemble le juste supplice de son ennemi
» vaincu. Le serpent devoit être le plus haï de
» tous les animaux, comme le Démon est la
» plus maudite de toutes les créatures. Comme
» le serpent rampe sur sa poitrine, le Démon
» justement précipité du ciel où il avoit été
» créé, ne se peut plus relever.... Dans l'inimi-
» tié éternelle entre toute la race humaine et le
» Démon, nous apprenons que la victoire nous
» sera donnée, puisqu'on nous y montre une
» semence bénite par laquelle notre vainqueur
» devoit avoir *la tête écrasée*, c'est-à-dire devoit
» voir son orgueil dompté, et son empire abattu
» par toute la terre (1). »

Cependant les hommes, en se multipliant, se corrompent de plus en plus, et s'abandonnent à tous les désirs de leur cœur. La science du mal fructifie; l'iniquité monte à son comble. Dieu ne reconnoît plus son image, et il se résout

(1) Bossuet, Disc. sur l'hist. univers., IIe part., ch. I, p. 170, 171. Ed. de Versailles.

à venger sur le genre humain coupable l'outrage fait à sa sainteté. Les eaux du ciel et les flots de l'abîme couvrent la terre souillée, et engloutissent toutes les créatures vivantes. Une seule famille s'étoit préservée des désordres que punissoit la justice divine; elle échappe seule au déluge universel. Dieu la bénit au sortir de l'arche (1); et, pour rassurer les hommes contre la crainte d'une nouvelle inondation, il met son arc dans les nues pour leur être un signe perpétuel de sa promesse et de l'alliance qu'il fait avec eux (2). Noé et ses enfans repeuplent la terre ; ils se dispersent après la division des

X

(1) Genes. IX, 1.

(2) Statuam pactum meum vobiscum, et nequaquam ultrà interficietur omnis caro aquis diluvii, neque erit deinceps diluvium dissipans terram. Dixitque Deus : Hoc signum fœderis quod do inter me et vos, et ad omnem animam viventem quæ est vobiscum in generationes sempiternas ; arcum meum ponam in nubibus, et erit signum fœderis inter me et terram. *Genes. IX*, 11—13. — M. le comte de Stolberg observe que les anciens peuples regardoient l'arc-en-ciel comme un signe sacré. « Man findet sehr deutliche spuren von geheimnissvoller » Bedeutung der Regenbogens bey den alten Völkern. » Il trouve des traces de cette croyance dans la Perse, chez les Grecs et les Scandinaves. Homère dit expressément que *Zeus* a mis l'arc-en-ciel dans les nues pour être un signe aux hommes.

X This account will considered calls into question the omnipotence & the foresight of the Supreme being; he intended man to be good,!! why then did he not make him so? man degenerated & God was disappointed!!

langues (1), et fondent les premiers empires. L'âge des Patriarches, parmi lesquels Abraham tient le premier rang à cause de sa vocation, dure jusqu'à Moïse, ou jusqu'à l'époque de la loi écrite donnée sur le mont Sina, l'an du monde 2513, selon le texte hébreu (2), ou 3943 selon le texte samaritain (3).

Τρεῖς, ἑκάτερθ' ἴρισσιν ἐοικότες, ἅς τε Κρονίων
Ἐν νεφεῖ στήριξε, Τέρας μερόπων ἀνθρώπων.

Tres ab utrâque parte iridibus similes, quas utique Saturnius
In nube fixit, signum articulatè loquentibus hominibus.

Iliad. XI, v. 27 et 28. — *Geschichte der Religion Jesu-Christi. Erster Theil.*, p. 64. *Hamburg*, 1811.

(1) Le souvenir de la tour de Babel et de la dispersion des hommes s'est conservé parmi les Chinois d'une manière très-remarquable. On sait que ce peuple n'a point de caractères alphabétiques, mais qu'il représente les idées au moyen de signes dont le nombre s'élève jusqu'à plus de quatre-vingt mille. Or, le signe d'une tour signifie *s'en aller, se séparer, un fils qui quitte son père.* Expliquez ce fait sans la tradition. — *Vid. Stolberg, Geschichte der Relig. Jesu-Christi; fünfte Beylage. Beleuchtung varschiedene spuren früher Ueberlieferung, etc. Erst. Th.*, p. 496. — Vid. et. Abyden. ap. Eus., Præp. Evangel., lib. IX, p. 416. — Herodot., lib. I, cap. CXXLI. — Plat. in politic. — Et ali. ap. Joseph., Antiq., lib. I, cap. IV et V.

(2) 1491 ans avant J.-C.

(3) 1650 ans avant J.-C. — Voyez Pezron, l'Antiquité des temps rétablie, p. 331.

Voilà ce que nous apprenons dans la Genèse, et les traditions de tous les peuples, leur chronologie certaine, l'état physique même du globe que nous habitons, rendent témoignage à la vérité de ce récit.

« La nature, dit M. Cuvier, nous tient par-
» tout le même langage; partout elle nous dit
» que l'ordre actuel des choses ne remonte pas
» très-haut; et, ce qui est bien remarquable,
» partout l'homme nous parle comme la nature,
» soit que nous consultions les vraies traditions
» des peuples, soit que nous examinions leur état
» moral et politique, et le développement intellec-
» tuel qu'ils avoient atteint au moment où com-
» mencent leurs monumens authentiques (1). »

Il n'est pas une science qui ne concoure à prouver l'exactitude, tous les jours mieux reconnue, des annales rédigées par Moïse (2). La géologie démontre l'existence du déluge, et s'ac-

---

(1) Recherches sur les ossemens fossiles des quadrupèdes. Disc. prélim.

(2) Voyez l'excellente dissertation de Jacquelot sur l'Existence de Dieu. Il y prouve entre autres choses, que la question de l'âge du monde avoit été discutée avec un soin extrême par les anciens, et que toutes leurs recherches, aussi nombreuses que variées, confirment l'exactitude de la chronologie Mosaïque, tom. I, ch. IV et suiv.

corde avec l'Ecriture sur l'époque de cette grande catastrophe. La philosophie du dernier siècle ne parloit que de la prodigieuse antiquité des Égyptiens, des Chaldéens, des Indiens, des Chinois. Aujourd'hui les écoliers mêmes se moquent de cette antiquité chimérique, dont les Goguet (1), les Fréret (2), les Bennettis (3), et d'autres savans du premier ordre (4), ont mis à découvert la fausseté. Plus on approfondit l'histoire de ces nations, plus on la voit se rapprocher, en ce qu'elle offre de certain, de la chronologie mosaïque. Celle des Indiens, que Voltaire y opposoit avec tant de hardiesse, ne remonte pas plus haut qu'Alexandre (5). Enfin

---

(1) Origine des lois, des arts, des sciences, etc. Paris, 1778.

(2) Chronologie chinoise, t. XI, XII, XIII et XIV, des Œuvres complètes. Paris, 1796.

(3) Chronologia critica historiæ profanæ et sacræ in tomos VI tributa. Romæ, 1766.

(4) Bailly lui-même a ramené par des calculs très-simples, la chronologie des Égyptiens, des Chaldéens, des Indiens et des Chinois à la chronologie mosaïque. Voyez *Hist. de l'astronomie ancienne, etc.*, p. 298 et suiv. Paris, 1781.

(5) « Le *Maha-Barata* des Indiens, ou prétendue » grande histoire, n'est qu'un poëme; leurs *Poaranas* ne » sont que des légendes; et l'on a beaucoup de peine en

l'on sait comment le fameux Zodiaque de Denderah, transporté à grands frais d'Egypte en France, semble n'y avoir paru que pour détruire les objections qu'en tiroit l'incrédulité (1).

Mais nous avons encore dans la tradition universelle, une preuve plus éclatante de la vérité des faits racontés par Moïse. Toute la terre en a conservé la mémoire. La création du monde, celle de l'homme fait à l'image de Dieu, son innocence et sa félicité primitive; la séduction de la femme par le serpent; l'homme à son tour séduit par la femme, sa chute, sa punition

---

» les comparant avec les auteurs grecs et romains, à éta-
» blir quelques lambeaux d'une espèce de chronologie
» interrompue à chaque instant, et qui ne remonte pas
» plus haut qu'Alexandre.

» Il est prouvé aujourd'hui que leurs tables astronomi-
» ques, d'où l'on vouloit déduire leur extrême antiquité, ont
» été calculées en rétrogadant; et l'on vient de reconnoître
» que leur *Suria Siddhanta*, qu'ils regardent comme leur
» plus ancien traité scientifique d'astronomie, et qu'ils
» prétendent révélé depuis plus de deux millions d'années,
» ne peut avoir été composé que depuis environ 750 ans.»
M. Cuvier, Recherches sur les ossemens fossiles. Disc. prélimin.

(1) Il est maintenant reconnu que, des quatres fameux Zodiaques découverts en Égypte, aucun n'est antérieur à la domination romaine.

pour avoir mangé du fruit qu'il lui étoit défendu de toucher; les maux qu'entraîne bientôt sa désobéissance; enfin le déluge, et un seul juste sauvé des eaux avec sa famille : telle fut, dans tous les temps, la croyance générale; et on doit y joindre l'attente d'un Envoyé céleste, qui vaincroit le serpent, et délivreroit le genre humain (1).

Maintenant, qu'on s'explique : veut-on rejeter le récit de Moïse? Il faut rejeter en même temps la tradition du monde entier; il faut nier ce qu'attestent non pas quelques peuples, mais tous les peuples; il faut détruire, par conséquent, l'autorité du témoignage, et déclarer qu'il est impossible d'acquérir la certitude d'aucun fait, impossible même de le discuter, de juger à quel point il est ou n'est pas probable; car pour cela il seroit nécessaire de le comparer avec d'autres faits également incertains, et d'où l'on ne pourroit dès lors rien conclure; il faut

---

(1) Les preuves de l'universalité de ces croyances se trouvent dans plusieurs ouvrages, auxquels nous renvoyons pour ne pas tomber dans des répétitions inutiles. Voyez *Huet, Alnetan. Quæst., lib. II.* — *Faber, Horæ mosaïcæ, vol. I, sect. I.* — *Maurice, Hist. of Hindostan.* — *Asiatic Research. passim.* — *Stolberg, Geschichte der Relig. Jesu-Christi. Erster Theil, p.* 335 *et seq. Hamburg*, 1811.

dire que l'histoire n'est qu'un grand problème, un doute éternel, sans distinction de lieux ni d'époques, puisqu'à toutes les époques et dans tous les lieux, les faits qui ne frappent pas immédiatement nos sens, ne sauroient nous être connus que par le témoignage; il faut oublier cette ombre du passé qui fuit sans laisser de trace, et se renfermer dans le jour présent, incapables que nous sommes de savoir s'il eut une veille, et s'il aura un lendemain.

Il est vrai, et nous le confessons, les philosophes ne tirent point dans la pratique les dernières conséquences de leurs principes; il n'y a point de sceptique parfait. Mais qu'importe qu'ils soient, ou non, d'accord avec eux-mêmes? Ce n'est pas leur conduite, c'est leur doctrine que nous examinons. En la suivant jusqu'au bout, ils ne s'arrêteroient que dans le pyrrhonisme complet; et s'ils conservent encore avec un reste de foi un reste de raison, c'est en violant leurs propres maximes. On éprouve une pitié profonde à la vue de cet extrême abaissement de l'intelligence. Qu'y a-t-il donc dans l'homme qui le porte à descendre jusque-là? Esprits superbes, esprits déchus, dites-le-moi, si vous le savez; expliquez-moi ce mystère qui étonne et consterne ma pensée. Hélas! je vous demande ce que vous ignorez comme moi, l'im-

pénétrable secret de l'orgueil, qui sera dévoilé, mais non sur la terre.

Considérez cependant, vous qui nous traitez d'hommes crédules parce que nous cédons à l'autorité du genre humain, considérez en quel abîme de contradictions vous vous précipitez; car il vous est impossible de ne pas céder vous-mêmes tous les jours à quelque autorité moins grande. Vous croyez certains faits, ou à certains témoignages; vous rejetez d'autres faits, ou d'autres témoignages; et ces témoignages que vous rejetez sont plus nombreux, plus constans, c'est-à-dire, offrent plus de motifs de croyance que ceux auxquels vous déférez. Si les premiers sont incertains, ceux-ci nécessairement le sont davantage. Vous y croyez pourtant, et vous y croyez contre la raison, puisqu'il est absurde qu'après avoir rejeté comme insuffisant un motif de croire, on croie sur un motif plus foible. Par quelles règles inconnues de certitude justifierez-vous un pareil jugement? Pourquoi, ne croyant pas ce qui est plus croyable ou plus attesté, croyez-vous ce qui l'est moins, et quelquefois infiniment moins? Voici pourquoi: dans le premier cas, *vous voulez* croire, et dans l'autre *vous ne le voulez pas.* C'est la volonté, une volonté libre qui détermine vos croyances. Ne dites donc plus que la foi n'est pas en votre pouvoir, et

comprenez comment l'incrédulité peut être un crime.

Nous nous arrêterons peu aux temps qui précèdent la sortie d'Égypte. Aristée fait mention de Job (1). Abraham fut toujours célèbre dans l'Orient (2). Descendu de lui par Ismaël, les Arabes le reconnoissent pour leur père aussi bien que les Juifs. Ce que l'Écriture nous apprend de ce patriarche (3), de Loth et de la destruction des villes criminelles (4), de Jacob (5), de Joseph et du séjour des Israëlites

---

(1) Arist., ex Polyhistor. ap. Euseb. Præpar. Evangel., lib. IX, p. 430. Edit. Paris, 1628.

(2) Les disciples de Zoroastre le regardoient comme leur premier législateur. *D'Herbelot*, *Bibl. orient.*, *art.* Ust *et* Usta, *tom. VI*, *p.* 466.

(3) Vid. Beros., Hecatæ., Nicol. Damascen., Eupolem., Artapan., Melon., Alexand. Polyhist., ap. Euseb., Præpar. Evangel., lib. IX, p. 417, 418 et 422.

(4) Strab., lib. XVI. — Tacit., Histor., lib. V, c. VII. — Solin., cap. XXXV. — Huet, Demonstr. evang., proposit. IV, p. 123.

(5) Demetr. et Theodot. ap. Euseb., loc. cit., p. 422 et seq. — Scalig. not. in frag. gr. — Bochart. Can., lib. II, cap. II. — Selden, de Diis syris, lib. V. — Heins. in Clem. Alex. Strom., lib. VII. — Casaub. ad Theoph., p. 295. — Herald. ad Arnob., lib. I. — Florid. Ouzel. et Elmenhorst. ad Minuc. de Idolol., lib. I, cap. XXIX.

en Égypte (1), est confirmé par les auteurs profanes, et par les traditions des Orientaux (2).

Ce n'est pas tout : ces faits se lient intimement aux faits qui précèdent et qui suivent; ils en sont inséparables. La véracité de Moïse prouvée, pour ce qui regarde l'histoire primitive de l'homme, par le témoignage du genre humain, ne permet donc pas de douter qu'il ne soit également véridique, lorsqu'il raconte les événemens postérieurs. A l'époque où il écrivoit, les enfans de Jacob ne formoient qu'une grande famille qui ne pouvoit pas avoir perdu le souvenir de sa propre histoire, et qu'il eût été impossible de tromper sur ce point. Pense-t-on que les Juifs ignorassent le nom de leurs ancêtres et les principaux traits de leur vie, depuis Abraham? D'ailleurs, il auroit fallu que Moïse, pour n'être point démenti, pour ne pas acquérir la renommée d'un imposteur, qui lui auroit ôté tout crédit, eût trompé encore les Arabes et les nations circonvoisines séparées des Hébreux par leur culte et par une ardente inimitié. Son récit, loin

(1) Artapan. ap. Euseb., Præpar. Evang., lib. IX, p. 429. — Justin., lib. XXXVI et al. ap. Voss., De Origin., Idolol., lib. I.

(2) D'Herbelot, Biblioth. orient., *passim*.

d'être appuyé sur son seul témoignage, n'est donc en réalité que la tradition uniforme de plusieurs peuples, tradition d'autant plus certaine que, dans ces temps reculés, les peuples attachoient un prix extrême à conserver exactement la mémoire des faits relatifs à leur origine. La religion, les mœurs, l'intérêt même, concouroient à augmenter pour eux l'importance de ces annales de familles, qui, en établissant leurs descendance, formoient leurs titres de propriété, et prouvoient que les pays dont ils étoient en possession leur appartenoient par droit d'héritage.

Délivrés par Moïse de la captivité d'Égypte, les Juifs reçoivent de ce grand homme envoyé de Dieu pour les constituer en corps de nation, leurs lois religieuses, politiques et civiles. Depuis cette époque jusqu'à Jésus-Christ, l'histoire de ce peuple offre une chaîne de faits dont on ne peut briser aucun anneau sans détruire la chaîne entière, et sans renverser en même temps presque toute l'histoire des anciennes monarchies de l'Orient, qui se rattache par de nombreux rapports à celle des Israélites. La Providence a même permis que les circonstances les plus extraordinaires de la narration de la Bible fussent rappelées dans d'autres écrits, et par des païens mêmes, comme pour

ajouter encore une nouvelle autorité, à l'autorité déjà plus que suffisante de l'Écriture sainte.

Un poëte, cité par Eusèbe, parle de Jacob et de son séjour en Égypte, de Joseph, de Moïse, exposé sur les eaux et sauvé par la fille du roi (1). Eupolème (2), Artapan (3), Démétrius (4), confirment dans tous ses points le récit de la Genèse et de l'Exode; l'oppression du peuple hébreux, la mission de Moïse, à qui Dieu apparoît au milieu d'un buisson ardent; les prodiges qu'il opère devant Pharaon, sa verge changée en serpent, les plaies dont il frappe l'Égypte, et dont la mémoire s'est conservée jusque dans ses coutumes (5); le passage merveilleux de la mer Rouge, les Égyptiens engloutis dans ses flots, le voyage des Juifs dans

---

(1) Ezech. poeta tragic. ap. Euseb., Præp. Evangel., lib. IX, cap. XXVIII, p. 436, seqq.

(2) Ap. Euseb., ibid., cap. XXVI, p. 431.

(3) Ibid., cap. XXVII, p. 431. seqq.

(4) Ibid., cap. XXIX, p. 439, seqq.

(5) Cæterum memoriam calamitatis hujus, quâ majojores natu liberos amiserunt, retinuisse videntur Ægyptii, pecudes suas et arbores minio notare soliti circa vernum æquinoctium, quo tempore scilicet in tantos luctus inciderunt. *Alnetan., Quæst., lib. II, cap. XII, n. XI, p.* 202.

le désert, la rocher qui s'ouvre et laisse couler des eaux abondantes, dès qu'il a été touché par la verge du conducteur d'Israël. La tradition des Tables de la loi données au sein d'une nuée, se trouve jusque dans l'Inde (1), et Berose, auteur chaldéen, atteste la destruction miraculeuse de l'armée de Sennacherib (2).

Nous pourrions alléguer d'autres témoignages anciens, et montrer, dans la fable même d'évidentes allusions aux faits que rapporte l'historien sacré (3). Mais quel besoin l'Ecriture a-t-elle de ces appuis étrangers ? Elle se soutient assez par elle-même, et il n'y aura pour l'homme rien de vrai, si elle ne l'est pas. Ce qui fait naître en quelques esprits des doutes sur sa vérité, c'est que, parmi les événemens dont elle nous instruit, il y en a qui sortent visiblement de l'ordre ordinaire des choses. Nous

---

(1) Ibid., n. XIX, p. 214.

(2) Beros., ap. Joseph. Antiq., lib. X, cap. I et II.

(3) *Vid.* Nonn. Dyonis., lib. XX, XXIII, XXIV et XLV. Laissant à part tout esprit de système, on trouvera sur ce sujet des rapprochemens très-curieux dans la *Démonstration évangélique* de Huet, l'*Histoire véritable des temps fabuleux* de l'abbé Guérin Du Rocher, l'*Analyse de l'ancienne mythologie* de Bryant, et l'*Origine de l'idolâtrie payenne* de Faber.

parlerons de ce genre de faits dans un chapitre particulier. Ici nous prierons seulement d'observer, que les faits de cette nature que présente l'histoire des Juifs depuis leur délivrance de la captivité d'Egypte, ne sont pas en eux-mêmes plus merveilleux, que beaucoup d'autres faits de l'histoire primitive. De quoi peut-on s'étonner après le récit de la création, de la chute de l'homme tenté par l'ange rebelle sous la forme d'un serpent, du déluge et de ses circonstances toutes prodigieuses? Or le genre humain atteste ces faits, et son témoignage uniforme et perpétuel leur donne le plus haut degré de certitude possible. Les nier, ce seroit renverser la raison humaine. On est donc obligé nécessairement, ou de renoncer à la raison, ou d'admettre des faits extraordinaires, des miracles. Forcé de croire à plusieurs miracles rapportés dans les Livres saints, il seroit donc absurde de refuser de croire à aucune partie de ces mêmes Livres, sur l'unique motif qu'elle contient des faits miraculeux. Les temps antérieurs nous offrent des exemples certains de pareils faits. Pour savoir si des faits du même ordre sont également certains, il ne s'agit que d'examiner s'ils sont attestés suffisamment : sous ce rapport, ils ne diffèrent point de tous les autres faits, et nous ne les en distinguerons point non plus en consi-

dérant les témoignages sur lesquels repose l'histoire du peuple de Dieu.

Nous avons prouvé que Moïse est l'auteur du Pentateuque, qui, outre le récit des événemens dont les Juifs devoient garder la mémoire, renferme le code de leurs lois et le détail des nombreuses pratiques auxquelles ils étoient assujétis. Le Pentateuque a donc toujours été connu des Juifs. C'étoit pour eux un devoir de le lire. Les Lévites l'expliquoient au peuple ; et sans cela comment le peuple auroit-il pu obéir aux ordonnances du Législateur? Mais dès lors il est impossible qu'aucun des faits rapportés dans le Pentateuque soit controuvé ; car ces faits avoient dû se passer en présence de la multitude, et par quels moyens le chef d'Israël auroit-il persuadé à toute une nation qu'elle avoit été témoin des faits merveilleux qu'il raconte, si elle ne l'avoit pas été réellement? Y a-t-il quelque exemple d'un pareil excès de stupidité chez aucun peuple? et ne voit-on pas que pour nier des prodiges que tant de siècles attestent, on est contraint d'en admettre un plus grand que contredit l'expérience de tous les siècles? Pour qu'un peuple ignorât les principaux événemens de son histoire, lorsque la génération qui y a pris part est encore vivante, il faudroit que toutes les lois du monde moral fussent renversées. Or le renversement des lois

de la nature morale, est-il moins extraordinaire, moins incroyable, que la suspension des lois de la nature physique?

Les institutions du peuple juif, ses pratiques religieuses, ses uasges, ses fêtes, ses hymnes, supposent d'ailleurs la réalité des événemens qu'ils rappellent, et dont ils sont destinés à conserver le souvenir. Ainsi, à moins de nier l'existence de ces institutions, de ces pratiques, de ces usages, de ces fêtes, ou à moins de nier l'existence des Juifs, on ne peut nier leur histoire. Quand elle ne seroit pas écrite, on la retrouveroit encore presque tout entière dans leur impérissable législation, et dans la tradition qui en est comme le vivant commentaire.

Que les incrédules se résolvent donc à nier qu'il existe et qu'il ait jamais existé des Juifs; ou qu'ils prouvent que les Juifs sont régis et le furent toujours par des coutumes et des lois différentes de celles qu'on lit dans l'Ecriture, qu'ils avoient d'autres institutions, un autre culte, d'autres fêtes; ou qu'ils nous montrent le rapport de ces fêtes, de ce culte, de ces institutions, de ces lois avec une histoire autre que celle qui est consignée dans les Livres saints. Qu'ils nous disent où ils ont découvert cette autre histoire, qu'ils en produisent les preuves, qu'ils citent les témoignages qui l'appuient; et, lorsqu'ils auront

achevé ce léger travail, qu'ils sachent que leur tâche est loin d'être remplie, et qu'ils n'ont rien fait encore.

Car enfin il sera nécessaire que cette histoire nouvelle et jusqu'à ce jour inconnue du monde entier, remonte jusqu'à Moïse, qu'elle explique et l'autorité qu'il exerçoit sur les Juifs, et les lois qu'il leur donna, et les fables sur lesquelles on prétend qu'elles sont fondées. Elle devra rendre clairement raison de l'imposture du Législateur, et de l'incompréhensible crédulité du peuple.

Le penchant des Juifs à l'idolâtrie est certain de leur aveu. Jamais ils ne réclamèrent contre cette imputation si souvent reproduite dans leurs livres, ni contre les reproches de leurs prophètes, ni plus tard contre ceux des chrétiens. Ils confessent leur inclination à ce crime si énorme à leurs propres yeux ; et l'on conçoit qu'un peuple sensuel dut aisément être porté à cette violation de la loi divine, par l'exemple général des peuples qui l'environnoient. Le contraire seroit opposé à tout ce que l'on connoît de l'homme. L'idolâtrie n'étoit que le règne des passions. Or dira-t-on que les Juifs étoient exempts de passions, qu'ils étoient au-dessus de la nature humaine?

Si l'on avoue qu'ils ressembloient à tous les autres hommes, il n'est point d'absurdités égales à

celles qu'on seroit obligé de soutenir pour nier le récit de la Bible. Car il faudroit dire que Moïse a contenu dans le devoir, et soumis aux lois les plus sévères, aux pratiques les plus gênantes, aux châtimens les plus terribles, un peuple violent, opiniâtre, et toujours prêt à la révolte, en lui persuadant qu'il étoit journellement témoin d'une suite de prodiges dont pas un n'avoit frappé ses regards. Choisissons pour exemple le passage de la mer Rouge. Pense-t-on qu'il y ait un peuple au monde à qui l'on pût faire croire contre le témoignage uniforme de ses sens et de sa mémoire, qu'il a traversé à pied sec un bras de mer dont les eaux, pendant son passage, sont restées miraculeusement suspendues, pour engloutir ensuite en retombant ses ennemis qui le poursuivoient? Voilà ce que raconte Moïse, voilà ce qu'il rappelle aux Israëlites pour les ramener au culte du vrai Dieu, lorsqu'ils l'abandonnent. Or, si ce fait eût été faux, conçoit-on rien de plus extravagant que de l'alléguer à un peuple emporté par ses passions, pour le détourner de l'idolâtrie et le faire rentrer dans l'obéissance?

L'Angleterre, en se séparant de l'Eglise de Jésus-Christ, a renoncé depuis plusieurs siècles au véritable culte de Dieu. Supposons que pour ramener les habitans de Londres à ce culte saint, un catholique leur tînt ce lan-

gage! « Eh quoi : avez-vous donc oublié si » vite les miracles opérés en votre faveur ; » la Tamise suspendant son cours, son lit des- » séché pour vous ouvrir un libre passage, ses » flots arrêtés sans aucune digue, et recommen- » çant à couler quand vous avez atteint l'autre » bord? » Se trouveroit-il un homme, un seul, que ce discours persuadât ? Quel autre effet produiroit-il que d'exciter la risée des enfans mêmes? Et que devroit en attendre l'auteur sinon d'être aussitôt enfermé comme fou?

Or toute l'histoire des Juifs est remplie de faits aussi étonnans que le passage de la mer Rouge. Il n'y a presque point eu chez ce peuple de génération à qui, de siècle en siècle, on n'ait dit qu'elle avoit été témoin de semblables prodiges. Il y en avoit de perpétuels, tels que le rational du grand prêtre, la nuée qui couvroit le propitiatoire ; et toujours les Juifs ont cru ces prodiges, et pas un doute ne s'est élevé dans un seul esprit sur leur réalité, même après que les Sadducéens eurent attaqué l'immortalité de l'âme ; c'est-à-dire, que pendant quinze cents ans, il a existé une nation de fous, qui croyoient voir ce qu'ils ne voyoient pas, entendre ce qu'ils n'entendoient pas ; en un mot dont les sens et la raison, toutes les fois qu'ils avoient un puissant intérêt à ne se point abuser, étoient constamment en

contradiction avec la raison et les sens des autres hommes.

Quand quelques esprits obstinément aveugles admettroient la possibilité d'un pareil renversement de toutes les lois de l'ordre moral; que s'ensuivroit-il, si ce n'est que quelques esprits peuvent dépasser toutes les limites connues de l'extravagance? Condamnés par le sens commun universel, qu'importeroit leur opinion particulière opposée à la décision sans appel du genre humain? La question n'est pas de savoir si l'homme est maître de résister à l'évidence, jusqu'au point de nier la vérité de l'Écriture-Sainte; mais si la vérité de l'Ecriture-Sainte est certaine ou appuyée sur des témoignages irrécusables; et là-dessus nous en appelons au jugement du monde entier.

On ne choqueroit pas moins la raison en révoquant en doute l'histoire évangélique attestée par une multitude d'auteurs juifs et païens, dont les témoignages ont été recueillis par Bullet (1) et Lardner (2). Pendant plusieurs siècles, ceux

(1) Histoire de l'établissement du christianisme tirée des seuls auteurs juifs et païens, où l'on trouve une preuve solide de la vérité de cette religion, in-4°.

(2) A large collection of ancient Jewish and Heathen testimonies of the truth of the christian religion, with notes and observations. 4 vol. in-4°.

mêmes qui attaquoient la religion chrétienne, n'ont point contesté les faits sur lesquels elle repose; tant ils étoient avérés, tant leur certitude paroissoit inébranlable : et l'on viendroit aujourd'hui, sans autre preuve qu'une haine forcenée contre le christianisme, nier ce que confessoient Celse, Porphyre, et Julien!

Deux sociétés ennemies s'accordent à reconnoître la vérité de ce que l'Evangile nous apprend de Jésus-Christ; et certes on ne pensera pas que les Juifs et les Chrétiens (1) se soient concertés pour tromper l'avenir de la même manière, sur celui que les uns blasphèment et que les autres adorent. Interrogeons d'abord les Juifs.

Peuple autrefois le peuple de Dieu, devenu non pas le tributaire, le serviteur d'un autre peuple, mais l'esclave du genre humain, qui malgré son horreur pour toi, te méprise jusqu'à te laisser vivre : peuple opiniâtre, dont aucune souffrance, aucun opprobre n'a pu lasser ni l'orgueil, ni la bassesse; qui ne trouves pas en toi-même un remords, un humble regret, une plainte

(1) Aux Juifs et aux chrétiens il faut joindre les musulmans, qui admettent comme nous les faits évangéliques. Nous ne les nommons pas dans le texte, parce qu'ils ne sont, comme nous l'avons déjà dit et comme nous le prouverons dans le volume suivant, qu'une secte du christianisme.

pour désarmer le bras qui te frappe, et qui portes sans étonnement, depuis dix-huit siècles, tout le poids de la vengeance divine : peuple incompréhensible, cesse un moment le travail dont tu te consumes sous le soleil, rassemble-toi des quatre vents où le souffle de Dieu t'a dispersé, viens et réponds : Est-il vrai qu'il ait existé dans ton sein un homme nommé Jésus, qui se disoit le Libérateur annoncé par tes prophètes (1)?

Oui.

Est-il vrai qu'il ait paru au temps où l'on croyoit que le Messie devoit venir (2)?

Oui.

Est-il vrai qu'il soit né dans le lieu où il étoit prédit que le Messie naîtroit?

Oui.

Est-il vrai, laissant à part ce qu'il disoit de sa

---

(1) Talmud Babil. Tract. Sauhedr., cap. VI.

(2) Vid. Talmud-Hierosol. Tract. de Sanhedr. et libr. Berachoth, cap. Haiha Kore. Echa Rabbethi, seu Explic. Lamentat. Jerem., in cap. I. Rabbi Moys. Hadartan, Comment. in Genes. ad h. verb. *Et scriba de fomore ejus*. Id. Comment. in Isa. cap. ultim. Le Rabbin Moïse, dit l'Égygtien, dans le livre *Sophrin*, dit que « Jésus de Nazareth a paru être le Messie, qu'il a été mis à mort par » le Sanhedrin, ce qui a été la cause qu'Israël a été détruit » par l'épée. » *Galatin. de Arcan. cathol. verit., pag.* 179.

mission, que sa vie étoit pure (1) et sa doctrine sainte (2)?

Oui.

Est-il vrai qu'il ait opéré ainsi que ses disciples des œuvres miraculeuses?

Il est manifeste et nous ne pouvons le nier (3).

Malheureux! et qui t'a donc empêché de le

---

(1) Le *Toldoth Joschu*, quoique rempli d'invectives sacriléges contre Jésus-Christ, ne lui fait aucun autre reproche que de s'être dit le Messie et le fils de Dieu.

(2) Triphon dit que les préceptes de l'Évangile sont si parfaits qu'on ne peut les observer. Ὑμεῖς δὲ ματαίαν ἀποὴν παραδεξαμενοι, Χριστον ἑαυτοῖς τινα ἀναπλάσσετε, καὶ ἀυτοῦ χάριν τὰ νῶν ἀσκόπως ἀπόλλυσθε. *Dialog. cum Tryph. Jud.*, *cap. X.*

(3) Et conferebant ad invicem, dicentes : Quid faciemus hominibus istis? quoniam quidem notum signum factum est per eos, omnibus habitantibus Jerusalem : manifestum est, et non possumus negare. *Act. IV*, 15 *et* 16; *et Joan. XI*, 47. — Il est dit dans le *Toldoth*, que Jésus-Christ guérissoit les lépreux et ressuscitoit les morts, par la vertu du nom ineffable de Dieu, qu'il avoit dérobé dans le temple. Le même livre atteste les miracles de saint Pierre, qu'il appelle *Simon Céphas*. Le savant Heydeck, rabbin converti, nous apprend qu'encore aujourd'hui les Juifs continuent d'avouer les miracles de Jésus-Christ. « Prosiguen en nuestro tiempo en confesar los » prodigios obrados por Jesu-Christo, con la diferencia » que pretenden de haberlos obrado en nombre de Bel» zebu. » *Defensa de la Relig. christian.*, *tom. III*, *p.* 316, *not.* 385.

reconnoître ? Que te falloit-il de plus ? Tu demandois *un signe du ciel* (1) : quelle force ce nouveau prodige eût-il ajoutée à tant de prodiges ? Et ce juste qui rendoit la vue aux aveugles, l'ouie aux sourds, qui guérissoit toutes les langueurs, qui chassoit les démons, qui ressuscitoit les morts, qu'en as-tu fait ? Est-il vrai que tu l'aies crucifié (2) ?

Tout à coup un grand cri : *Que son sang soit, sur nous, et sur nos enfans* (3) !

Juif ! tu n'as pas fait en vain cette demande; ton souhait est accompli : ce sang est sur toi, il y sera toujours. Va; retourne à ton supplice; que le monde entier en soit témoin, jusqu'au jour où, reconnoissant et détestant ton crime, ce sang, ce même sang que tu as versé l'effacera.

La vérité des faits rapportés dans l'Evangile ne fût-elle attestée que par les chrétiens, ce seroit assez pour en établir invinciblement la certitude. *Je crois*, disoit Pascal, *des témoins qui se font*

---

(1) Et accesserunt ad eum Pharisæi et Sadducæi *tentantes :* et rogaverunt eum ut signum de cœlo ostenderet eis. *Matt. XVI*, 1.

(2) La trahison de Juda et toutes les principales circonstances de la passion du Sauveur, sont rapportées dans le *Toldoth Jeschu*, et dans le Talmud de Babylone, au traité du Sanhedrin, chap. VI.

(3) Et respondens universus populus, dixit : Sanguis ejus super nos, et super filios nostros. *Matt. XXVII*, 25.

égorger; et tout homme sensé les croira, car on ne se passionne point pour des faits; et je ne sais d'ailleurs où seroit la séduction du mensonge qui ne conduit qu'aux tortures et à l'échafaud. Le désir de la gloire, des richesses, du pouvoir, peut créer des imposteurs; mais on ne trompe pas les hommes, afin d'être pauvre, méprisé, persécuté, et ce sont là des biens qu'on n'est guère tenté d'acquérir au prix de sa vie. Cherchera-t-on à expliquer par le fanatisme ce sacrifice entier de soi-même? aussitôt se présentent de nouvelles absurdités. Le fanatisme est une passion ardente, sombre, implacable : que voit-on de pareil dans les Apôtres? Leur caractère c'est le calme, la simplicité, la douceur, et avant la mort de leur maître, une excessive timidité qu'ils avouent avec une candeur naïve. Saint Pierre reniant Jésus-Christ et tremblant devant une servante, étoit-il un fanatique? Les autres apôtres *dispersés comme des brebis sans pasteur* (1); Saint Thomas refusant de croire que le Christ est ressuscité, s'il ne le voit de ses yeux et ne le touche de ses mains (2); Saint Paul devenant de persécuteur,

(1) Tunc dicit illis Jesus : Omnes vos scandalum patiemini in me, in istâ nocte. Scriptum est enim : Percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis. *Matt. XXVI*, 31.

(2) Thomas autem unus ex duodecim, qui dicitur Di-

le plus humble disciple de ce même Christ qu'il doit annoncer aux Gentils : tous ces hommes, que le monde n'a connus que par leurs bienfaits, leur parfait désintéressement, leur charité compatissante, étoient-ils des fanatiques? Le fanatisme combat, domine, écrase ce qui lui résiste; eux n'ont su que mourir.

Qu'on en pense, après tout, ce qu'on voudra; qu'on suppose que les Apôtres étoient ou des fourbes, ou des enthousiastes, on ne gagne absolument rien par cette supposition, à moins qu'on ne suppose de plus que tous les premiers chrétiens, tous les Juifs qui accouroient pour être témoins des œuvres de Jésus-Christ, et ceux qui le bénissoient, disant : *Gloire au fils de David*? (1)! et ceux qui crioient : *Qu'on le crucifie* (2)!

---

dymus, non erat cum eis quando venit Jesus. Dixerunt ergo ei alii discipuli : Vidimus Dominum. Ille autem dixit eis : Nisi videro in manibus ejus fixuram clavorum, et mittam digitum meum in locum clavorum, et mittam manum meam in latus ejus, non credam. *Joan. XX*, 24 *et* 25.

(1) Turbæ autem, quæ præcedebant et quæ sequebantur, clamabant, dicentes : Hosanna filio David : Benedictus, qui venit in nomine Domini : hosanna in altissimis. *Matt. XXI*, 9.

(2) Dicit illis Pilatus : Quid igitur faciam de Jesu, qui dicitur Christus? Dicunt omnes : Crucifigatur. Ait illis

étoient aussi des enthousiastes, ou des fourbes qui s'entendoient pour persuader au monde la vérité de faits innombrables qui n'existèrent jamais.

Car il faut remarquer que ces faits avoient dû être publics; que les Apôtres en appeloient hautement au témoignage d'un peuple entier, d'un peuple en grande partie ennemi du christianisme, et dont les aveux ont dès lors une force irrésistible. *Aucune de ces choses*, disoit Saint-Paul, dans la Judée même, au roi Agrippa, *aucune de ces choses, ne s'est passée dans un coin* obscur, *et vous n'en ignorez aucune* (1). Parle-t-on de la sorte, quand on peut craindre une solennelle dénégation? Et que répond Agrippa? *Peu s'en faut que vous ne me persuadiez de me faire chrétien* (2).

Mais on doutera peut-être de ces circonstances mêmes, à cause qu'elles sont rapportées dans le livre des Actes. On ne doutera pas du moins que le christianisme n'ait existé dès le premier

---

præses : Quid enim mali fecit? At illi magis clamabant, dicentes : Crucifigatur! *Ibid.*, *XXVII*, 22 *et* 23.

(1) Scit enim rex ad quem et constanter loquor : latere enim eum nihil horum arbitror. Neque enim in angulo quidquam horum gestum est. *Act. XVII*, 26.

(2) In modico suades me christianum fieri. *Ibid.*, 38.

siècle de notre ère, ni par conséquent qu'il ait été annoncé par les Apôtres et les premiers disciples. Presque tous les peuples alors connus entendirent *la bonne nouvelle du salut*, qui se répandit avec la rapidité de la lumière (1). L'authenticité du Nouveau-Testament étant démontrée, nous savons certainement ce que racontoient les Apôtres, ce qu'ils enseignoient, ce qu'il disoient d'eux-mêmes et des œuvres qu'ils opéroient publiquement. La propagation du christianisme prouve qu'on les crut. Le témoignage des prosélytes qu'ils faisoient à Jésus-Christ, est confirmé, comme on l'a vu, par le témoignage des Juifs et des païens. C'est donc le monde presque entier qu'il faut démentir, pour nier les faits évangéliques; c'est presque toutes les nations soumises à la domination romaine qu'il faut accuser d'enthousiasme ou de fourberie; c'est le principe de toute croyance qu'il faut anéantir; car que trouvera-t-on de plus croyable que ce qui a été cru universellement?

Il n'y a qu'un insensé ou un fou d'orgueil qui puisse essayer d'opposer ses petites idées, ses

---

(1) Fides ex auditu; auditus autem per verbum Christi. Sed dico: Numquid non audierunt? Et quidem in omnem terram exivit sonus eorum: et in fines orbis terræ verba eorum. *Ep. ad Roman.*, *X*, 17 *et* 18.

petites opinions particulières au consentement commun. Ce que l'homme sait n'est rien en comparaison de ce qu'il ignore, et l'incrédule argumente toujours comme s'il savoit tout. Sa vie même ne lui est-elle pas incompréhensible? Qu'il en cherche la preuve dans ce qu'il connoît de son organisation, l'y découvrira-t-il? Mettez un livre de physiologie entre les mains d'un philosophe; partant de la supposition qu'il renferme une science complète, il prouvera, s'il le veut, par mille raisons, l'impossibilité que l'être décrit dans ce livre existe. Comment lui répondroit-on? par le fait même de l'existence de cet être impossible. Et comment prouveroit-on ce fait? par le témoignage. Nous ne connoissons pas davantage, nous connoissons beaucoup moins le plan éternel de la Providence, l'ensemble des lois qu'elle a établies, que nous ne nous connoissons nous-mêmes; l'ordre universel nous échappe : et cependant l'incrédule raisonne constamment selon l'hypothèse qu'il en a une connoissance parfaite. Cela ne se peut pas, dit-il; donc cela n'est pas. Et qui l'assure que cela ne se peut pas? Il commence par mettre sa pensée à la place de celle de Dieu, et puis il prononce sans hésiter sa décision irrévocable. Qui ne voit qu'en contredisant le témoignage général des hommes, en niant un effet attesté, ou il sup-

pose qu'il connoît toutes les causes qui peuvent rendre cet effet possible, toutes les volontés de l'Être tout-puissant, tous les motifs qui les déterminent, ou sa négation se réduit à ce triomphant argument : Je ne comprends pas que cela puisse être ; donc cela n'est pas. Comment lui répondre ? encore par un fait. Cela est; donc cela peut-être. Cela est, parce qu'un témoignage irrécusable l'affirme. Cela est, parce que, s'il n'étoit pas certain que cela fût, rien ne seroit certain, pas même votre négation, ou si vous l'aimez mieux, votre doute, qui n'est non plus qu'un fait connu seulement par le témoignage, par le vôtre d'abord, et ensuite par celui des personnes qui l'ont entendu. Cela est, parce qu'à l'instant même où vous dites, cela n'est pas, vous vous ôtez à vous-même le droit de prononcer aucun jugement, puisque votre raison proteste contre la raison humaine.

L'inspiration de l'Ecriture, conséquence nécessaire de ce que nous avons établi, ne sauroit être niée par quiconque aura compris ce qui précède.

Car, premièrement, la vérité des faits rapportés dans l'Ecriture étant reconnue, l'inspiration de l'Ecriture devient elle-même un fait aussi incontestable que tous les autres. La loi donnée par Dieu même sur le mont Sina,

est un *fait* identique avec l'inspiration de cette partie de l'Ecriture. La mission de Moïse, prouvée par ses œuvres, prouvées elles-mêmes par tant de témoignages ; la promesse que Dieu lui fait *de mettre sa parole sur ses lèvres, de lui enseigner ce qu'il doit dire* (1), sont des *faits* identiques avec l'inspiration de Moïse. Chaque livre de l'Ancien-Testament offriroit de semblables preuves de son inspiration, ou bien on la trouveroit attestée dans un autre livre dont l'inspiration seroit prouvée de la même manière que l'inspiration du Pentateuque. La descente du Saint-Esprit sur les Apôtres et les premiers disciples de Jésus-Christ, le don des langues qu'ils reçurent, sont des *faits* identiques avec l'inspiration du Nouveau-Testament; car l'inspiration de l'auteur d'un livre, prouve l'inspiration du livre, ou plutôt c'est une seule et même chose.

Secondement, sans anticiper sur ce que nous dirons des prophéties, il est manifeste que l'Écriture contient des prédictions successives intimement liées à des dogmes universels, prédictions parmi lesquelles il y en a dont l'accomplissement ne peut être, pour tout homme sensé, l'objet du plus léger doute. On ne peut pas dou-

(1) Ego ero in ore tuo; doceboque te quid loquaris. *Exod. IV*, 12. seqq.

ter que le Messie ne soit annoncé dans l'Écriture, avec les circonstances de son avénement, de ses souffrances et de sa mort. On ne peut pas douter que le Messie ne soit venu, qu'il n'ait souffert et qu'il ne soit mort, comme l'avoient marqué les Prophètes. On ne peut pas douter que la ruine prochaine de Jérusalem ne soit prédite dans l'Évangile : on ne peut pas douter davantage de l'accomplissement de cette prophétie. Or, point de prophétie sans inspiration; donc les deux Testamens sont inspirés, en ce qu'ils contiennent de prophétique.

Troisièmement, nous avons montré que le christianisme est l'ensemble de toutes les vérités et de toutes les lois que Dieu a révélées à l'homme, et qu'il étoit impossible à l'homme de les connoître autrement que par une révélation divine (1). Ces lois et ces vérités sont renfermées dans l'Écriture (2). Ainsi l'atteste la société chrétienne, à qui l'on accordera sans doute de savoir quels sont les dogmes et les préceptes du christianisme. Les deux Testamens ne sont

(1) Voyez les chapitres XXI et XXXI.

(1) On doit toujours entendre que, pour découvrir avec certitude ces lois et ces vérités dans l'Écriture, qui ne s'interprète pas elle-même, il est nécessaire qu'elle soit expliquée, d'après la tradition, par une autorité vivante et infaillible.

donc, dans leur partie dogmatique et morale, que la révélation divine; les deux Testamens contiennent donc la parole de l'auteur de la révélation, *la parole de Dieu;* parole *écrite* par ceux à qui la révélation a été faite immédiatement : donc les deux Testamens sont inspirés, au moins dans leur partie dogmatique et morale.

Mais, quatrièmement, les dogmes, les préceptes et les prophéties sont tellement mêlés à la narration des faits, dans le même livre, dans le même chapitre, dans le même verset; ils forment avec cette narration un tout dont chaque partie est tellement inséparable des autres, que si la narration même n'étoit pas inspirée, il faudroit fort souvent admettre l'inspiration dans la moitié d'une phrase, et la nier dans l'autre moitié; chose absurde : donc les deux Testamens sont inspirés dans toutes leurs parties.

Cinquièmement enfin, l'inspiration de l'Écriture est elle-même un dogme du christianisme; d'où il s'ensuit que, si on la nie, on renverse le christianisme, on nie la révélation, c'est-à-dire toutes les vérités, c'est-à-dire la raison humaine. Donc encore une fois, l'Ecriture a été inspirée de Dieu.

Et que de choses seroient sans cela inexplicables dans les Livres saints! Comment concevroit-on cette perpétuelle unité d'enseignement

parmi tant d'écrivains dont plusieurs ont écrit à près de trois mille ans l'un de l'autre? Moïse, David, Isaïe, Malachie, nous donnent précisément la même idée de Dieu et de nos devoirs envers lui, nous annoncent le même Médiateur, tandis qu'on ne trouve pas deux philosophes, même contemporains, qui, lorsqu'ils parlent d'après leur seule raison, s'accordent sur ce qu'on doit penser de la Divinité, non plus que sur les préceptes fondamentaux de la morale. Comment se fait-il que les Évangiles, les Actes et les Epîtres des Apôtres ne forment ensemble et avec les livres de l'Ancien-Testament, qu'un corps de doctrine toujours la même depuis l'origine du monde (1)? Comment n'a-t-elle subi aucune modification, selon l'esprit des différens siècles, le génie particulier, et les opinions de chaque écrivain? Cette invariable uniformité est-elle dans la nature de l'homme? Et si l'Écriture n'est pas divine, de qui tient-elle ce caractère qui la sépare si visiblement de toutes les productions humaines, qui fait des pensées de tant d'hommes dispersés à de longues distances sur la route du temps, une seule pensée, éternelle comme Dieu, immuable comme sa vérité, féconde comme son amour?

---

(1) Voyez le chapitre XXV.

The Church acts always in a body; —
Philosophers each according to his reason

Jusque dans le langage de l'Écriture, son inspiration se manifeste. On pourroit dire des Écrivains sacrés, ce que disoient de Jésus-Christ les émissaires des Pharisiens: *Nul homme ne parla jamais comme cet homme* (1). On voit, en les lisant, que le doigt de Dieu a touché leurs lèvres. Quelle simplicité naïve dans les récits! Quel charme de candeur et de vérité! Quelle grâce ingénue! C'est la parole dans sa pureté et son innocence primitive. Et puis, quelle force! quelle profondeur! quelle richesse d'images! quels regards jetés jusqu'au fond de la nature humaine! Qui a mieux senti ses misères? Qui a mieux connu sa grandeur? On entend des plaintes déchirantes sur le sort des enfans d'Adam; je ne sais quoi de funèbre enveloppe leurs destinées; un long gémissement, des cris d'angoisse, saisissent l'âme de tristesse et d'une secrète terreur : *Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée au misérable, et la vie à ceux qui sont dans l'amertume du cœur? qui attendent la mort, et elle ne vient point* (2)! Voilà l'homme tombé, l'homme qu'un crime antique tourmente intérieurement. Et tout à coup une

(1) Nunquàm sic locutus est homo, sicut hic homo. *Joan. VII*, 46.

(2) Quarè misero data est lux, et vita his qui in amaritudine animæ sunt? qui exspectant mortem, et non venit. *Job. III*, 20.

voix d'espérance s'élève et domine cette voix de douleur. L'œil du Prophète a découvert le salut dans l'avenir. Sion tressaille d'allégresse ; elle relève sa tête couverte de cendre, et salue par des chants de joie, que l'univers entier redira, le Libérateur qui s'avance.

Tout ce qu'il y a de doux, de tendre, de terrible, de sublime, ne le cherchez point ailleurs que dans l'Écriture. Ici c'est Rachel pleurant ses enfans sur la montagne, *et elle ne veut point être consolée, parce qu'ils ne sont plus* (1). Là c'est l'Épouse céleste du vrai Salomon, qui soupire ses ineffables amours. « Mon bien-aimé » est à moi, et je suis à lui; il repose entre les » lis, jusqu'à ce que l'aurore se lève, et que les » ombres déclinent. Filles de Sion, sortez et » voyez le roi Salomon le front ceint du diadème » dont sa mère le couronna au jour de ses fian- » çailles, et au jour de la joie de son cœur (2). »

Ravis au-dessus du temps, les Écrivains sacrés

---

(1) Vox in excelso audita est lamentationis, luctus, et fletus Rachel plorantis filios suos, et nolentis consolari super eis, quia non sunt. *Jerem.*, *XXXI*, 15.

(2) Dilectus meus mihi, et ego illi, qui pascitur inter lilia, donec aspiret dies, et inclinentur umbræ.... Egredimini et videte, filiæ Sion, regem Salomonem in diademate, quo coronavit illum mater sua in die desponsationis illius, et in die lætitiæ cordis ejus. *Cant. II*, 16, 17. *III*, 11.

semblent le discerner à peine dans l'éternité que leur pensée habite. Ils voient l'univers comme Dieu lui-même le voit. *Il a déployé les cieux ainsi qu'une tente* (1) : vient-il à s'irriter, *il les roule comme un livre ; et toute l'armée du ciel tombe comme la feuille de la vigne et du figuier* (2).

Si les cieux ressemblent à un pavillon qu'on dresse le matin, et qu'on enlève le soir ; si le vent de la colère divine emporte toute la milice du ciel comme une feuille séchée, qu'est-ce donc que l'homme? *Un esprit qui s'en va et ne revient point* (3). *Ses jours sont comme l'herbe, sa fleur est comme celle des champs ; un souffle passe, il n'est plus* (4). Mais écoutez : *Ceux qui dorment dans la poussière, se réveilleront, les uns dans la vie éternelle, les autres dans l'opprobre, pour le voir toujours* (5).

---

(1) Extendens cœlum sicut pellem. *Ps. CIII*, 3.

(2) Complicabuntur, sicut liber, cœli : et omnis militia eorum defluet, sicut defluit folium de vineâ et de ficu. *Isa. XXXIV*, 4.

(3) Spiritus vadens et non reddens. *Ps. LXXVII*, 39.

(4) Homo, sicut fœnum dies ejus, tanquàm flos agri sic efflorebit, quoniam spiritus pertransibit in illo, et non subsistet. *Ps. CII*, 15 *et* 16.

(5) Qui dormiunt in terræ pulvere, evigilabunt, alii in vitam æternam, alii in opprobium, ut videant semper *Daniel.*, *XII*, 2.

Nul autre livre que l'Écriture ne nous apprend à parler à Dieu, à le prier; et cela seul prouveroit que l'Écriture est divine. Elle dévoile à nos yeux l'ordre entier de la justice et de la Providence du Très-Haut; elle nous fait comprendre sa conduite sur le genre humain; les épreuves du juste, afin que ce qu'il y a de plus sublime dans la vertu soit révélé; le supplice du méchant, afin que le crime tremble. Contemplez David, le père et tout ensemble la figure du Messie; voyez-le détrôné par son propre fils, sortant de Jérusalem, traversant le torrent de Cédron, et, sans proférer une plainte, *allant où il doit aller* (1). « Or, David montoit » la colline des Oliviers, pleurant et mar- » chant nu-pieds, la tête couverte; et tout le » peuple, la tête couverte, montoit en pleu- » rant (2). »

Mais voilà qu'un bruit lugubre s'élève du côté de l'Egypte. Dieu va punir l'orgueil de Pharaon et de son peuple. « Fils de l'homme, dis-lui : » Tu as été comparé au lion des nations, et au

---

(1) Ego autem vadam quò iturus sum. II, Reg., XV, 20.

(2) Porrò David ascendebat clivum olivarum, scandens et flens, nudis pedibus incedens et operto capite; sed et omnis populus qui erat cum eo, operto capite ascendebat plorans. *Ibid.*, 30.

» dragon des mers : tu agitois ta corne dans
» les fleuves, tes pieds troubloient leurs eaux,
» et tu foulois les fleuves. C'est pourquoi, voici
» ce que dit le Seigneur : J'étendrai sur toi
» mes rêts, au milieu de la foule des peuples,
» et je te tirerai dans mes filets, et je t'ame-
» nerai sur la terre ; je te jetterai sur la
» face d'un champ, et je ferai habiter sur toi
» tous les oiseaux du ciel, et je rassasierai de
» toi tous les animaux de la terre. Les astres
» du ciel s'attristeront sur toi, et j'étendrai les
» ténèbres sur ton royaume, lorsque les tiens,
» blessés à mort, tomberont au milieu de la
» terre, dit le Seigneur Dieu. Je troublerai le
» cœur des peuples, quand j'amènerai tes débris
» au milieu des nations, en des contrées que tu
» ignores. — Et le Seigneur me dit : Fils de
» l'homme, commence le chant lugubre sur la
» multitude d'Egypte : traîne-la, elle et les filles
» des nations puissantes au fond de la terre,
» avec ceux qui descendent dans le lac. En quoi
» es-tu plus beau? Descends, et dors avec les
» incirconcis. » Là sont tous ceux qui ont été tués par l'épée, chaque monarque au milieu des siens, Assur et tout son peuple, Œlam et tout son peuple, Mosoch, Thubal et tout son peuple, Edom et ses rois, et ses chefs, qui ont péri, eux et les leurs par l'épée; là sont tous les princes de

l'Aquilon, et tous les chasseurs ; ils ont été conduits avec les morts, tremblans et confondus dans leur force. La multitude est couchée autour de leur fosse. « Ils ont dormi avec ceux qui » ont été tués par l'épée, et ils ont porté leur » ignominie avec ceux qui descendent dans le » lac. Ils ne dormiront point avec les forts, qui » sont descendus dans les enfers avec leurs » armes, et qui ont posé leurs épées sous leurs » têtes. Leurs iniquités ont pénétré leurs os ; » parce qu'ils répandirent l'épouvante dans la » terre des vivans (1). »

Des chants pleins de douceur, des hymnes d'une beauté sublime, reposent l'âme effrayée par ces sombres tableaux. Quelquefois on entend comme une voix du ciel, comme le son ravissant des concerts des anges ; quelquefois l'oreille est soudain frappée d'un bruit sinistre ; elle a entendu dans la nuit, comme les soupirs de l'abîme.

Et que de préceptes admirables, que d'instructions profondes, que de vérités inaccessibles à notre foible esprit, nous sont révélées dans l'Écriture ! Ce n'est pas l'homme qui converse avec l'homme, qui se fatigue pour l'éclairer; c'est Dieu qui, d'un seul mot, illumine son intelli-

(1) Ezech., cap. XXXII.

gence, et remue tout son cœur. Il jette, en quelque sorte, à pleines mains, dans le style des Prophètes, les merveilles de sa pensée, comme les mondes dans l'espace; et sa parole, élevée à une hauteur infinie au-dessus du langage humain, a un tel caractère de magnificence et d'empire, qu'on n'est point étonné que le néant lui ait obéi.

L'Évangile, par sa simplicité même, est encore plus surprenant, plus manifestement divin. Il y a dans les Prophètes quelque chose d'ardent, de passionné, et comme un travail du désir pour atteindre un bien qu'ils ne possèdent pas, et auquel toute leur âme aspire : ils l'appellent avec l'accent de l'amour et de l'espérance ; ils demandent à l'avenir celui qui doit sauver le monde ; ils s'élancent dans les cieux pour l'y chercher ; ils montent jusqu'au sanctuaire où réside le Très-Haut ; et, lorsqu'on a cessé de les voir, on entend encore, au milieu des tonnerres qui roulent au pied du trône de l'Éternel, leur voix qui invoque son Fils.

Dans l'Évangile, c'est le calme de la possession, la paix ravissante qui suit un immense désir satisfait, la tranquille sérénité du ciel même. Celui que la terre attendoit est venu : *le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous; et nous avons vu sa gloire, la gloire du Fils unique*

du Père, plein de grâce et de vérité (1). Tout prend une face nouvelle : le temps des figures est passé ; le salut est accompli; la nature humaine rassurée éprouve comme un grand repos qu'elle n'avoit point connu. Prenez un homme, qui vous voudrez ; qu'il raconte cet événement si long-temps l'objet de tous les vœux, ce mystère impénétrable de miséricorde et de justice ; son langage pourra être pompeux, touchant, sublime. Voici l'Évangile :

« En ce temps-là on publia un édit de César » Auguste, pour faire le dénombrement des » habitans de toute la terre ; et tous alloient » pour se faire inscrire chacun dans sa ville. » Joseph partit aussi de la ville de Nazareth en » Galilée, et vint dans la Judée à la ville de » David, appelée Bethléem, parce qu'il étoit » de la maison et de la famille de David, pour » se faire inscrire avec Marie, son épouse, qui » étoit grosse. Pendant qu'ils étoient là, il ar- » riva que les jours de son enfantement s'accom- » plirent : et elle enfanta son fils premier né, et » elle l'enveloppa de langes, et elle le coucha » dans une crêche, parce qu'il n'y avoit point

(1) Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis : et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti à Patre, plenum gratiæ et veritatis. *Joan. I*, 14.

» pour eux de place dans l'hôtellerie. Or, il y
» avoit dans le même pays des pasteurs qui veil-
» loient, gardant tour à tour leur troupeau pen-
» dant la nuit; et voilà qu'un ange du Seigneur
» s'arrêta près d'eux, et une clarté divine les
» environna, et ils furent saisis d'une grande
» crainte; et l'ange leur dit : Ne craignez point;
» je vous annonce ce qui sera pour tout le
» peuple une grande joie : il vous est né aujour-
» d'hui un Sauveur qui est le Christ, le Sei-
» gneur, dans la ville de David : et ceci sera le
» signe auquel vous le reconnoîtrez : Vous trou-
» verez un enfant enveloppé de langes, et posé
» dans une crêche (1). »

Pour nous élever jusqu'à lui, le Verbe divin descend jusqu'à nous. Ce qu'il y a de plus humble dans l'homme, c'est là ce qu'il choisit pour se l'approprier. *Il ne disputera point, il ne criera point, sa voix ne retentira point dans les places publiques* (2). Il vient à nous *plein de douceur* (3). Sa parole est simple, et cette parole est visiblement celle d'un Dieu. Voyez, dans saint Jean, l'entretien de Jésus avec la Sama-

---

(1) *Luc., II,* 1—12.

(2) Non contendet, neque clamabit, neque audiet aliquis in plateis vocem ejus. *Matt., XII,* 19.

(3) Ecce rex tuus venit tibi mansuetus. *Ibid., XXI,* 5.

ritaine; voyez le Sermon sur la Montagne, le Discours après la Cène, dont chaque mot est une source de vérité et d'amour, inépuisable, ici-bas à notre cœur et à notre intelligence; voyez le récit de la Passion; voyez tout; car tout est également divin. *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé* (1). *Laissez les petits enfans venir à moi* (2). *Venez à moi, vous tous qui souffrez, et qui êtes oppressés, et je vous ranimerai. Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi, parce que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes; car mon joug est aimable, et mon fardeau léger* (3). Jamais rien de semblable ne sortit d'une bouche humaine. Et cette prière qui contient tout ce qu'une créature peut demander, tout ce qu'elle doit désirer, cette prière merveilleuse qui est comme le lien du ciel et de la terre, est-elle d'un homme? Est-ce un homme qui a dit : *Tout*

---

(1) Remittuntur ei paccata multa, quoniam dilexit multùm. *Luc.*, *VII*, 47.

(2) Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos : talium enim est regnum Dei. *Marc.*, *X*, 14.

(3) Venite ad me omnes, qui laboratis, et onerati estis, et ego reficiam vos. Tollite jugum meum super vos, et discite à me, quia mitis sum et humilis corde : et invenietis requiem animabus vestris. Jugum enim meum suave est, et onus meum leve. *Matt.*, *XI*, 28—30.

est consommé? Non, non, cette parole, qui annonce le salut du monde, n'appartient qu'à celui qui le créa.

L'authenticité, la vérité et l'inspiration de l'Écriture étant établies, il est impossible de nier la sainteté ou la divinité du christianisme; car les livres qui contiennent sa doctrine ne peuvent avoir été inspirés de Dieu, que le christianisme lui-même ne soit divin. Les prophéties vont encore nous en fournir une nouvelle preuve.

CHAPITRE XXXIII.

Prophéties.

Parlons d'abord philosophiquement. L'homme, ainsi que tous les êtres doués d'intelligence, existe à la fois dans le passé, le présent, l'avenir. Il a le souvenir de ce qui fut, le sentiment de ce qui est, la prévoyance de ce qui sera. En cela consiste le grand don de la pensée, qui l'élève à une hauteur infinie au-dessus de la création matérielle, et le rapproche, par une merveilleuse ressemblance, du Créateur même (1)!

Cependant l'homme, dont l'esprit peut saisir la vérité ou *ce qui est* dans tous les points de la durée, l'homme qui déjà existe, ce qu'on devroit remarquer davantage, en des espaces illimités et

(1) Il est remarquable que le mot יְהוָה *Jehovah*, offre ces trois modes d'existence unis dans le même nom, comme ils le sont dans le même être. C'est pourquoi saint Augustin appelle ce nom, *nomen æternitatis*.

même au delà du temps (1), par la plus noble partie de lui-même; l'homme, qui peut tout connoître, puisqu'il connoît Dieu, ne connoît rien néanmoins, comme nous l'avons montré, que par une véritable révélation, dont la parole est le moyen.

Au commencement Dieu lui révéla tout ce qu'il étoit alors nécessaire qu'il sût. Il lui dit *le passé*, c'est-à-dire, de quelle manière il l'avoit tiré du néant, lui et tout l'univers qui s'offroit à ses regards. Il lui dit le *présent*, c'est-à-dire, qu'il lui apprit ce qu'il étoit, et ce qu'étoient les êtres qui l'environnoient, les moyens de se conserver, les devoirs qu'il imposoit à sa raison, à son cœur, à ses sens. Il lui dit *l'avenir*, en l'instruisant de ses immortelles destinées.

Pour être ce que Dieu vouloit qu'il fût, l'homme devoit connoître toutes ces choses; et comme la connoissance en étoit également indispensable à tous les hommes, le Père du genre humain la transmit par la parole à ses enfans, et ceux-ci à leurs descendans. Voilà l'origine de la tradition.

Mais un déplorable changement s'étoit opéré dans les destinées de l'homme depuis sa chute.

---

(1) Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui. *Ps. LXXVI*, 6.

L'avenir ne pouvoit plus être le même pour lui après le péché; et cet avenir devoit être différent encore, selon que Dieu s'arrêteroit à des pensées de miséricorde ou de rigueur. Or, si l'homme coupable eût ignoré l'avenir qui l'attendoit, ce n'auroit plus été l'homme, mais je ne sais quel être incompréhensible qui, privé des biens attachés à son état primitif, et n'emportant du passé que le souvenir d'un crime inexpiable, auroit marché sous ce poids dans des ténèbres éternelles. S'il eût ignoré les desseins de Dieu sur lui, la place que lui assignoit la justice suprême, les devoirs nouveaux qu'elle lui prescrivoit, comment auroit-il pu concourir librement aux volontés de ce Dieu offensé, et lui obéir? L'ordre moral eût été détruit avec toute religion; car quelle religion, quelle loi morale pourroit-il exister pour un être qui ne sauroit ni ce qu'il doit croire, ni ce qu'il doit faire, ni ce qu'il doit espérer, ou craindre?

Ainsi la religion, la morale, l'intelligence même, supposent la connoissance d'un certain ordre relatif à l'être intelligent, ordre qui embrasse le passé, le présent et l'avenir, et qui dépend des volontés libres de Dieu.

Il falloit donc qu'après sa chute, l'homme cessât d'être homme, ou que Dieu lui révélât ce qu'il avoit résolu à l'égard de ses futures desti-

nées. Il falloit donc que Dieu lui parlât de nouveau, et que l'homme auquel il parleroit transmît aux autres hommes sa parole nécessaire à tous. Voilà la prophétie, et l'on comprend qu'elle forme une partie essentielle de la révélation, de l'ordre moral et religieux, en un mot, de tout ordre relatif aux êtres intelligens.

Que si l'on demandoit pourquoi Dieu n'a point révélé immédiatement à tous les hommes l'avenir qui les intéresse, ce ne seroit pas demander la raison de la prophétie, ce seroit demander pourquoi tous les hommes ne sont pas prophètes.

A cette question il y a une réponse de fait qui suffit : Dieu ne l'a pas voulu. Qu'importe ses motifs? Quels qu'ils soient, ils sont dignes de lui, et il n'y auroit point de folie plus grande que d'argumenter de notre ignorance contre sa sagesse.

Mais, de plus, ne voit-on pas que la révélation de l'avenir faite immédiatement à chaque homme, renverseroit l'ordre que Dieu a établi, et qui est fondé sur la transmission des connoissances nécessaires par le témoignage? Ne voit-on pas que ce qu'on demande par rapport à la prophétie, on pourroit le demander, avec autant de raison, pour tout le reste, et que cette question particulière implique une question gé-

nérale que voici : Pourquoi Dieu ne révèle-t-il pas immédiatement à chaque homme, ce qu'il est nécessaire que chaque homme sache? c'est-à-dire, pourquoi chacun de nous n'est-il pas indépendant? pourquoi la société existe-t-elle? pourquoi le langage, la tradition, l'autorité, l'obéissance? pourquoi la foi? pourquoi la religion? pourquoi l'homme? A cela nous n'avons qu'un mot à répondre : Demandez-le à celui qui l'a fait.

Loin donc que la prophétie ou la prédiction de choses futures que l'homme n'a pu connoître que par une révélation divine, soit incroyable en elle-même, il est impossible, l'homme existant, de concevoir qu'elle n'existe pas. Et comme les motifs pour lesquels Dieu se détermine à révéler l'avenir, peuvent et doivent échapper souvent à notre intelligence, toutes les questions qu'on peut raisonnablement former sur les prophéties, se réduisent à deux questions de fait, l'existence même de la prophétie et son accomplissement ; en d'autres termes : Est-il certain que telle prophétie ait été faite? est-il certain qu'elle soit accomplie? deux points dont on peut s'assurer comme de tous les autres faits, par le témoignage.

Cette simple observation suffit pour faire sentir l'immense absurdité de ce que dit

Rousseau dans l'Emile : « Aucune prophétie » ne sauroit faire autorité pour moi, parce que » pour qu'elles la fissent, il faudroit trois choses » dont le concours est impossible, savoir, que » j'eusse été témoin de la prophétie, que je fusse » témoin de l'événement, et qu'il me fût dé- » montré que cet événement n'a pu cadrer » fortuitement avec la prophétie ; car, fût-elle » plus précise, plus claire, plus lumineuse qu'un » axiome de géométrie, puisque la clarté d'une » prédiction faite au hasard n'en rend pas l'ac- » complissement impossible, cet accomplisse- » ment, quand il a lieu, ne prouve rien, à la » rigueur, pour celui qui l'a prédit (1). »

Reprenons les questions posées plus haut : Est-il certain que telle prophétie ait été faite ? Est-il certain qu'elle soit accomplie ? Pour en être certain, répond Rousseau, il faudroit que j'eusse été témoin de la prophétie et que je le fusse de l'événement. On ne peut donc, suivant Rousseau, être certain qu'une chose ait été dite, à moins qu'on ne l'ait entendue soi-même, qu'un événement soit arrivé, à moins de l'avoir vu de ses propres yeux ? Il accorde donc plus de confiance au témoignage unique de ses sens, qu'au témoignage uniforme des sens de plusieurs hommes,

(1) Emile, liv. IV, tom. III, p. 23 et 24. Ed. de 1793.

et même de tous les hommes? car rien ne modifie sa proposition. Il nie donc la possibilité de s'assurer d'aucun fait par le témoignage. Il nie spécialement qu'on puisse être certain de l'authenticité d'un livre quelconque, puisque la nature des choses qu'il renferme est indifférente dans le cas présent. S'il est, en effet, permis de douter du témoignage général des hommes, quand ils affirment qu'un autre homme a dit ou écrit que le soleil cesseroit de se lever l'an prochain, il est également permis de douter de leur témoignage quand ils affirment qu'un homme a dit ou écrit que le soleil s'est levé l'an dernier. Que si vous supposez que les sens d'un grand nombre d'hommes ont pu les tromper en cette circonstance, qu'il est possible qu'ils aient cru voir ou entendre, ce qu'ils n'ont ni entendu, ni vu; sur quel fondement prétendrez-vous que vous ne pouvez être vous-même trompé par vos sens, que leur rapport est toujours fidèle, que seul d'entre les mortels vous voyez toujours réellement ce que vous croyez voir, vous entendez ce que vous croyez entendre, et que la certitude, refusée au reste du genre humain, est un privilége personnel qui n'appartient qu'à vous?

Ce n'est pas tout : il existe une multitude de faits dont jamais aucun homme ne pourroit être certain, d'après les maximes de Rousseau,

et ce sont précisément les faits qui, au jugement de tous les hommes, sont le moins susceptibles de doute, les faits qui intéressent un pays, un peuple entier, qui se manifestent à la fois en plusieurs lieux, et souvent ne s'accomplissent que dans un temps assez long ; par exemple, une vaste inondation, une peste universelle, un soulèvement général, une conquête, la chute d'un empire. Afin d'acquérir le droit de douter des prophéties, parmi lesquelles il en est qui annoncent de semblables événemens, Rousseau renverse donc la base de toutes les histoires, aussi bien que de toutes les sciences, qui se composent presque entièrement de faits généraux connus seulement par le témoignage, d'observations et de caculs si nombreux, qu'un homme ne pourroit sans folie entreprendre de les vérifier. Il renverse la société même, il détruit le fondement de toutes les relations qu'elle établit entre les hommes, puisqu'il n'est possible à aucun d'eux de s'assurer par ses propres sens de l'existence de toutes les lois, de toutes les institutions, de toutes les coutumes, et de tous les traités, en un mot des faits innombrables sur lesquels repose l'ordre public et le commerce du genre humain.

Outre la condition d'être témoin de la prophétie et de l'événement qu'elle annonce, Rous-

seau veut encore *qu'il lui soit démontré que cet événement n'a pu cadrer fortuitement avec la prophétie, parce que*, dit-il, *la clarté d'une prophétie faite au hasard n'en rend pas l'accomplissement impossible.* D'où il suit que, selon Rousseau, on ne sauroit être certain qu'une prédiction est réellement prophétique, que *lorsque son accomplissement est impossible.* Ainsi, d'un côté, s'il y a prophétie, il est impossible qu'elle s'accomplisse, c'est-à-dire qu'il n'y a pas prophétie; et d'un autre côté, si elle s'accomplit, ce n'est pas une prophétie, puisque l'événement prouve que son accomplissement étoit possible. N'admirez-vous pas cette puissante logique?

Si Rousseau, quoique ses paroles n'admettent guère cette explication, prétend seulement qu'on doit être certain que l'accomplissement de la prophétie n'est pas un simple effet du hasard, il ne dit rien que tous les hommes n'avouent sans difficulté; et tous encore ils lui diront, avec l'orateur romain, que « le hasard » n'imite jamais parfaitement la vérité, qu'il ne » lui ressemble jamais en tout point (1), » que le sens commun distingue aisément ce qui peut

(1) Quidquam casu esse factum, quod omnes habet in se numeros veritatis? Quatuor tali jacti casu venereum efficiunt; num etiam centum venereos, si CCCC talos

être un effet fortuit, de ce qu'on doit attribuer à une cause certaine, sans quoi ne pouvant pas même soupçonner l'existence de l'ordre, nous n'en aurions aucune idée.

« Je ne dois point être surpris qu'une chose » arrive lorsqu'elle est possible, et que la diffi- » culté de l'événement est compensée par la » quantité des jets, j'en conviens. Cependant si » l'on me venoit dire que des caractères d'im- » primerie, projetés au hasard, ont donné l'E- » néide tout arrangée, je ne daignerois pas faire » un pas pour aller vérifier le mensonge. Vous » oubliez, me dira-t-on, la quantité des jets; » mais de ces jets-là combien faut-il que j'en » suppose pour rendre la combinaison vraisem- » blable? Pour moi, qui n'en vois qu'un seul, » j'ai l'infini à parier contre un, que son produit » n'est point l'effet du hasard (1). »

Sophiste, reconnoissez vos paroles, et ne dites

---

jeceris, casu futuros putas? Adspersa temerè pigmenta in tabula, oris lineamenta effingere possunt; num etiam Veneris Coœ pulchritudinem effingi posse adspersione fortuitâ putas? Sus rostro si humi A litteram impresserit, num propterea suspicari poteris Andromacham Ennii ab eâ posse describi? .... Sic enim se profectò res habet, ut numquàm perfectè veritatem casus imitetur. *Cicer., De divinat., lib. I, cap. XIII, n.* 23.

(1) Emile, liv. IV, tom. II, p. 312.

+ that Rousseau was often a sophist is true but when he is once Menais is twice

plus que la *clarté d'une prophétie ne rendant pas son accomplissement impossible, cet accomplissement, quand il a lieu, ne prouve rien, à la rigueur, pour celui qui l'a prédit;* car la possibilité que cet accomplissement soit l'effet du hasard, peut être telle, de votre aveu, qu'elle n'ait en sa faveur qu'une chance unique contre une infinité d'autres chances. Or, quand il y a *l'infini à parier contre un*, qu'un homme est véritablement prophète, on ose penser qu'à *la rigueur*, cela *prouve* quelque chose pour lui; et cette preuve est si forte à vos propres yeux, que vous l'employez pour établir l'existence du souverain Etre.

Mais allons plus loin : en excluant la condition contradictoire d'une impossibilité *absolue* dans l'accomplissement, toutes les conditions requises par Rousseau pour qu'une prophétie *fasse autorité*, conditions dont il juge *le concours impossible*, peuvent se rencontrer, et se sont en effet rencontrées réellement. Les Apôtres ont entendu, ou ils ont pu entendre Jésus-Christ prédire sa résurrection. Les Apôtres ont vu, ou ils ont pu voir Jésus-Christ ressuscité. La résurrection d'un mort est un événement que *le hasard* n'a pu opérer. Donc il peut y avoir des prophéties qui, suivant Rousseau lui-même, *fassent autorité* ; et les Pères ont eu raison d'enseigner, que la prophétie est un caractère distinctif et le témoi-

gnage authentique de la Divinité, qui connoît seule l'avenir, parce qu'elle seule connoît ses volontés et les volontés libres des créatures (1).

En considérant la nature de l'homme et les lois qui en dérivent, nous avons reconnu que la prophétie est une suite nécessaire de ces lois, et que l'ordre entier de nos devoirs repose sur la révélation de l'avenir. Mais quand nous serions incapables de concevoir la nécessité ou même l'utilité de la prophétie, quand ses rapports avec l'ordre général échapperoient à notre raison, son existence attestée par tous les peuples dans tous les siècles, seroit encore un fait au-dessus du plus léger doute, un fait aussi certain que l'existence de l'homme même.

Cet accord universel, qui forme, suivant Aris-

---

(1) « La prophétie est le caractère distinctif de la Divi-
» nité : la connoissance des choses futures est au-dessus
» de l'intelligence humaine. L'accomplissement de la
» prophétie est donc une preuve sans réplique que Dieu
» en est l'auteur. » *Origen. contr. Cels.*, *lib. VI*, *n.* 10. — Idoneum, opinor, testimonium Divinitatis veritas divinationis. *Tertullian.*, *Apolog.*, *cap. XX.* — *S. Iren.*, *lib. I*, *cap. XIII*, *n.* 2. — *Aut. quæst. et respons. ad orthod. resp. ad qu.* 146. — *Minut. Felix in Octavio.* — *S. Hilar.*, *lib. IX de Trinit.* — *S. August.*, *De divinat. dæmon.*, *cap. V.*

tote, *la plus puissante preuve* (1), avoit frappé Cicéron. « C'est, dit-il, une opinion très-ancienne, descendue des temps héroïques jusqu'à nous, et affermie par le consentement du peuple romain et de toutes les nations, qu'il existe parmi les hommes une certaine divination que les Grecs appellent d'un nom qui signifie le pressentiment et la science des choses futures. Chose magnifique et salutaire, si elle existe réellement, et qui, plus qu'aucune autre, rapproche notre nature de la nature divine.... Or je ne vois aucune nation, si polie qu'elle soit et si savante, ou si grossière et si barbare, qui ne croie que l'avenir est annoncé, que plusieurs le connoissent et peuvent le prédire (2). »

---

(1) Κράτιςτον πάντας ἀνθρώπους, κ. τ. λ. Potentissima probatio est, si in id quod dicitur omnes consentiant. *Arist.*

(2) Vetus opinio est, jam usque ab heroicis ducta temporibus, eaque et populi romani et omnium gentium firmata consensu, versari quamdam inter homines divinationem, quam Græci μαντικὴν appellant, id est, præsensionem et scientiam rerum futurarum. Magnifica quidem res et salutaris, si modò est ulla; quâque proximè ad deorum vim natura mortalis possit accedere... Gentem quidem nullam video, neque tam humanam atque doctam, neque tam immanem atque barbaram, quæ non significari futura, et à quibusdam intelligi, prædicique

Cette croyance étoit fondée, en premier lieu, sur la tradition primitive. Il y a eu des prophètes dès le commencement (1). Le premier homme apprit de Dieu qu'il sortiroit de la femme une semence bénie qui écraseroit la tête du serpent (2). Hénoch, suivant saint Jude et Philon (3), Noé (4), Abraham (5), Isaac (6), Jacob (7), Joseph (8), reçurent de Dieu l'esprit prophétique; et l'on a vu que tout le genre humain avoit conservé le souvenir des antiques oracles, qui annonçoient au monde un Libérateur (9).

---

posse censeat. *Cicer., De Divinat., lib. I, cap. I, n.* 1 *et* 2. —Vid. et. *Origen. contr. Cels., lib. I, n.* 36. —*Machiavel, Disc. sur Tite-Live, I,* 56. —*M. de Maistre, Soirées de Saint-Pétersbourg, XI*e *entret., not., tom. II, p.* 348 *et suiv.*

(1) Genes. III, 15.

(2) S. Jud. epist. 14. — Phil. lib. Quis rerum divin. hæres., p. 517.

(3) Genes. VI.

(4) Ibid., XX, 7.

(5) S. Epiphan. adv. hæres., p. 6.

(6) Genes., XXVII, 27 et seq.

(7) Ibid., XLIX.

(8) Ibid., XXXVII.

(9) *Voyez* le chapitre XXVII.

Secondement, Dieu ne cessa point, même depuis la loi écrite, de susciter parmi les gentils de véritables prophètes, pour procurer à tous les hommes le moyen de parvenir au salut, et pour assurer en particulier celui des élus. Balaam en offre un exemple. « Dans tous les temps, dit » Origène, la sagesse divine descendant dans » les âmes des justes, en a fait des prophètes et » amis de Dieu (1). »

Saint Augustin s'exprime sur ce point en des termes non moins exprès. « S'il y a eu des pro- » phètes chez le peuple juif, il y en a eu aussi » chez les autres peuples, et ils ont prédit des » choses qui regardent Jésus-Christ (2). » Et encore : « On croit avec raison qu'il y a eu chez » les autres nations des hommes à qui le mys- » tère de Jésus-Christ a été révélé, et qui ont été » poussés à le prédire (3). »

---

(1) Origen. contr. Cels., lib. IV, n. 7. Traduct. de Gourcy.

(2) Siquidem de populo Judæorum fuerunt prophetæ, per quos Evangelium, cujus fide credentes justificantur, ante promissum esse testatur....; fuerunt enim et prophetæ non ipsius, in quibus etiam aliqua inveniuntur quæ de Christo audita cecinerunt. *S. Aug., Epist. ad Rom. inchoat. Exposit., cap. III, part. II, tom. III, col.* 926.

(3) Non incongruè creditur fuisse et in aliis gentibus

Clément d'Alexandrie n'en doutoit point, et ses paroles montrent même qu'il regardoit ce sentiment comme une tradition apostolique (1). Il ne faut pas s'étonner de l'entendre nommer les Sibylles. Presque tous les anciens Pères (2), et saint Augustin lui-même (3), les ont crues

---

homines, quibus hoc mysterium revelatum est, et qui hoc etiam prædicere impulsi sunt. *De Civit. Dei, l. XVIII, cap. XLVII, tom. VII, col.* 530.

(1) Quod enim quemadmodùm Judæos Deus salvos esse voluit, dans eis prophetas, ità etiam Græcorum spectatissimos *propriæ suæ linguæ prophetas excitatos*, prout poterant capere Dei beneficentiam, à vulgò secrevit, præter Petri predicationem, declarabit Paulus Apostolus dicens : Libros quoque sumite, agnoscite Sibyllam quomodo unum Deum significat, et ea quæ sunt futura : et Hydaspen sumite et legite, et invenietis Dei filium multò clariùs et apertiùs esse scriptum, et quemadmodùm adversùs Christum multi reges instruent aciem, qui eum habent odio, et eos qui nomen ejus gestant, et ejus fideles, et ejus tolerantiam et adventum. *Clem. Alexand., Strom., lib. VI, p.* 636.

(2) S. Justin. Cohort. ad Græc., p. 34, 36. — Lact., Divin. Instit., lib. IV, cap. XV.

(3) Omninò non est cui alteri præter Dominum Christum, dicat genus humanum :

> Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,
> Irrita perpetuâ solvent formidine terras.

véritablement inspirées. On a tout lieu de croire que, sous ce nom, qui ne désigne aucun personnage certainement connu, de vraies prophéties avoient cours chez les Grecs et chez les Romains. Quoiqu'on en ignorât les auteurs, elles ne laissoient pas de produire leur effet, en dirigeant la foi et l'espérance des justes vers le Sauveur attendu, et en préparant les peuples à le reconnoître. Il est possible qu'on ait attribué faussement plusieurs prophéties aux sibylles; cependant Lactance, après en avoir cité de très-frappantes, assure que quiconque a lu Cicéron, Varron, et d'autres écrivains qui vivoient avant Jésus-Christ, ne pensera point qu'elles soient supposées (1).

Quod ex Cumæo, id est, ex Sybillino carmine se fassus est transtulisse Virgilius; quoniam fortassis illa vates aliquid de unico Salvatore *in spiritu audierat*, quod necesse habuit confiteri. *S. August., Epist. CCLVIII ad Martian., n.* 5, *tom. II, col.* 884.

(1) His testimoniis quidam revicti solent eò confugere ut aiant, non esse illa carmina Sibyllina, sed à nostris conficta, atque composita : quod profectò non putabit, qui Ciceronem, Varronemque legerit, aliosque veteres, qui Erythræam Sibyllam, cæterasque commemorant, quarum ex libris ista exempla proferimus : qui autores antè obierunt, quàm Christus secundum carnem nasceretur. *Lactant., Divin. instit., lib. IV, cap. XV.*

Au reste, nous prions de bien remarquer que nous ne nous autorisons d'aucune de ces prédictions incertaines. Si nous en parlons, c'est uniquement pour montrer que les Pères ont cru, que l'esprit prophétique étoit répandu chez tous les peuples (1), quoique sans doute

(1) Saint Thomas le dit expressément. « Dicendum, » quod multis gentilium facta fuit revelatio de Christo : » ut patet per ea, quæ predixerunt. » 2.-2æ *Quæst. II, art. VII*. C'est aussi ce que pensoient Sixte de Sienne et le savant évêque d'Avranches. Le premier s'exprime ainsi : « Gentilibus verò, si qui absque Mediatoris notitiâ » salutem sunt assecuti, sat fuit habere fidem in unicâ » Dei credulitate inclusam ; hoc est ut Deum esse crede- » rent humani generis servatorem, juxta ordinem in suâ » admirabili Providentiâ occultum, *et aliquibus ipsorum » vatibus, ac sibyllis peculiari privilegio revelatum.* » *Sixt Senens., Biblioth. sancta, lib. VI. Annot. LI, p.* 490. Voici maintenant les paroles de Huet, qui attribue une véritable inspiration à Confucius : « Quodque multò ma- » gis mirere, scriptum reliquit in libris suis magnus ille » sinicæ doctrinæ antistes Confucius, Verbum aliquando » carnem futurum; annumque quod id facturum esset, eum » nempè ipsum quo Christus Dominus natus est, *animo » prævidit.* » *Alnetan. Quæst., lib. II, cap. XIII, p.* 235. — Les musulmans croient que Dieu a successivement envoyé dans le monde un grand nombre de prophètes, et Sale présume qu'ils tiennent cette tradition des Juifs et des chrétiens. *Prelim., Discourse on the Koran, sect. IV, vol. I, p.* 99.

beaucoup moins que chez le peuple choisi de Dieu pour être le dépositaire des promesses.

Il y avoit encore entre les Juifs et les autres nations une différence importante. Celles-ci n'avoient point d'Ecriture sacrée, parce qu'il n'existoit point parmi elles de tribunal souverain divinement établi pour en être l'infaillible interprète. La connoissance des dogmes et des devoirs se conservoit, comme les prophéties, par la tradition. Les Juifs seuls possédoient la parole de Dieu consignée dans des monumens authentiques; de sorte que la doctrine du genre humain, avant la venue du Messie, doit être cherchée et ne peut être trouvée que dans la tradition universelle, et cette tradition atteste l'existence du don prophétique dans le monde entier. Sans cela, on ne pourroit pas même concevoir la religion, puisqu'elle est entièrement fondée sur un Redempteur attendu, et par conséquent prédit.

Les prophéties nombreuses que renferme l'Ecriture peuvent être divisées en trois classes :

1°. Celles qui ont eu leur accomplissement avant Jésus-Christ.

2°. Celles que Jésus-Christ lui-même a accomplies.

3°. Les prophéties de Jésus-Christ et des Apôtres, parmi lesquelles il en est plusieurs qui

ont eu déjà leur accomplissement, et d'autres qui ne l'auront qu'à la fin des temps.

Les premières servoient à fortifier la foi des secondes; elles étoient comme la preuve de leur accomplissement futur pour ceux qui n'en devoient pas être témoins. Qu'elles se soient vérifiées exactement, qui pourroit en douter, après le témoignage unanime de ceux qui en étoient les dépositaires, l'objet, et qui dès lors ont pu mieux que personne et les entendre, et en faire l'application aux événemens? Nier l'existence de ces prophéties ce seroit nier l'existence de l'Ecriture; nier leur accomplissement, ce seroit nier l'histoire des Juifs.

Il y a plus: ce seroit nier encore l'histoire des nations voisines, et celle même des puissantes monarchies de l'Orient, que Dieu faisoit servir à l'exécution de ses desseins sur son peuple, et dont, par ce motif, les destinées furent souvent prédites. Ainsi la prise de Babylone par Cyrus est annoncée dans Isaïe et Jérémie (1), avec ses plus légères circonstances. Le Prophète a tout vu, jusqu'au moyen que le vainqueur emploieroit pour se rendre maître de cette ville su-

(1) Voyez Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.*, *IIe part.*, *chap. VI.*

perbe (1). Cyrus lui-même, qu'Isaïe *avoit appelé par son nom* deux cents ans avant qu'il fût né (2), reconnoît le manifeste accomplissement de la parole divine, et « ravi des oracles qui avoient » prédit ses victoires, il avoue qu'il doit son em- » pire *au Dieu du ciel* (3) que les Juifs ser- » voient (4). »

Si quelques unes des prophéties qui les concernent particulièrement, nous paroissent obscures aujourd'hui, nous ne devons pas nous en étonner, puisqu'elles n'ont point été faites pour nous. Les Prophètes, selon la remarque d'Origène, « n'annonçoient pas seulement de grands » événemens qui intéressoient toutes les nations » de la terre, ou tout le corps des Juifs, comme » ce qui regarde le Messie, les empires, la con- » version des gentils, mais aussi des faits parti-

---

(1) Jerem. L, 38. LI, 36.

(2) Qui dico Cyro : Pastor meus es, et omnem voluntatem meam complebis. *Is. XLIV*, 28. Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram, ut subjiciam ante faciam ejus gentes, et dorsa regum vertam, et aperiam coram eo januas, et portæ non claudentur. Ego ante te ibo... et vocavi te nomine tuo. *Id.*, *XLV*, 1 *et seqq.*

(3) II Paralip. XXXVI, 23. I Esdr., 1, 2.

(4) Bossuet., *loc. cit.*

» culiers : c'est de quoi il y a plusieurs exemples » dans les livres des Juifs (1). »

Quand ce peuple n'attesteroit pas que les prophéties de ce genre se sont accomplies, ou quand on refuseroit de croire son témoignage, s'il est certain d'ailleurs que ceux qui les ont faites étoient réellement prophètes, cela suffit pour être assuré que tout ce qu'ils ont prédit s'est vérifié. Or l'accomplissement incontestable d'une seule prophétie avérée, prouve l'inspiration de son auteur, et l'Écriture offre un grand nombre de semblables prophéties, sans même y comprendre celles qui ont le Messie pour objet, et dont nous parlerons tout à l'heure. C'est dans l'Écriture Sainte, que Porphyre et Julien, ces ardens ennemis du Christ, vont chercher des exemples de prophéties véritables (2). Porphyre étoit même si frappé de celles de Daniel, qu'il essaya de tirer de leur clarté même un argument contre elles, prétendant qu'elles, n'avoient pu être écrites qu'après les événemens qu'elles prédisent, parce que le Prophète paroît bien plutôt raconter le passé,

---

(1) Origen. contr. Cels., lib. II, n. 37. Traduct. de Gourcy.

(2) Porphyr. de Abstin. lib. IV, cap. 13.—Id., Porph. et Julian. ap. Cyrill., lib. V et VI. in Julian.

qu'annoncer l'avenir (1). Or il n'est pas maintenant un seul incrédule qui conteste l'authenticité des prophéties de Daniel : et voilà les incrédules des premiers siècles, qui, terrassés par l'évidence de leur accomplissement, vous disent que ce ne sont pas des prédictions, mais une histoire. Je ne sais ce qu'on peut demander, ce qu'on peut désirer encore après ce double aveu.

Mais, comme nous l'avons fait observer déjà, le dernier objet des prophéties étant constamment le Messie qui devoit venir, celles qui se sont accomplies avant sa venue, tendoient toutes au même but, qui étoit d'affermir la foi dans les prophéties qu'il devoit accomplir lui-même ; et certainement personne ne doutera qu'elles n'aient produit leur effet, puisqu'au moment où Jésus-Christ apparut sur la terre, il étoit attendu non seulement des Juifs, mais du genre humain tout entier. Ecoutons Pascal.

---

(1) Contra prophetam Danielem duodecimum librum scripsit Porphyrius, nolens eum ab ipso, cujus est inscriptus nomine, esse compositum : sed à quodam qui temporibus Antiochi qui appellatus est Epiphanes, fuerit in Judæâ ; et non tam Danielem ventura dixisse, quàm illum narrâsse præterita. *S. Hieronym., lib. XIV, in Daniel., Præfat., Oper. tom. III, col.* 1071, 1072.

Hem Bossuet — ! hear Pascal ! — citations from the Christian doctors — is not a substitute for reasoning

« La plus grande des preuves de Jésus-Christ, » ce sont les prophéties. C'est aussi à quoi Dieu » a le plus pourvu; car l'événement qui les a » remplies est un miracle subsistant depuis la » naissance de l'Eglise, jusqu'à la fin. Ainsi » Dieu a suscité des prophètes durant seize cents » ans; et pendant quatre cents ans après, il a » dispersé toutes ces prophéties avec tous les » Juifs qui les portoient, dans tous les lieux » du monde. Voilà quelle a été la préparation à la naissance de Jésus-Christ, dont » l'Évangile devant être cru par tout le monde, » il a fallu non seulement qu'il y ait eu des » prophéties pour le faire croire, mais encore » que ces prophéties fussent répandues par » tout le monde, pour le faire embrasser par » tout le monde.

» Quand un seul homme auroit fait un livre » des prédictions de Jésus-Christ pour le temps » et pour la manière, et que Jésus-Christ seroit » venu conformément à ces prophéties, ce seroit » une force infinie. Mais il y a bien plus ici. » C'est une suite d'hommes, durant quatre mille » ans, qui, constamment et sans variation, » viennent l'un ensuite de l'autre prédire ce » même avénement. C'est un peuple tout entier » qui l'annonce, et qui subsiste pendant quatre » mille années, pour rendre encore témoignage

» des assurances qu'ils en ont, et dont ils ne
» peuvent être détournés par quelques menaces
» et quelque persécution qu'on leur fasse : ceci
» est tout autrement considérable (1). »

Et voyez avec quelle clarté, quelle précision, quelle exactitude de circonstances, Jésus-Christ étoit annoncé; voyez s'il est possible à un esprit sincère et droit de le méconnoître dans ce que les prophètes ont dit de lui ; voyez si la raison peut expliquer par le hasard cette longue suite de prédictions si étonnantes, qu'elles semblent n'être bien souvent que le simple récit de l'Évangile; voyez enfin si la prévision qui rend l'avenir le plus éloigné et le plus merveilleux présent aux Prophètes, ne sort pas de l'ordre naturel de la prévoyance humaine; si elle n'est pas manifestement une inspiration de celui qui contemple en lui-même, sans aucune succession de temps, tout ce qui fut, tout ce qui est, et tout ce qui doit être.

Au moment même de la chute de nos premiers parens, Dieu leur promet un Rédempteur qui *écrasera la tête du serpent* (2). Les hommes vivent dans cette attente, ignorant

(1) Pensées de Pascal, IIe part., art. XI, § 2, t. II, p. 109 et 110. Edit. de Renouard, 1803.

(2) Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius. Ipsa conteret caput tuum. *Ge-*

néanmoins de qui naîtroit ce *fruit béni* de la femme (1). Avant d'en être instruits, il falloit que la famille à qui cette illustre prérogative devoit appartenir, fût formée. Dieu annonce à Abraham, *Père des croyans, qu'en lui seront bénies toutes les nations de la terre* (2). La même promesse est faite à Isaac (3), à l'exclusion d'Ismaël; à Jacob (4), à l'exclusion d'Ésaü; à Juda (5), à l'exclusion de ses frères; et cette prophétie n'étoit pas connue seulement des Juifs, puisqu'un étranger, Balaam, s'écrioit en

---

nes. III, 15. Le pronom *ipsa*, suivant l'Hébreu et les plus anciennes versions, se rapporte non à la femme, mais au rejeton qui naîtra d'elle.

(1) Les paroles qu'Eve prononça après avoir enfanté son fils premier-né, montrent qu'elle espéroit que la promesse d'un libérateur s'accompliroit en lui, et qu'elle savoit que ce libérateur seroit Dieu et homme tout ensemble : קָנִיתִי אִישׁ אֶת־יְהוָה, *Acquisivi hominem, ipsum Jehovah (Genes., IV*, 1.), et selon l'ancienne paraphrase : *J'ai obtenu l'homme, l'ange de Jehovah.* C'est ainsi que Heydeck *(Defens. de la relig. christ.)*, Jamieson *(Vindic., lib. I, cap. V)*, et Faber *(Hor. mos., vol. II, p.* 56*)*, entendent ce passage remarquable.

(2) In te benedicentur universæ cognationes terræ. *Genes., XII*, 3. *Ibid., XVIII*, 18, *et XXII*, 18.

(3) Ibid., XXVI, 4.

(4) Ibid., XXVIII, 14.

(5) Ibid., XLIX, 8—10.

présence des Moabites : *L'étoile s'élèvera de Jacob, et le sceptre d'Israël* (1).

Les temps s'écoulent, et peu à peu Dieu répand de nouvelles lumières sur la descendance du Messie. *Une branche sortira de Jessé, et une fleur de sa racine. Et l'esprit du Seigneur se reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété* (2). *Ce rejeton de Jessé sera un signe au milieu des peuples, et les nations le prieront* (3). Un autre Prophète l'appelle *le germe de David* (4), et ce fut constamment la croyance perpétuelle des Juifs, que le Sauveur qu'ils attendoient seroit de la race de ce saint Roi.

Mais quand paroîtra-t-il? quand se lèvera l'étoile de Jacob, pour *éclairer les peuples assis dans l'ombre de la mort* (5)? Jacob lui-même nous l'ap-

---

(1) Orietur stella ex Jacob, et consurget virga de Israël. *Numer. XXIV*, 17.

(2) Et egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. Et requiescet super eum spiritus Domini, spiritus sapientiæ et intellectûs, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientiæ et pietatis. *Isa., XI*, 1 *et* 2.

(3) In die illâ, radix Jesse, qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur. *Ibid.*, 10.

(4) Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et suscitabo David germen suum *Jerem., XXVIII*, 5. Conf.; *id. XXX*, 9. *Ezech. XXXIV*, 23, 24; *XXXVII*, 24. *Ose. III*, 5.

(5) Visitavit nos, Oriens ex alto : illuminare his, qui

prend : Lorsque la puissance souveraine sera ôtée à Juda, *alors viendra celui qui doit venir, et qui sera l'attente des nations* (1).

Rappelez-vous cette parole des Juifs au gouverneur romain : *Il ne nous est point permis de condamner personne à mort* (2); et dites si les temps étoient accomplis (3).

Mais il falloit qu'ils fussent marqués d'une manière plus précise encore, et c'est ce que Dieu a fait cinq siècles avant la venue du Messie, par la bouche du prophète Daniel. « Il voit septante » semaines, à commencer depuis l'ordonnance » donnée par Artaxerxe à la longue-main, la » vingtième année de son règne, pour rebâtir la » ville de Jérusalem. Là est marquée en termes » précis, sur la fin de ces semaines, *la rémis-*

---

in tenebris, et in umbrâ mortis sedent. *Luc.*, *I*, 78, 79.

(1) Non auferetur sceptrum de Judâ, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est, et ipse erit exspectatio gentium. *Genes.*, *XLIX*, 10.

(2) Dixit ergo eis Pilatus : Accipite eum vos, et secundum legem vestram judicate eum. Dixerunt ergo ei Judæi : Nobis non licet interficere quemquam. *Joan. XVIII*, 31.

(3) Les rabbins David Kimchi et Manassé confessent que les Juifs *sont maintenant dans un état de bannissement, sans princes de leur race, assujétis à la puissance des nations, qu'ils souffrent la peine de leurs crimes par leur dispersion, n'ayant plus d'état ni d'empire.* Aveugles! qu'ils nous disent pour quel crime ils sont punis.

» *sion des péchés, le régne éternel de la justice,*
» *l'entier accomplissement des prophéties, et l'onc-*
» *tion du Saint des Saints. Le Christ* doit faire sa
» charge, et paroître comme *conducteur* du peuple
» *après soixante-neuf semaines. Après soixante-*
» *neuf semaines* (car le Prophète le répète en-
» core) *le Christ doit être mis à mort :* il doit
» mourir de mort violente; il faut qu'il soit im-
» molé pour accomplir les mystères. Une se-
» maine est marquée entre les autres, et c'est
» la dernière et la soixante-dixième : c'est celle
» où le Christ sera immolé, où *l'alliance sera*
» *confirmée, et au milieu de laquelle l'hostie et les*
» *sacrifices seront abolis*, sans doute par la mort
» du Christ, car c'est ensuite de la mort du
» Christ que ce changement est marqué. *Après*
» *cette mort du Christ, et l'abolition des sacrifices,*
» on ne voit plus qu'horreur et confusion : on
» voit *la ruine de la Cité sainte, et du sanctuaire;*
» *un peuple et un capitaine qui vient pour tout*
» *perdre; l'abomination dans le temple; la der-*
» *nière et irrémédiable désolation* du peuple in-
» grat envers son Sauveur (1).

---

(1) Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum, et super urbem sanctam tuam, ut consummetur prævaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna, et im-

» Nous avons vu que ces semaines réduites en
» semaines d'années, selon l'usage de l'Écriture,
» font quatre cent quatre-vingt-dix ans, et nous
» mènent précisément, depuis la vingtième an-
» née d'Artaxerxe, à la dernière semaine; se-
» maine pleine de mystères, où Jésus-Christ
» immolé met fin par sa mort aux sacrifices de
» la Loi, et en accomplit les figures. Les doctes
» font de différentes supputations pour faire ca-
» drer ce temps au juste. Celle que je vous ai pro-
» posée est sans embarras. Loin d'obscurcir la
» suite des rois de Perse, elle l'éclaircit; quoi-
» qu'il n'y auroit rien de fort surprenant, quand
» il se trouveroit quelque incertitude dans les

---

pleatur visio, et prophetia, et ungatur Sanctus sanctorum. Scito ergo, et animadverte : ab exitu sermonis, ut iterùm ædificetur Jerusalem, usque ad Christum ducem, hebdomades septem, et hebdomades sexaginta duæ erunt et rursùm ædificabitur platea, et muri in angustia temporum. Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus : et non erit ejus populus, qui eum negaturus est. Et civitatem et sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo : et finis ejus vastitas, et post finem belli statuta desolatio. Confirmabit autem pactum multis hebdomada una : et in dimidio hebdomadis deficiet hostia et sacrificium : et erit in templo abominatio desolationis : et usque ad consummationem et finem perseverabit desolatio. *Daniel. IX*, 24 *et seqq.*

» dates de ces princes (1), et le peu d'années
» dont on pourroit disputer, sur un compte de
» quatre cent quatre-vingt-dix ans, ne feront
» jamais une importante question. Mais pour-
» quoi discourir davantage? Dieu a tranché la
» difficulté, s'il y en avoit, par une décision qui
» ne souffre aucune réplique. Un événement
» manifeste nous met au-dessus de tous les raf-
» finemens des chronologistes; et la ruine totale
» des Juifs, qui a suivi de si près la mort de notre
» Seigneur, fait entendre aux moins clairvoyans
» l'accomplissement (2) de la prophétie (3). »

---

(1) Cette incertitude vient de l'obscurité de la chronologie orientale; les anciennes histoires ne marquent point de dates, ce qui rend les années des princes difficiles à fixer. Voyez l'*Hist. de Perse, par sir Jonh Malcolm, t. I, c. VII.*

(2) Confondus par l'évidence de cet accomplissement, les Juifs ne savent plus que prononcer d'horribles imprécations contre ceux qui désormais supputeront les années de la venue du Messie. *Inflata rumpantur ossa eorum qui periodos temporum computant. Talm. cod. Sanhedrin, cap. XI.* — Et remarquez que le même livre nous apprend que la tradition des Juifs, conforme à la prophétie de Daniel, annonçoit la venue du Messie, au temps où Jésus-Christ parut. *Traditio domûs Eliæ: sex mille annis durat mundus; bis mille annis inanitas (sine lege); bis item mille annis lex: deniquè, bis mille annis dies Christi.* Talm., tom. Sanhedrin, p. 97.

(3) Bossuet, Disc. sur l'hist. univ., IIe part., ch. IX, p. 239, 240. Edit. de Versailles.

Ainsi l'on savoit que le Messie naîtroit de la famille de David, et le temps de sa naissance est prédit avec une précision rigoureuse. *Le Désiré de toutes les nations doit venir dans le second temple, et le remplir de sa gloire* (1). Le dernier des Prophètes, Malachie, annonçoit qu'il alloit paroître. *Le Dominateur que vous cherchez, et l'Ange de l'alliance que vous désirez, viendra dans son temple. Le voici qui vient, dit le Dieu des armées* (2).

Ce n'est pas tout : on savoit encore qu'il naîtroit miraculeusement. « Cieux répandez » votre rosée, et que les nuées versent le juste ! » Que la terre s'ouvre, et germe le Sauveur ! » c'est moi Jehovah qui l'ai formé (3). Le Sei- » gneur lui-même vous donnera un signe : » voilà que la Vierge concevra, et elle enfantera » un fils, et il sera nommé Emmanuel (4), »

---

(1) Et movebo omnes gentes ; et veniet Desideratus cunctis gentibus ; et implebo domum istam gloriâ, dicit Dominus exercituum. *Agg.*, *II*, 8.

(2) Et statim veniet ad templum suum Dominator quem vos quæritis ; et Angelus testamenti quem vos vultis. Ecce venit, dicit Dominus exercituum. *Malach.*, *III*, 1.

(3) Rorate cœli desuper, et nubes pluant justum : aperiatur terra, et germinet Salvatorem ; et justitia oriatur simul : ego Dominus feci eum. *Isa.*, *XLV*, 8.

(4) Dabit Dominus ipse vobis signum. Ecce Virgo concipiet, et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emma-

Dieu avec nous. David son père avoit vu *les rois de Tharsis lui offrir des dons, et les rois d'Arabie et de Saba lui apporter des présens* (1); *de l'or et de l'encens*, dit Isaïe (2); car cette circonstance devoit aussi être prédite. Osée le voit revenir d'Egypte (3). Michée avoit marqué jusqu'au lieu où s'accompliroit le mystère de son enfantement. *Et toi, Bethléem, appelée Ephrata, tu es une des plus petites villes parmi celles de Juda : de toi sortira le Dominateur d'Israël; et sa génération est dès le commencement, dès les jours de l'éternité* (4).

Le même Prophète qui disoit du Christ, *le voici qui vient*, indique un nouveau signe auquel on le reconnoîtra : il sera précédé d'un *envoyé pour lui préparer les voies ; et aussitôt*, ajoute le Prophète, *le Dominateur d'Israël, l'Ange de l'alliance viendra* (5).

---

nuel. *Isa., VII*, 14. — Creavit Dominus *novum* super terram : femina circumdavit virum. *Jérém., XXXI*, 22.

(1) Reges Tharsis et insulæ munera offerent : reges Arabum et Saba dona adducent. *LXXI*, 10.

(2) De Saba venient, aurum et thus deferentes. *Isa., LX*, 6.

(3) Ex Ægypto vocavi filium meum. *Os., XI*, 1.

(4) Et tu, Bethlehem Ephrata, parvulus es in millibus Juda : ex te mihi egredietur qui sit Dominator in Israël, et egressus ejus ab initio, à diebus æternitatis. *Mich., V*, 2.

(5) Ecce ego mitto angelum meum, et præparabit viam

Et qu'est-ce que cet Ange de l'alliance ? C'est le même qui est appelé le *Juste* (1), *le Saint* par excellence, *le Saint des Saints* (2), *le roi Sauveur* (3), comme parle Zacharie ; c'est *le Christ* qui, selon Daniel, *doit accomplir toutes les prophéties, abolir l'iniquité en mourant de mort violente, mettre fin au péché, et établir le règne de la justice éternelle* (4). C'est donc lui qui sera le *Redempteur* de notre *race* que Job attendoit (5). C'est lui qui détruira l'empire du démon, qui *écrasera la tête du serpent*, et relevera la nature humaine abattue. Il sera prophète et législateur; Moïse l'annonce aux Juifs, en leur ordonnant de lui obéir.

« Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un

---

ante faciem meam. Et *statim* veniet ad templum suum Dominator, etc. *Malach.*, *III*, 1.

(1) Rorate cœli desuper, et nubes pluant justum. Aperiatur terra, et germinet Salvatorem. *Isa. XLV*, 8. — Ecce dies veniunt, et suscitabo David germen justum. Et regnabit rex, et sapiens erit. *Jerem.*, *XXIII*, 5.

(2) Exulta et lauda, habitatio Sion, quia magnus in medio tuâ sanctus Israël. *Isa.*, *XII*, 6. — Et ungatur Sanctus sanctorum. *Daniel.*, *IX*, 24.

(3) Exulta satis, filia Sion : jubila, filia Jerusalem. Ecce Rex tuus venit tibi justus et Salvator. *Zachar.*, *IX*, 9.

(4) Daniel., IX, 24.

(5) גואל Redemptor consanguineus. *Job.*, *XIX*, 25.

» Prophète comme moi, de votre nation et
» d'entre vos frères : vous l'écouterez..... Et le
» Seigneur m'a dit... Je leur susciterai du mi-
» lieu de leurs frères un Prophète semblable à
» toi. Je mettrai mes paroles dans sa bouche.
» et il leur dira tout ce que je lui aurai com-
» mandé. Mais si quelqu'un ne veut pas écouter
» les paroles qu'il leur portera en mon nom,
» moi-même je serai le vengeur (1). »

Est-ce tout? ne saurons-nous point comment ce Prophète, dont la mission est annoncée avec tant d'éclat, sera semblable à Moïse? L'Écriture ne dit-elle rien de plus? Cherchons, examinons, ne nous lassons point de recueillir tous les rayons de lumière dispersés dans les saints Livres.

« Les jours viendront, dit le Seigneur, et je fe-
» rai une *nouvelle alliance* avec la maison d'Israël
» et avec la maison de Juda : non une alliance
» pareille à celle que je fis avec leurs pères, au
» jour où je les pris par la main, pour les tirer
» de la terre d'Egypte. Ils ont violé cette alliance,

(1) Prophetam de gente tuâ et de fratribus tuis sicut me, suscitabit tibi Dominus Deus tuus : ipsum audies.... Et ait Dominus mihi..: Prophetam suscitabo eis de medio fratrum suorum similem tuî : et ponam verba mea in ore ejus, loqueturque ad eos omnia quæ præcepero illi. Qui autem verba ejus, quæ loquetur in nomine meo, audire nòluerit, ego ultor existam. *Deuter.*, *XVIII*, 15 *et seqq.*

» et je leur ai fait sentir mon pouvoir, dit le Seigneur. Mais voici le pacte que je ferai avec la » maison d'Israël, lorsque ces jours seront venus: » J'imprimerai ma loi dans leurs entrailles, et » je l'écrirai dans leurs cœurs. Je serai leur Dieu, » et ils seront mon peuple (1). »

Isaïe (2), Jérémie (3), Ezéchiel (4), Daniel (5), Osée (6), nous apprennent que cette alliance *nouvelle*, cette loi que le Prophète distingue clairement de celle promulguée par Moïse, doit être universelle et perpétuelle, qu'elle s'étendra à tous les lieux et à tous les temps. Et voici

---

(1) Ecce dies venient, dicit Dominus; et feriam domui Israël et domui Judæ fœdus novum : non secundum pactum, quod pepigi cum patribus eorum, in die quâ apprehendi manum eorum, ut educerem eos de terrâ Ægypti, pactum, quod irritum fecerunt, et ego dominatus sum eorum, dicit Dominus. Sed hoc erit pactum, quod feriam cum domo Israël post dies illos, dicit Dominus : Dabo legem meam in visceribus eorum, et in corde eorum scribam eam : et ero eis in Deum, et ipsi erunt mihi in populum. *Jerem. XXXI*, 31, 32, 33.

(2) Isa., XLII, 6 et 7. XLIX, 8 et 9. LI, 6 et 7. LV, 3 et 4. LXI, 8 et 9.

(3) Jerem., XXXII, 40. L, 5.

(4) Ezech., XVI, 60, 61, 62.

(5) Daniel., II, 44.

(6) Ose., LXI, 8 et 9.

qu'annonçant de nouveau *l'Ange de l'alliance*(1), Dieu lui-même déclare que cet Envoyé, ce Législateur céleste, est le Sauveur promis dès le commencement. « Prête l'oreille, ô mon peuple ; » écoute-moi, ô ma tribu : la loi sortira de moi, » et mon jugement reposera dans la lumière sur » tous les peuples. Mon Juste est proche, mon » Sauveur est sorti (2). » Et, afin qu'on ne se méprenne point sur le sens de ces paroles, comme aussi pour fortifier le courage des vrais croyans quand le Christ paroîtra, Dieu insiste encore : « Ecoutez-moi, *vous qui savez qui est le Juste*, » mon peuple, qui avez ma loi dans votre cœur, » ne craignez point l'opprobre des hommes, et » ne redoutez point leurs blasphèmes : comme » le ver dévore un vêtement, ils seront ainsi dé- » vorés. Mais mon salut sera éternel, et ma jus- « tice subsistera de générations en généra- » tions (3). »

---

(1) Malach. III, 1. Zachar. IX, 11.

(2) Attendite ad me, populo meus, et, tribus mea, me audite ; quia lex à me exiet, et judicium meum in lucem populorum requiescet. Propè est Justus meus, egressu est Salvator meus., *Isa.*, *LI*, 4 *et* 5.

(3) Audite me qui scitis Justum, populus meus, lex mea in corde eorum : nolite timere opprobrium hominum, et blasphemias eorum ne metuatis. Sicut enim vestimen-

Les îles attendront la loi (1) du Sauveur. *Tous les peuples viendront, disant : Montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob, parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem* (2).

Outre les titres par lesquels nous venons de voir le Messie designé, il est appelé encore *Prêtre* (3), *Pasteur* (4), *Juge* (5), *Prince* (6),

---

tum, sic comedet eos vermis ; et sicut lanam, sic devorabit eos tinea : salus autem mea in sempiternum erit, et justitia mea in generationes generationum. *Ibid.*, 7 *et* 8.

(1) Legem ejus insulæ expectabunt. *Isa. IV*, 4.

(2) Ibunt populi multi et dicent : Ascendamus ad montem Domini, et ad domum Dei Jacob,... quia de Sion exibit lex, et verbum Domini de Jorusalem. *Ibid.*, *II*, 3. *Mich.*, *IV*, 2.

(3) Juravit Dominus, et non pœnitebit eum : Tu es *Sacerdos* in æternùm secundum ordinem Melchisedech. *Ps. CIX*, 4. — Ecce Vir, Oriens nomen ejus... Et ipse extruet templum Domino... et erit *Sacerdos* super solio suo. *Zachar.*, *VI*, 12 *et* 13.

(4) Et suscitabo super eas Pastorem unum, qui pascat eas... Ipse pascet eas, et ipse erit eis in pastorem. *Ezech.*, *XXXIV*, 23.

(5) Egredietur virga de radice Jesse.... Judicabit in justitiâ pauperes, et arguet in æquitate pro mansuetis terræ : et percutiet terram virgâ oris sui, et spiritu labiorum suorum interficiet impium. *Is.*, *XI*, 1 *et* 4.

(6) Ibid., IX, 7.

Roi (1), *Docteur* (2), *l'Agneau dominateur du monde*, qui régnera *dans la miséricorde et la vérité* (3), la véritable hostie de propitiation (4); et cet agneau, cette hostie, c'est le Fils même de Dieu, engendré avant tous les temps (5).

---

(1) Ego autem constitutus sum Rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus. *Psalmus II*, 6. — Ecce dies veniunt, dixit Dominus, et suscitabo David germen justum : et regnabit Rex, et sapiens erit; et faciet judicium et justitiam in terrâ. *Jer.*, *XXIII*, 5. —Exulta satis, filia Sion; jubila filia, Jerusalem : ecce Rex tuus veniet tibi justus, et salvator. *Zachar.*, *IX*, 9.

(2) Filii Sion exultate, et lætamini in Domino Deo vestro; quia dedit vobis Doctorem justitiæ. *Jael.*, *II*, 23.

(3) Emitte agnum, Domine, dominatorem terræ.... Et præparabitur in misericordiâ solium, et sedebit super illud in veritate. *Isa.*, *XVI*, 1, 5.

(4) Sacrificium et oblationem noluisti : aures autem perfecisti mihi. Holocaustum et pro peccato non postulâsti : tunc dixi : Ecce venio. In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam. Deus meus volui, et legem tuam in medio cordis mei. *Ps. XXIX*, 8, 9.

(5) Dieu et son Fils parlent alternativement dans le psaume deuxième. « J'ai établi mon roi sur Sion, ma » montagne sainte. » Le Fils reprend : « Je rapporterai le » décret même : (אֶל-חֹק, *ipsum statutum*). Jehovah » m'a dit : Tu es mon Fils; je t'ai engendré aujourd'hui : » demande moi, et je te donnerai les nations pour héri-

Son nom sera éternel : avant que le soleil fût, son nom étoit le Fils : toutes les nations seront bénies en lui, et elles le loueront (1).

Mais est-il le fils de Dieu seulement par adoption, comme l'ont rêvé quelques sectaires dans

---

» tage, et pour possession les extrémités de la terre. » *Ps. II*, 6, 7, 8,

(1) Ps. LXXI, 17. Selon l'Hébreu. Le mot יָנִין veut dire *fils*, de la racine נִין, qui signifie *juvenescebat*. C'est ainsi que le Talmud explique ce passage. *Talm. Pesach*, *p.* 59, *et Nedar*, *p.* 39. Les anciens Juifs croyoient que le Messie devoit être le Verbe de Dieu. *Philon. de Profug.* Le livre *Zohar* appelle le Messie *le Verbe élevé*, *le Verbe exalté*, *le Prince de la face*, ou *le Prince de la présence divine.* La paraphrase chaldaïque d'Onkelos sur la Genèse, dit que *Dieu créa les cieux, etc., par le Verbe.* La pluralité des personnes en Dieu, marquée clairement en plusieurs endroits de l'Ancien-Testament, l'est surtout d'une manière bien remarquable dans ce passage de Josué : *Dixitque Josue ad populum, non poteritis servire Domino, quia enim* Dii sancti ipse, קְדֹשִׁים הוּא אֱלֹהִים, *et Deus æmulator est. Jos., XXIV*, 19. L'ancien livre *Medras Tilim (in Ps. L.)*, expliquant ces paroles des fils de la tribu de Ruben et des tribus de Gad et de Manassès : *Dieu, Dieu, Dieu connoît nos cœurs ; il sait que nous croyons en lui (Jos., XXII*, 22), attribue à la Trinité la création de l'univers et l'établissement de la Loi. Voici le passage traduit littéralement : *Filii Ruben, et filii Gad dixerunt : Deus, Deus, Dominus Deus, Deus Dominus, ipse novit : quidnam viderunt ut hoc idem repe-*

le sein même du christianisme? Prophètes de l'ancienne loi, ne confondrez-vous point ces impies? « Les jours viennent, dit le Seigneur; et » je susciterai le Juste, le germe de David... et

---

terent duabus vicibus? Dixerunt primò, Deus, Deus, Dominus, quia his creatus mundus; et deindè dixerunt, Deus, Deus, Dominus, quia in his quoque tribus data est Lex. La distinction des personnes divines et l'unité de nature, est encore exprimée plus positivement dans le *Zohar (In Genes., cap. III, et in Deuter., cap. VI.)*, par le fameux rabbin Siméon, fils de Jabai. Il assure que Rabi Ibba, un des plus anciens docteurs des Hébreux, qui vivoit au temps du second temple, expliquoit le verset 6 du VIe chapitre du Deuteronome, en ces termes : « Ait Rabi » Ibba : hic est : *Audi Israël, Deus* qui est principium » omnium rerum, antiquus antiquorum, hortus radicum, » et omnium rerum perfectio, et dicitur Pater : *Deus* » *noster*, profunditas fluminum (vel claritas luminis), » fons scientiarum, quæ procedunt ab illo Patre, et Filius » vocatur : *Deus*, hic est Spiritus Sanctus, qui à duobus » procedit, et vocatur mensura vocis : *Unus est*, ut unum » cum alio concludit, et colligit, neque enim alius ab alio » dividi potest (et propterea ait) : Congrega, Israël, hunc » Patrem, et Filium, et Spiritum Sanctum, eumque fac » unam essentiam, unamque substantiam, quia quicquid » est in uno, et in alio, totus fuit, totus est, totusque » erit. Hæc ille (ait etiam ibi idem Rabi Simeon) hoc ar- » canum Filii, non revelabitur unicuique quousque vene- » rit Messias, quia tunc dicit Isaias, XI, 9, repleta erit » terra scientiâ Dei. »

» voici le nom qu'on lui donnera, *Jehovah* notre » juste (1). »

Ainsi ce nom incommunicable (2), ce nom *glorieux que Dieu ne donnera jamais à aucun autre* (3), *et qui lui appartient pendant toute l'éternité* (4), lui-même il le donne au *germe de David*, dans lequel tous les anciens Juifs s'accordent à reconnoître le Messie (5), en même temps qu'ils avouent que ce Messie divin existoit avant tous les temps, qu'il n'a ni commen-

---

(1) Ecce dies veniunt, dicit Dominus : et suscitabo David germen justum.... et hoc nomen, quod vocabunt eum : Dominus (Jehovah) justus noster. *Jerem.*, *XXIII*, 5 *et* 6. *Id.*, *XXXIII*, 15 *et* 16.

(2) Les Juifs le reconnoissent expressément. Voyez Maimonides, *More Nevochim*, *part. I*, *c. LXI et LXII*.

(3) Ego Dominus (*Jehovah*), hoc est nomen meum : gloriam meam alteri non dabo. *Isa.*, *XLII*, 8.

(4) Hoc nomen mihi est in æternum. *Exod.*, *III*, 15.

(5) L'auteur de la paraphrase chaldéenne, Onkelos, dit positivement (*in Jerem. XXIII*, 5 *et XXXIII*, 15) : *Suscitabo Davidi Messiam*, *Regem nostrum*. Rabi Cahana assure que le Messie s'appelle *Jehovah le Juste*, conformément à ce que le Seigneur a annoncé par la bouche de son prophète Jérémie. *Medras Tilim*, *cap. I*, 16. Le même livre (*in Ps. XXVIII.*) dit que les prophéties que nous venons de citer, se rapportent au Rédempteur : *Suscitabo Davidi Messiam justum* : et le même aveu se trouve dans l'ancien livre *Jalcut*.

cement ni fin, qu'avant la création du monde éternel *il étoit* avec son Père éternel (1).

A ces caractères qui ne reconnoîtroit *le Désiré des nations*, le *Saint* qu'attendoit Confucius, *et qu'on pourra*, disoit-il, *comparer à Dieu ;* le Docteur qui, selon Platon, devoit *nous sauver, en nous instruisant de la doctrine véritable; le Maître commun, le souverain Monarque*, *le Dieu* qu'annonçoit Cicéron, et dont *la loi une, éternelle, immuable, régiroit tous les peuples dans tous les temps ?*

Mais quoi, vous me parlez du Verbe incréé, du Fils de Dieu, de l'Eternel : qu'a-t-il de commun avec notre nature, et comment le reconnoître dans ce *petit enfant* dont les esprits célestes annoncèrent la naissance aux bergers de Bethléem? Écoutez Isaïe :

« Un petit enfant nous est né, un fils nous a » été donné; il portera sur ses épaules les mar- » ques de sa royauté. Il sera appelé l'Admirable, » le Conseiller, Dieu, le Fort, le Père du siècle » futur (2), le Prince de la paix. Son empire s'é-

---

(1) Rabi Barachias, un des *Tanaïms* ou rabbins de la Misna, cité par R. Moïses Hadarsin, *in Gen., c. XXXVII.* — Zohar., *in Genes.*, *cap. III.* Medr. Til., *in Isa.*, *cap. VII*, 14 *et aliàs.*

(2) אֲבִי-עַד, le Père de l'éternité. *Le Medras Ti-*

» tendra de plus en plus, et la paix qu'il établira
» n'aura point de fin. Il sera assis sur le trône
» de David, et il possédera son royaume pour
» l'affermir dans l'équité et dans la justice, de-
» puis ce temps jusqu'à jamais. Le zèle du Dieu
» des armées fera ces choses (1). »

Comprenez donc que *le Verbe s'est fait chair, et qu'il a habité parmi nous* (2); adorez le mystère de l'Homme-Dieu, et dites avec le Prophète : *Je me réjouirai dans le Seigneur, et je*

---

lim applique tout ce passage d'Isaïe au Messie, et reconnoît expressément qu'il y est appelé *Dieu*. Rabi Abraham dit que celui qui est appelé dans Isaïe, l'*Admirable, le Conseiller, Dieu, le Fort*, est *le Verbe, l'Intelligence primordiale, Splendeur de l'unité immuable, et mère de la foi. Lib. Jezirah. Semit. I, II, III, p.* 1, 4, 6. *Ed. Rittangelii Amstelod.*, 1642. Vid. et. *Jamieson's Vindic., lib. I, cap. V.*

(1) Parvulus natus est nobis, et Filius datus est nobis, et factus est principatus super humerum ejus : et vocabitur nomen ejus, Admirabilis, Consiliarius, Deus, Fortis, Pater futuri sæculi, Princeps pacis. Multiplicabitur ejus imperium, et pacis non erit finis : super solium David, et super regnum ejus sedebit : ut confirmet illud, et corroboret in judicio, amodò et usquè in sempiternum : zelus Domini exercituum faciet hoc. *Isa., IX*, 6 *et seq.*

(2) Verbum caro factum est, et habitavit in nobis *Joan., I*, 14.

tressaillerai d'allégresse en Jésus *mon Dieu* (1)! *Notre Dieu a été vu sur la terre, et il a conversé avec les hommes* (2).

Ne l'avez-vous pas entendu lui-même dire à son Père : *Vous m'avez formé un corps* (3)? Le *Dieu sauveur est un Dieu caché* (4). Le voile de son humanité le dérobe à nos yeux, car il a voulu être véritablement *l'un de nos frères*, suivant la parole de Moïse. *L'attente d'Israël, son Sauveur au temps de la tribulation, il passera sur la terre comme un pèlerin, comme un voyageur qui se détourne de sa route pour s'arrêter un moment, comme un homme errant* qui n'a point de demeure, *et comme le fort qui ne peut sauver* (5). « Il s'est élevé comme un rejeton qui

---

(1) Ego autem in Domino gaudebo : et exultabo in Deo *Jesu* meo. *Habac., III*, 18. *Agg., III*, 8, 9.

(2) Hic est Deus noster.... Hic adinvenit omnem viam disciplinæ et tradidit illam Jacob puero suo, et Israël dilecto suo. *Post hæc* in terris visus est, et cum hominibus conversatus est. *Baruch.*, *III*, 36, 37, 38.

(3) Aures autem perfecisti mihi (*Ps. XXXIX*, 7.) ; ou, selon les 70, suivis par saint Paul, σῶμα δὲ κατηρτίσω μοι, *corpus autem aptasti mihi.* Désigner le corps entier par une de ses parties, est un genre de locution familier aux Orientaux.

(4) Verè tu es Deus absconditus, Deus Israël salvator. *Isa.*, *XLV*, 15.

(5) Exspectatio Israël, Salvator ejus in tempore tribu-

» sort d'une terre aride ; il n'a ni beauté, ni éclat : » nous l'avons vu, il étoit méconnoissable, et » nous l'avons désiré : nous l'avons vu méprisé, » et le dernier des hommes, l'homme de douleur, » et connoissant l'infirmité ; son visage étoit » comme caché et abaissé, de sorte que nous » n'avons fait de lui aucun cas. Il a vraiment » pris sur lui nos langueurs et porté nos misères » et nous l'avons regardé comme un lépreux, » comme un homme que Dieu a frappé et hu- » milié (1). » Aussi vient-il *pour annoncer* le salut *aux humbles, pour guérir ceux dont le cœur est brisé, pour prêcher le pardon aux captifs, et la délivrance aux prisonniers, pour consoler ceux qui pleurent* (2).

---

lationis : quare quasi colonus futurus es in terrâ, et quasi viator declinans ad manendum? Quare futurus es velut vir vagus, ut fortis qui non potest salvare! *Jerem.*, *XIV*, 8, 9.

(1) Et ascendit sicut virgultum coram eo, et sicut radix de terrâ sitienti : non est species ei, neque decor : et vidimus eum, et non erat aspectus, et desideravimus eum : despectum, et novissimum virorum, virum dolorum, et scientem infirmitatem ; et quasi absconditus vultus ejus et despectus, undè nec reputavimus eum. Verè languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit : et nos putavimus eum quasi leprosum et percussum à Deo et humiliatum. *Isa.*, *LIII*, 2, 3, 4.

(2) Ad annuntiandum mansuetis misit me (Dominus),

En cet état de gloire et d'abaissement, il est *le témoin que Dieu a donné aux peuples, le chef et le maître préposé sur les nations* (1). *Il les purifiera, et les rois se tairont devant lui* (2). Sa mission est universelle; aucun homme n'est exclu du salut qu'il apporte, il a grâce pour tous; sa vérité, sa miséricorde, s'épanchent éternellement sans s'épuiser. « Vous tous qui avez soif, » venez aux eaux; vous qui êtes pauvres, hâtez-» vous, achetez, et mangez : venez, achetez » sans argent et sans échange, le lait et le vin. » Pourquoi donnez-vous ce que vous possédez, » non pour du pain, et votre travail pour ce qui » ne rassasie point? Écoutez-moi, nourrissez-» vous du bien, et votre âme reposera dans l'a-» bondance des délices. Inclinez votre oreille, » et venez à moi : écoutez, et votre âme vivra,

---

ut mederer contritis corde, et prædicarem captivis indulgentiam, et clausis apertionem : ut prædicarem annum placabilem Domino, et diem ultionis Deo nostro : ut consolarer omnes lugentes. *Isa.*, *LXI*, 1 *et* 2.

(1) Ecce testem populis dedi eum, ducem ac præceptorem gentibus. *Id.*, *LV*, 4.

(2) Sicut obstupuerunt super te multi, sic inglorius erit inter viros aspectus ejus, et forma ejus inter filios hominum. Iste asperget gentes multas, super ipsum continebunt reges os suum. *Id.*, *LII*, 14 *et* 15.

» et je ferai avec vous une alliance éternelle (1).

» Voilà mon serviteur, je serai son appui ;
» mon élu en qui mon âme a mis ses complai-
» sances. J'enverrai mon esprit sur lui, et il
» portera la justice aux nations. Je vous annonce
» des choses nouvelles ; je vous les annonce avant
» qu'elles arrivent. Chantez au Seigneur un
» cantique nouveau : il sera loué jusqu'aux
» extrémités de la terre. Les peuples lui rendront
» gloire, et on publiera ses louanges dans les
» îles lointaines (2). »

Ne semble-t-il pas qu'à tant de caractères qui

---

(1) Omnes sitientes, venite ad aquas ; et qui non habetis argentum, properate, emite, et comedite : venite, emite absque argento, et absque ullâ commutatione vinum et lac. Quare appenditis argentum non in panibus, et laborem vestrum non in saturitate? Audite audientes me, et comedite bonum, et delectabitur in crassitudine anima vestra. Inclinate aurem vestram, et venite ad me: audite et vivet anima vestra, et feriam vobiscum pactum sempiternum. *Id.*, *ibid.*, 1, 2, 3.

(2) Ecce servus meus, suscipiam eum : electus meus, complacuit sibi in illo anima mea : dedi spiritum meum super eum, judicium gentibus proferet.... Nova quoque ego annuntio : antequàm orientur, audita vobis faciam. Cantate Domino canticum novum : laus ejus ab extremis terræ.... Ponent Domino gloriam, et laudem ejus in insulis nuntiabunt. *Id.*, *XLII*, 1, 2, 9, 10, 12.

tous devoient être rassemblés dans le Christ et ne pouvoient l'être qu'en lui, il fût impossible de le méconnoître? Cependant Dieu voulut encore que sa mission fût prouvée aux Juifs grossiers et charnels, par le pouvoir miraculeux qu'il exerceroit en leur présence : et ce nouveau signe, les Prophètes l'ont également annoncé.

« Fortifiez les mains défaillantes, affermis-
» sez les genoux tremblans. Dites aux foibles :
» Prenez courage, et ne craignez point... Dieu
» lui-même viendra, et il vous sauvera. Alors
» les oreilles des sourds, et les yeux des aveugles
» seront ouverts. Alors le boiteux bondira
» comme le cerf, et la langue du muet sera dé-
» liée (1). »

Nous ne finirions point s'il falloit rappeler tous les saints oracles qui concernent le Messie. Passons aux circonstances de sa passion et de sa mort. Certes l'inspiration divine se manifeste ici avec tant d'éclat, qu'on ne sauroit, pour ainsi dire, comment placer dans ces étonnantes pro-

---

(1) Confortare manus dissolutas, et genua debilia roborate. Dicite pusillanimis : confortamini, et nolite timere :.... Deus ipse veniet, et salvabit vos. Tunc aperientur oculi cæcorum, et aures surdorum patebunt. Tunc saliet sicut cervus claudus, et aperta erit lingua mutorum. *Id.*, *XXXV*, 3, 4, 5, 6.

phéties une pensée humaine ; tant elles sont opposées à tout ce que l'esprit de l'homme auroit pu suggérer aux Prophètes. Après avoir annoncé que le Christ seroit le Verbe éternel, qu'il seroit Dieu, se peut-il que d'eux-mêmes ils aient dit que ce Dieu souffriroit, qu'il mourroit? Il est impossible. Mais considérons l'histoire des derniers temps de la vie du Sauveur : oui l'histoire, car c'en est une, et la prophétie n'est que la narration abrégée de l'Evangile.

On voit d'abord son triomphe, et la joie de Sion. *Le roi juste, le roi pauvre, le roi sauveur, entre à Jérusalem monté sur une ânesse. Il annoncera la paix aux peuples, et sa puissance s'étendra de la mer à la mer, et depuis les fleuves jusqu'aux extrémités de la terre.* Et, pour que ces images de puissance et de gloire ne détournent point l'esprit à des pensées terrestres, tout à coup le Prophète s'écrie : *Vous avez délivré dans le sang de votre alliance ceux qui sont enchaînés au fond du lac où il n'y a point d'eau* (1) !

(1) Exulta satis, filia Sion; jubila, filia Jerusalem : Ecce rex tuus, veniet tibi Justus et Salvator : ipse pauper, et ascendens super asinam, et super pullum filium asinæ... Et loquetur pacem gentibus, et potestas ejus à mari usque ad mare, et à fluminibus usque ad fines terræ. Tu quoque in sanguine testamenti tui emisisti vinctos tuos de lacu, in quo non est aqua. *Zachar.*, *IX*, 9, 10, 11.

L'orgueil irrité des docteurs, des pharisiens hypocrites, de toute cette *race perverse*, à qui Jésus disoit, *Malheur à vous!* ne peut plus le supporter. Ces hommes endurcis forment le dessein de le perdre (1). *Ils se réjouissent* déjà dans cette espérance; *ils tiennent conseil pour rassembler sur lui les tourmens que leur haine gratuite lui prépare* (2). « Enveloppons le juste dans nos » piéges, parce qu'il est contraire à nos œuvres, » et qu'il nous reproche nos péchés. Il se vante » d'avoir la science de Dieu, et il se nomme » le Fils de Dieu. Il s'est fait le détracteur » de nos pensées. Il nous est odieux même » à voir, car sa vie est différente de la vie » des autres, et ses voies ne sont pas les mêmes. » Il nous estime insensés, et il s'abstient de » nos voies comme d'une souillure; il loue » la fin des justes, et il se glorifie d'avoir Dieu » pour père. Voyons donc si ses paroles sont » vraies, éprouvons ce qui lui arrivera, et nous » saurons quelle sera sa fin. Car s'il est vraie- » ment le fils Dieu, Dieu le soutiendra, et le

(1) Concilium malignantium obsedit me. *Ps. XXI*, 17.

(2) Adversùm me lætati sunt, et convenerunt : congregata sunt super me flagella, et ignoravi.... Non supergaudeant mihi qui adversantur mihi iniquè, qui oderunt me gratis, et annuunt oculis. *Ps. XXXIX*, 15, 19.

» délivrera des mains de ses ennemis. Interro-
» geons-le par l'outrage et par le supplice, afin
» que nous connoissions sa vertu, et que nous
» éprouvions sa patience. Condamnons-le à la
» mort la plus infâme; car Dieu le secourra, si
» ses paroles sont véritables. C'est là ce qu'ils
» ont pensé, et ils ont erré, et leur malice les
» a aveuglés; et ils ont ignoré les mystères de
» Dieu (1). »

---

(1) Circumveniamus ergo justum, quoniam inutilis est nobis, et contrarius est operibus nostris, et improperat nobis peccata legis, et diffamat in nos peccata disciplinæ nostræ. Promittit se scientiam Dei habere, et filium Dei se nominat. Factus est nobis in traductionem cogitationum nostrarum. Gravis est nobis etiam ad videndum, quoniam dissimilis est aliis vita illius, et immutatæ sunt viæ ejus. Tanquàm nugaces æstimati sumus ab illo, et abstinet se à viis nostris tanquàm ab immunditiis, et præfert novissima justorum, et gloriatur patrem se habere Deum. Videamus ergo si sermones illius veri sint, et tentemus quæ ventura sunt illi, et sciemus quæ erunt novissima illius. Si enim est verus filius Dei, suscipiet illum, et liberabit eum de manibus contrariorum. Contumeliâ et tormento interrogemus eum, ut sciamus reverentiam ejus, et probemus patientiam illius. Morte turpissimâ condemnemus eum; erit enim ei respectus ex sermonibus illius. Hæc cogitaverunt, et erraverunt: excæcavit enim illos malitia eorum. Et nescierunt sacramenta Dei. *Sapient.*, *II*, 12 *et seqq.*

Voilà donc les ennemis du Christ qui conspirent sa ruine, *qui la méditent entre eux secrètement*, qui se disent l'un à l'autre : *Quand mourra-t-il, lui et son nom* (1)? Ceux-ci sont ses ennemis déclarés ; mais quel est cet autre ennemi, qui, *s'il entre pour le voir, lui dit des paroles trompeuses, qui amasse l'iniquité dans son cœur, et qui sort pour parler le langage de la haine et de la calomnie* (2)? Vous ne le reconnoissez pas encore ; écoutez : « L'homme de ma paix, en qui » j'ai mis ma confiance, qui mangeoit mon » pain, s'est élevé contre moi (3). Si mon en- » nemi m'avoit maudit, je l'aurois supporté ; si » celui qui me haïssoit m'avoit outragé, j'aurois » pu me cacher de lui : mais toi avec qui je » n'avois qu'une âme, toi le chef que j'avois » choisi, qui vivois avec moi familièrement, qui

---

(1) Adversùm me susurrabant omnes inimici mei : adversum me cogitabant mala mihi.... Inimici mei dixerunt mala mihi : quando morietur, et peribit nomen ejus? *Ps. XL*, 8, 6.

(2) Et si ingrediebatur ut videret, vana loquebatur, cor ejus congregavit iniquitatem sibi. Egrediebatur foras, et loquebatur in idipsum. *Ib.*, 7, 8.

(3) Etenim homo pacis meæ, in quo speravi, qui edebat panes meos, magnificavit super me supplantationem. *Ibid.*, 10.

» t'asseyois à ma table, qui marchois avec moi
» dans la maison de Dieu (1) ! »

Ouvrez l'Evangile : dites-moi, y a-t-il eu un traître parmi ceux *qui vivoient familièrement* avec le Sauveur, parmi *les chefs qu'il avoit choisis?* Voulez-vous une autre circonstance, le Prophète a tout vu, Dieu *acheté trente deniers; digne prix auquel ils m'ont apprécié!* cet argent *jeté dans le temple*, et employé *au champ du statuaire* (2) ou du potier (3).

Il falloit que le Christ souffrît et qu'il entrât ainsi dans sa gloire. Combien de fois ne l'a-t-il pas répété lui-même (4)? Et le Prophète aussi avoit

---

(1) Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique. Et si is qui oderat me, super me magna locutus fuisset, abscondissem me forsitan ab eo. Tu verò homo unanimis, dux meus, et notus meus; qui simul mecum dulces capiebas cibos; in domo Dei ambulavimus cum consensu. *Ps. LIV*, 13—16.

(2) Le mot hébreu signifie également un statuaire, ou un potier.

(3) Appenderunt mercedem meam triginta argenteos. Et dixit Dominus ad me : Projice illud ad statuarium, decorum pretium, quo appretiatus sum ab eis. Et tuli triginta argenteos, et projeci illos ad domum Domini ad statuarium. *Zachar.*, *XI*, 12, 13.

(4) Matt., XVI, 21. — XVII, 12. — Marc., VIII, 31. — IX, 11. — Luc., XXIV, 46.

dit : « Il boira, dans le chemin, de l'eau du » torrent; c'est pourquoi il levera la tête (1). » Il a été blessé à cause de nos iniquités; il a été » brisé pour nos crimes; le châtiment qui nous » donne la paix a été sur lui, et nous avons été » guéris par ses meurtrissures. Nous avons tous » erré comme des brebis, chacun a décliné dans » sa voie; et le Seigneur a mis sur lui l'iniquité » de nous tous. Il a été immolé, parce qu'il l'a » voulu, et il n'a pas ouvert la bouche. Il sera » conduit à la mort comme une brebis, et il » se taira comme un agneau devant celui qui le » tond, et il n'ouvrira point la bouche. Il a ex- » piré dans les angoisses, et par un jugement : « qui racontera sa génération (2)? Il a été re-

---

(1) De torrente in viâ bibet; propterea exaltabit caput. Ps. CIX, 7.

(2) Ce passage peut offrir un sens un peu différent. Voici la traduction littérale de l'hébreux : *De detentione, seu angustiâ* (עֹצֶר) *sublatus est : et generationem ejus quis eloquatur? quoniam abscissus est de terrâ viventium; propter prævaricationem populi mei, plaga ei.* « Il a été » enlevé soudain du lieu d'angoisse et du jugement; et » qui publiera sa génération? car il a été retranché de » la terre des vivans; il a été frappé à cause du péché » de mon peuple. » On voit dans le Talmud (*tom. Sanhedr., cap. VI et VII, lit. Dine Nephosboth.*) qu'au temps du Sanhedrin, l'exécution d'un homme condamné à mort

» tranché de la terre des vivans : je l'ai frappé à
» cause du crime de mon peuple ils avoient
» marqué sa sépulture avec l'impie, et il a re-

---

ne suivoit jamais immédiatement la sentence portée contre lui. Il passoit la nuit dans la prison, et le lendemain matin on examinoit de nouveau sa cause pour s'assurer de la justice de la décision. Si le condamné étoit de rechef trouvé coupable, avant de le tirer de prison pour le conduire au lieu du supplice, et pendant qu'on l'y conduisoit, deux officiers du tribunal parcouroient la ville en criant : « Un tel, fils d'un tel, de telle famille et de telle » tribu, a été condamné à mort pour telle cause, sur la » déposition de telles personnes. Quiconque sait quelque » chose en sa faveur ou contre le témoignage des témoins, » ou contre les témoins eux-mêmes, est étroitement » obligé à venir dans la salle de justice (où les membres » du sanhedrin restoient assemblés pendant toute la » journée de l'exécution), pour y déclarer la vérité de- » vant le sanhedrin; sinon, il sera coupable de la mort de » l'innocent. » Aucune de ces formalités ne fut observée à l'égard de Jésus-Christ. Livré aux exécuteurs immédiatement après le jugement, il fut conduit au supplice sans que les témoins eussent été duement examinés (*Ibid.*, *cap. V et VI.*), sans qu'on eût proclamé leurs noms, ni le nom du condamné, ni celui de sa famille. En annonçant la mort du Christ, le prophète annonce aussi cette violation de la loi. Ce sens, conforme à la lettre du texte, nous paroît en être l'interprétation la plus naturelle. Au reste, quelle que soit celle qu'on adopte, l'accomplissement de la prophétie est toujours évident.

» posé dans sa mort avec le riche (1) ; parce qu'il
» n'a point commis d'iniquités, et qu'il n'y a point
» eu de fraude dans sa bouche. Le Seigneur a
» voulu le briser, il l'a chargé de douleurs (2) : et
» parce qu'il a donné sa vie pour le péché, il verra
» une longue race, et la volonté du Seigneur s'ac-
» complira par sa main. A cause que son âme a
» été dans le travail, il verra et sera rassasié. Le
» Juste mon serviteur, justifiera lui-même une
» grande multitude dans sa science, et lui-même
» il portera leurs iniquités. Je lui donnerai un
» peuple nombreux, et il distribuera les dé-
» pouilles des forts (3), parce qu'il s'est livré à la
» mort, et qu'il a été compté parmi les scélérats,
» et qu'il a pris sur lui les péchés de la multitude,
» et qu'il a prié pour les prévaricateurs (4). »

---

(1) Et dederunt cum impiis sepulturam ejus, et cum divite in morte ejus. *Hebr.*

(2) Ægrotare fecit... *Hebr.*

(3) Et expolians principatus et potestates, traduxit confidenter, palàm triumphans illos in semetipso. *Ep. ad Coloss. II*, 15.

(4) Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra : disciplina pacis nostræ super eum, et livore ejus sanati sumus. Omnes nos quasi oves erravimus, unusquisque in viam suam declinavit : et posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrûm. Oblatus est quia ipse voluit, et non aperuit os suum. De angustiâ et de judicio sublatus est : generatio-

Abandonné des siens qui se dispersent (1), « devenu étranger à ses frères, méconnu par » eux (2), il cherche dans l'amertume qui navre » son cœur quelqu'un qui s'attriste avec lui, et » il n'en est point, quelqu'un qui le console, et » il ne le trouve point (3). »

---

nem ejus quis enarrabit? Quia abscissus est de terrâ viventium : propter scelus populi mei percussi eum. Et dabit impios pro sepulturâ, et divitem pro morte suâ : eò quòd iniquitatem non fecerit, neque dolus fuerit in ore ejus. Et Dominus voluit conterere eum in infirmitate : si posuerit pro peccato animam suam, videbit semen longævum, et voluntas Domini in manu ejus dirigetur. Pro eo quòd laboravit anima ejus, videbit et saturabitur : in scientiâ suâ justificabit ipse Justus servus meus multos, et iniquitates eorum ipse portabit. Ideò dispertiam ei plurimos, et fortium dividet spolia, pro eo quòd tradidit in mortem animam suam, et cum sceleratis reputatus est : et ipse peccata multorum tulit, et pro transgressoribus rogavit. *Isa.*, *LIII*, 5 *et seqq.* Aben-Ezra reconnoît que les prophéties contenues dans ce chapitre d'Isaïe et dans le chapitre précédent, concernent le Messie. « Tous nos maîtres, dit Moïse Alschech, sou- » tiennent unanimement qu'il s'agit ici du roi Messie : c'est » ce qu'ils ont appris de leurs ancêtres. » *Comm. in Isa.*

(1) Percute pastorem, et dispergentur oves. *Zachar.*, *XIII*, 7.

(2) Extraneus factus sum fratribus meis, et peregrinus filiis matris meæ. *Ps. LXVIII*, 9.

(3) Tu scis improperium meum, et confusionem meam,

La robe d'ignominie dont il est revêtu, « devient un sujet de risée à ceux qui se sont assis » pour le juger; il est en butte aux moqueries des » hommes qui s'enivrent de vin (1). »

Sortons de chez Hérode; contemplons le Fils de l'Homme entre les mains d'une populace furieuse et des soldats romains : « J'ai livré mon corps à » ceux qui me frappoient, mes joues à ceux qui » m'outrageoient : je n'ai point détourné ma » face de ceux qui m'insultoient et qui crachoient » sur moi (2). Je suis un ver de terre, et non » pas un homme; l'opprobre des hommes et le » mépris du peuple. Tous ceux qui m'ont vu » ont fait de moi l'objet de leur dérision; un » ris moqueur étoit sur leurs lèvres; ils ont secoué la tête : Il a espéré en Dieu, qu'il le dé-

---

et reverentiam meam. In conspectu tuo sunt omnes, qui tribulant me, improperium exspectavit cor meum, et miseriam. Et sustinui qui simul contristaretur, et non fuit : et qui consolaretur, et non inveni. *Ibid.*, 20, 21.

(1) Opprobia exprobantium tibi, ceciderunt super me... Et posui vestimentum meum cilicium; et factus sum illis in parabolam. Adversùm me loquebantur qui sedebant in portâ; et in me psallebant qui bibebant vinum. *Ibid.*, 10, 12, 13.

(2) Corpus meum dedi percutientibus, et genas meas vellentibus : faciem meam non averti ab increpantibus, et conspuentibus in me. *Isa.*, *L*, 6.

» livre ; qu'il le sauve puisqu'il l'aime. Ne vous
» éloignez pas de moi, mon Dieu, parce que la
» tribulation me presse, et il n'y a personne qui
» me secoure. De jeunes taureaux m'ont envi-
» ronné, des taureaux fougueux m'ont assiégé.
» Ils ont ouvert leur gueule sur moi, comme le
» lion qui déchire et qui rugit. J'ai été épanché
» comme l'eau, et tous mes os ont été déjoints.
» Mon cœur a défailli au dedans de moi comme
» la cire qui se fond. Ma force s'est desséchée
» comme le débris d'un vase d'argile; ma langue
» s'est attachée à mon palais, et vous m'avez
» conduit à la poussière de la mort. Des chiens
» dévorans m'ont environné ; le conseil des
» méchans m'a assiégé ; ils ont percé mes
» mains et mes pieds. Ils ont compté tous mes
» os ; ils m'ont regardé, ils m'ont considéré
» attentivement. Ils ont partagé mes vêtemens
» entre eux, et ils ont jeté le sort sur ma robe (1).

---

(1) Ego autem sum vermis, et non homo : opprobrium hominum, et abjectio plebis. Omnes videntes me, deriserunt me : locuti sunt labiis, et moverunt caput. Speravit in Domino, eripiat eum : salvum faciat eum, quoniam vult eum.... Ne discesseris à me, quoniam tribulatio est proxima, quoniam non est qui adjuvet. Circumdederunt me vituli multi, tauri pingues obsederunt me. Aperuerunt super me os suum, sicut leo rapiens et rugiens. Sicut aqua effusus sum : et dispersa sunt omnia ossa mea,

» Ils m'ont donné du fiel pour nourriture, et
» dans ma soif ils m'ont abreuvé de vinaigre (1).
» Dieu, mon Dieu, regardez-moi : pourquoi
» m'avez-vous abandonné (2)? »

Ce cri d'angoisse, ce dernier cri de la nature humaine, que le Christ représentoit sur la croix, met le sceau à l'accomplissement des prophéties : *Tout est consommé!*

Le corps de Jésus est déposé *dans le tombeau du riche* (3), comme l'avoit prédit le même prophète, qui annonçoit que *son sépulcre seroit glo-*

---

factum est cor meum tanquàm cera liquescens in medio ventris mei. Aruit tanquàm testa virtus mea, et lingua mea adhæsit faucibus meis, et in pulverem mortis deduxisti me. Quoniam circumdederunt me canes multi; concilium malignantium obsedit me. Foderunt manus meas et pedes meos; dinumeraverunt omnia ossa mea. Ipsi verò consideraverunt et inspexerunt me : diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem. *Ps. XXI*, 7 *et seqq.*

(1) Et dederunt in escam meam fel, et in siti meâ potaverunt me aceto. *Ps. LXVIII*, 22.

(2) Deus, Deus meus, respice in me : quare me dereliquisti? *Ps. XXI*, 1. David Kimchi et Salomon Jarchi avouent que tous les anciens Juifs *ont expliqué du roi Messie* le psaume II et le psaume XXI. *Vid. Pocock., c. VIII, not. miscell.*

(3) *Isa., LIII*, 9, selon l'hébreu.

rieux (1). *Celui qui est mort, ressuscitera-t-il?* disoient ses ennemis. Et le Fils de Dieu : « Seigneur, ressuscitez-moi. A cela j'ai connu que » vous m'aimez : mon ennemi ne se réjouira » point sur moi (2) : vous ne laisserez point » mon âme dans le tombeau, et vous ne souffrirez pas que votre Saint voie la corruption (3). » Le temps même est marqué où Dieu *lui rendra la vie : après deux jours*, dit le Prophète ; *le troisième jour il ressuscitera, et vivra en présence du Seigneur* (4). Après cela il ne lui reste plus que d'aller prendre sa place *à*

---

(1) In illâ die, radix Jesse, qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur, et erit sepulchrum ejus gloriosum. *Id., XI*, 10.

(2) Verbum iniquum constituerunt adversùm me. Numquid qui dormit non adjiciet ut resurgat?.... Tu autem, Domine, miserere meî, et resuscita me... In hoc cognovi quoniam voluisti me, quia non gaudebit inimicus super me. *Ps. XL*, 9, 11, 12.

(3) Quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem. *Ps. XV*, 10.

(4) Vivificabit nos post duos dies : in die tertiâ suscitabit nos, et vivemus in conspectu ejus. *Ose. VI.* Conf. *I ad Corinth. XV*, 4. Le Prophète dit *nous*, parce que tout le genre humain étoit renfermé en Jésus-Christ s'immolant pour lui.

la droite de son Père dans le ciel, jusqu'à ce que ses ennemis soient abattus à ses pieds (1). *Élevez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera! Quel est ce roi de gloire? Le Seigneur fort et puissant. Élevez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera* (2) *!*

Nous sommes loin d'avoir rapporté toutes les prophéties qui le concernent; l'Écriture est pleine de lui. On y trouve prédits les fruits de sa mission, qui s'étend à toute la terre. Zacharie a vu « le Seigneur envoyé par le Seigneur pour » habiter dans Jérusalem, d'où il appelle les Gen- » tils pour les agréger à son peuple, et demeurer » au milieu d'eux (3). » — « Qu'ils sont beaux, » s'écrie Isaïe, qu'ils sont beaux sur la mon- » tagne les pieds de celui qui annonce la paix, » qui prêche le salut, disant : Sion, ton Dieu

---

(1) Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis; donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum. *Ps. CIX*, 1.

(2) Attollite portas, principes, vestras, et elevamini portæ æternales; et introibit Rex gloriæ. Quis est iste rex gloriæ? Dominus fortis et potens; Dominus potens in prælio. Attollite portas, principes, vestras, et elevamini portæ æternales; et introibit Rex gloriæ. Quis est iste rex gloriæ? Dominus virtutum ipse est rex gloriæ. *Ps. XXIII*, 7—10.

(3) Zachar., II, 8, 9, 10, 11.

» régnera! Le Seigneur a déployé son bras aux
» yeux de tous les peuples, et toutes les con-
» trées de la terre verront le salut de notre
» Dieu (1). Toutes les familles des nations ado-
» reront en sa présence (2) : tous les rois de la
» terre l'adoreront, et tous les peuples le servi-
» ront (3). Je viens, dit-il lui-même, rassem-
» bler toutes les nations et toutes les langues;
» elles viendront et verront ma gloire. J'élève-
» rai un signe au milieu d'elles, et j'enverrai
» ceux qui auront été sauvés aux nations de la
» mer, en Afrique, en Lydie, aux peuples
» armés de flèches; dans l'Italie, dans la Grèce,
» et dans les îles lointaines; vers ceux qui
» n'ont point entendu parler de moi, et qui
» n'ont point vu ma gloire. Et ils annonceront
» ma gloire aux Gentils, et ils amèneront vos

---

(1) Quàm pulchri super montes pedes annuntiantis et prædicantis pacem, annuntiantis bonum, prædicantis salutem, dicentis : Sion, regnabit Deus tuus! — Paravit Dominus brachium sanctum suum in occulis omnium gentium, et videbunt omnes fines terræ salutare Dei nostri. *Isa.*, *LII*, 7, 10.

(2) Adorabunt in conspectu ejus universæ familiæ gentium. *Ps. XXI*, 28.

(3) Adorabunt eum omnes reges terræ; omnes gentes servient ei. *Ps. LXXI*, 11.

» frères d'entre toutes les nations à ma mon-
» tagne sainte, comme les fils d'Israël portent
» leur offrande en un vase pur dans la mai-
» son du Seigneur. Et je choisirai parmi eux
» des prêtres et des lévites, et toute chair
» viendra pour adorer devant moi, dit le Sei-
» gneur (1). »

« Malachie voit l'*offrande* toujours pure et
» jamais souillée *qui sera présentée à Dieu*, non
» plus seulement comme autrefois dans le temple
» de Jérusalem, mais *depuis le soleil levant*
» *jusqu'au couchant;* non plus par les Juifs,
» mais *par les Gentils*, parmi lesquels il pré-

---

(1) Ego venio ut congregem cum omnibus gentibus et linguis: et venient et videbunt gloriam meam. Et ponam in eis signum, et mittam in eis qui salvati fuerint, ad gentes in mare, in Africam, in Lydiam, tendentes sagittam; in Italiam et Græciam, ad insulas longè, ad eos qui non audierunt de me et non viderunt gloriam meam. Et annuntiabunt gloriam meam gentibus, et adducent omnes fratres vestros de cunctis gentibus domum Domino, in equis, et in quadrigis, et in lecticis, et in mulis, et in carrucis, ad montem sanctum meum Jerusalem, dicit Dominus, quomodò si inferant filii Israël munus in vase mundo in domum Domini. Et assumam ex eis in sacerdotes et levitas, dicit Dominus.... Veniet omnis caro ut adoret coram facie meâ, dicit Dominus. *Isa.*, *LXVI*, 18 *et seqq.* — Vid. et. *Ibid.*, *LX*.

» dit (1) *que le nom de Dieu sera grand* (2). »

On reconnoît manifestement dans cette *oblation pure* figurée par *la pain et le vin* qu'offrit *le Roi de paix* au Très-Haut, devant Abraham (3), le sacrifice institué par *le souverain Pontife selon l'ordre de Melchisedech* (4). « Les pauvres man-
» geront et seront rassasiés, et leur âme vivra
» éternellement. Tous les riches de la terre ont
» mangé et ont adoré : tous ceux qui habitent
» la terre se prosterneront en sa présence (5). »

Et si vous voulez savoir comment s'opéreront

---

(1) Ab ortu enim solis usquè ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus : et in omni loco *sacrificatur*, et offertur nomini meo oblatio munda, quia magnum est nomen meum in gentibus, dicit Dominus exercituum. *Malach.*, *I*, 11.

(2) Bossuet, Disc. sur l'hist. univers., IIe part., c. XI, pag. 244.

(3) At verò Melchisedech rex Salem, proferens panem et vinum, erat enim sacerdos Dei Altissimi. *Genes.*, *XIV*, 18. *Salem* signifie *paix*.

(4) Juravit Dominus, et non pœnitebit eum : tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech. *Ps. CIX*, 4.

(5) Edent pauperes et saturabuntur..... vivent corda eorum in sæculum sæculi... Manducaverunt et adoraverunt omnes pingues terræ : in conspectu ejus cadent omnes qui descendunt in terram. *Ps. XXI*, 21, 27, 30.

ces merveilles, comment le cœur des peuples, changé tout d'un coup, se tournera vers le Dieu qu'ils outragèrent si long-temps, *il enverra son Esprit, et la terre sera renouvelée comme par une seconde création* (1). L'Église, croissant peu à peu, deviendra comme un grand arbre où tous les oiseaux du ciel viennent faire leur nid (2). Éprouvée dans ses commencemens, elle subira des persécutions aussi violentes que vaines; *ses enfans seront mis à mort, on les regardera comme des brebis destinées à la boucherie* (3). *Les rois et les princes se ligueront contre le Seigneur et contre son Christ;* ils diront : *Brisons leurs liens et rejetons leur joug loin de nous! Mais celui qui habite le ciel se rira d'eux, et il accomplira la promesse qu'il a faite à son Fils, de lui donner toute la terre pour possession, et les nations pour héritage* (4).

---

(1) Emittes Spiritum tuum, et creabuntur; et renovabis faciem terræ. *Ps. CIII*, 30.

(2) In monte sublimi Israël plantabo illud, et erumpet in germen, et faciet fructum, et erit in cedrum magnam : et habitabunt sub eâ omnes volucres, et universum volatile sub umbrâ frondium ejus nidificabit. *Ezech.*, *XVII*, 23.

(3) Propter te mortificamur totâ die; estimati sumus sicut oves occisionis. *Ps. XLIII*, 23.

(4) Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt

Ce n'est pas devant les hommes que nous citerons l'incrédule, mais devant celui qui voit le fond des cœurs, devant Dieu. Qu'il réponde en sa présence : le Christ étoit-il prédit? Est-il assez clairement annoncé pour qu'on ne puisse le méconnoître?

Les Juifs, dira-t-il peut-être, l'ont cependant méconnu.

Oui, et cela même étoit prédit; et cela même confirme dès lors la vérité des prophéties qu'on vient de lire. Ouvrez l'Écriture, il y est dit

Que le Christ doit être la pierre fondamentale et précieuse (1),

Qu'il doit être la pierre d'achoppement et de

---

inania? Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversùs Dominum, et adversùs Christum ejus. Dirumpamus vincula eorum, et projiciamus à nobis jugum ipsorum. Qui habitat in cœlis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos.... Dominus dixit ad me : filius meus es tu, ego hodiè genui te. Postula à me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. *Ps. II*, 1 *et seqq.*

(1) Ecce ego mittam in fundamentis Sion lapidem, lapidem probatum, angularem, pretiosum, in fundamento fundatum.... Et delebitur fœdus vestrum cum morte, et pactum vestrum cum inferno non stabit. *Isa.*, *XXVIII*, 16, 18.

scandale, contre laquelle plusieurs se briseront (1);

Que Jérusalem doit heurter contre cette pierre (2);

Que les édifians doivent rejeter cette pierre (3).

Que Dieu doit faire de cette pierre *le chef de l'angle* (4);

Et que cette pierre doit croître en une montagne immense, et remplir toute la terre (5).

Il est dit, que le peuple choisi seroit infidèle, ingrat, incrédule (6); qu'il nieroit le Christ, et qu'il seroit détruit (7);

---

(1) In lapidem autem offensionis, et in petram scandali, duabus domibus Israël; in laqueum et in ruinam habitantibus Jerusalem. Et offendent ex eis plurimi, et conterentur, et irretientur, et capientur. *Ibid.*, *VIII*, 14, 15.

(2) Ibid.

(3) Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli. *Ps. CXVII*, 22.

(4) Ibid.

(5) Lapis autem... factus est mons magnus, et implevit universam terram. *Daniel.*, *II*, 35.

(6) Expandi manus meas totâ die ad populum incredulum. *Is.*, *LXV*, 2. *Id.*, *LXV*, 8, 9.

(7) Post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus: et non erit ejus populus, qui eum negaturus est. *Dan.*, *IX*, 26. *Isa.*, *V*, 5 *et seqq.*

Que les Juifs ne subsisteront point en corps de nation (1);

Qu'ils seront errans, sans rois, sans sacrifices, sans autel, sans prophètes, attendant le salut, et ne le trouvant point (2).

On n'entend pas sans épouvante les malédictions prononcées contre ce peuple prévaricateur.

« Si tu ne veux point écouter la voix du Seigneur ton Dieu, tu seras maudit dans toutes » tes voies, maudit dans la ville, maudit dans » la campagne. Le Seigneur te frappera de démence et d'aveuglement, et d'un profond » désordre d'esprit, et tu tâtonneras en plein » midi comme un aveugle dans les ténèbres, et » tu ne trouveras point ta route. Tu porteras en » tout temps le poids de l'outrage, tu seras opprimé par la violence, et personne ne te délivrera. L'étranger qui habitera la terre avec

---

(1) Tunc et semen Israël deficiet, ut non sit gens coram me cunctis diebus. *Jerem.*, *XXXI*, 36.

(2) Dies multos sedebunt filii Israël sine rege, et sine principe, et sine sacrificio, et sine altari, et sine ephod, et sine theraphim. *Ose.*, *III*, 4. Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et mittam famem in terram : non famem panis, neque sitim aquæ, sed audiendi verbum Domini. Et commovebuntur à mari usquè ad mare, et ab Aquilone usque ad Orientem : circuibunt quærentes verbum Domini, et non invenient. *Amos*, *VIII*, 11, 12.

» toi, prévaudra, et s'élevera sur toi. Tu des-
» cendras, et tu seras au-dessous de lui. Un
» peuple que tu ignores, dévorera le fruit de ton
» travail : tu supporteras toujours l'opprobre;
» opprimé tous les jours, tu seras frappé de stu-
» peur et d'épouvante, à l'aspect de ce que tes
» yeux verront. Tu passeras en proverbe, et tu
» seras la fable de tous les peuples chez lesquels
» je te conduirai, dit le Seigneur (1). »

A présent, dites si Dieu n'est pas fidèle dans ses menaces comme dans ses promesses.

« Les Juifs, en tuant Jésus-Christ pour ne pas
» le recevoir pour Messie, lui ont donné la der-
» nière marque de Messie. En continuant à le

(1) Quòd si audire nolueris vocem Domini Dei tui..., maledictus eris in civitate, maledictus in agro.... Maledictus eris ingrediens, et maledictus egrediens.... Percutiat te Dominus amentiâ et cæcitate ac furore mentis, et palpes in meridie sicut palpare solet cæcus in tenebris, et non dirigas vias tuas. Omnique tempore calumniam sustineas, et opprimaris violentiâ, nec habeas qui liberet te.... fructus terræ tuæ, et omnes labores tuos, comedat populus quem ignoras, et sis semper calumniam sustinens, et oppressus cunctis diebus, et stupens ad terrorem eorum quæ videbunt oculi tui.... Et eris perditus in proverbium ac fabulam omnibus populis, ad quos te introduxerit Dominus.... Advena qui tecum fuerit in terrâ, ascendet super te, eritque sublimior : tu autem descendes, et eris inferior. *Deuteron.*, *XXVIII*, 15 *et seqq.*

» méconnoître, ils se sont rendus témoins irré-
» prochables ; et en le tuant et continuant à le
» renier, ils ont accompli les prophéties (1). »

Mais Dieu ne les abandonnera point éternellement ; le jour du repentir et de la miséricorde viendra pour eux. Le Seigneur étendra une seconde fois la main pour recueillir les débris de son peuple (2). Les restes de Jacob se convertiront au Dieu fort (3). Le Prophète a vu *le regard que jette* Israël *sur celui qu'il a percé*, et *les larmes qu'il verse sur lui comme sur un fils unique, comme on pleure la mort d'un fils premier né* (4). Après leur longue dispersion, *dans les derniers jours, les enfans d'Israël reviendront, ils chercheront leur Dieu, et David leur roi ; et ils trembleront de respect en sa présence, et en présence du bien qu'il leur a donné* (5).

---

(1) Pensées de Pascal ; IIe part., art. XI, tom. II, p. 114, 115. Edit. de Renouard, 1803.

(2) Adjiciet Dominus secundò manum suam ad possidendum residuum populi sui. *Isa.*, *XI*, 11.

(3) Reliquiæ convertentur, reliquiæ, inquam, Jacob ad Deum fortem. *Id.*, *X*, 21.

(4) Aspicient ad me, quem confixerunt : et plangent eum planctu quasi super unigenitum, et dolebunt super eum, ut doleri solet in morte primogeniti. *Zach.*, *XII*, 10.

(5) Et post hæc revertentur filii Israël, et quærent Do-

Nous ne sommes pas encore parvenus aux temps marqués dans cette prophétie. On peut voir dans Bossuet comment se sont accomplies celles de Jésus-Christ sur la ruine de Jérusalem et du peuple déicide (1). Il avoit annoncé qu'il seroit remis entre les mains des Princes des prêtres et des Scribes, condamné à mort, livré ensuite aux gentils, moqué, flagellé, crucifié, et qu'il ressusciteroit le troisième jour (2). Saint Pierre avoit fait beaucoup de prédictions, et un auteur païen dont Origène produit le témoignage, atteste qu'elles s'étoient toutes vérifiées de point en point (3). La Révélation de saint Jean annonce les destinées futures de l'Église; car il entroit dans les vues de Dieu, que l'histoire de la société où il vouloit être honoré fût

---

minum Deum suum, et David regem suum : et pavebunt ad Dominum, et ad bonum ejus, in novissimo dierum. *Ose.*, *III*, 5. *Ezech.*, *XX*, 41.

(1) Discours sur l'hist. univers., IIe part., ch. XXII. Edit. de Versailles.

(2) Ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius hominis tradetur principibus sacerdotum, et scribis, et condemnabunt eum morte, et tradent eum gentibus ad illudendum, et flagellandum, et crucifigendum, et tertiâ die resurget. *Matt.*, *XX*, 18 *et* 19.

(3) Phleg., lib. XIII et XIV. Chron. ap. Origen. contr. Cels., lib. II, n. 16. tom. I, p. 401.

prédite, afin qu'il n'y eût rien en elle qui ne fût merveilleux, et aussi pour montrer son indépendance de toutes les causes humaines. Lorsque les signes avant-coureurs de la fin des temps paroîtront, les chrétiens ne seront point surpris; et dans l'attente du souverain Juge déjà parti du ciel pour rendre à chacun selon ses œuvres, on les verra seuls tranquilles au milieu de l'horrible confusion et du fracas d'un monde qui croule.

Outre les prophéties directes, les Livres saints offrent encore des prophéties *d'action*, comme l'explique saint Chrysostôme (1). Ainsi, c'est un des exemples qu'il cite, Isaïe a dit: *Il a été conduit à la mort comme une brebis, et comme un agneau, devant celui qui le tond.* « Voilà la pro-
» phétie de discours. Mais quand Abraham prit
» son fils Isaac, et que voyant un belier arrêté
» par ses cornes, il le sacrifia réellement, il an-
» nonça alors en figure la passion qui devoit nous
» sauver (2).

---

(1) S. Chrisost. Homil. VI de Pœnitent., Oper. t. II, p. 223 seqq.

(2) *Sicut ovis ad occisionem ductus est, et sicut agnus coram tondente se.* Hæc est per verbum prophetia: Cùm enim Abraham tulit Isaac, tunc arietem videns hærentem cornibus, ad sacrificium duxit opere, veluti per figuram proclamans salutarem passionem. *Ibid.*, *p.* 324.

La loi de Moïse figuroit la loi évangélique, et les rapports entre ces deux lois sont si nombreux, si manifestes, qu'il seroit superflu de les indiquer. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait les Apôtres presqu'à chaque page de leurs écrits. Qui ne reconnoîtroit la Pâques (1) véritable dans l'agneau immolé en signe de délivrance? Presque toute l'histoire des Juifs est également figurative. Le serpent d'airain élevé dans le désert, et qui guérissoit ceux qui le regardoient, ne représente-t-il pas clairement l'arbre de la Croix qui nous a aussi guéris *de la morsure du serpent?* La manne rappelle l'aliment divin dont Jésus-Christ nourrit miraculeusement les fidèles. Et n'étoit-il pas lui-même figuré par les saints personnages de l'ancienne loi (2), par Job, Moïse, Josué, par David, modèle de douceur, d'humilité, de patience dans l'affliction? Ce saint roi figure le Messie souffrant, comme Salomon figure le Messie glorieux, élevant à Dieu un temple dont la durée sera éternelle.

Les Patriarches ont avec lui des traits de

---

(1) פֶּסַח *Pesah*, qu'on interprète communément avec la Vulgate, par le mot *transitus*, *passage*, signifie *expiation*, suivant Michaëlis; et l'arabe favorise ce sens.

(2) Voyez Heydeck, *Defensa de la religion christiana*, *tom. II*, *p.* 179 *et seqq.* Sec. édit., Madrid, 1798.

ressemblance non moins frappans. « Jésus-
» Christ, figuré par Joseph, bien aimé de son
» père, envoyé du père pour voir ses frères, est
» l'innocent vendu par ses frères vingt deniers,
» et par là devenu leur Seigneur, leur Sauveur,
» et le Sauveur des étrangers, et le Sauveur du
» monde; ce qui n'eût point été sans le dessein
» de le perdre, sans la vente et la réprobation
» qu'ils en firent.

» Dans la prison, Joseph innocent entre deux
» criminels; Jésus en la croix entre deux lar-
» rons. Joseph prédit le salut à l'un, et la mort
» à l'autre sur les mêmes apparences; Jésus-
» Christ sauve l'un, et laisse l'autre, après les
» mêmes crimes. Joseph ne fait que prédire;
» Jésus-Christ fait. Joseph demande à celui qui
» sera sauvé, qu'il se souvienne de lui, quand il
» sera venu en sa gloire; et celui que Jésus-
» Christ sauve, lui demande, qu'il se souvienne
» de lui quand il sera en son royaume (1). »

Ainsi les figures s'accordent avec les prophéties, et les événemens ont vérifié les prophéties et les figures. Les justes de l'ancienne loi, les Juifs spirituels, connoissoient Jésus-Christ presque aussi clairement que nous le connoissons nous-mêmes. Avec combien de vérité disoit-il

(1) Pensées de Pascal, IIe part., art. IX, tom. II, p. 91.

donc : *Scrutez les Ecritures, ce sont elles-mêmes qui rendent témoignage de moi* (1). Nous ne craignons point de le dire : que les incrédules lisent l'Évangile, qu'ils remarquent attentivement les circonstances principales de la vie du Sauveur, le caractère et l'objet de sa mission, les effets qu'elle devoit produire; nous les défions hautement de composer ensuite des prophéties plus claires que les véritables prophéties, sur tous les faits qu'elles ont annoncés.

Qu'on ne nous parle donc plus d'obscurité; tout est obscur pour l'œil qui se ferme, mais ses ténèbres n'affoiblissent point la lumière qui éclaire le monde. Qu'on ne nous parle plus du hasard pour expliquer le don prophétique, à moins qu'on ne soutienne aussi que c'est *par hasard* que les Évangélistes, en rapportant les actions de l'Homme-Dieu, ont raconté ce qu'il a fait et souffert réellement. S'ils n'ont dit que ce qu'ils ont vu, et s'ils n'ont pu le dire qu'après l'avoir vu, les Prophètes qui ont dit les mêmes choses qu'eux, les ont vues comme eux ; et leur inspiration est dès lors invinciblement prouvée, ainsi que la divinité du christianisme.

Mais quand l'incrédule résisteroit à une si forte évidence, il ne seroit pas encore affranchi

(1) Scrutamini Scripturas..... et illæ sunt quæ testimonium perhibent de me. *Joan.*, *V*, 39.

de l'obligation de croire, qui lui paroît si pesante. A moins de renverser le fondement de la raison, il seroit contraint de céder au témoignage de deux immenses sociétés qui concourent à établir l'autorité des prophéties. En niera-t-il la réalité ? les Juifs l'accablent de leur témoignage ; en niera-t-il l'accomplissement ? ces mêmes Juifs, on l'a vu, en sont une preuve vivante; et le témoignage des chrétiens interdit le plus léger doute; car, que lui opposeroit-on ? Le témoignage des idolâtres ? ils ne nient, ni n'affirment, ils ignorent (1) ; le témoignage des musulmans ? il est conforme au témoignage des chrétiens (2). Sur quoi donc l'incrédule se fonderoit-il pour l'attaquer? sur sa raison ? Il n'a qu'elle. Mais si sa raison peut prévaloir contre la raison d'une multitude innombrable d'hommes aussi éclairés que lui, aussi sincères que lui, il

(1) On a vu même que plusieurs payens, Porphyre, Julien, Phlégon, reconnoissoient l'autorité et l'accomplissement de plusieurs prophéties contenues dans l'Ancien et le Nouveau-Testament.

(2) Après avoir nommé Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Noé, Job, Moïse, Aaron, David, Salomon, Élie, Élisée, Zacharie, Jonas, Jésus-Christ, saint Jean; Mahomet fait ainsi parler Dieu dans le Koran : « C'est à » ceux-ci que nous avons donné l'Écriture, et la sagesse, » *et le don de prophétie.* » Voyez Sale, *The Koran translated, vol. I, p.* 171. *Ibid., vol. II, ch. XVII, p.* 103 *et alib.*

n'y aura plus de raison humaine, plus de jugement commun qui fasse loi, plus de certitude : chaque homme aura sa vérité, comme il a sa raison. Il faudra concevoir sous la même notion, le vrai et le faux, et après avoir tout confondu, tout admis, tout nié, repousser avec mépris la pensée même, et gémir en silence, dans d'éternelles ténèbres, sur cette grande illusion qu'on appelle l'intelligence.

C'est en vain que l'incrédule chercheroit hors du christianisme une route qui n'aboutisse pas à cet abîme. Et quelle marque plus frappante de sainteté dans la religion chrétienne, qu'on ne puisse rejeter aucun de ses dogmes, aucun des faits sur lesquels elle est établie, sans profaner l'homme même en anéantissant sa raison! Ce qui vient de Dieu est vrai, ce qui vient de Dieu est saint ; et comment pourroit-elle ne pas venir de Dieu la religion fondée sur tant de prophéties dont l'univers presque entier atteste l'accomplissement ? Qui auroit inspiré les Prophètes ? Qui leur auroit révélé le Sauveur du monde, et l'époque de son avénement, et les circonstances de sa vie, de sa passion, de sa mort, et de sa résurrection ? Rien n'a été caché pour eux : la réprobation des Juifs infidèles, la vocation des gentils, les épreuves, les per-

sécutions que souffriroit l'Église naissante, le triomphe éclatant qui succéderoit à ses douleurs, ils ont tout connu, tout prédit. Pendant quatre mille ans, le genre humain a entendu leur voix lui annoncer toujours plus clairement ces merveilles. Ce long miracle devoit-il servir à autoriser l'erreur, à consacrer l'imposture? Qui le pensera? Il faut donc reconnoître que le christianisme est divin. Et quoi de plus divin, en effet, qu'une religion qui satisfait pleinement tous les besoins, tous les désirs de notre âme, en nous montrant à la fois notre origine et nos destinées, ce qui fut et ce qui sera; qui convoque, pour ainsi dire, et les siècles écoulés, et les siècles futurs, qui les rassemble sous nos yeux, afin de nous détacher du présent, qui n'est rien, de nous instruire de notre grandeur, et de nous faire découvrir dans une existence d'un moment l'éternité toute entière! Il n'y a point de temps pour le chrétien : telle est la puissance de la foi, qu'elle ranime le passé, qu'elle réalise l'avenir, et qu'elle crée en nous comme une image de cette vie sans succession, sans veille et sans lendemain, qu'aucune durée ne mesure; de cette pensée immobile, inaltérable, infinie, qui comprend tout dans son unité : vie parfaite, immense, de l'auteur de la vie; éternelle pensée de l'Être éternel!

CHAPITRE XXXIV.

Miracles.

UNE religion fondée sur des prophéties certaines est évidemment l'œuvre de Dieu, puisque Dieu seul connoît l'avenir. Or, le christianisme est fondé sur des prophéties qu'on ne peut contester sans nier l'histoire des Juifs, l'histoire évangélique, et même la tradition universelle et perpétuelle du genre humain, c'est-à-dire, sans renverser la base de toute certitude : donc le christianisme est divin.

Mais la divinité de la religion chrétienne se manifeste encore avec non moins d'éclat dans les miracles opérés pour lui servir de preuve depuis l'origine du monde. En se révélant à l'homme, en lui dictant des lois, jamais Dieu ne sépara les prodiges de sa puissance des merveilles de sa pensée, afin que, reconnoissant à ce signe infaillible l'autorité suprême à qui l'univers obéit, l'homme, incapable de com-

prendre toutes les vérités qu'il doit croire, obéît lui-même sans hésiter à la parole de l'Être infini.

Pour se former une idée juste des miracles et de leur objet, il faut se souvenir que la religion ou l'ensemble des lois de notre nature intelligente, n'a pu nous être connue que par la révélation. Comment pourrions-nous savoir ce qu'est Dieu et ce que nous sommes, si Dieu lui-même ne nous en avoit pas instruits? Et si nous ignorions ce que nous sommes et ce que Dieu est, comment connoîtrions-nous les rapports qui nous unissent à lui, et qui dérivent nécessairement de sa nature et de la nôtre? Donc point de dogmes, ou de *vérités-lois*, point de devoirs, point de religion, à moins que Dieu ne l'ait révélée. Et comme il est impossible qu'aucune société subsiste sans religion, et que l'homme lui-même ne subsiste que dans la société, il s'ensuit que la révélation des lois qui rendent seules la société possible, est une condition nécessaire de l'existence de l'homme; et son existence prouve celle de la révélation, attestée d'ailleurs, ainsi qu'on l'a vu, par tout le genre humain.

Mais de quel moyen Dieu s'est-il servi pour révéler à l'homme les vérités qu'il devoit connoître, les devoirs qu'il étoit obligé de remplir? Sans doute, d'un moyen *naturel*, ou conforme

à la nature de l'homme : car il seroit absurde de supposer que le moyen par lequel Dieu a révélé à l'homme les lois de sa nature, fût opposé à cette même nature. Il y a contradiction dans les termes mêmes.

Or telle est la nature de l'homme que, dans son état présent, la parole est l'unique moyen de communication entre les esprits, et par conséquent le lien naturel ou nécessaire de la société; et l'on peut défier tous les hommes ensemble de révéler à un autre homme une seule idée par un moyen différent. Il falloit donc que Dieu, ou changeât la nature des êtres et détruisît l'ordre qu'il avoit établi, ou qu'il employât le moyen *naturel* de la parole pour révéler aux hommes la religion : et dès lors il est clair qu'à moins de multiplier à l'infini les révélations immédiates, ou d'anéantir la société en rendant chaque esprit indépendant, un homme a dû être l'organe des pensées et des volontés divines, toutes les fois que Dieu a voulu parler au genre humain.

Cela posé, il ne reste à résoudre qu'une seule question : A quels signes reconnoîtra-t-on certainement l'Envoyé divin? quels seront les titres de sa mission? La doctrine qu'il annonce en est-elle une preuve suffisante? Mais c'est la vérité de cette doctrine même qu'il s'agit de prouver. Chacun en sera-t-il juge? Alors elle n'est plus une loi,

mais une opinion philosophique, qu'on est libre de rejeter, d'admettre et de modifier à son gré. D'ailleurs la plupart des hommes, incapables même d'examiner, seroient éternellement dans l'impuissance de savoir s'il existe une véritable révélation. Loin que la doctrine prouve la mission, c'est au contraire la mission qui autorise la doctrine. La foi n'est due qu'à Dieu : avant d'exiger que je me soumette à vos enseignemens, apprenez-moi donc comment je pourrai m'assurer sans aucun doute que c'est réellement lui qui vous envoie.

Un homme dit : Je suis l'organe de la Divinité, écoutez-moi. Mais quel est l'imposteur ou l'enthousiaste qui n'en puisse dire autant? Sa parole seule ne suffit donc pas, ainsi que l'avoue Julien lui-même (1); il faut qu'elle soit appuyée d'une sanction; il faut, en un mot, que le Tout-Puisssant accrédite son envoyé près de ceux auxquels il doit parler en son nom.

Or, par cela même qu'il est choisi pour promulguer ses commandemens, il est aisé de com-

---

(1) Τὴν δὲ ἀλήθειαν οὐκ ἔνεςιν ἐκ ψιλοῦ ῥήματος, ἀλλὰ χρή τι, καὶ παρακολούθῆσαι τοῖς λόγοις ἐναργὲς σημεῖον. Le simple discours ne suffit pas pour établir la vérité, il faut encore que les paroles soient accompagnées de quelque signe évident. *Julian. ap. Cyril., lib. X, sub fin.*

prendre quelle doit être la nature de cette sanction indispensable dont tous les hommes, savans ou ignorans, doivent être également frappés. Le pouvoir se manifeste par des actes; l'Envoyé divin devra donc manifester un pouvoir divin. Voilà son titre, on ne peut ni l'imiter, ni le contester; et il est *naturel* que celui-là soit le ministre d'une action divine, qui s'annonce comme l'organe des volontés de Dieu.

Cette action divine est ce qu'on appelle miracle.

Donc point de révélation sans miracle, c'est-à-dire, point de volonté divine manifestée aux hommes par la parole, sans action divine aperçue de l'homme par ses sens.

Ici nous ferons remarquer une inconséquence des déistes. S'imaginant qu'une révélation faite à chaque homme individuellement, seroit plus conforme à la sagesse de Dieu, qu'une révélation générale faite au genre humain, ils nient cette dernière révélation, et se croient par là autorisés à nier la nécessité des miracles. Mais ils s'abusent étrangement; car, supposé que Dieu révèle particulièrement à chacun de nous les devoirs de notre cœur et de notre raison, ils devroient plutôt en conclure la nécessité d'autant de miracles qu'il y a d'hommes, et qu'il y a de pensées dans l'esprit de chaque homme,

puisqu'aucun d'eux n'étant infaillible, aucun d'eux ne peut être certain, si Dieu ne l'en assure par quelque signe extérieur, que ce qui lui paroît vrai soit réellement vrai, ou ne peut avec certitude distinguer de ses propres pensées, les vérités que Dieu lui révèle : d'où il suit qu'un déiste conséquent doit nécessairement devenir ou sceptique, ou visionnaire; son système plein de contradictions, ne lui permet de s'arrêter que dans le doute, ou dans le fanatisme (1).

Nous avons dit que l'homme envoyé de Dieu, devoit prouver sa mission en se montrant le ministre du pouvoir divin, c'est-à-dire, par des actions divines ou par des miracles. Mais à quels caractères reconnoîtrons-nous le miracle ou l'action de la puissance divine ?

1°. Toute action est extérieure, donc tout miracle doit être sensible.

2°. Il faut que la puissance divine soit clairement manifestée; donc le miracle doit être évidemment au-dessus du pouvoir naturel de celui qui l'opère.

Toute action qui a ce caractère est un miracle, et l'auteur du miracle est sans aucun doute l'or-

---

(1) Les Martinistes et tous les illuminés sont les fanatiques du déisme.

gane de la Divinité, puisqu'il est visiblement le dépositaire de sa puissance.

Un miracle étant *une action divine*, il s'ensuit que Dieu seul possède, et que lui seul peut communiquer le pouvoir miraculeux (1).

Donc aucun miracle ne peut avoir lieu pour

---

(1) On demande en théologie si les esprits bons et mauvais ont le pouvoir d'opérer des miracles? D'après ce qui vient d'être dit, on voit que ce pouvoir n'appartient et ne peut appartenir essentiellement qu'à Dieu. La question se réduit donc à savoir si Dieu emploie comme instrumens, dans la production des miracles, les esprits bons et mauvais; question assez futile, puisqu'en réalité Dieu seroit toujours le véritable auteur du miracle qu'opéreroit ainsi un esprit bon ou mauvais.

Il existe des lois générales qui régissent les intelligences, comme il y en a qui régissent les corps, parce que tout est réglé dans les œuvres de Dieu, et que celui qui est l'ordre même, n'a pu rien faire qui ne fût ordonné pour une fin digne de lui. Supposé donc que les intelligences supérieures à l'homme aient reçu de Dieu le pouvoir de suspendre ou de changer, en certaines occasions, les lois de la nature physique, ce pouvoir ne peut s'exercer que comme Dieu l'ordonne ou le permet, et il trouve, par conséquent, dans les volontés de Dieu, et ses limites et sa règle. Donc il ne peut, en aucun cas, être employé pour établir ou favoriser l'erreur, qui est ce qui existe de plus opposé aux volontés et à l'essence même de Dieu : *Deus veritas est.*

autoriser l'erreur (1), puisque Dieu, auteur du miracle, est la suprême vérité (2).

---

(1) « Il faudroit ne pas avoir la plus légère notion de » Dieu pour se persuader qu'il pût attester le mensonge » et le confirmer. » *Pensées de Bourdaloue, t. I, p.* 164.

(2) « Après avoir prouvé, dit Rousseau, la doctrine » par le miracle, il faut prouver le miracle par la doctrine. » Cela est formel, ajoute-t-il, en mille endroits de l'É- » criture, et entre autres dans le Deutéronome, ch. XIII, » où il est dit que, si un prophète, annonçant des dieux » étrangers, *confirme sa doctrine par des prodiges*, et que » ce qu'il prédit arrive, loin d'y avoir aucun égard, on » doit mettre ce prophète à mort. » *Emile, liv. IV, t. III, p.* 15. Premièrement, l'Écriture ne dit nullement ce que Rousseau lui fait dire; voici le texte du Deutéronome: *Si surrexerit in medio tui propheta, aut qui somnium vidisse se dicat, et predixerit signum atque portentum, et evenerit quod locutus est, et dixerit tibi : Eamus, et sequamur deos alienos quos ignoras, et serviamus eis; non audies verba prophetæ illius aut somniatoris.... Propheta autem ille aut fictor somniorum interficietur.* Moïse, comme on voit, parle d'un homme qui *feint* d'avoir eu des songes, et qui, sous ce prétexte, engage le peuple à l'idolâtrie. « Quand même, dit-il aux Israélites, les prédictions qu'il » vous donne comme un signe merveilleux s'accompli- » roient, ne l'écoutez pas. » Qu'y a-t-il dans tout cela qui ait rapport à *une doctrine confirmée par des prodiges?* Qu'un homme ait un rêve, est-ce un prodige? En est-ce un qu'il se vérifie? Et de ce que Moïse avertit les Juifs d'être en garde contre les imposteurs qui chercheroient à

Donc les miracles donnés en preuve d'une doctrine étant constatés, toute discussion de cette doctrine devient inutile; il n'y a plus qu'à se soumettre et à croire.

---

les détourner du culte de Dieu; de ce qu'il leur défend d'écouter un homme qui, sur l'autorité d'un songe qu'il diroit avoir eu, les presseroit de se livrer à l'idolâtrie; comment peut-on conclure qu'il pensoit que les miracles ne prouvent point la doctrine, lui qui rappelle à chaque instant ses propres miracles, pour confirmer la doctrine qu'il annonçoit? Les incrédules et Rousseau lui-même ont fait grand bruit des magiciens de Pharaon, lesquels, au moyen de *certains secrets*, *arcana quædam*, imitèrent quelques-uns des prodiges opérés par Moïse. Mais qui est-ce qui nie que d'adroits charlatans ne puissent faire paroître à volonté des serpens et des grenouilles, et changer la couleur de l'eau? Au reste, les *sages* et les enchanteurs d'Égypte ne tardèrent pas à s'avouer vaincus et à reconnoître l'action de Dieu dans les œuvres de son envoyé; *et dixerunt malefici ad Pharaonem : Digitus Dei est hic.* (*Exod. VIII*, 19.) Ils avouent tout ce que nient les incrédules, la réalité des miracles de Moïse, et sa mission divine qui en est la conséquence. Ils avouent enfin que le *doigt de Dieu*, son pouvoir, n'étoit pour rien dans tout ce qu'ils avoient fait eux-mêmes, c'est-à-dire, qu'ils n'avoient point fait de miracles. Et encore faut-il remarquer que leurs prestiges, quels qu'ils fussent, n'avoient nullement pour objet de *confirmer* une doctrine quelconque; ce qui suffit seul pour détruire toutes les difficultés des incrédules.

Ne pouvant contester une vérité si évidente, les incrédules ont cherché, par divers moyens, à éluder la preuve invincible qu'on en déduit en faveur du christianisme. Les uns, comme Voltaire, qui emprunte tous ses argumens à Spinosa (1), ont nié formellement la possibilité des miracles.

« Un miracle est, dit-il, la violation des lois » mathématiques, divines, immuables, éter- » nelles. Par ce seul exposé, un miracle est une » contradiction dans les termes. Une loi ne » peut être à la fois immuable et violée; mais » une loi, leur dit-on (aux physiciens qu'il fait » parler), étant établie par Dieu même, ne » peut-elle être suspendue par son auteur? Ils » ont la hardiesse de répondre que non, et qu'il » est impossible que l'Etre infiniment sage ait » fait des lois pour les violer. Il ne pouvoit, » disent-ils, déranger sa machine que pour la » faire mieux aller; or il est clair qu'étant Dieu » il a fait cette immense machine aussi bonne » qu'il l'a pu; s'il a vu qu'il y auroit quelque » imperfection résultante de la nature de la » matière, il y a pourvu dès le commencement; » ainsi il n'y changera jamais rien...

» Pourquoi Dieu feroit-il un miracle? Pour

(1) Tractat. theolog. politic., cap. VI.

» venir à bout d'un certain dessein sur quelques » êtres vivans ? Il diroit donc : Je n'ai pu parvenir, par la fabrique de l'univers, par mes décrets divins, par mes lois éternelles, à remplir » un certain dessein ; je vais changer mes éternelles idées, mes lois immuables, pour tâcher » d'exécuter ce que je n'ai pu faire par elles. » Ce seroit un aveu de sa foiblesse, et non de sa » puissance. Ce seroit, ce me semble, dans lui » la plus inconcevable contradiction. Ainsi donc, » oser supposer à Dieu des miracles, c'est réellement l'insulter (si des hommes peuvent insulter Dieu). C'est lui dire : Vous êtes un être » foible et inconséquent. Il est donc absurde de » croire des miracles, c'est déshonorer en quelque sorte la Divinité (1). »

On ne sauroit affirmer plus expressément que Dieu ne peut pas faire de miracles : Voltaire le lui défend, en vertu des *lois immuables*, des *décrets divins*, et des *idées éternelles* ; comme si un miracle ne pouvoit pas être aussi une *idée éternelle*, un *décret* ou une volonté liée, dans l'ordre général, aux autres volontés divines ou aux autres lois qu'on appelle *immuables* ; comme si nous avions d'autres motifs de les juger telles, si ce n'est que nous ne les voyons point ordinairement

(1) Diction. philosoph., IIe part., art. *Miracles*.

changer, et comme si dès lors un seul changement observé dans ces lois, ne prouvoit pas avec autant de certitude qu'elles ne sont point rigoureusement immuables, que la rareté de pareils changemens prouve leur habituelle immutabilité; comme si nous pouvions assurer, avec le moindre fondement, que leur durée doive être éternelle; comme s'il n'y avoit enfin dans l'Être infini que des décrets absolus, et que ses volontés créassent pour lui une sorte de nécessité fatale, et comme un Dieu au-dessus de Dieu!

Déistes, vous venez d'entendre un de vos maîtres, et je ne serois point surpris que son autorité prévalût dans votre esprit contre l'évidence même; car l'effet de l'erreur est d'accoutumer la raison à la servitude; c'est la punition de l'orgueil. Que vous dire donc? Qu'opposer à l'autorité qui vous subjugue? Voltaire a parlé, je l'avoue; mais daignez aussi écouter Rousseau.

« Un miracle est, dans un fait particulier, » un acte immédiat de la puissance divine, un » changement sensible dans l'ordre de la nature, » une exception réelle et visible à ses lois... Dieu » peut-il faire des miracles? Cette question sé- » rieusement traitée seroit impie, si elle n'étoit » absurde; ce seroit faire trop d'honneur à cet-

» lui qui la résoudroit négativement que de le » punir; il suffiroit de l'enfermer (1). »

Au fond l'on ne voit pas pourquoi le déiste et l'athée même hésiteroient le moins du monde à croire un fait miraculeux. Rien ne doit leur paroître plus simple dans leurs systèmes; et le chrétien a de puissans motifs qu'ils n'ont pas, d'examiner scrupuleusement la vérité de semblables faits : car la religion lui apprend, ce que la raison seule lui laisseroit ignorer, qu'ils n'ont lieu que pour de grands desseins et en de rares circonstances.

Le déiste, qui admet la Providence ou l'action perpétuelle de Dieu dans l'univers, ne peut nier sans se contredire la possibilité de cette action; il ne peut soutenir à la fois qu'elle existe, et qu'elle ne peut exister. Or un miracle n'est que cette action même manifestée, comme le dit Rousseau, *dans un fait particulier*. En quoi ce fait particulier, cet *acte immédiat de la puissance divine*, est-il plus étonnant, plus incroyable que les faits généraux qui sont aussi, de l'aveu du déiste, *des actes immédiats de la puissance divine?* Dieu donne la vie à tous les hommes; voilà le fait général : il la

(1) Lettres écrites de la Montagne, p. 104. Edit. de Paris, 1793.

rend à un homme pour une fin, si on le veut même, inconnue ; voilà le fait particulier. Qu'y a-t-il là qui puisse surprendre un déiste affermi dans ses principes, qui puisse lui faire *craindre de devenir fou* (1), s'il en étoit témoin? Il convient que Dieu peut aussi aisément rendre à un homme la vie, que la lui donner une première fois. Niera-t-il qu'il le veuille? Ce seroit nier le fait que je suppose prouvé, et le nier uniquement parce qu'il ignore les motifs qui ont pu déterminer l'action de l'Être infini. S'étonnera-t-il même que Dieu ait voulu opérer cet acte de sa puissance? Qu'il s'étonne donc de tout également; car, lui qui rejette la révélation, que

(1) « Quelque frappant que pût me paroître un pareil » spectacle, je ne voudrois pour rien au monde en être » témoin; car que sais-je ce qu'il en pourroit arriver? Au » lieu de me rendre crédule, j'aurois grand peur qu'il ne » me rendît que fou. » *Rousseau*, *Lettres écrites de la Montagne*, *p.* 112. Il est difficile d'imaginer ce que Dieu lui-même pourroit faire pour convaincre un pareil déiste. Lui parle-t-on d'un miracle opéré devant d'autres hommes? Ils ont peut-être mal vu, et *il faudroit qu'il fût fou pour les écouter. (Émil., tom. III, p.* 36.) Il voudroit donc, pour y croire, être témoin du miracle? Non, *pour rien au monde; il craindroit qu'il ne le rendît fou.* C'est ainsi que se vérifient les paroles de l'Évangile : *Si Moysen et prophetas non audiunt; neque si quis ex mortuis resurrexerit, credent.* Luc. XVI, 31.

connoît-il des volontés et des desseins de Dieu? S'étonner d'un acte quelconque où sa puissance se manifeste immédiatement, ce seroit s'étonner de ne pas connoître toutes ses pensées, toutes ses volontés, ce seroit s'étonner de n'être pas Dieu.

L'athée, qui ne reconnoît point de législateur dans l'univers, de cause première intelligente, ne sauroit attacher d'idée raisonnable au mot de *loi*. S'il est conséquent, il ne doit voir dans tout ce qui frappe ses sens, qu'une succession fortuite de phénomènes, que rien ne lie entre eux, que rien ne détermine, sinon cette incompréhensible puissance qu'il appelle *hasard, nécessité, destin*. De quoi peut-il donc être surpris? Quel fait, si nouveau, si rare qu'il soit, doit lui paroître incroyable? Il ne l'avoit pas vu encore, voilà tout. Le défaut même de cause, fût-il prouvé, n'est pas pour lui une raison de nier, une raison de douter, une raison d'être étonné Tout ce qui ressemble à une œuvre fortuite, tout ce qui choque l'idée de règle, tout ce qui dérange l'uniformité des phénomènes ordinaires et en interrompt la constance, doit être à ses yeux ce qu'il y a de plus croyable et de plus naturel. La permanence de certains effets, leur liaison avec certaines causes, la perpétuelle correspondance qu'on observe entre eux, en un mot, l'ordre immuable, voilà le miracle de l'a-

thée : malheureux qui ne connoît de lumière que les ténèbres, de loi que le désordre, de Dieu que la matière mue par une force aveugle, et d'espérance que la mort!

Moins hardi que Voltaire dans l'absurdité, Rousseau consent de bonne grâce à accorder à Dieu le pouvoir de faire des miracles; seulement il doute que Dieu veuille user de ce pouvoir, à cause de l'embarras où se trouveroient les déistes. Pour enlever donc au christianisme la preuve qui se tire des prodiges que Jésus-Christ et les Apôtres ont opérés, il n'imagine rien de mieux que de nier, non pas les miracles en eux-mêmes, mais la possibilité de s'assurer qu'aucun fait est miraculeux.

« Puisqu'un miracle, dit-il, est une exception » aux lois de la nature, pour en juger il faut » connoître ces lois, et pour en juger sûrement, » il faut les connoître toutes : car une seule qu'on » ne connoîtroit pas, pourroit en certains cas, » inconnus aux spectateurs, changer l'effet de » celles qu'on connoîtroit. Ainsi celui qui pro- » nonce qu'un tel ou tel acte est un miracle, dé- » clare qu'il connoît toutes les lois de la nature, » et qu'il sait que cet acte est une exception.

» Mais quel est ce mortel qui connoît toutes » les lois de la nature? Newton ne se vantoit pas » de les connoître. Un homme sage, témoin

» d'un fait inoui, peut attester qu'il a vu ce fait,
» et l'on peut le croire; mais ni cet homme sage,
» ni nul autre homme sage sur la terre n'affir-
» mera jamais que ce fait, quelque étonnant
» qu'il puisse être, soit un miracle; car comment
» peut-il le savoir (1)? Soit donc qu'il y ait des
» miracles, soit qu'il n'y en ait pas, il est impos-
» sible au sage de s'assurer que quelque fait que
» ce puisse être en est un (2). »

Ce sophisme repose sur un abus de mots. On appelle *loi*, dans l'ordre physique, une cause permanente qui se manifeste par des effets constants. Ainsi la succession uniforme des mêmes effets dans les mêmes circonstances, prouve l'existence de la cause permanente ou de la loi qui les détermine; et nous n'avons pas d'autre moyen de reconnoître les lois de la nature. Les circonstances demeurant les mêmes, arrive-t-il que l'effet change? tout le monde avoue sans difficulté qu'il existe une cause de ce changement. Mais quelle est cette cause? probablement, dit Rousseau, une autre loi de la nature. Expliquons-nous, s'il vous plaît. Q'entendez-vous par *loi*, dans le cas présent? Est-ce simple-

(1) Lettres écrites de la Montagne, p. 107.

(2) Ibid., p. 119.

ment une *cause?* Alors votre raisonnement croule; car personne ne prétend que l'effet dont il s'agit n'a point de cause; la question, je le répète, est de savoir quelle est cette cause. Est-ce une cause permanente, ou une véritable loi? Il seroit absurde de le dire, car on ne peut reconnoître la permanence d'une cause que par la constance des effets, les circonstances, comme nous l'avons dit, étant les mêmes (1). Or les miracles, et vous en convenez, sont des faits rares, extraordinaires, opposés à tous les effets qui se présentent perpétuellement dans les mêmes circonstances; donc les miracles ne sont point les effets d'une cause permanente, *d'une loi de la nature;* donc *on peut, sans connoître toutes les lois de la nature, s'assurer qu'un fait est un vrai miracle.*

Le raisonnement de Rousseau auroit d'ailleurs, en le supposant exact, de si terribles conséquences, qu'il suffit de les indiquer pour faire sentir aux déistes même à quel point il est erroné; car il faudroit en conclure qu'à moins de savoir tout, on ne peut rien savoir certainement, et que, condamné dès lors sans retour à un doute

(1) Niera-t-on qu'on puisse être certain que *les circonstances sont les mêmes?* Nous ne le croyons pas; ce seroit aussi choquer trop grossièrement le bon sens. En tout cas, nous attendrons que quelqu'un se dévoue à dire cette absurdité pour y répondre.

universel, ce je ne sais quel fantôme qu'on appelle l'homme s'agite et se tourmente en vain dans son irrémédiable ignorance.

Si nous ne pouvons en effet juger avec certitude qu'un *tel ou tel fait est une exception aux lois de la nature*, à moins que *nous ne connoissions toutes les lois de la nature*, évidemment il est impossible que nous ayons jamais aucune notion certaine de l'ordre physique, ni de l'ordre moral dont les lois sont sans doute aussi *des lois de la nature*. Les phénomènes les plus opposés étant également *naturels*, également conformes aux lois qui régissent le monde matériel, ce monde est, dans le même temps, soumis à des lois contraires; l'idée même de l'ordre disparoît; il est insensé de rien prévoir, de s'étonner de rien. Un homme s'élance dans les flots : qu'arrivera-t-il ? Qui peut le dire? Il enfonce, il est submergé; c'est une loi de la nature. Un homme marche sur ces mêmes flots (1); c'est encore une loi de la nature : c'est-à-dire que la nature n'a aucunes lois constantes, ou, en d'autres termes, qu'elle n'a point de lois. Il n'existe que des faits, les uns plus communs, les autres plus rares. Observez donc des faits, mais gardez-vous de les rapporter à des causes permanentes; gar-

(1) Julien avoue en particulier ce miracle de Jésus-Christ. *Ap. Cyrill., lib. VI.*

dez-vous de croire qu'ils doivent infailliblement se représenter dans les mêmes circonstances. Que dis-je, observez des faits? Si nos sens ne dépendent eux-mêmes, et dans leur organisation et dans leur exercice, d'aucune loi uniforme et certaine, s'il n'existe pas des rapports naturels, invariables entre notre œil, par exemple, et la lumière, entre la lumière et les corps qu'elle découvre à nos regards, les faits eux-mêmes pourroient n'être qu'une continuelle illusion; à chaque instant de nouvelles lois pourroient, en se manifestant, changer entièrement nos sensations, nos idées, tout notre être. Nous défions les déistes d'éviter ces conséquences, à moins qu'ils n'abandonnent les principes de Rousseau. Quels prodiges d'extravagance on est cependant forcé d'admettre, pour nier les prodiges de la puissance et de la bonté de Dieu?

Ce n'est pas tout encore : de pareilles conséquences auroient nécessairement lieu dans l'ordre moral. Qui oseroit assurer, qui pourroit prouver que nous en connoissons toutes les lois? Sera-ce le déiste, lui qui ne sait pas même à quels signes on les reconnoît (1)? Dès lors nul

(1) Voyez tom. I, chap. V. « Les modernes ne reconnoissant, sous le nom de loi, qu'une règle prescrite à » un être moral, c'est-à-dire, intelligent, libre et consi-

homme n'a le droit d'affirmer d'aucun fait, qu'il est contraire aux lois de la nature morale, c'est-à-dire, que personne n'a le droit d'affirmer d'aucune action qu'elle est juste ou injuste, c'est-à-dire, qu'il n'existe ni crime ni vertu.

Disons-le, puisqu'il est vrai : un parricide pourra sans crainte comparoître au tribunal du

---

» déré dans ses rapports avec d'autres êtres, bornent con-
» séquemment au seul animal doué de raison, c'est-à-dire
» à l'homme, la compétence de la loi naturelle; mais, dé-
» finissant cette loi chacun à sa mode, ils l'établissent
» tous sur des principes si métaphysiques, qu'il y a,
» même parmi nous, bien peu de gens en état de com-
» prendre ces principes, loin de pouvoir les trouver
» d'eux-mêmes. De sorte que toutes les définitions de ces
» savans hommes, d'ailleurs en perpétuelle contradiction
» entre elles, s'accordent seulement en ceci, qu'il est im-
» possible d'entendre la loi de nature, et par conséquent
» d'y obéir, sans être un très-grand raisonneur et un
» profond métaphysicien.... Connoissant si peu la na-
» ture, et s'accordant si mal sur le sens du mot *loi*, il
» seroit bien difficile de convenir d'une bonne définition
» de la loi naturelle. Aussi toutes celles qu'on trouve dans
» les livres, outre le défaut de n'être point uniformes,
» ont-elles encore celui d'être tirées de plusieurs connois-
» sances que les hommes n'ont point naturellement, et
» des avantages dont ils ne peuvent concevoir l'idée qu'a-
» près être sortis de l'état de nature. On commence par
» rechercher les règles dont, pour l'utilité commune, il

déiste. En vain, pénétrés d'horreur, tous les hommes s'écrieront : Il a violé la loi la plus sacrée de la nature ! S'il est fidèle à sa doctrine, le déiste répondra :

« Pour juger sûrement que ce parricide a violé » les lois de la nature, il faudroit les connoître » toutes; car une seule qu'on ne connoîtroit pas

---

» seroit à propos que les hommes convinssent entre eux, » et puis on donne le nom de loi naturelle à la collection » de ces règles, sans autre preuve que le bien qu'on » trouve qui résulteroit de leur pratique universelle. » Voilà assurément une manière très-commode de com- » poser des définitions, et d'expliquer la nature des » choses par des convenances presque arbitraires.

» Mais tant que nous ne connoîtrons point l'homme na- » turel, c'est en vain que nous voudrons déterminer la » loi qu'il a reçue, ou celle qui convient le mieux à sa » constitution. Tout ce que nous pouvons voir très-claire- » ment au sujet de cette loi, c'est que non-seulement » pour qu'elle soit loi, il faut que la volonté de celui » qu'elle oblige puisse s'y soumettre avec connoissance ; » mais il faut encore, pour qu'elle soit naturelle, qu'elle » parle immédiatement par la voix de la nature. » *Rousseau, Disc. sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes. Préface, p.* 41, 42, 43. *Ed. de* 1793. Notez que les déistes ne reconnoissent d'autre loi que la *loi naturelle*, qu'on ne connoît point, dit Rousseau. Mais, à force de chercher, ils la trouveront peut-être. Que sait-on ?

» pourroit en certains cas, inconnus aux spec-
» tateurs, changer celles que l'on connoîtroit.
» Ainsi celui qui prononce qu'un tel ou tel acte
» est un crime, ou une violation des lois natu-
» relles, déclare qu'il connoît toutes les lois de
» la nature, et qu'il sait que cet acte en est une
» violation. Mais quel est ce mortel qui connoît
» toutes les lois de la nature? Rousseau ne se
» vantoit pas de les connoître. Un homme sage,
» témoin d'un fait inoui, peut attester qu'il a vu
» ce fait, et l'on peut le croire; mais ni cet
» homme sage, ni nul autre homme sage sur la
» terre, n'affirmera jamais que ce fait, quelque
» étonnant qu'il soit, soit un crime ou un acte
» contraire à la nature et à ses lois, car com-
» ment peut-il le savoir?

» Mon frère, vous avez trempé vos mains
» dans le sang de l'auteur de vos jours; c'est un
» *fait étonnant, inouï*, et je crois les hommes
» sages qui l'attestent : mais ce fait est-il un
» crime? Comment puis-je le savoir, moi qui
» suis si loin de connoître toutes les lois de la
» nature? Qui m'assurera que ce fait, dépen-
» dant d'une loi que j'ignore, n'est pas un acte
» aussi naturel que les actes contraires, n'est
» pas une vertu? Rien n'autorise *un mortel* à
» prononcer.

» *Tout ce qu'on peut dire, c'est que vous avez*

» *fait une chose fort extraordinaire ; mais qui est-*
» *ce qui nie qu'il se fasse des choses fort extraor-*
» *dinaires ? J'en ai vu, moi, de ces choses là, et*
» *même j'en ai fait* (1).

» Allez donc en paix. Quel est le sage qui
» oseroit vous condamner, lorsque la nature
» vous absout peut-être? Ecoutez seulement
» quelques conseils utiles à ceux qui se sentent
» portés à faire *des choses extraordinaires :* pre-
» nez garde aux mortels qui s'imaginent *connoître*
» *toutes les lois de la nature*, ou qui jugent et
» agissent comme s'ils les connoissoient ; pré-
» cautionnez-vous soigneusement contre l'into-
» lérance des lois de la société civile, de cette
» société *de tout point contraire à la nature* ; et
» défiez-vous de vos fils, si vous en avez. »

Pour nier que ces conséquences, aussi absurdes qu'horribles et que Rousseau lui-même auroit

---

(1) *Lettres écrites de la Montagne, p.* 107. Rousseau parle des prestiges opérés par des charlatans, et qui offrent l'apparence d'une exception aux lois de l'ordre physique. Il s'agit, dans le discours que nous prêtons au déiste, d'exceptions aux lois de l'ordre moral. Tous ceux qui ont lu les *Confessions* savent qu'il s'y trouve, dans cet ordre aussi, *des choses fort extraordinaires*, et que Rousseau auroit pu dire avec la même vérité, *j'en ai vu, et même j'en ai fait.*

détestées, ne découlent pas nécessairement du principe qu'il établit, il faudroit prouver deux choses que très-certainement on ne prouvera jamais : qu'il n'existe point de lois de la nature morale, comme il existe des lois de la nature physique; ou que, ne connoissant pas toutes les lois de la nature physique, nous connoissons toutes celles de la nature morale.

Il suit encore de ce que dit Rousseau, que personne ne peut affirmer que les miracles de Jésus-Christ ne sont pas de vrais miracles; et il l'avoue en termes formels.

« Remarquez bien qu'en supposant tout au » plus quelque amplification dans les circon- » stances (1), je n'établis aucun doute sur le fond » des faits (2). Que devons-nous donc penser » de tant de miracles rapportés par des auteurs » véridiques (les Évangélistes)?... Faut-il re- » jeter tous ces faits? Non. Faut-il tous les ad- » mettre? Je l'ignore. Nous devons les respec- » ter sans prononcer sur leur nature (3). »

Et encore : « Ne prenez pas ici le change, je » vous supplie; et, de ce que je n'ai pas regardé

(1) *Quelque amplification dans les circonstances*, par exemple, de la résurrection d'un mort!

(2) Lettres écrites de la Montagne, p. 115.

(3) Ibid., p. 116, 117.

» les miracles comme essentiels au christianisme,
» n'allez pas conclure que j'ai rejeté les miracles.
» Non, je ne les ai rejetés ni ne les rejette : si
» j'ai dit des raisons pour en douter, je n'ai
» point dissimulé les raisons d'y croire ; il y a
» une grande différence entre nier une chose et
» ne pas l'admettre ; et j'ai si peu décidé ce point
» que je défie qu'on trouve un seul endroit dans
» tous mes écrits où je sois affirmatif contre les
» miracles. Eh ! comment l'aurois-je été malgré
» mes propres doutes (1) ? »

Puisqu'il est possible que les œuvres de Jésus-Christ fussent réellement miraculeuses, supposons qu'elles le fussent en effet, mais que les hommes, comme Rousseau le prétend, n'eussent aucun moyen de s'en assurer; et voyons ce qui résultera de cette supposition.

Dans vingt endroits de l'Évangile, Jésus-Christ rappelle aux Juifs, en preuve de sa mission, les prodiges qu'il opéroit. « J'ai un témoignage plus
» grand que celui de Jean. Car les œuvres que
» le Père m'a donné d'accomplir, les œuvres que
» je fais, rendent témoignage que le Père m'a
» envoyé (2).

---

(1) Ibid, p. 125.

(2) Ego autem habeo testimonium majus Joanne. Opera enim, quæ dedit mihi Pater ut perficiam ea; ipsa opera,

Un jour qu'il se promenoit dans le temple, sous le portique de Salomon, « les Juifs l'envi-
» ronnèrent, disant : Jusqu'à quand nous tenez-
» vous en suspens? Si vous êtes le Christ, dites-
» le-nous clairement. Jésus leur répondit : Je
» vous parle, et vous ne me croyez point. Les
» œuvres que je fais au nom de mon Père ren-
» dent témoignage de moi; mais vous, vous ne
» croyez point, parce que vous n'êtes pas de mes
» brebis. Si vous ne voulez pas me croire, croyez
» à mes œuvres, et connoissez et croyez que
» le Père est dans moi, et que je suis dans le
» Père (1). »

Une autre fois deux disciples de Jean vinrent le trouver, et lui dirent : « Jean Baptiste nous a
» envoyés vers vous, disant : Etes-vous celui qui
» doit venir, ou devons-nous en attendre un

---

quæ ego facio, testimonium perhibent de me, quia Pater misit me. *Joan.*, *V*, 35, 36.

(1) Et ambulabat Jesus in templo, in porticu Salomonis. Circumdederunt ergo eum Judæi, et dicebant ei : Quousquè animam nostram tollis? Si tu es Christus, dic nobis palàm. Respondit eis Jesus : Loquor vobis, et non creditis. Opera quæ ego facio in nomine Patris mei, hæc testimonium perhibent de me : sed vos non creditis, quia non estis ex ovibus meis... Si mihi non vultis credere, operibus credite, ut cognoscatis, et credatis, quia Pater in me est, et ego in Patre. *Ibid.*, *X*, 24, 25, 26 *Vid. et. XIV*, 12.

» autre? (Or, à ce moment même, il guérit
» beaucoup de malades de leurs langueurs, et
» de leurs plaies, et il chassa des esprits malins,
» et il rendit la vue à un grand nombre d'aveu-
» gles.) Jésus leur répondit : Allez, et rappor-
» tez à Jean ce que vous avez entendu et vu; que
» les aveugles voient, les boiteux marchent (1),

---

(1) Aucune de ces guérisons merveilleuses ne satisfait entièrement Rousseau. « Tout ce qu'on en pourra dire, » c'est qu'elles sont surprenantes; mais..... comment » prouverez-vous que ce sont des miracles? » C'est toujours là son embarras, et il est en vérité bien cruel que Dieu l'y laisse ; car enfin, ajoute-t-il, « il y a pourtant, » je l'avoue, des choses qui m'étonneroient fort, si j'en » étois le témoin : ce ne seroit pas tant de voir marcher » un boiteux, qu'un homme qui n'auroit point de jambes... » Cela me frapperoit encore plus que de voir ressusciter » un mort. » (*Lettres écrites de la Montagne, p.* 111.) Et moi aussi; rien ne me frapperoit autant que de voir un homme *marcher sans jambes*, si ce n'étoit peut-être de le voir respirer sans poitrine, et *me tendre la main sans main*.

Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer ici que les miracles ne sont nullement arbitraires en eux-mêmes ; car, on ne sauroit trop le répéter, tout est lié, tout est un dans les œuvres de Dieu.

Les miracles de l'Ancien-Testament, même en ce qu'ils ont de propice, appartiennent à une loi de crainte : presque tous sont des châtimens, et quand ce ne sont pas des châtimens, ce sont des figures, comme l'eau qui coule du rocher, et le serpent d'airain.

» les lépreux sont purifiés, les sourds entendent,
» les morts ressuscitent, l'Évangile est annoncé
» aux pauvres ; et heureux est celui qui ne sera
» point scandalisé de moi (1).»

La justice inexorable, la colère, la terreur, sont partout avant Jésus-Christ. Depuis Jésus-Christ, tous les miracles sont des bienfaits; ils appartiennent à une loi de miséricorde et d'amour.

Aucun miracle n'a de rapport à l'ordre de la création ; et, si l'on veut y réfléchir, on reconnoîtra que les miracles de Jésus-Christ et des Apôtres ne sont que l'expression extérieure et sensible de la réparation de la nature humaine. Ils représentent aux yeux les effets de la Rédemption et de la grâce du Médiateur.

Ainsi l'homme intelligent et moral étoit aveugle, et il voit; il étoit sourd, et il entend; il étoit infirme, et il est guéri; il étoit mort, et il revit. *Les petits enfans demandoient du pain, et il n'y avoit personne pour le leur rompre (Thren., IV, 4)*; et le peuple est nourri miraculeusement dans le désert d'un pain qui figure le pain mystérieux qui est la véritable nourriture de l'homme régénéré.

Rien ne frappe davantage les esprits habitués à la méditation que ces étonnantes analogies, qui ne peuvent être ni l'effet du hasard, ni le résultat des combinaisons de l'homme. La pensée ou l'action d'un être n'est jamais *continuée* par un autre être, et tout ce qui est perpétuel est divin.

(1) Joannes Baptista misit nos ad te dicens : Tu es, qui venturus es, an alium expectamus ! (In ipsâ autem horâ multos curavit à languoribus, et plagis, et spiritibus

Telle est la constante réponse de Jésus, lorsqu'on l'interroge sur ce qu'il est : c'est à ses miracles qu'on doit le reconnoître; il le répète sans cesse. Si je n'avois pas fait parmi eux des œuvres que nul autre n'a faites, ils n'auroient point de péché (1). Ainsi Jésus, doué, dit Rousseau, de *la plus haute sagesse* (2), *éclairé de l'esprit de Dieu* (3), donne pour une preuve de sa mission ce qui n'est pas une preuve, ce qui ne peut jamais en être une; il s'abuse sur ses propres actes, ou il abuse le peuple; de sorte qu'il est *éclairé de l'esprit de Dieu* pour croire des choses absurdes, ou pour tromper les hommes sciemment.

Si l'on ne peut s'assurer qu'un miracle en est réellement un, il s'ensuit encore qu'il est impossible à Dieu de manifester *évidemment* aux hommes sa puissance *dans un fait particulier*; qu'il essaieroit vainement de faire reconnoître.

---

malis, et cæcis multis donavit visum.) Et respondens, dixit illis : Euntes renuntiate Joanni quæ audistis, et vidistis ; quia cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelisantur ; et beatus est quicumque non fuerit scandalizatus in me. *Luc.*, *VII*, 20—23. Et *Matt.*, *XI*, 2—8.

(1) Si opera non fecissem in eis, quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent. *Joan.*, *XV*, 24.

(2) Emile, liv. IV, tom. III, p. 42.

(3) Lettres écrites de la Montagne, p. 115.

à des signes non équivoques, l'Envoyé qu'il chargeroit de leur annoncer les vérités qu'ils doivent croire, la loi qui doit les régir; qu'il n'est pas, dès lors, en son pouvoir d'empêcher qu'ils *s'égarent d'erreurs en erreurs, à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe* (1), ni par conséquent de leur imposer aucune obligation, puisqu'il ne peut leur notifier, d'une manière certaine, aucun commandement.

O Dieu, qui gouvernez tous les êtres par votre raison immuable et votre volonté souveraine! Dieu, qui pénétrez tout, qui remplissez tout! une foible créature osera-t-elle donc, dans le sein de votre lumière, sous votre main toute-puissante, nier qu'il vous soit possible d'éclairer son intelligence, et de vous manifester à ses regards! Osera-t-elle fixer des règles à votre sagesse, et des bornes à votre action? Osera-t-elle élever entre elle et vous une barrière qu'elle vous défende de passer? Faudra-t-il que vos rayons s'arrêtent devant les ténèbres qu'elle aime, et que vous cessiez d'être son maître, son législateur, son Dieu, parce que votre loi lui déplaît, et qu'elle ne veut dépendre que d'elle-même? Non, non, il n'en sera pas ainsi.

Et toi, créature insensée, qui fuis le salut,

(1) Emile, tom. II, p. 356.

qui te retires jusque *dans l'ombre de la mort*, de peur que la vérité ne t'atteigne, elle t'atteindra cependant ; elle forcera ta raison rebelle à lui rendre hommage, ou à s'abjurer elle-même.

Un miracle étant une action divine, ou, selon la définition de Rousseau, *un acte immédiat de la puissance de Dieu dans un fait particulier*, il y a deux choses dans un miracle; le fait même, et sa nature qui le fait reconnoître pour un *acte immédiat de la puissance divine.*

Tout le monde convient que le fait miraculeux, ou supposé tel, peut être constaté comme tout autre fait, soit par nos propres sens, soit par le témoignage des hommes. « Un homme sage, » dit Rousseau, témoin d'un fait inouï, peut at- » tester qu'il a vu ce fait, et l'on peut l'en » croire (1). » A plus forte raison pourra-t-on et devra-t-on croire plusieurs hommes sages qui attestent unanimement le même fait.

Ainsi nous pouvons, par le témoignage, être certains qu'un homme est aveugle ; nous pouvons l'être également qu'un homme a l'usage de la vue; et enfin qu'un homme a imposé les mains sur un autre homme en invoquant Dieu. Pour que la déposition des témoins qui attestent de semblables faits soit irrécusable, il

(1) Lettres écrites de la Montagne, p. 107.

n'est pas même nécessaire qu'ils possèdent une rare sagacité ni une profonde *sagesse :* il suffit qu'ils ne soient pas fous.»

Non seulement le témoignage nous donne la certitude des faits, mais cette certitude est plus grande que celle qu'en pourroit acquérir un seul individu par ses propres sens. Qu'après m'être persuadé, sur le rapport de mes sens, qu'un homme est aveugle, deux ou trois personnes sensées viennent me dire : « Nous avons » aussi observé cet homme ; il n'est point aveu- » gle, nous en sommes très-convaincus ; » je commencerai au moins à douter : et si d'autres personnes sensées confirment le témoignage des premières, je croirai sans hésiter, et je devrai croire sous peine de folie, que je me suis trompé dans mon jugement. Ainsi le témoignage peut donner une certitude plus complète d'un fait, que si on l'avoit vu soi-même.

Donc, si des témoins nombreux affirment qu'un homme étoit aveugle, qu'un autre homme a prié sur lui, et qu'à l'instant même cet aveugle a recouvré la vue ; leur témoignage pourra me rendre aussi certain de ces faits, qu'on peut être certain d'aucun fait quelconque.

Il est vrai qu'avant que l'aveugle eût recouvré la vue, il y avoit contre la probabilité d'un pareil événement des chances aussi multipliées qu'on

le voudra ; mais cela n'infirme en rien le témoignage postérieur à l'événement, et qui, portant sur un fait actuellement accompli, constate uniquement ce fait et déclare quelle est, d'entre toutes les chances possibles, celle qui s'est réalisée. Que d'un vase rempli de boules numérotées, on en tire une au hasard ; plus il y a de boules, plus il y a aussi de probabilités que telle boule déterminée n'est pas celle qui sortira. Mais, après le tirage, l'incertitude résultante de la multiplicité des chances ne subsiste plus. A ces chances, plus ou moins possibles, plus ou moins probables, succède un fait certain, la boule sortie; et, pour constater quelle est cette boule, le même nombre de témoins suffit, qu'il y eût cent boules dans le vase, ou qu'il y en eût dix millions. C'est confondre deux questions totalement différentes, que de s'imaginer que le peu de probabilité d'un événement diminue, dès qu'il a eu lieu, la force du témoignage qui l'atteste. Faut-il plus de témoins pour constater qu'un homme, après avoir essuyé une maladie que tous les médecins croyoient mortelle, est maintenant en parfaite santé, que si cet homme n'avoit éprouvé qu'une indisposition légère? assurément on ne le dira pas, ou, si on le disoit, on seroit démenti par tout le genre humain.

Lorsqu'on est assuré de la vérité d'un fait,

pour juger avec certitude qu'il est miraculeux, il est nécessaire qu'on y reconnoisse clairement *un acte immédiat de la puissance divine;* c'est-à-dire, comme l'explique Rousseau, qu'il doit offrir *un changement sensible dans l'ordre de la nature, une exception réelle et visible à ses lois* (1). Or cette condition peut-elle être remplie? Pouvons-nous être certains qu'aucun fait offre *une exception réelle et visible aux lois de la nature?* Voyons s'il est possible de le nier raisonnablement.

Qu'est-ce que l'ordre de la nature? Qu'est-ce que ses lois? et comment les connoissons-nous? Uniquement par l'expérience, qui nous montre les mêmes effets constamment reproduits dans les mêmes circonstances. Nous nommons *lois* les causes de ces effets constans, et nous appelons *ordre* l'ensemble de ces lois. Mais si chacun de nous étoit réduit à sa propre expérience, renfermée, quant au temps et quant aux lieux, en de si étroites limites, comment pourroit-il déduire du petit nombre d'effets connus de lui, l'existence d'aucune loi générale, et par conséquent l'existence de l'ordre, ou au moins de tel ordre déterminé? Pense-t-on que le sauvage de l'Aveyron eût seulement l'idée de loi? Un être humain,

(1) Lettres écrites de la Montagne, p. 104.

séparé de la société depuis l'enfance, s'élèveroit-il jamais à cette idée ? Et, quand il seroit capable de réfléchir, d'observer, où le conduiroient ses observations bornées et solitaires? Qu'en pourroit-il conclure ? Quelle assurance auroit-il même de leur exactitude, et de la justesse des conséquences que sa raison en déduiroit? Et, en supposant qu'aucune erreur n'eût, en aucune occasion, abusé son esprit ou ses sens, et qu'il pût en être certain, d'où tireroit-il la certitude que les phénomènes qui l'ont frappé sont invariables, qu'ils ont toujours et partout également frappé les autres hommes? Si l'expérience d'autrui ne se joint à la sienne, il ne connoîtra donc que de simples faits; il ne pourra former tout au plus que des conjectures sur la permanence des causes qui les produisent. En effet qu'on indique une loi de la nature, dont la connoissance certaine ne soit pas, plus ou moins immédiatement, le résultat de l'expérience universelle? Qu'a fait Newton lui-même que soumettre au calcul la loi universellement connue de la pesanteur? et que sont toutes les sciences que le résultat de l'expérience générale sur l'objet particulier de chacune d'elle?

Nous ne connoissons donc les lois et l'ordre de la nature, que par l'expérience générale; nous ne pouvons les connoître que par elle; et cet

ordre et ces lois n'ont pas d'autre preuve que le consentement commun, ou l'expérience uniforme de tous les temps et de tous les lieux, attestée par le témoignage universel.

C'est donc uniquement par ce témoignage, par le consentement commun, que nous savons avec certitude qu'un phénomène est *naturel*, ou conforme aux lois, à l'ordre constant de la nature. Quand donc ce même témoignage atteste qu'un fait, un phénomène quelconque, est *un changement sensible dans l'ordre de la nature*, *une exception réelle et visible à ses lois*, la réalité de ce changement est aussi certaine, qu'il est certain qu'il existe *un ordre et des lois de la nature.* Si vous refusez de croire sur ce point le témoignage général des hommes, vous ne pouvez raisonnablement le croire sur aucun point; vous ne pouvez plus, je ne dis pas seulement connoître l'ordre de la nature et ses lois, mais savoir s'il y a des lois et un ordre réel dans la nature. Vous dites au genre humain : « Je te croirai quand tu affirmeras » qu'un fait est conforme aux lois de la na- » ture, mais je ne te croirai point quand tu » affirmeras qu'un autre fait y forme *une excep-* » *tion visible.* » En d'autres termes : « Je crois » que tu connois les lois de la nature, et je crois » en même temps que tu ne les connois point. »

Car prononcer que tel phénomène est conforme à telle loi, ou qu'il y est opposé, sont deux jugemens de même genre, et qui dépendent du même degré identique de connoissance. Être opposé, c'est n'être pas conforme; être conforme, c'est n'être pas opposé. Comment pourroit-on affirmer l'un, si l'on ne pouvoit pas affirmer l'autre? Et que penseroit-on d'un homme qui diroit : « Je sais avec certitude qu'il est con-
» forme aux lois physiques du monde que la
» terre se meuve perpétuellement autour du
» soleil; mais si la terre s'arrêtoit, j'ignore si
» ce seroit *une exception réelle à ces lois?* »

Supposera-t-on une loi inconnue qui, dans ce cas et les cas semblables, opposée aux lois ordinaires, produit des effets opposés. Je demanderai d'abord sur quoi repose cette supposition, et ce que l'on peut conclure d'une supposition non seulement gratuite, mais absurde, comme je l'ai montré précédemment?

En second lieu, qu'on réponde : ces lois opposées seroient-elles également conformes à l'ordre, également naturelles?

Si on l'affirme, voilà deux *ordres*, deux *natures* opposées, c'est-à-dire qu'il n'existe ni ordre, ni nature, et que l'univers, régi par des lois qui se combattent, obéit au hasard à ces lois contraires. C'est le chaos de l'athée.

Si l'on nie qu'une de ces lois opposées soit *naturelle*, qu'on explique ce que ce peut être qu'une loi qui n'est pas naturelle, et quel sens on attache au mot de *loi*.

Au fond, ce seroit clairement avouer le miracle qu'on refuse d'admettre; car une loi connue seulement par quelques faits, se réduit à ces faits mêmes; et dire que la loi n'est pas *naturelle*, c'est convenir que ces faits sont *une exception réelle et visible aux lois de la nature*.

Donc, à moins de nier qu'il existe des lois de la nature, il faut reconnoître la raison commune fondée sur l'expérience générale, c'est-à-dire, le sens commun, pour juge de ce qui est conforme ou contraire à ces lois; il faut le reconnoître pour juge infaillible, sans quoi l'existence même de l'ordre seroit douteuse.

Or, qu'on demande à tous les hommes s'il est conforme aux lois de la nature que des lépreux, des aveugles, des boiteux, des sourds, soient guéris instantanément par quelques prières; s'il est *naturel* que ces paroles, *Lève-toi et marche*, rendent l'usage de ses membres à un paralytique de trente-huit ans; qu'un mort ressuscite à ce seul mot, *Sors du tombeau!* J'adjure tout homme sensé et de bonne foi, de me dire ce que répondra le genre humain.

Mais qu'est-il besoin de l'interroger? et qui

ne sait que tous les peuples, dans tous les temps, ont cru aux faits miraculeux, qu'ils ont été persuadés que le souverain Être *manifestoit quelquefois sa puissance dans des faits particuliers?* Et puisque cette croyance est universelle, donc elle est vraie : il n'en faut pas d'autre preuve, et nous pouvions, sans affoiblir la cause du christianisme, nous dispenser de combattre par le raisonnement les sophismes de l'incrédulité. Le témoignage de tous les siècles et de toutes les nations, prouve invinciblement qu'il y a de vrais miracles, comme il prouve qu'il existe une vraie religion; et de même qu'on discerne aisément la vraie religion des religions fausses, par sa perpétuité et son universalité; on discerne aisément les vrais des faux miracles, en considérant ce qui fut toujours et partout reconnu pour *une exception réelle et visible aux lois de la nature* (1); et c'est ainsi que toutes les vérités unies dans leur principe, qui est la raison éternelle et infinie de Dieu, nous sont manifestées avec certitude par le témoignage infaillible de la raison une, perpétuelle et universelle du genre humain.

---

(1) Rousseau avoue que *plusieurs des miracles rapportés dans la Bible paroissent être dans ce cas.* Lettres écrites de la Montagne, p. 114.

Pour appliquer maintenant ce qui vient d'être dit, aux prodiges opérés par Jésus-Christ et par les Apôtres : est-il certain que les faits rapportés dans l'Évangile soient vrais? est-il certain que ces faits soient miraculeux? Voilà les deux questions qui nous restent à examiner.

Déjà nous avons prouvé généralement la vérité des faits évangéliques (1) ; mais nous voulons encore montrer combien il est impossible de révoquer en doute aucun de ceux dont il s'agit ici particulièrement.

Presque tout ce que raconte l'Évangile s'est passé devant une multitude de témoins, qui venoient de toutes parts écouter les enseignemens de Jésus-Christ, et contempler ses œuvres. Ce n'étoit point dans les ténèbres ni dans des lieux solitaires qu'il manifestoit sa puissance, mais au grand jour, au milieu du peuple, et dans le temple même, sous les yeux des docteurs de la loi. Sa vie étoit publique; il ne cachoit pas plus ses actions que sa doctrine (2), et ses actions n'étoient qu'une suite continue de prodiges. Qui donc auroit pu se tromper sur des faits si nom-

(1) Voyez le chapitre XXXII.

(2) Ego palàm locutus sum mundo ; ego semper docui in Synagogâ et in templo, quo omnes Judæi conveniunt: et in occulto locutus sum nihil. *Joan.*, *XVIII*, 20.

breux, si éclatans? Et en supposant même dans quelques hommes ou l'erreur ou l'imposture, auroient-ils donc pu abuser un peuple entier pendant trois ans, lui faire croire qu'il voyoit chaque jour ce qu'il ne voyoit pas, persuader à des aveugles qu'ils avoient recouvré la vue, à des sourds qu'ils entendoient, à des paralytiques qu'ils marchoient, à des lépreux que leur lèpre avoit disparu? Quel prodige plus étonnant qu'une crédulité si profonde et si générale!

Car, ni pendant la vie de Jésus-Christ, ni après sa mort, personne ne contesta la vérité d'aucun de ces faits. Ils ont toujours passé pour constans parmi les Juifs (1). Le Talmud et tous les rabbins les avouent expressément (2). Il est

---

(1) Virtutes autem facturum (Christum) à Patre, Esaias dicit : Ecce Deus noster judicium retribuit; ipse veniet, et salvos faciet nos. Tunc infirmi curabuntur, et oculi cæcorum videbunt, et aures surdorum audient, et claudus saliet sicut cervus, et multorum linguæ solventur, et cætera quæ operatum Christum nec vos diffitemini. *Tertullian. adv. Judæos, cap. IX.* Vid. et. *S. Chrysost., Exposit. in Ps. VIII, cap. V, n.* 1.

(2) Talmud., tract. Sanhedr. fol. 43, 104 et 107. — Nizzachon. ap. Wagenseil. Tela ignea Satan., tom. II, p. 34. — Acta. S. Pion. ap. Bolland. 1ª die mens. februar. — Herban, Juif, dans sa dispute avec saint Grégence, dit que les Juifs ont fait mourir Jésus, parce que

dit dans *le Toldoth* que Jésus-Christ, afin de prouver qu'il étoit *le Fils de Dieu* annoncé par Isaïe, ressuscita un mort (1). Ce n'est pas du moins la prévention qui a dicté ces témoignages, confirmés par celui de tous les païens (2), de Celse (3), de Porphyre (4), de Julien (5), d'Hiéroclès (6). Croit-on que ces anciens ennemis

---

c'étoit un magicien, et qu'il guérissoit les malades le jour du sabbat, ce que la loi défendoit. *Biblioth. Patr., t. I, p.* 198 *et* 263., *gr. lat.* On voit dans saint Isidore de Séville que, lorsqu'on alléguoit les miracles de Jésus-Christ aux Juifs, ils répondoient que les Prophètes en avoient pareillement fait un grand nombre. *Dicit incredulus quòd et Prophetæ miracula multa fecerunt. (De Nativit. Domini, cap. XVII.)* Bullet cite beaucoup d'autres témoignages des Juifs dans *son Hist. de l'établissem. du christianisme.*

(1) Lib. Toldoth Jeschu, p. 7 et 8.

(2) S. Justin, Apolog. I, n. 30. — Arnob. adv. gentes, lib. I, p. 25. — Lactant., Institut. divin., lib. IV, cap. XIII, et lib. V, cap. III. — Euseb., Demonstrat. Evang., lib. III, cap. VIII. — Evagr. in Spicileg. Marten., tom. V, p, 2 et 3. — Volus. ap. August., Epist. 135 et 136.

(3) Ap. Orig. contr. Cels., lib. I, n. 6, 38, 67, 68, 71; lib. II, n. 48; lib. III, n. 27; lib. VIII, n. 9, 47.

(4) Vid. Bullet, Hist. de l'établissement du christian., pag. 107. Paris, 1764.

(5) Ap. Cyrill. adv. Julian, lib. VI.

(6) Ap. Euseb. contr. Hierocl. ad calc. Demonst. Evang., pag. 512.

du christianisme eussent reconnu la vérité des faits évangéliques, s'il leur avoit été possible de la nier? Croit-on qu'ils l'aient confessée sans examen? Croit-on que le moindre sujet de doute eût échappé à la sagacité de leur haine? Croit-on enfin que les premiers chrétiens eussent parlé avec autant de confiance des miracles du Sauveur, si l'on avoit pu les contester? Jésus-Christ, disoit Quadrat dans une Apologie adressée à l'empereur Adrien, « Jésus-Christ a fait ses » miracles à la vue de l'univers, parce qu'ils » étoient au-dessus de tout soupçon. Il a guéri » des malades et il a ressuscité des morts. Quel- » ques-uns ont survécu long-temps à l'Auteur » du prodige, et ne sont morts que de nos » jours (1). »

Il est évident que les faits d'une époque reculée ne peuvent être connus, ne peuvent être prouvés que par le témoignage. Que demande-t-on pour croire les faits de Jésus-Christ, ses miracles et ceux des Apôtres? des témoignages non suspects? Soit : qu'y a-t-il de moins suspect que *des témoins qui se font égorger?* Douterez-vous de leur foi dans ce qu'ils attestoient? Dites-nous donc comment ils pouvoient la mieux prouver. Est-ce cette foi même si forte, si

(1) Ap. Euseb., Hist. eccles., lib. III, cap. XXXVI.

constamment, si généreusement manifestée qui diminue votre confiance dans leur témoignage? Vous croiriez donc davantage ce qu'ils affirment, si eux-mêmes ils l'avoient moins cru?

Mais enfin, dites-vous, c'étoient des chrétiens! Je vous entends; tous les témoignages qui regardent Jésus-Christ vous semblent suspects, excepté ceux des ennemis du christianisme? Eh bien! les Juifs sont-ils des ennemis du christianisme? Trouvez-vous qu'ils y soient assez opposés pour mériter d'être crus sur ce qui le concerne? Ils attestent les mêmes faits que les chrétiens; jamais ils n'ont varié à cet égard un seul instant. Les païens étoient-ils des ennemis du christianisme? Trois siècles d'horribles persécutions vous paroissent-ils une preuve suffisante de leur haine? Vous ne voulez pas croire les victimes, croirez-vous au moins les bourreaux? Ils s'accordent avec les Juifs et les chrétiens pour reconnoître la vérité des faits merveilleux rapportés dans l'Évangile.

Encore une fois, que demandez-vous? des témoignages uniformes? Ils existent, on les a produits, vous venez de les entendre. Des témoignages nombreux? Nous vous montrons un témoignage universel. Que pouvez-vous donc demander encore? Que pouvez-vous désirer? Y a-t-il quelque chose au delà de tout? Si vous

rejetez cet immense témoignage des peuples et des siècles, soyez sincères, ne dites plus : « Qu'on » nous donne des preuves ; » dites : « Qu'on cesse » de nous en donner; nous avons résolu de n'en » admettre aucune, et nous ne voulons pas même » les écouter. »

Que la folie de l'incrédule est étonnante ! mais, en même temps, qu'elle est criminelle ! et qu'il est aisé de comprendre comment, au jour terrible où tout sera révélé, Dieu *justifiera sa parole*, et comment *il vaincra dans son jugement* (1) ! Les âmes perdues passeront devant lui en s'accusant elles-mêmes, et murmurant l'hymne de l'enfer, elles s'en iront, guidées par le désespoir et les ténèbres, là où l'éternel orgueil enfante l'éternelle douleur !

Et que les déistes qui nient les faits de l'Évangile, ne pensent pas être en cela d'accord même avec tous leurs chefs. Rousseau appelle les Evangélistes *des auteurs véridiques* (2) ; *il n'établit aucun doute sur le fond de tous les faits* (3) ; il lui est impossible de renoncer au bon sens jusqu'à ce point. « Dirons-nous que l'histoire de » l'Évangile est inventée à plaisir ? Ce n'est pas

(1) Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cùm judicaris. *Ps. L*, 6.

(2) Lettres écrites de la Montagne, p. 116.

(3) Ibid., p. 115.

» ainsi qu'on invente ; et les faits de Socrate, » dont personne ne doute, sont moins attestés » que ceux de Jésus-Christ. Au fond, c'est re- » culer la difficulté sans la détruire; il seroit » plus inconcevable que plusieurs hommes d'ac- » cord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est » qu'un seul en ait fourni le sujet; et l'Evan- » gile a des caractères de vérité si grands, si » frappans, si parfaitement inimitables, que » l'inventeur en seroit plus étonnant que le hé- » ros (1). »

La vérité des faits évangéliques étant établie, voyons si l'on peut s'assurer que les miracles de Jésus-Christ et des Apôtres fussent de vrais miracles, *des exceptions réelles aux lois de la nature.*

Guérir toutes les maladies en prononçant quelques paroles, ou par un simple acte de la volonté, multiplier un petit nombre de pains pour nourrir toute une multitude, marcher sur la mer, ressusciter des morts : voilà les principaux miracles du Sauveur. Il avoit promis à ses disciples qu'ils en opéreroient de semblables et de plus grands encore (2) ; et nous voyons dans

(1) Emile, lib. IV, tom. III, p. 43.

(2) Amen, amen dico vobis, qui credit in me, opera quæ ego facio, et ipse faciet, et majora horum faciet. *Joan.*, *XIV*, 12.

le livre des Actes l'accomplissement de sa promesse. L'ombre seule de Saint-Pierre, guérissoit, en passant sur eux, les malades qu'on apportoit sur des lits dans les places publiques (1). L'histoire des Apôtres est remplie de leurs œuvres miraculeuses, accomplies, comme celles de leur Maître, à la face du soleil, en présence de nombreux témoins, dans les circonstances les plus imprévues, et où il étoit le moins possible de surprendre la crédulité.

Nous avons déjà fait remarquer que Jésus-Christ proposoit ses miracles en preuve de sa mission. Ce fut aussi sur son premier miracle que ses disciples crurent en lui (2). Peu de temps après, *comme il étoit à Jérusalem, au temps de la Pâques*, c'est-à-dire quand presque tous les Juifs s'y rassembloient pour assister selon la loi, à cette sainte solennité, *beaucoup d'entre eux*

---

(1) Ità ut in plateas ejicerent infirmos, et ponerent in lectulis ac grabatis, ut, veniente Petro, saltem umbra illius obumbraret quemquam illorum, et liberarentur ab infirmitatibus suis. *Act. V*, 15. Vid. S. August. *in Joan. Evang. Tract. LXXII*, *n.* 1. *Oper tom. III*, *part. II*, *col.* 686.

(2) Hoc fecit initium signorum Jesu in Cana Galiææ: et manifestavit gloriam suam, et crediderunt in eum discipuli ejus. *Joan.*, *II*, 11.

crurent en son nom, en voyant les prodiges qu'il faisoit (1).

Voilà donc ceux qui vivoient familièrement avec Jésus, qui pouvoient l'observer à tous les instans, examiner ses œuvres en mille occasions diverses, les voilà convaincus, eux et beaucoup d'autres Juifs (2), de la réalité de ses miracles. Tout le peuple et les étrangers mêmes partagent leur persuasion. Une femme chananéenne (3), un officier romain (4), demandent à Jésus la guérison, l'une de sa fille, l'autre de

---

(1) Cùm autem esset Jerosolymis in Paschâ in die festo, multi crediderunt in nomine ejus, videntes signa ejus quæ faciebat. *Ibid.*, 23.

(2) Illi ergo homines cùm vidissent quod Jesus fecerat signum, dicebant: Quia hic est verè Propheta, qui venturus est in mundum. *Joan.*, *VI*, 14.

(3) Matth., XV, 22 et seqq.

(4) Ibid., VIII, 5 et seqq.; et Luc., VII, 2 et seqq. Ce miracle est un des plus frappans que Jésus-Christ ait opérés. Le Fils de Dieu récompense la foi du centurion en guérissant son serviteur paralytique, qu'il n'a pu même amener à Jésus, parce qu'*il est gisant à la maison, et tourmenté par de grandes souffrances*: *Puer meus jacet in domo paralyticus, et malè torquetur.* Je voudrois bien qu'on m'apprît par quelle *loi de la nature* Jésus-Christ agissoit instantanément à distance sur un homme malade, et quelle est l'efficace de guérison *naturellement* attachée à ces paroles: *Qu'il vous soit fait comme vous avez cru: sicut credidisti, fiat tibi.*

son serviteur, et tous deux ils l'obtiennent. Le bruit de ses prodiges s'étend au loin; de toutes parts on accourt pour les contempler; on se presse sur ses pas; les infirmes, les estropiés, les aveugles, l'investissent, en quelque sorte, et ne se retirent jamais sans avoir éprouvé les effets de sa puissance, inépuisable comme sa bonté. Chaque page de l'Evangile nous en offre quelque exemple touchant. Qui pourroit se rappeler sans être attendri, cette pauvre femme attaquée depuis douze années d'un flux de sang, qui s'approche de Jésus avec timidité pour toucher le bord de sa robe, disant : *Si je touche seulement son vêtement je serai guérie;* et elle est guérie à l'heure même (1).

Croyoit-il au pouvoir du *Fils de l'Homme*, ce Prince de la synagogue, qui disoit : « Seigneur, » ma fille vient de mourir ; mais venez, impo- » sez votre main sur elle, et elle vivra (2). » Sa fille en effet lui fut rendue; mais d'où venoit la confiance si entière, la foi si vive que cet homme avoit en Jésus ?

On le suivoit à la trace de ses bienfaits (3). Après

(1) Matth., IX, 20 et seqq.

(2) Ibid., 18 et seqq.

(3) Pertransiit benefaciendo et sanando omnes..... quoniam Deus erat cum illo. *Act. X*, 38.

avoir guéri le serviteur du centurion, » il s'en al-
« loit en une ville appelée Naïm, et ses disciples
» alloient avec lui, et une troupe nombreuse. Or,
» comme il approchoit de la porte de la ville,
» voilà qu'on emportoit mort un fils unique de
» sa mère, et celle-ci étoit veuve; et une
» grande foule l'accompagnoit. Le Seigneur
» l'ayant vue, il fut ému de piété sur elle, et il
» lui dit : Ne pleurez point. Et il s'approcha, et
» toucha le cercueil : (Ceux qui le portoient
» s'arrêtèrent.) Et il dit : Jeune homme, je te
» le commande, lève-toi. Et celui qui étoit mort
» se leva sur son séant, et il commença à par-
» ler. Et Jésus le donna à sa mère (1). »

Qu'ajouter à ce récit d'une simplicité si divine? Qu'ajouter à celui de la résurrection de Lazare enfermé depuis quatre jours dans le tombeau, et déjà en proie à la corruption? « On

---

(1) Deinceps ibat in civitatem, quæ vocatur Naim : et ibant cum eo discipuli ejus, et turba copiosa. Cùm autem appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matri suæ : et hæc vidua erat; et turba civitatis multa cum illâ. Quam cùm vidisset Dominus, misericordiâ motus super eam, dixit illi : Noli flere. Et accessit, et tetigit loculum. (Hi autem qui portabant, steterunt.) Et ait : Adolescens, tibi dico, surge. Et resedit qui erat mortuus, et cœpit loqui. Et dedit illum matri suæ. *Luc.*, *VIII*, 11 seqq.

» ôta donc la pierre ; et Jésus ayant levé les » yeux en haut, dit : Mon Père, je vous rends » grâces de ce que vous m'avez écouté. Pour » moi je savois que vous m'écoutez toujours ; » mais j'ai dit ceci à cause du peuple qui m'en- » vironne, afin qu'il croie que vous m'avez en- » voyé. Alors il éleva la voix avec un grand cri : » Lazare, sors de la tombe ; et aussitôt celui qui » étoit mort sortit, les pieds et les mains liés » de bandelettes, et le visage enveloppé d'un » suaire. Jésus leur dit : Déliez-le, et laissez-le » aller (1). »

Quelle est donc cette voix que le sépulcre entend, et à qui les morts obéissent ? L'Evangéliste remarque que « beaucoup de Juifs qui » étoient venus vers Marie et Marthe, et qui » avoient vu ce que Jésus fit, crurent en lui (2). » Les pontifes mêmes et les pharisiens crurent

(1) Tulerunt ergo lapidem. Jesus autem, elevatis sursùm oculis, dixit : Pater, gratias ago tibi quoniam audisti me. Ego autem sciebam quia semper me audis : sed propter populum, qui circumstat, dixi ; ut credant quia tu me misisti. Hæc cùm dixisset, voce magnâ clamavit : Lazare, veni foràs. Et statim prodiit qui fuerat mortuus, ligatus pedes et manus institis ; et facies illius sudario erat ligata. Dixit eis Jesus : solvite eum, et sinite abire. *Joan.*, *XI*, 41 *et seqq.*

(2) Multi ergo ex Judæis, qui venerant ad Mariam et

aussi au miracle, et ils se dirent : « Que ferons-» nous, car cet homme fait un grand nombre » de signes (1)? » et, dans l'aveuglement de leur fausse politique et de leur haine, qui les poussoit à leur insu à l'accomplissement des prophéties, ils conclurent de le faire mourir (2).

On ne voit pas l'ombre de dissentiment, l'apparence d'un doute sur la vérité des miracles de Sauveur, même parmi ses ennemis. Sa tendre charité s'étendoit à toutes les misères humaines: il suffisoit d'approcher de lui pour recevoir comme une puissante émanation de vie.

« Jésus s'arrêta dans un lieu champêtre avec

Martham, et viderant quæ fecit Jesus, crediderunt in eum. *Ibid.*, 45.

(1) Collegerunt ergo pontifices et pharisæi concilium, et dicebant : Quid facimus, quia hic homo multa signa facit? *Ibid.*, 47.

(2) Si dimittimus eum sic, omnes credent in eum : et venient Romani, et tollent nostrum locum, et gentem. Unus autem ex ipsis, Caïphas nomine, cùm esset pontifex anni illius, dixit eis : Vos nescitis quidquam. Nec cogitatis quia expedit vobis ut unus moriatur homo pro populo, et non tota gens pereat. Hoc autem à semetipso non dixit : sed cùm esset pontifex anni illius, prophetavit, quòd Jesus moriturus erat pro gente; et non tantùm pro gente, sed ut filios Dei qui erant dispersi, congregaret in unum. Ab illo ergo die cogitaverunt ut interficerent eum. *Ibid.*, 48 *et seqq.*

» ses disciples, et une multitude immense qui
» étoit venu de toute la Judée, et de Jérusalem,
» et des contrées maritimes, et de Tyr, et de
» Sidon pour l'écouter, et pour être guéris de
» leurs langueurs... Et toute la foule cherchoit
» à le toucher; parce qu'il sortoit de lui une
» vertu qui les guérissoit *tous* (1). »

Si ces prodiges renouvelés à chaque instant n'avoient point été véritables, comment la confiance des peuples eût-elle été toujours croissant? Comment lui auroit-on de toutes parts amené des malades pour qu'il les guérît? des malades de toute espèce, et qui *tous* ressentoient également son pouvoir. Et cela sans cesse, et cela en présence *d'une multitude immense* qui accouroit, non seulement de toute la Judée, mais encore des royaumes voisins, pour être témoin de ces merveilles; en présence des prêtres et des docteurs humiliés et jaloux; en présence de tous les ennemis du christianisme nais-

(1) Et descendens cum illis, stetit in loco campestri, et turba discipulorum ejus, et multitudo copiosa plebis ab omni Judeâ, et Jerusalem, et maritima, et Tyri, et Sidonis, qui venerant ut audirent eum, et sanarentur à languoribus suis.... Et omnis turba quærebant eum tangere : quia virtus de illo exibat, et sanabat omnes. *Luc.*, *VI*, 17, 18, 19.

sant, qui prenoient quelquefois le soin de vérifier toutes les circonstances du miracle, afin d'en découvrir la fausseté, s'ils l'avoient pu, comme on le voit dans l'histoire de l'aveugle-né (1) : et tant d'examen, tant de recherches dirigées par tant de haine, n'aboutissent jamais qu'à constater de plus en plus l'incontestable réalité des miracles opérés par le Sauveur. *Il est manifeste et nous ne pouvons le nier* (2), comme ils le disoient de ceux des Apôtres. Que veut-on de plus? que faut-il donc pour qu'un miracle soit certain? En reviendra-t-on à nier sa possibilité? Plutôt que d'être chrétien, plutôt que de vivre de la vie que le Fils de Dieu est venu nous apporter, aimera-t-on mieux renoncer à la raison, et la condamner à mourir dans les angoisses de l'absurdité?

Mais, pour qui sait l'entendre, quelle force invincible dans le témoignage unanime d'un peuple contemporain? Et ce n'est pas tout; ce peuple infidèle a continué jusqu'à nos jours à reconnoître dans les miracles du Sauveur *une*

---

(1) Joan., IX, 1 et seqq.

(2) Quid faciemus hominibus istis? quoniam quidem notum signum factum est per eos, omnibus habitantibus Jerusalem : manifestum est, et non possumus negare. *Act. IV*, 16.

exception réelle aux lois de la nature; et les Païens en ont tous porté le même jugement. Savans, ignorans, Juifs, idolâtres, il n'y a qu'une voix sur la nature évidemment miraculeuse des œuvres de Jésus-Christ. Ils ont tout dit, ils ont consenti à tout admettre, à tout supposer, plutôt que de les regarder comme des événemens naturels. Les uns les ont attribués à la puissance du nom ineffable de Dieu que Jésus avoit dérobé dans le temple, les autres au pouvoir de Beelzebub, quelques-uns, comme Porphyre, à la théurgie, presque tous aux secrets de la magie (1); et c'est aux incrédules de voir si ces explications les peuvent satisfaire.

Toujours sera-t-il certain que les prodiges opérés par le Christ et par ses Apôtres, sont de véritables miracles, de l'aveu de tous les hommes qui en furent témoins, ou qui en ont entendu parler; de l'aveu des Juifs, des païens (2), des chrétiens, des musulmans (3); car voici en quels

---

(1) C'est ce qui se voit dans les passages des auteurs juifs et païens cités précédemment.

(2) Saint Justin, qui écrivoit au milieu du deuxième siècle, renvoie aux actes faits sous Pilate, ceux qui révoqueroient en doute les circonstances de la Passion de Jésus-Christ, ou ses miracles, tels que la guérison des malades et la résurrection des morts. *Apolog. I, n.* 43.

(3) Les Persans appellent la puissance que Jésus-Christ

termes le faux prophète des Arabes fait parler Dieu dans le Koran : « Nous avons donné à » Jésus, le fils de Marie, des signes manifestes, » et nous l'avons fortifié par l'Esprit-Saint (1) » ; et ces signes manifestes, il les appelle ailleurs *des miracles évidens* (2).

Que si, oubliant des témoignages si nombreux, si décisifs, on consulte le monde entier ou le sens commun de tous les hommes, pour savoir si des faits, semblables à ceux que l'Évangile raconte, sont dans l'ordre de la nature, ou s'ils

---

avoit de faire des miracles, *Bad Messih, le vent* ou *le souffle du Messie.* Ils disent en effet que par son souffle il ressuscitoit les morts, etc. *D'Herbelot, Biblioth. orient., art.* Bad-Messih, *tom. I, p.* 522. L'auteur du *Methnevi-Mânevi,* paraphrasant un passage du Koran, parle ainsi : « Le Messie, d'un côté, ressuscite le Lazare, et de l'au- » tre, vous voyez des Juifs rongés d'envie et de dépit. »

(1) We gave unto Jesus the son of Mary manifest signs, and strengthened him with the holy Spirit. *The Koran, translated by George Sale, chap. II, tom. I, p.* 47. *London*, 1764.

(2) We gave evident miracles to Jesus, etc. — Ibid., p. 17. Vid. et., ch. III, p. 64. — Ibid. XLIII, tom. II, p. 361. — Ibid., ch. LXII, p. 436. — Il rend également témoignage à la mission divine et aux miracles de Moïse. « We formerly sent Moses with our signs. » Vol. II, chap. XIV, p. 62. — Ibid., ch. XVIII, p. 110. — Ibid., ch. XXIII, p. 181. — Et alib.

ne forment pas au contraire *des exceptions réelles à ses lois;* quelqu'un doute-t-il quelle sera sa réponse?

Ainsi, nécessairement il faut ou nier le sens commun, ou avouer les miracles de Jésus-Christ, et avec eux la sainteté, la divinité du christianisme. Mais avant de développer cette dernière conséquence, nous devons parler du miracle le plus auguste du Sauveur, celui de sa résurrection (1), qui eut cela de propre qu'elle s'opéra sans aucun intermédiaire, par la vertu même qui étoit en lui.

Les Prophètes avoient annoncé que le Christ ressusciteroit (2), qu'il ressusciteroit le troisième jour (3), et Jésus-Christ lui-même l'avoit pré-

---

(1) Il existe quatre ouvrages où la résurrection de Jésus-Christ est examinée dans toutes ses circonstances, et environnée de toutes ses preuves. Nous engageons le lecteur à les consulter. En voici les titres : *La religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ;* par Homfroi Ditton, 1 vol. in-4°. *Les témoins de la résurrection de Jésus-Christ, examinés et jugés selon les règles du barreau*, par Sherlock, 1 vol. in-12. *Observation sur l'hist. et sur les preuves de la resurrection de Jésus-Christ*, par Gilbert West, 1 vol. in-12. *An illustration of the general evidence establishing the reality of Christ's resurrection;* by George Cook, 1 vol. in-8°.

(2) Ps. LX, 9, 11, 12; XV, 10.

(3) Os. VI, 3.

dit plusieurs fois à ses disciples, en les préparant à sa passion (1). Mais, soit que cette prédiction eût fait dans leur esprit une impression peu profonde, soit que la mort de Jésus et la frayeur qu'ils éprouvèrent eussent troublé leur foi, ils parurent avoir alors entièrement perdu l'espérance. Leur foiblesse, que Dieu permettoit, devoit, selon ses desseins, ajouter une nouvelle force aux preuves de la résurrection glorieuse de son fils.

Considérons-en sérieusement les principales circonstances. Le Sauveur, épuisé déjà par les tourmens qu'il a subis, est attaché à la croix et y demeure exposé aux outrages d'une multitude furieuse. Pendant ce temps-là son sang couloit sur le genre humain, et le mystère du salut s'accomplissoit : Jésus expire à la vue de tout le peuple, à la vue des soldats romains qui le gardoient, afin que sa mort ne pût pas offrir le moindre sujet de doute; et la nature elle-même voulut, en quelque sorte, l'attester par son deuil, par les ténèbres miraculeuses dont elle se couvrit, et qui frappèrent les païens mêmes (2). Témoins de ce prodige et de plusieurs

(1) Matt. XVI; 21. XVII, 22. Marc. X, 34. Luc. IX, 22; XVIII, 33; XXIV, 7.

(2) Tertullian. Apolog., cap. XXI.

autres que les Juifs avouent (1), le centurion et ses soldats, saisis de terreur, s'écrièrent: *Celui-ci étoit véritablement le Fils de Dieu* (2).

Afin de hâter la mort des malfaiteurs qui avoient été crucifiés avec Jésus-Christ, on leur

---

(1) Talmud, Tract. de fest. Expiat. — Joseph. de Bello Jud., lib. VII, cap. XII. *al.* lib. VI, cap. V. *Vid. et*, Tacit., Hist., lib. V, cap. XIII.

(2) Jesus autem iterum clamans voce magnâ emisit spiritum. Et ecce velum templi scissum est in duas partes à summo usque deorsum, et terra mota est, et petræ scissæ sunt, et monumenta aperta sunt, et multa corpora sanctorum, qui dormierant, surrexerunt. Et exeuntes de monumentis post ressurrectionem ejus, venerunt in sanctam civitatem, apparuerunt multis. Ceuturio autem, et qui cum eo erant, custodientes Jesum, viso terræ motu et his quæ fiebant, timuerunt valdè dicentes : Verè filius Dei erat iste. *Matth. XXVII*, 50 *et seqq.* — Le tremblement de terre, dit Bergier (*Traité de la vraie relig.*, *t. IX*, *chap. IV*, § 12, *p.* 137.), est encore attesté par un monument irrécusable, par la manière dont le rocher du Calvaire est fendu. Des voyageurs et des historiens très-instruits, Millar, Fleming, Maundrell, Shaw et d'autres attestent que ce rocher n'est point fendu naturellement, selon les veines de la pierre, mais d'une manière évidemment surnaturelle. (*Rep. crit.*, *tom. I*, *p.* 547. *Fleming*, *Christology*, *vol. II*, *p.* 97.) « Si je voulois nier, dit » S. Cyrille de Jérusalem, que Jésus ait été crucifié, » cette montagne de Golgotha, sur laquelle nous sommes » maintenant rassemblés, me l'apprendroit. » *Cat. XIII.*

brise les jambes; mais Jésus avoit déjà terminé son sacrifice, et il étoit écrit qu'*on ne romproit aucun de ses os* (1). Pour qu'une autre prophétie (2) fût accomplie, on lui perce le côté avec une lance, et il en sort du sang et de l'eau. Sur le soir, on le descend de la croix. Joseph d'Arimathie et Nicodème, car les Apôtres s'étoient enfuis, enveloppent son corps de parfums, de bandelettes et d'un linceul; ils le déposent dans un sépulcre creusé dans le roc, et ils en ferment l'entrée avec une grande pierre (3).

Cependant les princes des prêtres et les pharisiens vont trouver Pilate et lui disent : « Nous » nous sommes souvenus que ce séducteur, » pendant qu'il vivoit, a dit : Je ressusciterai » après trois jours. Commandez-donc qu'on » garde le sépulcre jusqu'au troisième jour; de » peur que ses disciples ne viennent peut-être » l'enlever, et ne disent au peuple : Il a ressus- » cité d'entre les morts; et cette dernière erreur

---

(1) Os non comminuetis ex eo. *Joan.*, *XIX*, 36. *Exod. XII*, 46. *Numer. IX*, 12. L'agneau de la Pâque des Juifs étoit la figure de l'agneau immolé pour nous, et *qui ôte le péché du monde.*

(2) Videbunt in quem transfixerunt. *Joan.*, *ibid.*, 37. *Zachar.*, *XII*, 10.

(3) Joan., XIX, 32 et seq. Matt., XXVII, 57 et seqq.

» sera pire que la première. Pilate leur dit : » Vous avez des gardes, allez, et gardez-le » comme vous l'entendrez. Ceux-ci donc s'en » allant, mirent des gardes au sépulcre, et en » scellèrent la pierre (1). »

Que de précautions contre des hommes que la crainte avoit dispersés ! Les Apôtres, oubliant les promesses de leur Maître, étoient retournés à leurs barques et à leurs filets. Le christianisme à peine né sembloit détruit, et la croix, qui devoit vaincre le monde, n'inspiroit que de l'effroi à ceux que Dieu avoit choisis pour la porter aux nations.

Les disciples de Jésus étoient si loin de songer à enlever son corps, que, n'osant pas même approcher de son tombeau pour rendre à celui *qui les avoit tant aimés* les derniers devoirs, ils abandonnèrent ce soin sacré à trois femmes moins timides qu'eux (2). Mais les précautions prises par les prêtres et les pharisiens étoient nécessaires pour prévenir à jamais le soupçon de l'enlèvement, et les Juifs furent chargés de constater le miracle qui achevoit leur condamnation.

Les saintes femmes ignoroient même qu'on

(1) Matth., Ibid., 63 et seq.
(2) Marc. XVI, 1. Luc., XXIV, 1.

eût embaumé le corps de Jésus ; elles venoient avec l'intention de remplir ce triste office, et de donner au *Fils de l'Homme* cette dernière marque de tendresse et de respect (1). Elles n'avoient ni d'autre dessein, ni d'autre espérance : tant l'idée de la résurrection de Jésus étoit éloignée de l'esprit de ceux même qui lui étoient restés le plus fidèles !

En arrivant au sépulcre, Marie et ses compagnes le trouvent ouvert ; elles trouvent ce *tombeau glorieux* qu'avoit prédit le Prophète (2). Le mystère de la résurrection s'étoit accompli. Alors la terre avoit tremblé, un ange du Seigneur étoit descendu, il avoit ôté la pierre qui fermoit l'entrée du sépulcre ; son visage brilloit comme la foudre, ses vêtemens étoient blancs comme la neige ; à son aspect, les gardes épouvantés avoient pris la fuite (3).

Marie court avertir de ce qu'elle a vu, Simon Pierre et le disciple *que Jésus aimoit*. « Ils ont » enlevé le Seigneur du sépulcre, et je ne sais où » ils l'ont mis (4). » Les deux apôtres se hâtent

(1) Luc., XXIII, 56 ; XXIV, 1.

(2) Isa., XI, 10.

(3) Matth., XXVIII, 2 et seqq.

(4) Tulerunt Dominum de monumento, et nescimus ubi posuerunt eum. *Joan.*, *XX*, 2.

d'aller vérifier le rapport de Marie. Ils voient les linges et les bandelettes posées dans la grotte, et le suaire qui couvroit le visage de Jésus replié dans un lieu à part. Après s'être convaincu par leurs yeux de la vérité de ce que leur avoit dit la sainte femme, *ils s'en retournèrent*, et saint Jean lui-même nous apprend qu'ils ne pensoient point encore à la résurrection (1).

Dans sa douleur inquiète, Marie revient au tombeau de Jésus; debout, à l'entrée, elle pleuroit. Mais voilà que deux anges s'offrent à ses regards (2). « Ne craignez point, lui dit un » des envoyés célestes; vous cherchez Jésus de » Nazareth qui a été crucifié; il n'est pas ici: il » est ressuscité comme il l'avoit dit. Voilà le lieu » où ils l'avoient mis. Mais allez, dites à ses dis- » ciples et à Pierre qu'il vous a précédés dans la » Galilée; là vous le verrez, comme il vous l'a » dit (3). »

Pleines de crainte et pleines d'une grande joie, Marie et les autres femmes qui l'avoient suivie, obéissent aux ordres de l'ange. Mais *leurs paroles parurent aux Apôtres comme des discours de*

---

(1) Ibid., 3 et seqq.
(2) Ibid., 11 et 12.
(3) Matth., XXVIII, 5 et seqq. Marc. XVI, 6 et seqq.

personnes en délire, et ils ne les crurent point (1).

Ils étoient peu disposés, comme on voit, à se persuader légèrement que les prédictions des Prophètes et celles de Jésus touchant sa résurrection, s'étoient accomplies. Il faudra qu'il vienne lui-même les convaincre, et ranimer leur foi presque éteinte. Il apparoît premièrement à Marie Magdeleine, et aussitôt « elle va l'annon-» cer à ceux qui avoient été avec lui, et qui s'af-» fligeoient et pleuroient. » Sans doute ils vont au moins, en se rappelant les promesses du Sauveur, concevoir quelque espérance. Ecoutez l'Évangéliste : « Les disciples, entendant qu'il » vivoit, et qu'il avoit été vu d'elle, ne le crurent » point (2). »

Peu de temps après, il apparoît de nouveau à deux d'entre eux qui étoient en voyage; ceux-ci l'annoncèrent aux autres, *et ils ne les crurent point* (3). Qui croiront-ils donc? Jésus-Christ seul.

« Un soir qu'ils étoient assemblés, les portes » fermées, à cause de la crainte qu'ils avoient des

---

(1) Luc., XXIV, 11.

(2) Illa vadens nuntiavit his, qui cum eo fuerant, lugentibus et flentibus. Et illi audientes quia viveret, et visus esset ab eâ, non crediderunt. *Marc.*, *XVI*, 10 *et* 11.

(3) Ibid., 12 et 13.

» Juifs, Jésus vint, et, se tenant debout au mi-
» lieu d'eux, il leur dit : La paix soit avec vous.
» Ensuite il leur montra ses mains et son côté (1).
» Troublés et effrayés, ils croyoient voir un es-
» prit. Et Jésus leur dit : Pourquoi êtes-vous
» troublés, et pourquoi ces pensées montent-
» elles dans votre cœur? Voyez mes mains et
» mes pieds, et reconnoissez que c'est moi-
» même : touchez, et voyez; un esprit n'a ni
» chair ni os, comme vous voyez que j'en ai : et
» en disant cela, il leur montra ses pieds et ses
» mains. Mais comme ils ne croyoient point en-
» core, et qu'ils demeuroient dans l'étonnement
» à cause de leur joie, il leur dit : Avez-vous ici
» quelque chose à manger? Ils lui offrirent un
» morceau de poisson grillé, et un rayon de
» miel. Et après qu'il eut mangé devant eux,
» prenant ce qui restoit, il le leur donna. Et il
» leur dit : Ceci est ce que je vous avois dit,
» lorsque j'étois encore avec vous, qu'il falloit
» que tout ce qui est écrit de moi dans la loi de
» Moïse, et dans les Prophètes, et dans les
» Psaumes, s'accomplît. Alors il leur ouvrit l'in-
» telligence, pour qu'ils entendissent les Ecri-
» tures. Et il leur dit : Il est ainsi écrit, et c'est
» ainsi que le Christ devoit souffrir, et ressus-

(1) Joan. XX, 19, 20.

» citer d'entre les morts le troisième jour, et que
» la pénitence et la rémission des péchés doit
» être prêchée en son nom à tous les peuples, en
» commençant par Jérusalem. Pour vous, vous
» êtes les témoins de ces choses : et voilà que je
» vous envoie celui que mon Père vous a pro-
» mis; demeurez dans la ville, jusqu'à ce que
» vous soyez revêtus de la vertu d'en haut (1). »

Un autre Évangéliste ajoute qu'il leur reprocha leur *incrédulité* et leur *dureté de cœur*, parce qu'ils n'avoient pas voulu croire ceux qui l'avoient vu ressuscité (2). Thomas, appelé Didyme, étoit absent lorsqu'il leur apparut. « Ceux-ci lui dirent donc : Nous avons vu le
» Seigneur. Mais il leur dit : Si je ne vois dans
» ses mains la marque des clous, et si je ne
» mets mon doigt dans l'ouverture des clous,
» et ma main dans son côté, je ne croirai
» point. Huit jours après, les disciples étant
» dans le même lieu, et Thomas avec eux,
» Jésus vint, les portes fermées, et se tenant
» debout au milieu d'eux, il dit : La paix
» soit avec vous. Il dit ensuite à Thomas : Por-
» tez ici votre doigt, et voyez mes mains; ap-
» prochez votre main, et la mettez dans mon

(1) Luc., XXIV, 37 et seqq.
(2) Marc., XVI, 14.

» côté, et ne soyez pas incrédule, mais fidèle.
» Thomas répondit, et lui dit : Mon Seigneur et
» mon Dieu ! Jésus lui dit : Parce que vous m'a-
» vez vu, Thomas, vous avez cru : heureux ceux
» qui n'ont point vu, et qui ont cru (1). »

Les Écrivains sacrés rapportent plusieurs autres apparitions de Jésus. Saint Paul nous apprend qu'il se montra à plus de cinq cents personnes à la fois (2). Pendant quarante jours il prépare la naissance de son Église. Il instruit les Apôtres, il leur donne ses ordres, il leur confie son pouvoir, il leur promet l'Esprit Saint; il leur annonce que, fortifiés par sa vertu, ils lui rendront témoignage dans Jérusalem, et dans toute la Judée, et dans Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. Après quoi il s'élève dans les cieux, et une nuée le dérobe à leurs regards (3).

Depuis ce moment les Apôtres paroissent des hommes nouveaux. Plus de doute, plus d'hésitation, mais une foi vive et inébranlable; plus de timidité, mais un courage que rien ne lassera, que rien ne vaincra, ni les outrages, ni les menaces, ni les chaînes, ni les tortures, ni la mort. Ils s'en iront annonçant la résurrection de Jésus

(1) Joan., XX, 25 et seqq.
(2) I. ad Corinth. XV, 6.
(3) Act. I, 8 et 9.

à tous les peuples de la terre, et tous les peuples de la terre les croiront, parce que leur témoignage sera confirmé par des miracles, et scellé de leur sang.

Qu'on nous montre un témoignage moins suspect, plus imposant que celui que Dieu même ratifie par les prodiges que les témoins opèrent en son nom? Si Jésus-Christ n'est pas réellement ressuscité, si la foi des chrétiens est une erreur, qu'on accuse donc de cette erreur non les hommes, mais Dieu, qui a déployé sa puissance pour tromper le monde.

Mais quand les Apôtres n'auroient pas été manifestement les dépositaires d'un pouvoir divin, ils ne laisseroient pas d'être encore des témoins irrécusables.

On ne peut pas douter qu'ils n'aient eu une extrême difficulté à croire à la résurrection de Jésus-Christ. Il fallut, pour les en convaincre, qu'ils la vérifiassent par leurs sens, qu'ils vissent, qu'ils entendissent, qu'ils touchassent le Sauveur. Donc ce n'étoient pas des enthousiastes.

On ne peut pas douter de la fermeté ni de la sincérité de leur croyance, après qu'ils eurent vu, entendu, touché Jésus-Christ vainqueur du tombeau, puisqu'ils moururent tous pour rendre témoignage à la vérité de sa résurrection. Donc ce n'étoient pas des imposteurs.

Or qu'on demande à tout le genre humain, si douze témoins : parlons avec saint Paul, si *plus de cinq cents témoins* qu'on ne sauroit soupçonner ni d'enthousiasme, ni d'imposture, sont croyables lorsqu'ils attestent qu'ils ont vu, entendu, touché, en un mot, reconnu par tous leurs sens, après un examen attentif et répété pendant quarante jours, un homme avec lequel ils avoient vécu plusieurs années familièrement? Qu'on demande s'il est possible que ces témoins se soient trompés en prenant soit un fantôme pour un être réel, soit un autre homme pour celui avec lequel ils s'imaginoient converser, et qui dans ses pieds et ses mains percés, dans son côté ouvert, offroit encore une marque impossible à imiter, impossible à méconnoître, de l'identité que ces témoins affirment? Certes le genre humain répondra qu'il faut nécessairement ou croire ces témoins, ou rejeter toute espèce de témoignage.

Donc, si l'on ne veut pas, en renversant le témoignage, renverser la base de toute certitude, on est obligé de reconnoître que Jésus-Christ est ressuscité, et qu'il n'existe point de fait plus certain.

Mais si Jésus-Christ est ressuscité, comme l'avoient prédit les Prophètes et comme il l'avoit prédit lui-même ; donc il est le vrai Messie, le

Libérateur attendu par tous les peuples ; donc le christianisme est divin.

Et si Jésus-Christ est le vrai Messie, *le Désiré des nations*, il est donc tout ce que les nations avoient appris qu'il devoit être, tout ce que les Prophètes avoient dit qu'il seroit, le véritable *Fils de Dieu, engendré avant l'aurore, sa Parole, sa Sagesse, son Verbe* ; il est donc Dieu, *Jehovah*, ainsi què l'appellent les Prophètes, en même temps qu'ils le représentent comme *un de nos frères*, comme un homme semblable à nous ; et le mystère de *l'Homme-Dieu*, qui est le fondement de notre foi, comme il fut toujours le fondement de la foi des justes dans le monde entier, s'est manifestement accompli en lui.

Qui nieroit soit ces conséquences, soit les faits dont elles se déduisent, nieroit la raison humaine. Donc, autant il est certain qu'il existe une raison humaine, raison une, perpétuelle, universelle, autant il est certain que le christianisme est vrai. Et après cela qu'on dispute, qu'on subtilise, qu'on doute, qu'on nie, qu'importe à la religion, qui n'en demeure pas moins immuablement ce qu'elle est ? Qu'importe à Dieu qui atteint inévitablement par sa justice, les créatures insensées qui fuient sa miséricorde ? Il n'a voulu forcer ni leur foi, ni leurs hommages. En inondant l'univers de splendeur, il

ne contraint pas l'homme à jouir de ses bienfaits. Quelque brillante que soit la lumière, elle ne peut l'éclairer malgré lui. Au milieu de son éclat le plus vif, il est libre de s'y dérober. Pour trouver les ténèbres, il suffit qu'il abaisse sa paupière.

Cependant il est peu d'incrédules qui parviennent à se séparer totalement de la vérité. Il y a des momens où elle les subjugue, et on les voit alors, par un mouvement involontaire, se prosterner devant elle. Dans le temps même où ils lui résistent, mille aveux leur échappent, qui sont tout ensemble et l'apologie des doctrines qu'ils attaquent, et la condamnation de celles qu'ils défendent; car l'esprit, ne vivant que de la vérité, ne sauroit la combattre à la fois tout entière, et c'est toujours à l'aide du vrai qu'on s'efforce de soutenir le faux. De là les innombrables contradictions qui remplissent les livres des incrédules, de là les concessions forcées qu'ils font au christianisme; de sorte qu'on n'a besoin que de leurs propres paroles pour établir clairement sa divinité, comme nous l'allons montrer par l'exemple de Rousseau.

« Lorsque Dieu, dit-il, donne aux hommes » une révélation que tous sont obligés de croire, » il faut qu'il l'établisse sur des preuves bonnes

» pour tous, et qui par conséquent soient aussi
» diverses que les manières de voir de ceux qui
» doivent les adopter (1). »

De ce que les preuves de la révélation doivent être *bonnes pour tous*, il ne s'ensuit pas qu'elles doivent être *diverses pour chacun*. A cela près, le principe est vrai. Voyons la suite.

« Sur ce raisonnement, qui me paroît juste et
» simple, on a trouvé que Dieu avoit donné à la
» mission de ses envoyés divers caractères qui
» rendoient cette mission reconnoissable à tous
» les hommes, petits et grands, sages et sots,
» savans et ignorans....

» Le premier, le plus important, le plus certain de ces caractères, se tire de la nature de
» la doctrine, c'est-à-dire, de son utilité, de sa
» beauté, de sa sainteté, de sa vérité, de sa
» profondeur, et de toutes les autres qualités
» qui peuvent annoncer aux hommes les instructions de la suprême sagesse, et les préceptes de la suprême bonté. Ce caractère est
» comme je l'ai dit, le plus sûr, le plus infaillible; il porte en lui-même une preuve qui
» dispense de toute autre (2). »

Il ne s'agit pas en ce moment de rechercher si

(1) Lettres écrites de la Mont., p. 85, 86.
(2) Ibid., p. 86, 87.

l'examen de la doctrine est le moyen général donné aux hommes pour reconnoître certainement la vraie religion. Rousseau lui-même avoue que ce caractère « est le moins facile à » constater; qu'il exige, pour être senti, de » l'étude, de la réflexion, des connoissances, » des discussions qui ne conviennent qu'aux » hommes sages qui sont instruits et qui savent » raisonner (1). » Mais enfin Rousseau se comptoit sans doute parmi *les hommes sages, instruits, et qui savent raisonner*, et nous ne pensons pas qu'aucun déiste lui conteste ces qualités. Qu'il nous dise donc si le christianisme, qu'un autre déiste appelle *la plus belle des religions* (2), possède le premier des caractères *qui rendent la mission des envoyés divins reconnoissable à tous les hommes.*

Dans le même livre, à la même page, d'où nous avons tiré ces paroles, nous lisons encore celles-ci : « L'Évangile *seul* est, quant à la mo» rale, toujours sûr, toujours vrai, toujours » unique, et toujours semblable à lui-même (3). » Le caractère de divinité *le plus sûr*, *le plus infail-*

(1) Ibid., p. 87.

(2) Lord Herbert de Cherbury. *Relig. laici.*, *p.* 28.

(3) Lettres écrites de la Mont., p. 87, not.

lible, et qui porte en lui-même une preuve qui dispense de toute autre, appartient donc manifestement à l'Évangile, et à l'Évangile *seul.*

Peut-être dira-t-on que dans ce passage il ne s'agit point de toute la doctrine de l'Évangile, mais seulement de sa morale. Ce seroit assez déjà, car la *seule* morale qui soit *toujours sûre, toujours vraie, toujours unique*, est évidemment la *seule* morale divine, et par conséquent la *seule* religion qui enseigne cette morale est aussi la *seule* religion divine. Cela nous semble clair et incontestable. Si cependant l'on veut de plus un aveu formel de Rousseau, nous ne refusons point de le produire.

« Les sciences sont florissantes aujourd'hui, » la littérature et les arts brillent parmi nous; » quel profit en a tiré la religion? Demandons-» le à cette foule de philosophes qui se piquent » de n'en point avoir.... La science s'étend et la » foi s'anéantit. Tout le monde veut enseigner » à bien faire, et personne ne veut l'apprendre; » nous sommes tous devenus docteurs, et nous » avons cessé d'être chrétiens.

» Non, ce n'est point avec tant d'art et d'ap-» pareil que l'Évangile s'est étendu par tout l'u-» nivers, et que sa beauté ravissante a pénétré » les cœurs. Ce *divin* livre, le seul nécessaire à » un chrétien, le plus utile de tous à quiconque

» même ne le seroit pas, n'a besoin que d'être
» médité pour porter dans l'âme l'amour de son
» auteur et la volonté d'accomplir ses préceptes.
» Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage ;
» *jamais la plus profonde sagesse ne s'est exprimée*
» *avec tant d'énergie et de simplicité.* On n'en
» quitte point la lecture sans se sentir meilleur
» qu'auparavant (1). »

On ne sauroit reconnoître plus expressément dans la doctrine de l'Évangile, l'*utilité, la beauté, la sainteté, la vérité, la profondeur*, qui forment le caractère *le plus certain, le plus infaillible, de la mission des Envoyés divins.* Donc, nier *la Mission divine* de Jésus-Christ, qui est venu apporter au monde la doctrine de l'Évangile, c'est nier une vérité, un fait *infailliblement certain.*

« Le second caractère est dans celui des
» hommes choisis de Dieu pour annoncer sa
» parole; leur sainteté, leur véracité, leur justice,
» leurs mœurs pures et sans tache, leurs vertus
» inaccessibles aux passions humaines, sont avec
» les qualités de l'entendement, la raison, l'esprit,
» le savoir, la prudence, autant d'indices respec-
» tables dont la réunion, quand rien ne s'y dé-

(1) Réponse au roi de Pologne. Mélanges, tom. IV, pag. 268, 269.

» ment, forme *une preuve complète* en leur faveur,
» et dit qu'ils sont plus que des hommes (1). »

Ce second caractère qui, quoique moins certain que le premier, suivant Rousseau, *frappe par préférence les gens bons et droits* (2), se trouve-t-il dans le christianisme? Jésus-Christ a-t-il possédé toutes les qualités *dont la réunion forme une preuve complète* de la mission divine? Ecoutons encore le même philosophe.

« Je vous avoue que la majesté des Ecritures
» m'étonne, la sainteté de l'Evangile parle à mon
» cœur. Voyez les livres des philosophes avec
» toute leur pompe; qu'ils sont petits près de
» celui-là! Se peut-il qu'un livre, à la fois si
» sublime et si simple, soit l'ouvrage des hommes?
» Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit
» qu'un homme lui-même? Est-ce là le ton d'un
» enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire?
» Quelle grâce touchante dans ses instructions!
» Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs!
» Quelle élévation dans ses maximes? Quelle
» profonde sagesse dans ses discours! Quelle
» présence d'esprit, quelle finesse et quelle jus-
» tesse dans ses réponses! Quel empire sur ses
» passions! Où est l'homme, où est le sage qui

(1) Lettres écrites de la Montag., p. 87, 88.
(2) Ibid.

» sait agir, souffrir et mourir sans foiblesse et
» sans ostentation! Quand Platon peint son juste
» imaginaire, couvert de tout l'opprobre du
» crime, et digne de tous les prix de la vertu, il
» peint trait pour trait Jésus-Christ : la ressem-
» blance est si frappante que tous les Pères l'ont
» sentie, et qu'il n'est pas possible de s'y trom-
» per (1). Quels préjugés, quel aveuglement ne
» faut-il point avoir pour oser comparer le fils
» de Sophronisque au fils de Marie? Quelle dis-
» tance de l'un à l'autre! Socrate mourant sans
» douleur, sans ignominie, soutint aisément
» jusqu'au bout son personnage, et si cette facile
» mort n'eût honoré sa vie, on douteroit si So-
» crate, avec tout son esprit, fut autre chose
» qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, la morale.
» D'autres avant lui l'avoient mise en pratique;
» il ne fit que dire ce qu'ils avoient fait, il ne fit

---

(1) La ressemblance est en effet très-frappante. Méconnu, outragé, persécuté, le juste de Platon, persévère jusqu'à la mort dans la vertu, qui n'attire sur lui que des souffrances. « Ne pensez pas, ajoute Platon, que ce soit » moi qui le dise; mais ce seront les méchans qui diront » que ce Juste doit être battu de verges, tourmenté, » chargé de chaînes, et enfin suspendu à un gibet. » *De republic., lib. II, Oper. tom. VI, pag.* 215. *Edit. Bipont.* Nous abandonnons ce passage au jugement du lecteur.

» que mettre en leçons leurs exemples. Aristide
» avoit été juste avant que Socrate eût dit ce
» que c'étoit que justice ; Léonidas étoit mort
» pour son pays avant que Socrate eût fait un
» devoir d'aimer la patrie; avant qu'il eût défini
» la vertu, la Grèce abondoit en hommes ver-
» tueux. Mais où Jésus avoit-il pris chez les siens
» cette morale élevée et pure dont lui seul a
» donné les leçons et l'exemple? Du sein du plus
» furieux fanatisme (1), la plus haute sagesse se
» fit entendre, et la simplicité des plus héroïques
» vertus honora le plus vil de tous les peuples (2).
» La mort de Socrate philosophant tranquille-
» ment avec ses amis est la plus douce qu'on
» puisse désirer ; celle de Jésus expirant dans
» les tourmens, injurié, raillé, maudit de tout
» un peuple, est la plus horrible qu'on puisse
» craindre. Socrate, prenant la coupe empoi-
» sonnée, bénit celui qui la lui présente et qui
» pleure ; Jésus au milieu d'un supplice affreux
» prie pour ses bourreaux acharnés. Oui, si
» la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la

---

(1) Tous les philosophes du siècle dernier ont déclamé avec un *fanatisme furieux* contre les Juifs. Ce peuple les embarrasse.

(2) Est-ce à cause qu'il rendoit seul un culte au vrai Dieu, qu'il étoit le *plus vil de tous les peuples?*

» vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu (1). »

Rien ne manque à ce tableau de ce que Rousseau exige pour *former une preuve complète en faveur de l'homme choisi de Dieu pour annoncer sa parole*. Voilà donc, suivant Rousseau même, une seconde *preuve complète* de la divinité du christianisme. Et remarquez de plus qu'il reconnoît que *la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu*, paroles qui n'ont aucun sens, si elles ne signifient pas que Jésus est réellemement Dieu. Poursuivons.

« Le troisième caractère des envoyés de Dieu, » est une émanation de la puissance divine » qui peut interrompre et changer le cours » de la nature à la volonté de ceux qui re- » çoivent cette émanation. Ce caractère est sans » contredit le plus brillant des trois, le plus » frappant, le plus prompt à sauter aux yeux; » celui qui, se marquant par un effet subit » et sensible, semble exiger le moins d'exa- » men et de discussion : par là ce caractère » est aussi celui qui saisit spécialement le » peuple, incapable de raisonnemens suivis, » d'observations lentes et sûres, et en toute » chose esclave de ses sens (2). »

---

(1) Emile, liv. IV, tom. III, p. 40, 41, 42.

(2) Lettres écrites de la Montag., p. 88.

Ce dernier caractère est *équivoque* selon Rousseau, qui ne veut pas qu'on puisse être pleinement certain de la réalité d'un miracle. Cependant, quelque *équivoque* que soit ce caractère à ses yeux, il ne l'est pas jusqu'au point de lui ôter toute force de preuve. «La bonté divine, dit-il, se prête » aux foiblesses du vulgaire (1), et veut bien lui » donner des preuves qui fassent pour lui (2). » Il est à croire que des preuves que *Dieu donne* ont bien quelque poids. Mais ce qui peut paroître assez singulier, c'est que Rousseau lui-même, qui conteste ici la possibilité de s'assurer d'aucun miracle, parle ailleurs, sans la moindre apparence d'hésitation, *de tous les miracles dont Dieu honoroit la foi des Apôtres* (3). Au reste, quelle que fût à cet égard sa croyance réelle, nous avons prouvé qu'il falloit abjurer le sens commun et renoncer complètement à la raison humaine, pour nier que les œuvres de Jésus fussent des vrais miracles. Ainsi, des trois caractères qui établissent la mission des

---

(1) Que cette pitié philosophique est touchante! Avec quelle modeste naïveté *le sage* s'élève au-dessus *du vulgaire*, et se déclare exempt *de ses foiblesses!*

(2) Lettres écrites de la Montag., p. 89.

(3) Réponse au roi de Pologne. Mélanges, tom. IV, pag. 262.

Envoyés divins, deux appartiennent, de l'aveu de Rousseau, manifestement à Jésus-Christ. Il avoue également que le troisième lui appartient aussi *dans tout ce qu'il peut avoir de force;* et cette force est telle, comme on l'a vu, qu'il n'en existe point de plus grande. Laissons maintenant Rousseau tirer les conséquences.

« Il est clair que quand tous ces signes se » trouvent réunis, c'en est assez pour persuader » tous les hommes, les sages, les bons, et le » peuple; tous, excepté les fous, incapables de » raison, et les méchans, qui ne veulent être » convaincus de rien.

» Ces caractères sont les preuves de l'autorité » de ceux en qui ils résident; ce sont les raisons » sur lesquelles on est obligé de les croire. » Quand tout cela est fait, la vérité de leur » mission est établie; ils peuvent alors agir avec » droit et puissance en qualité d'envoyés de » Dieu. Les preuves sont les moyens; la foi due » à la doctrine est la fin (1).

» Ainsi, reconnoissant dans l'Evangile l'au- » torité divine, nous croyons Jésus-Christ re- » vêtu de cette autorité; nous reconnoissons une » vertu plus qu'humaine dans sa conduite, et » une sagesse plus qu'humaine dans ses leçons.

(1) Lettres écrites de la Montagne, pag. 89.

» Voilà ce qui est bien décidé par nous (1). »

Déistes, retenez bien ces paroles d'un de vos maîtres ; souvenez-vous que Jésus-Christ *étoit revêtu de l'autorité divine*, qu'on est dès lors *obligé de le croire*, que *la foi est due à sa doctrine*, qu'il a *droit et puissance* pour commander au nom de Dieu. Encore un coup, retenez bien ces paroles, car un jour elles vous seront rappelées, lorsqu'en présence des hommes assemblés pour rendre compte de leurs pensées et de leurs œuvres, on vous demandera pourquoi vous n'avez cru ni à Jésus-Christ, ni à ceux qu'il avoit chargés d'annoncer sa doctrine, ni à ceux même qui en ont reconnu la vérité en la combattant.

Et qu'est-ce que Dieu pouvoit faire de plus pour convaincre tous les esprits, pour persuader tous les cœurs (2) ? Pendant quatre mille ans, il ouvre l'avenir aux regards de l'homme, afin de le préparer aux mystères qui devoient s'accomplir. L'histoire du Libérateur promis étoit écrite depuis long-temps, lorsqu'il parut sur la terre ; et le genre humain a trois évangiles qui, parfaitement semblables

(1) Ibid., p. 30.

(2) Quid est quod debui ultrà facere, et non feci ? *Isa.*, *V*, 14.

pour le fond, ne diffèrent les uns des autres que par de plus grands développemens, l'Evangile de la tradition patriarchale, l'Evangile des Prophètes, l'Evangile enfin de Jésus-Christ. Si on en rejette un seul, il faut les rejeter tous, il faut abjurer non seulement la foi des chrétiens, la foi des Juifs, mais la foi de toutes les nations; il faut dire qu'après soixante siècles d'erreur et de folie universelle, quelques hommes sont venus apporter dans le monde la raison et la vérité (1), que la raison c'est le doute, que la vérité c'est l'ignorance absolue de ce qu'on doit croire, et par conséquent l'incertitude de ce qu'on doit pratiquer. En vain pour confirmer sa parole, pour vaincre la résistance des esprits les plus défians, pour courber l'orgueil incrédule, Dieu aura manifesté sa puissance par des miracles avoués des Juifs, avoués des païens : les uns nieront ces miracles parce qu'ils ne les comprennent pas, les autres prétendront qu'on ne peut être certain qu'ils soient de véritables miracles; et l'homme, rebelle à tous les bienfaits de son Créateur et de son Sauveur, défendra son indépendance contre l'autorité de Dieu, contre

(1) La raison est toujours venue tard; c'est une divinité qui n'est apparue qu'à peu de personnes. *Voltaire, Remarq. sur l'hist. génér.*, § 11, *p.* 43.

la beauté ravissante de sa loi, comme il défend ses ténèbres contre sa lumière. Que faire donc? Comment l'éclairer? Comment le toucher? A moins de lui ravir la liberté, est-il au pouvoir du Tout-Puissant même de l'empêcher de se perdre, s'il l'a résolu immuablement? Grand Dieu! l'étonnant spectacle que celui d'un être qui, repoussant la félicité que vous lui offrez, que vous lui imposez comme un devoir, combat obstinément pour assurer sa ruine, et pour se créer au sein de la vie une éternelle mort!

Tel est le prodigieux aveuglement des ennemis du christianisme : il s'effraient du salut, et s'irritent contre la miséricorde. Chrétiens, venez les contempler, afin de connoître jusqu'où l'on peut descendre par l'orgueil, et aussi afin de rendre grâce à celui dont la main vous arrête sur le bord de cet abîme. Regardez et humiliez-vous; voilà l'homme abandonné à lui-même, l'homme que la foi ne soutient plus. Regardez et tremblez : le froid désespoir de la raison est mille fois plus effrayant que l'emportement d'une passion violente; son calme affreux a quelque chose de l'immobilité de l'enfer.

Oh! qu'après avoir fixé ses regards sur ces tristes égaremens du cœur humain, il est consolant de les reporter sur une religion que Dieu

a marquée visiblement du sceau de sa vérité, en investissant de sa puissance les envoyés qui devoient l'annoncer au monde! Au lieu de *flotter à tout vent de doctrine* (1), qu'il est doux de se reposer dans des croyances invariables, et de retrouver sa foi dans la foi de tous les lieux et de tous les temps! Une sainte fraternité d'amour et d'espérance unit dans le Sauveur des hommes toutes les générations des justes. Ils passoient jadis sur la terre en désirant sa venue, et maintenant ils passent en bénissant son avénement, et tous un jour seront rassemblés dans le royaume de son Père, où lui-même il est allé *préparer leur demeure* (2). Céleste Jérusalem, cité de bonheur et de gloire, immortelle patrie des enfans de Dieu! se peut-il que l'on consente à ne te voir jamais? à ne voir jamais Jésus, ni le Père, ni le Fils, ni l'Esprit qui procède d'eux! Ah! c'est là le miracle de l'enfer! Jésus, ayez pitié de ces pauvres aveugles, ranimez ces âmes languissantes, guérissez ces cœurs malades, dites à ces paralytiques : Levez-vous, et venez à moi; ressuscitez ces morts pour qu'ils ne périssent pas d'une mort plus terrible. Si une seule fois ils

---

(1) Ep. ad. Ephes. IV, 14.

(2) Vado parare vobis locum. *Joan.*, *IX*, 2.

s'approchent de vous ; si une seule fois leurs yeux vous contemplent, ils croiront et seront sauvés : car il est bien vrai que vous êtes vous-même la preuve la plus frappante de la vérité de la religion que vous avez établie ; et pour confondre l'impie qui ose nier la divinité du christianisme, il suffit de lui montrer Jésus-Christ.

CHAPITRE XXXV.

Jésus-Christ.

Pour connoître Jésus-Christ selon tout ce qu'il est, il faut s'élever au-dessus du temps, et pénétrer avec l'Apôtre jusque dans le sein de l'Être infini.

« Au commencement le Verbe étoit, et le » Verbe étoit en Dieu, et le Verbe étoit Dieu. Il » étoit en Dieu au commencement. Tout a été » fait par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été » fait sans lui. En lui étoit la vie, et la vie étoit » la lumière des hommes. Il étoit la vrai lumière » qui éclaire tout homme venant en ce monde. » Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi » nous; et nous avons vu sa gloire, la gloire du » Fils unique du Père, plein de grâce et de vé- » rité (1). »

(1) In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum. Hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum

Il suffit : tout est révélé; nous savons ce qu'est le Christ. Il est le Verbe de Dieu, son Fils unique engendré de toute éternité, et qui, en demeurant ce qu'il ne peut jamais cesser d'être, a daigné prendre notre nature et se revêtir de notre chair mortelle : *et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.* Il réunit donc en lui même et la nature divine et la nature humaine ; et ces deux natures, toujours distinctes, ne forment qu'une seule personne, Jésus-Christ, le Dieu-Homme qui étoit *l'attente des nations* (1). Elles ne l'ont point attendu en vain : il a paru aux jours marqués, *et nous avons vu sa gloire, la gloire du Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité.* Etonnant mystère sans doute, et mystère néanmoins si analogue à nos besoins, à notre raison, si croyable enfin, qu'il a été perpétuellement cru depuis l'origine des siècles.

Mais quel but le Verbe divin s'est-il proposé

---

facta sunt ; et sine ipso factum est nihil quod factum est ; in ipso vita erat, et vita erat lux hominum.... Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum..... Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis : et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti à Patre, plenum gratiæ et veritatis. *Joan.*, *I*, 1 *et seqq.*

(1) Ipse erit expectatio gentium. *Genes.*, *XLIX*, 10.

en s'incarnant? Quels secrets desseins l'ont porté à s'unir à notre nature? Pourquoi l'Homme-Dieu, pourquoi Jésus-Christ? Qu'est-il venu faire ici-bas? Il est venu, dit saint Paul, *régénérer toutes choses dans les cieux et sur la terre* (1): telle est sa mission. La trouvez-vous assez grande? Est-elle digne de celui *par qui tout a été fait*, et qui seul pouvoit *tout régénérer?*

Ces paroles de l'Apôtre répondent suffisamment aux questions que l'homme peut former sur l'objet de l'incarnation du Verbe; mais elles y répondent sans satisfaire pleinement sa curiosité, parce que Dieu, qui ne lui cache aucune vérité réellement utile, ne s'est pas engagé à satisfaire sa curiosité vaine et insatiable. Qu'on ne nous demande donc point ce que c'est que cette *régénération des cieux*, dont parle saint Paul: nous l'ignorons entièrement; et que nous importe de le savoir, à nous qui ne sommes encore que de la terre? Nous le saurons un jour, si nous méritons que Dieu nous en instruise. Tout ce qu'il nous est donné de comprendre maintenant,

---

(1) Instaurare omnia in Christo, quæ in cœlis, et quæ in terrâ sunt in ipso. (*Ep. ad Ephes. I*, 10.) Et per eum reconciliare omnia in ipsum, pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in cœlis sunt. *Ep. ad. Coloss. I*, 20.

c'est que l'amour divin a éclaté par l'incarnation non seulement dans le monde que nous habitons, mais par de là tous les mondes, jusque dans les hauteurs les plus sublimes des cieux.

N'étendons point nos désirs sans fin et sans limites; renfermons-nous dans les bornes que nous a prescrites la sagesse suprême : nous ne pourrions, en les franchissant, que nous égarer. La régénération de la nature humaine opérée par Jésus-Christ, voilà ce qui nous intéresse immédiatement : et aussi Dieu nous a-t-il accordé sur ce point toutes les lumières nécessaires : il n'y a point de ténèbres au pied de la croix.

Un crime que l'homme ne pouvoit expier, le séparoit à jamais de son auteur, c'est-à-dire, du souverain bien et de la vérité souveraine. Répoussé dès lors en lui-même comme dans un premier enfer, enfoncé douloureusement dans la nuit de ses pensées, dans le vide immense de son cœur, où le mal seul germoit, que lui restoit-il après sa chute, qu'une irrémédiable corruption, et la sentence de mort qui brisa au fond de son âme l'espérance même ? Elle eût été détruite pour toujours si la promesse d'un Redempteur n'avoit fait luire un rayon de salut aux yeux de cette créature dégradée.

Le Verbe divin, ému de pitié à l'aspect des

ruines de l'homme, résolut de les réparer, et de satisfaire pour nous à la justice de son Père. Il s'offrit à lui pour être notre victime, le prix de notre réconciliation ; et pendant quatre mille ans que la terre attendit ce grand sacrifice, la nature humaine en souffrance ne cessa d'aspirer à son accomplissement.

Et qu'on ne s'étonne point que le Fils de Dieu, voulant être aussi *le Fils de l'Homme* et semblable à nous en toutes choses, excepté le péché, afin que l'innocent expiât le crime du coupable, ait différé si long-temps son incarnation. Il convenoit que les hommes, dominés par l'orgueil, apprissent à sentir de plus en plus la nécessité d'un libérateur, à reconnoître la foiblesse de leur raison, son impuissance, et à trembler en contemplant la profonde plaie de leur cœur (1).

D'ailleurs, que de siècles ne falloit-il pas pour préparer les preuves de la mission de Jésus-Christ, que toutes les passions devoient attaquer; pour qu'il fût annoncé par les Prophètes,

---

(1) Conturbatus est in visu cordis sui. *Ecclesiast.*, *XL*, 7. Malgré la tradition universelle du genre humain, malgré tant de tristes preuves de la dégradation originelle de l'homme, n'avons-nous pas vu de nos jours la philosophie soutenir que *l'homme naît bon ?* Que seroit-ce donc si la Rédemption eût suivi presque immédiatement sa chute ?

et préfiguré dans la loi; pour que la vérité de ces prophéties, attestée par un peuple miraculeusement établi, miraculeusement conduit, miraculeusement conservé au milieu de tous les autres peuples, ne pût jamais offrir le plus léger sujet de doute? Qu'on suive cette pensée si digne de la sagesse de Dieu, et l'on verra que le même dessein exigeoit que la Rédemption s'opérât, pour ainsi dire, en présence du monde entier réuni sous un seul empire, lorsque la philosophie, les sciences, les lettres, brilloient du plus vif éclat, en même temps que l'incertitude sur les vérités les plus essentielles, l'erreur, la dépravation, étoient parvenues à leur comble : en un mot, à l'époque où visiblement les nations ne pouvoient être sauvées que par un secours surnaturel, et où il étoit le moins possible qu'elles fussent ou séduites par le mensonge, ou aveuglées par la prévention.

La domination romaine embrassoit presque tout l'univers connu, quand Jésus-Christ naquit d'une vierge, au moment précis et dans le lieu où les sacrés oracles avoient prédit qu'il naîtroit. Sorti du sang des rois, et dans son indigence privé même du plus humble asile sur cette terre qu'il venoit sauver, il représente en ce double état l'humanité tout entière. Infortunés qui portez le poids du travail et de la

peine, innombrable famille de la Providence, venez à Bethléem contempler cet enfant couché dans une crèche et enveloppé de quelques pauvres langes, venez et reconnoissez votre frère : rois, venez aussi, et humiliez-vous devant le Roi des rois. Exilés, bannis, tribu errante, suivez ce même enfant dans la terre étrangère où il fuit la persécution. Elle s'apaise, il revient, et pendant trente années d'une vie obscure, il accomplit la destinée de l'homme *en mangeant le pain qu'il gagne chaque jour à la sueur de son front* (1). Soumis à tous les devoirs, il est écrit qu'il obéissoit à Joseph et à Marie (2) ; il accomplissoit avec eux les préceptes de la loi, et c'est ainsi *qu'il croissoit en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes* (3).

Le temps arrive où il doit se manifester au monde ; il sort de l'atelier de l'artisan ; sa vie publique commence. Il instruit, il reprend, il commande, il exerce toutes les fonctions so-

---

(1) Maledicta terra in opere tuo : in laboribus comedes ex eâ cunctis diebus vitæ tuæ... In sudore vultûs tui vescêris pane. *Genes.*, *III*, 17, 19.

(2) Et descendit cum eis, et venit Nazareth : et erat subditus illis. *Luc.*, *II*, 51.

(3) Et Jesus proficiebat sapientiâ, et ætate, et gratiâ apud Deum et homines. *Ibid.*, 52.

ciales. Les soins de l'autorité, les fatigues du pouvoir, les dévouemens de la charité, les vertus de l'homme-prêtre et de l'homme-roi, tel est maintenant ce qui frappe en lui. Et toutefois, dans ses veilles et dans ses travaux, aucun sentiment pur ne lui est étranger; son cœur est ouvert à l'amour filial, à la chaste amitié, à la généreuse compassion : il partage nos joies ainsi que nos douleurs ; il assiste au festin de Cana, et passe quarante jours dans le désert sans prendre aucune nourriture. Il s'attendrit, il pleure comme nous. Il accueille avec indulgence le repentir, il s'indigne contre les crimes de la volonté pervertie. L'injure, la calomnie, la noire trahison, l'ingratitude, la haine et ses fureurs le poursuivent ; des complots sont formés pour le perdre; on lui tend des piéges dans l'ombre ; l'envie a résolu de se venger de ses bienfaits. La destinée humaine est en toutes choses sa destinée.

Cependant le peuple se presse sur ses pas, il publie sa gloire, sa renommée se répand au loin, on étend des vêtemens, on jette des palmes sur son passage, il entre à Jérusalem en triomphateur; et puis tout à coup on le voit *triste jusqu'à la mort*, baigné d'une sueur de sang, supplier son Père *d'éloigner de lui ce calice*, l'accepter au même moment par obéissance et par

amour, et avec une douceur céleste l'épuiser jusqu'à la lie. *Il a vraiment porté nos langueurs et connu notre infirmité* (1). Vendu, livré à ses ennemis, traîné de tribunaux en tribunaux, devenu le jouet de la populace et d'une soldatesque effrénée, souffleté, moqué, battu de verges, chargé d'un manteau de pourpre, d'une couronne d'épines, d'un sceptre de roseau ; en cet état le ministre du Peuple-Roi le présente au monde:

VOILA L'HOMME!

Oui, le voilà dans toute sa misère, dans toute sa foiblesse, dans les souffrances du corps, dans les angoisses de l'âme, dans la détresse et l'abandonnement, dans l'opprobre et la dérision, dans la vanité de ses grandeurs, dans le tourment de ses pompes, qui ne recouvrent que des plaies, dans l'agonie de sa puissance, dans le néant de sa vie. Est-ce bien là cet être déchu que poursuit une justice inexorable? reconnoissez-vous le fils d'Adam? Oui, encore une fois, le voilà revêtu des dons de son père, et en pleine possession de son héritage. Je me trompe, il lui reste un dernier legs à recueillir. Ecoutez ce cri qui s'élève : *Qu'on le crucifie!* L'homme rap-

(1) Isa., LIII, 3 et 4.

pelle à l'homme son arrêt, et prononce sur lui la malédiction qui doit le suivre jusque dans la mort (1).

Ainsi Jésus-Christ, exempt de péché, a voulu porter la peine du péché, et réunir en lui tout ce qui appartient à la nature humaine qu'il venoit réparer. Et pour entendre en quoi consiste cette grande régénération, et de quelle manière elle s'est accomplie, considérons l'homme à son origine, voyons ce que renferme le crime qui le sépara du Créateur, et ne craignons point de sonder cet abîme que la miséricorde divine a comblé.

Ce qui fait l'essence du péché, c'est la désobéissance à Dieu; et dans le péché de notre premier père, nous trouvons une désobéissance complète de l'homme, de sorte que, dégradé jusqu'au fond de son être, il ne resta plus en lui rien de sain.

L'orgueil, principe de tout mal, corrompt d'abord son esprit rebelle. Il écoute cette parole funeste : *Vous serez comme des Dieux* (2) : il s'égale au Tout-Puissant, il cesse de reconnoître

---

(1) Christus nos redemit de maledicto legis, factus pro nobis maledictum : quia scriptum est : Maledictus omnis qui pendet in ligno. *Ep. ad Galat. III*, 13.

(2) Eritis sicut dii. *Genes.*, *III*, 5.

sa souveraineté ; et puni aussitôt, il perd l'empire qu'il exerçoit sur les créatures que Dieu lui avoit soumises, et sur lui-même. Condamné à subir tous les genres de servitude, esclave du Prince des ténèbres qui l'a séduit, esclave de ses propres penchans, de ses appétits les plus vils, il descendra si bas, qu'au delà il ne verra rien; et cependant inquiet, tourmenté, il essaiera de descendre encore. Où va-t-il? Que veut-il? Il cherche, au-dessous du désespoir, je ne sais quelle affreuse joie qui saisira son intelligence aliénée, et alors on l'entendra se dire : Il n'y a point d'autre Dieu que moi!

De la corruption de l'orgueil naît la corruption des désirs, et le cœur à son tour se déprave. *Vos yeux s'ouvriront; vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal* (1). A cette promesse flatteuse, la curiosité s'éveille. Ce n'étoit pas assez de l'innocence et du bonheur; l'homme aspire à la science, il entreprend de ravir à l'Éternel son secret. Le châtiment suit de près. La honte et la crainte s'emparent du coupable (2). Il voudroit se cacher de Dieu, se cacher de lui-même; et de tout ce qu'il ignoroit il n'a encore

(1) Aperientur oculi vestri : et eritis sicut dii, scientes bonum et malum. *Ibid.*

(2) Ibid., 7 et seqq.

appris à connoître que le remords. Sa raison s'obscurcit et s'égare; il se demandera ce que c'est que le vrai, ce que c'est que le faux, et il ne saura que répondre. Son jugement et ses passions l'abusent de concert, l'abusent sans cesse. Il se fatigue à poursuivre des ombres; il s'enfonce dans toutes les voies, et nulle part il ne trouve de repos. Regardez cet être déchu; une sombre ardeur l'agite; au fond de son âme est un regret immense; il a perdu quelque grand bien, il en a comme un souvenir confus, et le voilà qui remue avec un travail opiniâtre les ruines de son intelligence, les ruines de son cœur; il espère découvrir parmi ces débris la science que lui promit l'Esprit de mensonge, et il ne trouve que le doute, l'incertitude, l'erreur, des désirs dévorans qui le consument, une image trompeuse du bien, la terrible réalité du mal.

Au moment où l'orgueil et la curiosité dégradent ses facultés les plus nobles, la convoitise achève de le corrompre. Le fruit auquel il lui étoit défendu de toucher lui paroît *bon à manger, et beau à voir, et d'un aspect délectable* (1). Il se laisse vaincre à ses sens, à l'attrait du

(1) Vidit... quod bonum esset lignum ad vescendum, et pulchrum oculis, aspectuque delectabile. *Ibid.*, 6.

plaisir qui le tente : de là sortiront les souffrances, la maladie, les angoisses, l'agonie, la mort; et cette mort, où il arrive par un chemin de douleur, sera éternelle comme son crime, comme la justice qui le punit, éternelle comme Dieu même.

En vain l'on se feroit illusion, tel est notre état : il n'est pas un de nous qui ne sente en soi cette triple corruption dont la nature humaine fut infectée dans sa source (1). *Interrogez votre père, et il vous instruira; vos ancêtres, et ils vous diront* (2). L'homme sait qu'il est tombé, qu'il porte la peine d'une faute antique, et toutes les générations répètent les plaintes du fils de Syrach.

« Un joug pesant accable les enfans d'Adam, » depuis le jour où ils sortent du sein de leur » mère, jusqu'au jour de leur sépulture dans le » sein de la mère de tous; les pensées de leur » esprit, les appréhensions de leur cœur, » l'attente de ce qui arrivera, et le jour qui finit » tout : depuis celui qui est assis sur un trône

(1) Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ. *Ep. I Joan. II*, 16.

(2) Interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi; majores tuos et dicent tibi. *Deuteron., XXXII*, 7.

» de gloire, jusqu'à celui qui est couché sur la » terre et dans la cendre; depuis celui qui est » vêtu de pourpre et ceint du diadème, jus- » qu'à celui que recouvre un lin grossier, la fu- » reur, la jalousie, l'inquiétude, l'agitation, les » querelles, la colère opiniâtre, les transes du » trépas, bouleversent son âme dans le lit » même, pendant le sommeil de la nuit, au » temps du repos. Il n'a que peu de repos, » presque rien; et ensuite, dans le sommeil » même, il est comme une sentinelle qui veille. » Il se trouble dans les visions de son cœur, » comme un homme qui échappe à l'ennemi » au jour du combat. C'est là le sort de toute » chair; et de plus la mort, le sang, la guerre, » l'épée, l'oppression, la famine, et la ruine, et » tous les fléaux (1). »

---

(1) Jugum grave super filios Adam, à die exitûs de ventre matris eorum, usque in diem sepulturæ, in matrem omnium. Cogitationes eorum, et timores cordis, adinventio exspectationis, et dies finitionis : à residente super sedem gloriosam, usque ad humiliatum in terrâ et cinere : ab eo qui utitur hyacintho, et portat coronam, usque ad eum qui operitur lino crudo, furor, zelus, tumultus, fluctuatio, et timor mortis, iracundia perseverans, et contentio, et in tempore refectionis, in cubili somnus noctis immutat scientiam ejus. Modicum tanquàm nihil in requie, et ab eo in somnis, quasi in die respec-

Condition désolante! et cependant l'effet le plus terrible du péché, ce ne sont pas ces calamités passagères, ces maux qui s'endorment dans la tombe : à peine sorti du temps, l'homme coupable se réveille ; il se réveille dans l'éternité, loin de Dieu, loin de la lumière, loin de toute espérance. Une immobile douleur pèse sur lui sans fin. Il sait ce qu'il vouloit savoir, *le bien et le mal*; et cette science, qu'il n'épuisera jamais, c'est le secret du désespoir, et les mystères du remords.

Telle eût été sans la Rédemption, l'inévitable destinée de tous les enfans d'Adam ; et de là l'on peut comprendre quelle reconnoissance, quel amour est dû à celui qui les a rachetés. Une infinie miséricorde est venue au secours d'une misère infinie. « Dieu a tant aimé le monde, qu'il » a donné son Fils unique, afin que quiconque » croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie » éternelle. Car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans » le monde, pour juger le monde, mais pour » que le monde soit sauvé par lui (1). »

---

tûs. Conturbatus est in visu cordis sui, tanquàm qui evaserit in die belli.... Cum omni carne, ab homine usque ad pecus, et super peccatores septuplum. Ad hæc mors, sanguis, contentio, et romphæa, oppressiones, fames, et contritio, et flagella. *Ecclesiast.*, *XL*, 1 *et seqq.*

(1) Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigeni-

Substitué à l'humanité tout entière, Jésus-Christ, en s'immolant, a satisfait pour elle à la justice divine, qui exigeoit une victime d'un prix infini. Il nous a délivrés de la mort, et de l'esclavage *des Principautés et des Puissances* de l'enfer, *abolissant*, dit saint Paul, *le décret de notre condamnation, et l'attachant à la croix* (1). Rédempteur de l'homme condamné, réparateur de l'homme dégradé, il est encore le modèle de l'homme parfait, et la source de toutes les grâces par lesquelles nous pouvons, en suivant ses préceptes, et en imitant ses exemples, rétablir en nous l'image de Dieu, que le péché avoit effacée (2). Voilà ce que le Christ a fait pour nous. Entrons dans les pensées de l'éternelle

---

tum daret : ut omnis qui credit in eum non pereat, sed habeat vitam æternam. Non enim misit Deus Filium suum in mundum, ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum. *Joan.*, *II*, 16, 17.

(1) Et vos, cùm mortui essetis in delictis...., convivificavit eum illo, donans vobis omnia delicta; delens quod adversùs nos erat chirographum decreti, quod erat contrarium nobis, et ipsum tulit de medio, affigens illud cruci; et expolians principatus, et potestates, traduxit confidenter, palàm triumphans illos in semetipso. *Ep. ad Col. II*, 13, 15.

(2) Expoliantes vos veterem hominem cum actibus suis, et induentes novum, eum qui renovatur in agnitionem, secundum imaginem ejus qui creavit illum. *Ib.*, *III*, 9 et 10.

sagesse, et contemplons ses voies dans l'œuvre merveilleuse de notre régénération.

Les volontés de Dieu, toujours conformes à la souveraine raison, constituent l'ordre; et le désordre ou le péché n'est dès lors, nous le répétons, que la désobéissance à ce que Dieu commande, ou l'opposition de la volonté libre de la créature à la volonté de Dieu. Mais, la volonté de Dieu étant Dieu même, s'opposer à sa volonté, c'est non seulement se séparer de lui, non seulement s'élever au-dessus de lui, c'est encore, autant qu'il se peut, attenter à son être (1); et le péché seroit impossible, si l'ordre qu'il trouble n'étoit rétabli par le châtiment. Ainsi la créature demeure à la fois libre et soumise à

(1) Tel sera, comme saint Paul nous l'apprend, le caractère *de l'homme de péché*, dont la venue annoncera la dernière apostasie, après laquelle *il n'y aura plus de temps*, mais l'éternité de l'enfer et l'éternité du ciel. « Le fils de » perdition s'opposera à Dieu, et s'élèvera au-dessus de » tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à » s'asseoir dans le temple de Dieu, voulant lui-même » passer pour Dieu. » *Ne quis vos seducat ullo modo : quoniam* (non veniet dies Domini) *nisi venerit discessio primùm, et revelatus fuerit homo peccati, filius perditionis qui adversatur, et extollitur supra omne quod dicitur Deus, aud quod colitur, ità ut in templo Dei sedeat, ostendens se tanquam sit Deus.* Ep. ad Thessal. II, 3 et 4.

l'empire du souverain Etre. Quiconque résiste à sa bonté, plie sous sa justice : et soit qu'on envisage le péché en lui-même, soit qu'on en considère les suites, on reconnoît la vérité de ce que dit Bossuet, « qu'il n'est pas en la puis-
» sance même de Dieu qu'il y ait une misère
» plus grande (1). »

Afin donc d'expier le péché de l'homme, le Verbe divin uni à notre nature, a offert pour nous une obéissance infinie. « Je suis descendu
» du ciel, non pour faire ma volonté, mais la
» volonté de celui qui m'a envoyé (2). Je fais
» toujours ce qui lui plaît (3). » C'est ainsi qu'il nous a réconciliés avec son Père, c'est ainsi qu'il a effacé, par une volonté parfaite, le crime de notre volonté rebelle. « En entrant dans le monde,
» il a dit : Vous n'avez voulu ni d'hostie ni d'o-
» blation ; mais vous m'avez formé un corps :
» vous n'avez point accepté les holocaustes pour
» le péché. Alors j'ai dit : Me voici ! Il est écrit
» de moi, à la tête du livre, que je ferai, ô Dieu,
» votre volonté. Et nous avons été, ajoute

---

(1) Ier sermon pour le IIe dimanche de l'Avent.

(2) Descendi de cœlo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus, qui misit me. *Joan.*, *VI*, 38.

(3) Quæ placita sunt ei, facio semper. *Ibid.*, *VIII*, 29. Vid. et. *Ibid.*, *IV*, 34; *V*, 30.

» l'Apôtre, sanctifiés dans cette volonté, par
» l'oblation faite une seule fois du corps de
» Jésus-Christ (1). »

Dans la soumission de l'Homme-Dieu, dans son sacrifice, tout est au-dessus de nos pensées. Lorsqu'on médite ce profond mystère, et que, de la volonté humaine de Jésus-Christ, s'élevant jusqu'à sa volonté divine, on découvre dans le sein de l'Etre éternel, une souveraineté et tout ensemble une obéissance infinie; lorsqu'on le voit, si on l'ose dire, commander selon tout ce qu'il est, et obéir selon tout ce qu'il est, et qu'ensuite on se souvient que ces deux actes également parfaits de la puissance suprême, ont pour objet la régénération de l'homme déchu, l'esprit s'abîme dans ces merveilles, et il adore en silence la justice, la sainteté, l'amour, qui éclatent dans la Rédemption.

Mais il ne suffit pas de l'admirer : pour en recueillir le fruit, il est nécessaire que l'homme

---

(1) Ingrediens mundum dicit : Hostiam et oblationem noluisti; corpus autem aptasti mihi : holocaustomata pro peccato non tibi placuerunt. Tunc dixi : Ecce venio : in capite libri scriptum est de me : Ut faciam, Deus, voluntatem tuam..... In quâ voluntate sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi semel. *Ep. ad Hebr. X*, 5, 6, 7, 10.

concoure à son propre salut par une obéissance libre, semblable à celle de Jésus-Christ, et par une pleine conformité de sa volonté à la volonté divine. « Tous ceux qui me disent, Seigneur, » Seigneur, n'entreront pas dans le royaume » des cieux ; mais celui qui fait la volonté de » mon Père qui est dans le ciel, celui-là entrera » dans le royaume des cieux (1). » Chacun de nous doit accomplir en soi le sacrifice du Rédempteur : sa grâce nous en donne la force; et, uni au sien, notre sacrifice devient digne du Dieu à qui nous l'offrons, et à qui le Christ lui-même l'offrira éternellement.

Et pour entendre en quoi consiste ce sacrifice de nous-mêmes que nous devons à Dieu, considérons celui de son Fils. Par là nous apprendrons encore mieux quelle expiation exigeoit le péché, et ce que le Sauveur a fait pour réparer la nature humaine.

L'homme tomba premièrement par l'orgueil : il voulut s'égaler à Dieu ; et, chose remarquable, ce désir si stupide et si criminel est resté au fond de son cœur, et il se manifeste de nouveau toutes les fois que l'homme cesse de reconnoître

(1) Non omnis qui dicit mihi, Domine, Domine, intrabit in regnum cœlorum, sed qui facit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse intrabit in regnum cœlorum. *Matt.*, *VII*, 21.

une loi supérieure à sa raison; et nous l'avons vu, après dix-huit siècles de christianisme, séduit encore par cette parole, *Vous serez comme des dieux*, proclamer sa divinité, se consacrer des autels, et à la face *des cieux qui racontent la gloire du Très-Haut*, lui disputer l'empire, et s'adorer lui-même.

La perfection de l'humilité expiera l'excès de l'orgueil. Par un abaissement incompréhensible, le Verbe divin descendra jusqu'à nous, il se revêtira de notre chair mortelle et de toutes nos misères, il se fera homme pour effacer le péché de l'homme qui voulut se faire Dieu; et par cet ineffable anéantissement, qui forme l'essence du sacrifice volontaire, non seulement il satisfera pleinement à la justice divine, ce qui étoit évidemment au-dessus du pouvoir de l'homme, mais encore il confondra l'orgueil même du Prince de l'enfer, en montrant que ce que sa haine jugeoit impossible, l'amour infini peut l'effectuer. L'ange rebelle avoit vaincu l'homme en le flattant d'être Dieu, et l'esprit séducteur sera lui-même vaincu, et l'homme sera sauvé par l'Homme-Dieu.

Tout ce qui blesse l'orgueil, Jésus-Christ a voulu l'éprouver. Roi par le droit de sa naissance, il s'est réduit à la plus humble condition. *N'est-ce pas là*, disoient les Juifs, *le fils du*

charpentier (1)? Il partage, en venant au monde, la demeure des animaux, *parce qu'il n'y avoit point de place pour ses parens dans l'hôtellerie* (2). Une crèche, un peu de paille, quelques langes, voilà les richesses, voilà la pompe du Libérateur des hommes. Pendant trente ans il vit du travail de ses mains dans une obscurité profonde. Il en sort pour exercer la charge du Messie, pour prêcher la pénitence et annoncer le salut au peuple; et son dénûment croît à mesure que ses fonctions s'élèvent. *Les renards ont leur tanière et les oiseaux du ciel leur nid; mais le Fils de l'Homme n'a pas où reposer sa tête* (3). Pauvre jusqu'à la fin, il reçoit tout de la charité, et le pain qui le nourrit, et les vêtemens qui le couvrent, et le linceul dans lequel on l'ensevelit.

Il se soumet encore à une humiliation plus grande : lui qui est *le Saint* par excellence, lui qui doit *écraser la tête du serpent*, il souffre que le Démon le tente, *afin d'être en tout semblable à ses frères* (4). O Jésus! c'en est trop, arrêtez-

---

(1) Nonne hic est fabri filius? *Matt.*, *XIII*, 55.

(2) Quia non erat eis locus in diversorio. *Luc.*, *II*, 7.

(3) Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos : Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet. *Matth.*, *VIII*, 20.

(4) Debuit per omnia fratribus similari, ut misericors

vous : notre orgueil n'est-il donc pas assez expié, assez confondu? Non, tant qu'il restera quelque opprobre à subir, l'Homme-Dieu ne sera pas satisfait; il manquera quelque chose à la plénitude de son sacrifice. Il faut qu'il recueille, pour prix de son amour, le mépris et la calomnie; il faut qu'on le représente comme un séducteur (1), comme *un homme de bonne chère et qui aime le vin* (2), comme un ministre de Béelzebub (3); il faut qu'il soit livré à l'insulte, à la dérision, traité comme un insensé (4), moqué, outragé, maudit par la populace, et enfin qu'il meure du supplice des scélérats, au milieu des railleries et des exécrations d'un peuple entier.

Le sacrifice est-il complet? De la droite du Père au sommet du Golgotha, la distance est-elle assez grande, et le Fils de Dieu a-t-il assez descendu? Vous qu'il racheta par son abaissement, apprenez à vous abaisser à son exemple; car

---

fieret.... In eo enim, in quo passus est ipse et tentatus, potens est eis, qui tentantur, auxiliari.... Tentatum autem per omnia pro similitudine absque peccato. *Ep. ad Hebr. II*, 17, 18, et *IV*, 16.

(1) Joan., VII, 12.

(2) Homo vorator et potator vini. *Matth., XI*, 19.

(3) Ibid., XII, 24.

(4) Luc., XXIII, 11.

cette étonnante expiation est aussi un modèle qui vous est offert, et une leçon qui vous est donnée. « Ayez en vous, nous dit l'Apôtre, » les sentimens qui ont été ceux de Jésus-Christ, » qui, égal à Dieu, s'est anéanti lui-même en » prenant la forme d'un esclave, en se rendant » semblable aux hommes, et se faisant recon- » noître pour homme par ce qui a paru de lui au » dehors. Il s'est humilié lui-même, se rendant » obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la » croix. C'est pourquoi Dieu l'a élevé, et lui a » donné un nom qui et au-dessus de tout nom, » afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse » dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, » et que toute langue confesse que le Seigneur » Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le » Père (1). »

---

(1) Hoc sentite in vobis, quod et in Christo Jesu : qui cùm in formâ Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo : sed semetipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo. Humiliavit semetipsum factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. Propter quod et Deus exaltavit illum, et donavit illi nomen, quod est super omne nomen : ut in nomine Jesu omne genu flectatur cœlestium, terrestrium, et infernorum ; et omnis lingua confiteatur, quia Dominus Jesus Christus in gloriâ est Dei Patris. *Ep. ad Philipp. II*, 5—10.

Il n'y a point à hésiter : l'immolation de l'orgueil est le premier acte de la vie chrétienne, le fondement de notre régénération, et l'homme ne commence à se retrouver qu'en prononçant en lui-même qu'il n'est rien. Cet intime anéantissement, qui renferme une pleine reconnoissance de la souveraineté du seul Etre existant par lui-même, est l'état naturel de toute créature devant Dieu ; plus encore celui d'une créature déchue ; là seulement elle est dans l'ordre. Plus elle s'abaisse, plus elle se rapproche de la perfection de l'Homme-Dieu, plus elle se rend digne d'entrer comme lui dans la gloire du Père ; « car celui qui s'élève sera humilié, et celui qui » s'humilie sera élevé (1). » Et maintenant plaignez-vous d'être abject aux yeux du monde, plaignez-vous du mépris, du dédain, de l'opprobre ; plaignez-vous de votre grandeur !

L'orgueil avoit rompu la société entre l'homme et Dieu ; le sacrifice de nous-mêmes la rétablit : il nous replace au rang de ses sujets ; nous redevenons *ses enfans*, par notre union avec son Fils (2), qui est tout ensemble et notre

(1) Qui autem se exaltaverit, humiliabitur; et qui se humiliaverit, exaltabitur. *Matt.*, *XXIII*, 12.

(2) Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus :

frère et notre chef. Nous n'avons d'autre volonté que la sienne, comme il n'a lui-même d'autre volonté que celle de son Père ; et par une parfaite obéissance à cette volonté parfaite, s'accomplit ce que disoit le Christ : « Je leur ai » donné la gloire que vous m'avez donnée, afin » qu'ils soient un comme nous sommes un. Je » suis en eux, et vous en moi, afin qu'ils soient » consommés en l'unité, et que le monde con- » noisse que vous m'avez envoyé, et que vous » les avez aimés comme vous m'avez aimé (1). »

Quel est l'homme qui, en méditant des vérités si élevées au-dessus du sens humain, pourroit n'y pas reconnoître la pensée de Dieu même, l'ordre éternel qu'il a établi? Lorsqu'avec une douce puissance elles commencent à s'emparer de votre entendement, à pénétrer votre cœur, est-ce que vous ne vous sentez pas comme renouvelé dans tout votre être? Doctrine étonnante, doctrine sublime, et doctrine cependant que les plus simples esprits ont conçue! Cette

---

qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt. *Joan.*, *I*, 12, 13.

(1) Ego claritatem, quam dedisti mihi, dedi eis ; ut sint unum, sicut et nos unum sumus. Ego in eis, et tu in me ; ut sint consummati in unum ; et cognoscat mundus quia tu me misisti, et dilexisti eos, sicut et me dilexisti. *Joan.*, *XVII*, 22, 23.

créature qui n'aimoit, qui ne voyoit, qui ne cherchoit qu'elle, ne doit plus se chercher, se voir en rien : sa vie entière doit être un sacrifice perpétuel; et remarquez que ce sacrifice, fondement de la société divine, est également la base de la société humaine. L'orgueil ou l'amour désordonné de soi sépare l'homme de ses semblables, comme il le sépare de son auteur. Il détruit le pouvoir en détruisant l'obéissance; il brise tous les liens sociaux. Quiconque est lui-même son Dieu, veut être aussi son roi. Alors il n'existe ni droits, ni devoirs; la force seule commande; ses caprices, voilà l'unique loi. Le souverain qu'elle fit hier, elle le renverse aujourd'hui : un autre le remplace; son sceptre c'est l'épée; tous ploient sous elle, nul n'obéit. On lit la terreur sur le front du maître, et la haine dans l'œil de l'esclave. Quelquefois, se dressant tout à coup, il secoue ses fers avec fureur, et réclame à grands cris sa souveraineté; et le moment d'après il se courbe sous une plus dure servitude.

De l'esprit de sacrifice, de lui seul, naît la société véritable : il fait les sujets comme il fait les rois. Il n'en coûte point d'obéir à ceux qui ont entendu et goûté cette parole : « Si quelqu'un » veut venir avec moi, qu'il renonce à soi-même, » qu'il porte sa croix tous les jours, et qu'il me

» suive (1). » En se renonçant ainsi, on ne vit plus, à l'exemple de Jésus-Christ, que d'une vie de dévouement, *se rendant*, s'il le faut, *obéissant jusqu'à la mort*, pour le salut de ses frères, pour maintenir dans la société du temps, une fidèle image de l'ordre qui régnera sans fin dans la société éternelle. Et, chose admirable, c'est par cette noble obéissance que nous sommes délivrés de l'esclavage où gémissent les enfans d'Adam, les hommes d'orgueil ; elle nous rend la vraie liberté. Dès que nous abjurons la souveraineté de nous-mêmes, nous ne dépendons plus que de Dieu, il est notre unique maître, ainsi que l'Apôtre nous l'apprend : « Que tous soient » soumis aux puissances supérieures ; car il n'y » a point de puissance qui ne soit de Dieu ; c'est » lui qui les a ordonnées. Celui donc qui résiste » au pouvoir, résiste à l'ordre de Dieu. Le prince » est le ministre de Dieu pour le bien. Il est » donc nécessaire que vous soyez soumis non » seulement par la crainte du châtiment, » mais par un devoir de conscience. Rendez à » chacun ce qui lui est dû : le tribut, à qui vous » devez le tribut ; l'impôt, à qui vous devez

(1) Dicebat autem ad omnes : Si quis vult post me venire abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidiè, et sequatur me. *Luc.*, *IX*, 23.

» l'impôt, la crainte, à qui vous devez la
» crainte; l'honneur, à qui vous devez l'hon-
» neur. Ne demeurez redevable envers per-
» sonne, excepté de l'amour qui est toujours
» dû; car celui qui aime le prochain accom-
» plit la loi (1). »

Jésus-Christ, modèle du sujet dans son obéissance à son Père, est aussi, dans le pouvoir qui lui est confié, le modèle du souverain. « Vous
» savez que les princes des nations dominent
» sur elles, et que ceux qui sont les plus grands
» exercent sur elles la puissance. Il n'en sera pas
» ainsi parmi vous : mais que celui qui voudra
» être plus grand parmi vous, soit votre servi-
» teur; et que celui qui voudra être le premier,
» soit votre esclave : car le Fils de l'Homme n'est
» point venu pour être servi, mais pour servir

(1) Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit: non est enim potestas nisi à Deo : quæ autem sunt, à Deo ordinatæ sunt. Itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit... Dei enim minister est tibi (princeps) in bonum... Ideò necessitate subditi estote, non solùm propter iram, sed etiam propter conscientiam.... Reddite ergo omnibus debita : cui tributum, tributum : cui vectigal, vectigal : cui timorem, timorem : cui honorem, honorem. Nemini quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis : qui enim diligit proximum, legem implevit. *Ep. ad Rom. XIII, 1 et seqq.*

» et donner sa vie pour le salut de la multi-
» tude (1). »

Ainsi la société ne subsistant que par l'abnégation que fait de soi chacun de ses membres, elle n'est, pour ainsi parler, qu'une sainte hiérarchie de sacrifices. *Le ministre de Dieu* reçoit tout de lui, et ne reçoit rien pour lui-même. Il n'est *le premier* qu'à condition d'être *le serviteur* de tous; il doit au peuple qu'il lui est ordonné de conduire, plus que l'esclave ne doit à son maître; il lui doit jusqu'à sa vie même. Oui, le trône n'est qu'un autel où l'Homme-Roi s'immole pour le salut *de la multitude*. Et lui aussi connoît le poids du manteau de pourpre, et la couronne d'épines, et le sceptre de roseau! Nous l'avons vu montant au calvaire, et il a pu dire comme l'Homme-Dieu : *Éloignez de moi ce calice; cependant, ô mon Père, que votre volonté se fasse et non la mienne* (2)!

---

(1) Sitis quia principes gentium dominantur eorum; et qui majores sunt, potestatem exercent in eos. Non ità erit inter vos; sed quicumque voluerit inter vos major fieri, sit vester minister; et qui voluerit inter vos primus esse, erit vester servus. Sicut Filius Hominis non venit ministrari, sed ministrare, et dare animam suam, redemptionem pro multis. *Matth.*, *XX*, 25—28.

(2) Pater, si vis, transfer calicem istum à me : verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat. *Luc.*, *XXII*, 42.

Toutes les fonctions sociales émanant de la royauté en portent le caractère; et, sous le christianisme, qui ôte à la domination sa dureté et à la soumission sa bassesse, s'élever c'est se dévouer davantage, et ceux-là sont *grands* qui, détachés de leur intérêt propre et consacrés à leurs frères sans réserve, vivent pour les servir, et meurent pour les sauver.

Le renoncement à soi-même produit ainsi l'ordre général. Il unit les hommes entre eux, et il établit dans chaque homme une paix inaltérable, cette douce paix que Jésus-Christ sur le point de quitter la terre promettoit à ses disciples. « Je vous laisse la paix, je vous donne » ma paix, non comme le monde la donne. Je » vous ait dit ces choses, afin que vous ayez la » paix en moi. Vous serez opprimés dans le » monde, mais ayez confiance, j'ai vaincu le » monde (1). » Il l'a vaincu en effet par ses humiliations, par son anéantissement, par *l'amour du Père* qui étoit en lui, et qui est souverainement opposé à l'amour du monde :

(1) Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis : non quomodo mundus dat, ego do vobis. — Hæc locutus sum vobis, ut in me pacem habeatis. In mundo pressuram habebitis : sed confidite, ego vici mundum. *Joan*, *XIV*, 27, *et XVI*, 33.

« car tout ce qui est dans le monde est convoi-
» tise de la chair, et convoitise des yeux, et
» orgueil de la vie; qui n'est point du Père,
» mais qui est du monde. Et le monde passe,
» et sa convoitise; mais celui qui fait la volonté
» de Dieu demeure éternellement (1). »

Imitons le Sauveur, associons-nous à son sacrifice, et nous vaincrons aussi le monde, et nous recueillerons l'héritage de paix que Jésus-Christ nous a laissé. Au dedans comme au dehors, c'est de l'orgueil que naît le trouble. Nous voulons être riches, puissans, posséder les dignités, les honneurs, la gloire, nous voulons être en tout les premiers. Voilà ce qui nous tourmente durant la veille, et ce qui agite encore notre sommeil. De là les vaines espérances, les regrets, les chagrins, l'envie, la défiance, la haine, et cette inquiétude secrète qui aigrit nos douleurs et corrompt nos joies même. L'homme superbe ne jouit de rien; les désirs dévorent sa

---

(1) Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt. Si quis diligit mundum, non est charitas Patris in eo: quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ: quæ non est ex Patre, sed ex mundo est. Et mundus transit, et concupiscentia ejus. Qui autem facit voluntatem Dei, manet in æternum. *Joan.*, *I*, *Ep. II*, 15—17.

vie; qui l'entendit jamais dire, assez? Ses jours s'écoulent en tumulte comme l'eau du torrent (1); il passe, et l'on n'aperçoit que des débris dans son lit desséché.

» Celui qui aime son âme, la perdra; et ce-
» lui qui hait son âme en ce monde, la conserve
» pour l'éternelle vie (2). » Plus de crainte, plus d'anxiétés, lorsqu'on s'est détaché de soi-même. Un calme céleste environne l'autel où s'accomplit le sacrifice volontaire. Oh! *si l'on connoissoit le don de Dieu* (3)! Si une seule fois on avoit goûté les délices qui accompagnent le parfait anéantissement dont Jésus-Christ nous a donné l'exemple, cette joie intime, inénarrable, de se sentir dans l'ordre, de sentir tout son être uni à l'Être qui renferme en soi tous les biens! Que peut offrir le monde en échange d'une semblable félicité? Ses plaisirs mêmes si rares, si fugitifs, si vides, sont toujours mêlés de quelque amertume. « Lorsque l'homme conçoit
« un désir désordonné, aussitôt il devient inquiet

---

(1) Sicut torrens qui raptim transit in convallibus. *Job.*, *VI*, 15.

(2) Qui amat animam suam, perdet eam; et qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam. *Joan.*, *XII*, 25.

(3) Si scires donum Dei. *Ibid.*, *IV*, 10.

» en lui-même : l'orgueilleux et l'avare n'ont » jamais de repos ; mais le pauvre et l'humble » d'esprit demeurent dans l'abondance de la » paix (1). Il faut que vous appreniez à vous bri- » ser en beaucoup de choses, si vous voulez con- » server la paix et la concorde avec les autres (2). » Je vous enseignerai la voie de la paix et de la » vraie liberté. Appliquez-vous à faire la vo- » lonté d'autrui plutôt que la vôtre ; choisissez » toujours d'avoir plutôt moins que plus ; cher- » chez toujours la dernière place, et à être au- » dessous de tous ; désirez toujours et priez que » la volonté de Dieu s'accomplisse parfaitement » en vous : celui qui agit ainsi entre dans la » voie de la paix et du repos (3). »

Aimable paix de l'homme humble, vous êtes ce *bon trésor* que *les vers ne consument point*, et que personne ne peut nous ravir. Combien doucement l'âme se repose dans cette pensée, je ne suis rien, je n'ai droit à rien, et c'est parce que rien ne m'est dû, que j'espère posséder tout ; car la grâce, la miséricorde, l'immortelle jouissance du Dieu à qui mon cœur aspire, ne sont jamais, ne peuvent jamais être

(1) Imit. Christi, lib. I, cap. VI, n. 1.
(2) Ibid., cap. XVII, n. 1.
(3) Ibid., lib. III, cap. XXIII, n. 1 et 3.

qu'un don gratuit de son amour. Oh! quand verrai-je décliner les ombres qui le dérobent à mes regards ! *J'ai langui dans cette attente* (1), dans l'attente du jour éternel. Laissez aller, Seigneur, votre serviteur en paix, afin que ses yeux contemplent le salut que vous avez promis.

Le péché de notre premier père ne fut pas seulement un péché d'orgueil. Une curiosité criminelle, le désir insensé de connoître ce que Dieu, dans sa bonté, avoit voulu qu'il ignorât, corrompit la raison de l'homme et dégrada son cœur. Il perdit à la fois l'innocence et la vérité. L'incertitude, le doute, l'erreur, s'emparèrent de son esprit; tous ses penchans l'inclinèrent au mal (2).

Par quelle expiation le Fils de Dieu effacera-t-il le crime? Comment guérira-t-il cette funeste plaie? Lui qui est l'éternelle lumière, il couvre sa splendeur du voile de l'humanité, il obscurcit à nos yeux son éclat. *Tous les trésors de la sagesse et de la science sont en Jésus-Christ*,

---

(1) Concupiscit et deficit anima mea. *Ps. LXXXIII*, 3.

(2) Eramus enim aliquando et nos insipientes, increduli, errantes, servientes desideriis, et voluptatibus variis, in malitiâ et invidiâ agentes, odibiles, odientes invicem. *Ep. ad Tit. III*, 3.

mais ils y sont *cachés* (1). Sa divine intelligence paroît, comme celle des enfans des hommes, croître et se développer peu à peu ; il écoute les enseignemens de ceux qu'il vient instruire; il se soumet à l'autorité des docteurs qui ont charge pour annoncer et pour expliquer la loi. On ne voit pas en lui une pensée, un désir qui ne se rapporte à cette loi, qui recevra de lui sa perfection. Il nous apprendra véritablement *la science du bien et du mal*, ce que nous devons éviter et ce que nous devons faire ; il nous l'apprendra par son exemple autant que par ses leçons. Suivons ses pas, ne le quittons point, observons ses œuvres avec respect, prêtons l'oreille à ses discours. Quelle simplicité ravissante, quelle pureté, quelle dignité dans ses actions! Quelle douceur inexprimable, et quelle puissance dans ses paroles! Elles ont un charme, une grâce d'amour qui touche et persuade les âmes les plus dures; le peuple les comprend sans aucune peine, et jamais l'esprit de l'homme n'en pénétrera la profondeur. Quelle inépuisable charité! Quelle ardeur, quel zèle, et en même temps quel calme divin! Il fuit les plaisirs et les grandeurs. Sa vie est une vie de travail, de dé-

(1) In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi. *Ep. ad Coloss. II*, 3.

vouement et de prière. Rien ne l'attache ici-bas que les devoirs qu'il y remplit, les bienfaits qu'il répand; la terre n'est pas sa demeure; *il passe* en accomplissant la volonté de celui qui l'envoie.

Les pauvres sont ses amis, et il ne rebute point le riche. Il appelle à lui les enfans, il nous les offre pour modèles. Il ne raisonne point, il ne discute point, il dit : *Faites cela, et vous vivrez* (1). Que demande-t-il à ceux qui le pressent de guérir leurs maux? de croire (2) : *Qu'il vous soit fait selon que vous avez cru* (3). Et encore : *Votre foi vous a sauvé* (4). Il attire à lui les pécheurs par une onction toute céleste, et alors on entend cette voix qui bénit et console le repentir : *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé* (5). O Jésus! l'homme ingrat souvent vous méconnoît; mais vous, ô Dieu fait homme! vous ne méconnoissez aucun de vos frères, et le plus vil, le plus coupable est toujours reçu quand il vient à vous.

---

(1) Hoc fac, et vives. *Luc.*, *X*, 28.

(2) Noli timere, crede tantùm. *Id.*, *VIII*, 50.

(3) Sicut credidisti, fiat tibi. *Matth.*, *VIII*, 13.

(4) Fides tua te salvum fecit. *Luc.* *XVIII*, 42 *et alib.*

(5) Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum. *Luc.*, *VII*, 47.

Vos bras s'ouvrent pour le presser sur votre cœur divin, sur ce cœur que l'amour blessa au sommet du Calvaire, et d'où s'épanche éternellement une intarissable miséricorde !

De quelle vertu n'offre-t-il point la plus sublime perfection? et quel autre que lui put jamais dire : *Qui de vous me reprendra de péché* (1)? Inflexible comme la vérité dans ses enseignemens, il est plein d'indulgence et d'une douce pitié dans ses rapports avec les hommes ; *il n'achève point de rompre le roseau déjà brisé, il n'éteint pas la mèche qui fume encore* (2). Quelle active compassion pour les malheureux! Quelle tendresse touchante pour les siens! Il pleure près du tombeau de Lazare. Le disciple qu'il aimoit se repose sur son sein la veille de sa mort, et avant d'expirer il lui confie sa mère : *Voilà votre fils!* dit-il à Marie ; et au disciple : *Voilà votre mère* (3)! Toute l'âme humaine est là. Sa patience, au milieu des plus horribles épreuves, n'est pas ébranlée un moment. Trahi

(1) Quis ex vobis arguet me de peccato? *Joan.*, *VIII*, 46.

(2) Calamum quassatum non conteret, et linum fumigans non extinguet. *Isa.*, *XLII*, 3. *Matth.*, *XII*, 20.

(3) Cùm vidisset ergo Jesus matrem, et discipulum stantem quem diligebat, dicit matri suæ; Mulier, ecce filius tuus. Deindè dicit discipulo : Ecce mater tua. *Joan.*, *XIX*, 26.

par un de ses apôtres, il n'a que ce mot pour se plaindre : *Mon ami* (1) ! Il prie sur la croix pour ses bourreaux. *Tout est consommé* (2) !

Oui, tout est consommé de la part du Sauveur : il ne pouvoit rien de plus pour nous. Les égaremens de notre esprit, nos passions, nos désirs criminels, sont expiés, et c'est à nous d'achever, par un libre concours à la grâce, l'œuvre de notre régénération, en travaillant sans relâche à nous réformer sur le modèle de toute perfection.

« Vous étiez autrefois éloignés de Dieu et ses » ennemis, à cause des œuvres mauvaises con- » çues dans votre esprit. Mais maintenant Jésus- » Christ vous a réconciliés par sa mort, pour » vous rendre saints, purs et irrépréhensibles » devant lui : si toutefois vous demeurez fondés » et fermes dans la foi, et inébranlables dans l'es- » pérance de l'Evangile que vous avez entendu, » et qui a été prêché à toutes les créatures qui » sont sous le ciel, afin que tout homme de- » vienne parfait dans le Christ Jésus (3). »

Nous cherchions inutilement la vérité en nous-mêmes ; nous la retrouvons par la foi. En

---

(1) Amice, ad quid venisti? *Matth.*, *XXVI*, 50.

(2) Consummatum est. *Joan.*, *XIX*, 30.

(3) Et vos cùm essetis aliquando alienati, et inimici sensu in operibus malis : nunc autem reconciliavit in

nous unissant à celui *qui est la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde*, elle nous délivre du doute et de l'erreur, elle fixe nos incertitudes, « elle nous remplit de toutes » les richesses de la plénitude de l'intelligence, » pour connoître le mystère de Dieu le Père et » de Jésus-Christ (1).»

Le sacrifice de l'esprit rétablit l'ordre dans nos pensées, et celui du cœur dans nos sentimens, en les rendant conformes aux sentimens et aux pensées de Dieu. L'homme enivré du désir de la science, voulut la substituer à la foi, et une nuit éternelle couvrit son entendement. Il a fallu que le Verbe, se faisant homme, entrât si l'on peut le dire, dans cette nuit pour la dissiper. *La lumière a lui dans les ténèbres* (2), la

---

corpore carnis ejus per mortem, exhibere vos sanctos, et immaculatos, et irreprehensibiles coram ipso : si tamen permanetis in fide fundati, et stabiles, et immobiles à spe Evangelii, quod audistis, quod prædicatum est in universâ creaturâ, quæ sub sole est..... Quem (Christum) nos annuntiamus, corripientes omnem hominem, et docentes omnem hominem, in omni sapientiâ, ut exhibeamus omnem hominem perfectum in Christo Jesu. *Ep. ad Coloss. I*, 21, 22, 23, 28.

(1) Instructi in charitate, et in omnes divitias plenitudinis intellectûs, in agnitionem mysterii Dei Patris et Christi Jesu. *Ibid., II*, 2.

(2) Et lux in tenebris lucet. *Joan., I*, 15.

parole a de nouveau manifesté la vérité, et tous ceux qui croient la possèdent. «Ne cherchez donc » point à comprendre pour croire; mais croyez » afin de comprendre. La foi doit précéder l'in- » telligence, afin que l'intelligence soit le prix » de la foi (1). » La réparation de notre nature est l'image de sa création primitive : l'une et l'autre sont l'ouvrage du Verbe (2). Il a renouvelé notre intelligence, comme il l'avoit formée, en se communiquant à elle; écouter, croire, obéir, ce fut son premier acte; elle naquit par la foi, et la parole qui lui donna originairement la vie, est la même qui la lui rend (3).

Craignons d'obscurcir en nous la lumière que le Verbe fait homme, que Jésus-Christ, *auteur et consommateur de la foi* (4), est venu nous apporter; craignons de déchoir une seconde fois

---

(1) Noli quærere intelligere ut credas; sed crede ut intelligas. — Fides debet præcedere intellectum, ut sit intellectus fidei præmium. *S. August. in Psalm. CXVII et in Isa.*

(2) In ipso condita sunt universa in cœlis, et in terrâ, visibilia et invisibilia.... : omnia per ipsum, et in ipso creata sunt. *Ep. ad Coloss. I*, 16.

(3) Voluntariè enim genuit nos Verbo veritatis, ut simus initium aliquod creaturæ ejus. *Jacob., I*, 18.

(4) Aspicientes in auctorem fidei, et consummatorem Jesum. *Ep. ad Hebr. XII*, 2.

du grand don que nous avons reçu, par une présomptueuse confiance en notre raison, par une curiosité indiscrète et criminelle. Ayons toujours présent ce conseil de Saint-Paul : « Prenez garde que personne ne vous surprenne » par la philosophie, et par des raisonnemens » vains et trompeurs, selon les traditions des » hommes, selon les principes d'une science » mondaine, et non selon Jésus-Christ (1). »

La pleine conformité des pensées de l'Homme-Dieu, de ses désirs et de ses volontés, avec les volontés, les désirs, les pensées de son Père, formoit entre eux cette union intime, indissoluble, qu'il demandoit aussi pour les siens (2) : union sainte qui consomme notre régénération, comme elle consommera notre félicité, et qui devient plus étroite et plus douce, à mesure que, croissant dans la foi et dans l'amour (3), *nous mou-*

---

(1) Traduction de Sacy. — Videte ne quis vos decipiat per philosophiam, et inanem fallaciam, secundum traditionem hominum, secundum elementa mundi, et non secundum Christum. *Ibid., II*, 8.

(2) Pro eis rogo..., ut omnes unum sint, sicut tu Pater in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint.... : ut sint unum, sicut et nos unum sumus. *Joan., XVII*, 20—22.

(3) Finis autem præcepti est charitas de corde puro, et conscientia bona, et fide non ficta. *Ep. I, ad Tim. I*, 5.

rons à nous-mêmes pour ne plus vivre que de *la vie cachée avec Jésus-Christ en Dieu* (1), par le sacrifice perpétuel de notre esprit, de notre cœur, de tout notre être.

Tout notre être en effet étoit dégradé par le péché ; *la chair avoit aussi corrompu sa voie* (2), et les désordres des sens devoient être expiés comme les désordres de l'intelligence. L'Homme-Dieu accomplit en son corps cette expiation nécessaire (3) : il prêche la pénitence plus encore par son exemple que par ses discours. Né dans la pauvreté, il supporte toutes les privations qui l'accompagnent. En entrant dans le monde il verse son sang pour rendre témoignage à l'ancienne alliance, comme il le versera plus tard pour établir la nouvelle. Il se prépare à exercer sa mission publique par le jeûne et les veilles. L'abattement, la fatigue, la faim, la soif, il a tout éprouvé. *Sa nourriture est de faire la volonté*

---

(1) Mortui estis, et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo. *Ep. ad Coloss. III*, 3.

(2) Omnis caro corruperat viam suam. *Genes., VI*, 12.

(3) Nunc autem reconciliavit in corpore carnis ejus per mortem. *Ep. ad Coloss. I*, 22. Et quidem, cùm esset filius Dei, dedicit ex eis quæ passus est obedientiam : et consummatus, factus est omnibus obtemperantibus sibi, causa salutis æternæ. *Ep. ad Hebr. V*, 8 *et* 9.

de celui qui l'envoie (1). Il instruit le peuple durant le jour, et la nuit il se retire sur la montagne pour prier. Il ne cesse de s'offrir en holocauste à son Père, de lui présenter ses souffrances pour apaiser sa justice; pour expier nos plaisirs et nos voluptés. *Nous avons été guéris par ses plaies* (2). Sans cesse il rappelle sa passion, il s'en occupe sans cesse; jusque sur le Thabor, c'est d'elle qu'il s'entretient avec Moïse et Elie (3). Son amour est avide de douleurs. « J'ai désiré » d'un grand désir de célébrer cette Pâque avec » vous (4)! » Et cette Pâque est celle qui précède immédiatement son immolation; celle où l'agneau sans tache est substitué à l'agneau figuratif : cette Pâque, c'est le calice d'amertume, c'est l'agonie, les défaillances, la sueur de sang de Gethsemani, les tortures du Prétoire, la mort de la croix.

Et à présent je comprends l'Apôtre : oui,

---

(1) Meus cibus est, ut faciam voluntatem ejus, qui misit me, ut perficiam opus ejus. *Joan.*, *IV*, 34.

(2) Livore ejus sanati sumus. *Isa.*, *LIII*, 5.

(3) Dicebant excessum ejus, quem completurus erat in Jerusalem. *Luc.*, *IX*, 31.

(4) Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum antequàm patiar. *Luc.*, *XXII*, 15.

« l'amour de Jésus-Christ nous presse : consi-
» dérant que si un seul est mort pour tous, donc
» tous sont morts; et Jésus-Christ est mort
» pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent
» plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui
» est mort et qui est ressuscité pour eux (1).
» Ignorez-vous que nous tous qui avons été bap-
» tisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés
» dans sa mort? Nous avons été ensevelis avec
» lui par le baptême dans la mort; afin que,
» comme Jésus-Christ est ressuscité d'entre les
» morts par la gloire de son Père, nous mar-
» chions aussi dans une nouvelle vie : sachant
» que notre vieil homme a été crucifié avec lui,
» afin que le corps du péché soit détruit, et que
» désormais nous ne soyons plus asservis au pé-
» ché : car celui qui est mort, est délivré du péché.
» Que si nous sommes morts avec Jésus-Christ,
» nous croyons que nous vivrons aussi avec Jé-
» sus-Christ. Il est mort seulement une fois pour
» le péché, et à présent il vit pour Dieu. Considé-
» rez-vous de même comme étant morts au péché,

---

(1) Charitas Christi urget nos : æstimantes hoc, quoniam si unus pro omnibus mortuus est, ergo omnes mortui sunt : et pro omnibus mortuus est Christus, ut et qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est et resurrexit. *Ep. II ad Corinth.*, *V*, 14, 15.

» et comme ne vivant plus que pour Dieu en Jé-
» sus-Christ notre Seigneur. Que le péché donc
» ne règne point en votre corps mortel, en sorte
» que vous obéissiez à ses convoitises (1). Faites
» mourir les membres de l'homme terrestre ; la
» fornication, l'impureté, les mauvais désirs.
» Dépouillons-nous du vieil homme et de ses
» actes, et revêtons-nous de l'homme nou-
» veau (2), portant toujours en notre corps la

---

(1) An ignoratis quicumque baptizati sumus in Christo Jesu, in morte ipsius baptizati sumus ? Consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem : ut quomodo Christus surrexit à mortuis per gloriam Patris, ità et nos in novitate vitæ ambulemus.... Hoc scientes, quia vetus homo noster crucifixus est, ut destruatur corpus peccati, et ultrà non serviamus peccato. Qui enim mortuus est, justificatus est à peccato. Si autem mortui sumus cum Christo, credimus quia simul etiam vivemus cum Christo... Quòd enim mortuus est peccato, mortuus est semel : quòd autem vivit, vivit Deo. Ità et vos existimate, vos mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo in Christo Jesu Domino nostro. Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore, ut obediatis concupiscentiis ejus. *Ep. ad Rom., VI*, 3 *et seqq.*

(2) Mortificate ergo membra vestra, quæ sunt super terram ; fornicationem, immunditiam, libidinem, concupiscentiam malam..... Expoliantes vos veterem hominem cum actibus suis, et induentes novum. *Ep. ad Coloss., III*, 5, 9.

» mort de Jésus, afin que la vie de Jésus soit » aussi manifestée dans nos corps (1). »

Ainsi, outre le sacrifice de l'esprit et du cœur, nous devons encore à Dieu le sacrifice du corps dans lequel nous avons péché, et c'est en immolant par la pénitence les convoitises de la chair, que notre régénération s'achève. Car, ne nous y trompons pas, lorsque le Sauveur a dit : « Il falloit que le Christ souffrît, et qu'il entrât » ainsi dans sa gloire (2); » il représentoit toute l'humanité. Il a sanctifié nos souffrances par les siennes, mais il ne nous a point dispensés de souffrir. Il nous a montré le chemin, pour que nous marchions sur ses traces (3) : et telle est la puissance et l'onction de sa grâce, que la voie rude est la voie de la paix. *Heureux les pauvres ! Heureux ceux qui pleurent* (4) ! Heureux ceux

---

(1) Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes, ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris. *Ep. II ad Corinth.*, *IV*, 10.

(2) Hæc oportuit pati Christum, et ità intrare in gloriam suam. *Luc.*, *XXIV*, 26.

(3) Ipse enim Spiritus testimonium reddit spiritui nostro, quòd sumus filii Dei. Si autem filii, et hæredes; hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi : si tamen compatimur, ut et conglorificemur. *Ep. ad Roman.*, *VIII*, 16, 17. Vid. et. *Ep. ad Hebr. XII*, 6 *seqq*

(4) Beati pauperes... Beati qui lugent. *Matt*, *V*, 3, 5.

qui, comme l'Apôtre, *châtient leur corps* sans relâche, *et le réduisent en servitude* (1)! Heureux ceux qui s'écrient, en contemplant Jésus : *J'ai désiré d'un grand désir de célébrer cette Pâque avec vous!* Tôt ou tard il arrive ce moment si horrible à la nature, et si consolant pour la foi ; ce moment qui consomme notre révolte ou notre sacrifice, notre perte ou notre salut. Et nous aussi nous tremperons nos lèvres dans le calice qui parut si amer à l'Homme-Dieu! Et nous aussi nous connoîtrons les transes de l'agonie, et les sueurs de l'angoisse, et le travail du dernier passage! Nul n'échappe à l'arrêt prononcé contre la race humaine. Mais en montant au calvaire, le chrétien sait que son Libérateur l'y a précédé ; il y trouve encore sa croix ; il jette sur elle un regard d'amour, et tout se calme en lui, hors *le désir d'être avec Jésus* (2). On l'entend qui l'appelle d'une voix toujours plus foible ; elle s'éteint, la prière cesse, et l'éternel cantique de joie commence dans les cieux!

En rétablissant les rapports de l'homme avec

---

(1) Castigo corpus meum, et in servitutem redigo. *Ep. I ad Corinth., IX*, 27.

(2) Desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo. *Ep. ad Philip. I*, 23.

Dieu et avec les autres hommes, Jésus-Christ a rétabli l'ordre que le péché avoit troublé; et le fondement de cet ordre est une obéissance parfaite, ou le sacrifice entier de soi-même. Tout péché en effet est une rébellion contre la souveraineté de l'Être infini; tout péché naît donc de l'orgueil, et l'orgueil est la source de tout mal, puisqu'en nous séparant de Dieu, il nous sépare de tout bien. Il nous concentre en nous-mêmes, et par là il viole notre nature, et tend à la détruire; car le principe de notre vie n'est pas en nous. Dépendans dès lors de la cause par laquelle nous existons, la première loi de notre être est l'obéissance. Tout ce qui est en nous doit obéir, tout ce qui est en nous doit être soumis à quelque chose hors de nous : c'est ce que Jésus-Christ est venu nous apprendre, c'est par cette doctrine qu'il nous a sauvés, et qu'il nous régénère. La foi est la vie de l'intelligence; et croire c'est obéir, c'est être soumis à une raison supérieure, à une autorité qui commande. L'amour est la vie du cœur; et aimer ce que l'ordre nous ordonne d'aimer, c'est obéir, c'est être soumis à une volonté supérieure, à une autorité qui commande. Le corps même ne vit, et il n'atteindra un jour la perfection qui lui est propre, qu'en obéissant à des lois opposées à ses convoitises.

Le christianisme, loi d'obéissance, loi de sacrifice, est donc véritablement la loi de vie, l'expression parfaite de la nature de l'homme et de la nature de Dieu. Et remarquez dans la Rédemption, comme dans le christianisme dont elle est la base, les éclatans caractères auxquels on reconnoît tout ce qui est divin.

Elle est une : *Il n'existe qu'un Dieu et un seul Médiateur de Dieu et des hommes, Jésus-Christ* (1); *il n'y a de salut qu'en lui* (2) : *il a été offert une seule fois* (3), et par cette *unique oblation il a satisfait pour les péchés du monde entier* (4), *et consommé notre éternelle sanctification* (5).

Elle est universelle : *Le Christ est mort pour tous* (6), *et tout nous a été donné en lui* (7).

---

(1) Unus enim Deus, unus et Mediator Dei et hominum homo Christus Jesus. *Ep. I ad Timoth.*, *II*, 5.

(2) Non est in alio aliquo salus. *Act. IV*, 12.

(3) Christus semel oblatus est. *Ep. ad Hebr. IX*, 28. *Ib.*, *VII*, 27; *X*, 10. *Ep. I Petr.*, *III*, 18.

(4) Ipse est propitiatio pro peccatis nostris ; non pro nostri autem tantùm, sed etiam pro totius mundi. *Ep. I Joan.*, *II*, 2.

(5) Unâ enim oblatione, consummavit in æternum sanctificatos. *Ep. ad Hebr. X*, 14.

(6) Pro omnibus mortuus est Christus. *Ep. II ad Corinth.*, *V*, 15.

(7) Qui etiam proprio filio suo non pepercit, sed pro

Elle est perpétuelle : *L'agneau immolé dès l'origine du monde* (1), n'a jamais cessé, ne cessera jamais de se présenter à son Père en état de victime ; et bien qu'accomplie *une seule fois* au milieu des temps, la Rédemption sera éternelle comme l'Homme-Dieu, et comme la félicité de ses élus.

Elle est sainte, puisqu'elle est la source de toute sanctification, puisqu'elle a expié tous nos crimes, effacé toutes nos souillures, réconcilié la terre avec le ciel; puisque les puissances mêmes de l'enfer ont été forcées de rendre hommage à la sainteté du Rédempteur : *Je sais que vous êtes le saint de Dieu* (2) !

Frappés de ces divins caractères, les peuples sont venus au pied de la croix sur laquelle la Rédemption a été consommée; *ils ont cru à l'amour que Dieu a pour nous* (3), et ils ont dit comme Saint-Paul : « C'est sans doute quelque » chose de grand que ce mystère d'amour, qui » a été révélé dans la chair, justifié par l'esprit,

---

nobis omnibus tradidit illum : quomodo non etiam cum illo omnia donavit. *Ep. ad Rom., VIII*, 32.

(1) Occisus est ab origine mundi. *Apocal., XIII*, 8.

(2) Scio te quis sis, sanctus Dei. *Luc., IV*, 34.

(3) Et nos cognovimus, et credidimus charitati, quam habet Deus in nobis. *Ep. I Joan., IV*, 16.

» manifesté aux anges, prêché aux nations,
» cru dans le monde, reçu dans la gloire (1).
» Qui donc nous séparera de l'amour de Jésus-
» Christ? La tribulation? l'angoisse? la faim? la
» nudité? le péril? la persécution? le glaive?
» Mais nous triomphons en toutes ces choses,
» à cause de celui qui nous a aimés. Ni la mort,
» ni la vie, ni les Anges, ni les Principautés, ni
» les Vertus, ni le présent, ni l'avenir, ni la
» force, ni ce qu'il y a de plus haut, ni ce qu'il
» y a de plus profond, ni aucune créature ne
» pourra nous séparer de l'amour de Dieu, qui
» est en Jésus-Christ notre Seigneur (2). »

Nous avons vu ce qu'il a fait pour justifier

---

(1) Et manifestè magnum est pietatis sacramentum, quod manifestatum est in carne, justificatum est in spiritu, apparuit angelis, prædicatum est gentibus, creditum est in mundo, assumptum est in gloriâ. *Ep. I ad Tim., III*, 16.

(2) Quis ergo nos separabit à charitate Christi? tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? an periculum, an persecutio? an gladius?.... Sed in his omnibus superamus propter eum qui dilexit nos. Certus sum enim, quia neque mors, neque vita, neque angeli, neque principatus, neque virtutes, neque instantia, neque futura, neque fortitudo, neque altitudo, neque profundum, neque creatura alia poterit nos separare à charitate Dei, quæ est in Christo Jesu Domino nostro. *Ep. ad Rom., VIII*, 35 *et seq.*

l'homme, pour réparer la nature dégradée. Mais sa mission n'est pas épuisée par ces immenses bienfaits : il devoit encore fonder son Eglise *contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront point* (1); et cette société divine devoit à son tour servir de modèle, et communiquer sa force et sa vie aux sociétés purement humaines qui s'établiroient parmi les chrétiens. Jésus-Christ est roi, il l'a dit lui-même (2), et son royaume est dans ce monde, quoiqu'il ne soit pas *du monde* (3), *parce que tout ce qui est du monde est convoitise de la chair, et convoitise des yeux, et orgueil de la vie* (4). A l'empire du monde, qui appartient à l'esprit mauvais (5), il a op-

---

(1) Portæ inferi non prævalebunt adversùs eam. *Matt.*, *XXI*, 18.

(2) Dixit ei Pilatus : Ergo rex es tu ? Respondit Jesus : Tu dicis, quia rex sum ego. *Joan.*, *XVIII*, 37.

(3) Non ait, *Regnum meum non est* in hoc mundo; sed, *non est de hoc mundo.* Et cùm hoc probaret dicens, *Si ex hoc mundo esset regnum meum, ministri mei utiquè decertarent, ut non traderer Judæis :* non ait, *Nunc autem regnum meum* non est hic; sed non est *hinc.* Hic est enim regnum ejus usque in finem sæculi. *S. August.*, *in Joan.*, *Evangel. Tract.*, *CXV*, *n.* 2. *Oper. part. II*, *t. III*, *col.* 792.

(4) *Joan. I Ep.*, *II*, 16.

(5) Mundus totus in maligno positus est. *Ibid.*, *V*, 19.

posé un autre empire, qui est l'éternelle cité de Dieu. Moïse avoit annoncé qu'il seroit législateur comme lui; mais la loi mosaïque, particulière au peuple juif, n'étoit que la figure de la loi universelle du Messie, loi parfaite qui règle tout l'homme, ses pensées, ses sentimens, ses actions, et qu'une autorité également parfaite conserve et promulgue perpétuellement. Le pouvoir qu'il avoit reçu de son Père, il le transmit à ses Apôtres, et principalement au premier d'entre eux, pour enseigner les nations (1), pour les unir dans la même foi, dans le même amour, et pour conduire en son nom tous ceux qui croiroient en lui, promettant d'être jusqu'à la fin des siècles (2) avec les pasteurs qu'il chargeoit de continuer sa mission (3). C'est lui qui parle, qui instruit, qui commande par leur bouche; et,

---

(1) Erat docens eos sicut potestatem habens, et non sicut scribæ eorum et pharisæi. *Matt., VII*, 29. Et stupebant in doctrinâ ejus, quia in potestate erat sermo ipsius. *Luc., IV*, 32. — Hæc loquere, et exhortare, et argue cum omni imperio. *Ep. ad Tit. II*, 15.

(2) Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terrâ. Euntes ergo docete omnes gentes.... Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi. *Matt., XXVIII*, 18, 19, 20.

(3) Sicut misit me Pater, et ego mitto vos. *Joan., XX*, 21.

sous l'autorité souveraine du chef qui, dans la plénitude de sa puissance, représente l'immortelle royauté du Christ, sa loi prêchée en tous lieux multiplie les fruits de la Rédemption, en propageant sur la terre le règne de l'ordre et de la vérité.

Unis ainsi dans une société dont la durée sera éternelle, et où l'enseignement de Jésus-Christ se perpétue sans altération, les hommes remontent par l'obéissance à l'état de perfection dont ils étoient déchus. La foi élève leur raison à une hauteur infinie, puisqu'elle leur donne de Dieu la même idée qu'il a de lui-même ; et en l'aimant d'un amour sans bornes (1), leur cœur se purifie et devient digne de le posséder.

Mais Jésus-Christ n'est pas seulement législateur et roi, il est encore pontife; et comme pontife il achève de sanctifier par un culte parfait la société qu'il a établie. Le sacrifice qui a sauvé le monde, se renouvelle sur l'autel d'une manière non sanglante, et manifeste perpétuellement la sainteté de Dieu, sa justice et sa miséricorde. *Toujours vivant pour intercéder* en notre faveur, *le souverain Prêtre selon l'ordre de Melchisédech* (2),

(1) Modus amandi Deum, sine modo amare. *S. Bernard.*

(2) Ep. ad Hebr. VII, 25; et VI, 20.

s'offre pour nous à son Père, et nous offre avec lui. Sa grâce, en aidant notre volonté, en l'inclinant au bien comme la nature corrompue l'incline au mal, nous rend véritablement libres d'obéir à ses préceptes, et de concourir ainsi à notre régénération. Il fait descendre en nous l'Esprit sanctificateur, qui nous éclaire intérieurement, nous fortifie, nous console; et de même que, dans l'ordre général, la vérité nous est donnée, et le Verbe, qui est notre lumière, s'unit à nous par un moyen extérieur et sensible, ou par la parole; la grâce aussi nous est donnée, et l'Esprit saint, qui est notre amour (1), s'unit à nous par un moyen extérieur et sensible, ne par les sacremens. « Il vient au secours de » notre foiblesse, car nous ne savons pas prier » comme il faut; mais l'Esprit lui-même de- » mande pour nous avec des gémissemens inef- » fables. Et celui qui scrute les cœurs sait ce » que demande l'Esprit, parce qu'il demande » selon Dieu pour les saints (2). » En priant

(1) Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est nobis. *Ep. ad Rom. V*, 5.

(2) Similiter autem et Spiritus adjuvat infirmitatem nostram, nam quid oremus, sicut oportet, nescimus: sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. Qui autem scrutatur corda, scit quid desideret Spi-

pour nous, il nous apprend à prier (1), à adorer, et nos adorations, nos prières, ne forment avec celles de l'Eglise qu'une même prière, une même adoration, qui reçoit de Jésus-Christ tout son prix. « C'est par lui que nous avons accès près » du Père, que nous devenons ses serviteurs et » les concitoyens des élus ; c'est par lui et en lui » que la société qu'il a fondée, croît en un » temple saint consacré au Seigneur (2). » Présent au milieu de nous, présent en chacun de nous, par le sacrement de son corps et de son sang, il divinise notre culte, il donne à notre obéissance, à nos hommages, quelque chose d'infini; il est en nous, et nous sommes en lui; son sacrifice est notre sacrifice, ses mérites sont nos mérites, et sa gloire aussi sera notre gloire, *si nous persévérons jusqu'à la fin* (3) dans cette

---

ritus; quia secundum Deum postulat pro sanctis. *Ibid.*, *VIII*, 26, 27.

(1) Accepistis Spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus : Abba (Pater). *Ibid.*, 15.

(2) Per ipsum habemus accessum ambo in uno spiritu ad Patrem. Ergo jam non estis hospites, et advenæ ; sed estis cives sanctorum, et Domestici Dei.... In quo omnis ædificatio constructa crescit in templum sanctum in Domino. *Ep. ad Ephes. II*, 18, 19, 21.

(3) Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. *Matt.*, *X*, 22.

union qui fait de nous *les héritiers de Dieu, et les co-héritiers de son Fils* (1).

Voilà ce que nous devons à Jésus-Christ, voilà comment il a, par sa mort, expié nos crimes, comment il répare notre nature par sa grâce, et nous rétablit dans l'héritage que nous avions perdu en Adam. A moins de renverser la base de la raison, il faut nécessairement le reconnoître pour notre Sauveur, et rien ne sera prouvé si sa mission ne l'est pas.

La chute originelle de l'homme dégradé fut toujours une croyance du genre humain : donc la dégradation de l'homme est certaine.

Sa Rédemption future par un Homme-Dieu a été pendant quatre mille ans un dogme du genre humain ; donc il est certain que cette Rédemption a dû s'effectuer.

Le christianisme est la seule religion qui nous apprenne que cette Rédemption s'est effectuée; donc le christianisme est la seule vraie religion.

Le christianisme nous enseigne que Jésus-Christ est le Rédempteur qu'*attendoient toutes les nations* : donc il est certain que Jésus-Christ est réellement ce Rédempteur.

---

(1) Hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi. *Ep. ad. Rom. VIII*, 17.

Le christianisme, d'accord avec les prophéties et la tradition universelle, atteste que le Rédempteur est Dieu et homme tout ensemble; donc Jésus-Christ étoit véritablement homme et véritablement Dieu.

Et quand je viens à considérer sa vie, ses œuvres, sa doctrine, ce mélange si merveilleux de grandeur et de simplicité, de douceur et de force, cette incompréhensible perfection qui ne se dément pas un moment, ni dans l'intime familiarité de la confiance, ni dans la solennité des instructions qu'il adressoit au peuple entier; ni dans l'allégresse du festin de Cana, ni dans les angoisses de Gethsemani; ni dans la gloire de son triomphe, ni dans l'ignominie de son supplice; ni sur le Thabor, au sein de la splendeur qui l'environne, ni sur le Calvaire, où il expire abandonné des siens, délaissé de son Père, dans d'inexprimables souffrances, au milieu des cris de fureur et des railleries de ses ennemis : quand je contemple ce grand prodige que le monde n'a vu qu'une fois et qui a renouvelé le monde, je ne me demande pas si le Christ étoit Dieu, je serois tenté plutôt de me demander s'il étoit homme.

Que l'impie, au fond de ses ténèbres, renie, s'il veut, celui qui l'a racheté; qu'il renonce à la vie, et qu'il s'adore lui-même; pour nous,

prosternés au pied de la croix, nous adorerons notre Libérateur, notre Roi, notre Pontife, notre Dieu ; et, dans les transports de notre amour, nous répéterons sur la terre ce cri dont les anges remplissent le ciel : « L'agneau qui a été im-
» molé, est digne de recevoir la vertu, la divi-
» nité, la force, la sagesse, et l'honneur, et la
» gloire, et la bénédiction. Saint, saint, saint,
» est le Seigneur Dieu tout-puissant, qui étoit,
» et qui est, et qui doit venir (1) ! »

---

(1) Et vidi, et audivi vocem angelorum multorum in circuitu throni..... dicentium voce magnâ : Dignus est agnus, qui occisus est, accipere virtutem, et divinitatem, et sapientiam, et fortitudinem, et honorem, et gloriam, et benedictionem.... Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus omnipotens qui erat, et qui est, et qui venturus est. *Apocal.*, *V*, 11, 12; *IV*, 8.

CHAPITRE XXXVI.

Établissement du Christianisme. — Ses bienfaits.

Le christianisme seul explique l'homme, seul il lui apprend quelle est sa nature, comment il est tombé, comment il a été racheté, comment il peut se régénérer ; seul il lui offre le Libérateur, l'Homme-Dieu attendu pendant quarante siècles par le genre humain : donc, le christianisme est la seule religion vraie, la seule religion sainte, la seule religion divine. Mais sa sainteté, sa divinité paroît encore avec une évidence qui doit frapper tout esprit sincère, dans son établissement et dans ses effets sur la société.

Ce n'est pas un spectacle peu étonnant que le triomphe de la religion chrétienne, et la chute du paganisme, après un combat qui tint le monde attentif durant trois cents ans. Que douze hommes nés au sein de la plus basse condition chez un peuple haï de tous les autres

On demande si ce genre de zèle n'est pas une qualité commune à tous ceux qui souhaitent persuader, et s'il y eut jamais un sectaire, un auteur de quelque opinion nouvelle, qui, en ce sens, n'ait eu du zèle, et un zèle très-actif? On sait assez qu'il faut enseigner une doctrine pour la répandre, et personne ne doute apparemment que le christianisme n'ait été prêché. Mais d'où vient qu'une doctrine si dure aux passions, une doctrine si long-temps et si vivement combattue, n'a pas laissé de s'établir, sans aucun secours extérieur, malgré une opposition universelle, voilà ce qu'il s'agit d'expliquer, et ce que la prédication la plus zélée n'explique point. Etrange raison à nous donner du triomphe de l'Évangile : les païens ont cru, ils ont obéi à quelques hommes simples et grossiers, sans pouvoir, sans richesses, sans lettres ; ils ont quitté leurs fêtes enivrantes et couru au martyre, parce qu'on leur a dit, Croyez, obéissez, mourez !

Le dogme de l'immortalité de l'âme est la seconde cause à laquelle Gibbon attribue les progrès du christianisme : comme si c'eût été un dogme nouveau et jusqu'alors inconnu au monde ! Quelques philosophes le rejetoient, il est vrai ; mais l'univers attestoit la perpétuité de cette croyance, et nous avons montré qu'il

n'est point de peuple qui n'ait admis l'éternité des peines et des récompenses futures. Cet article essentiel de la foi primitive, conservé par la tradition, fut toujours et partout la sanction nécessaire de la morale, des lois et de l'ordre public. Le dogme de l'immortalité de l'âme, cru de tous les païens qui n'étoient que païens, ne peut donc être la cause (1) qui les a portés à renoncer à l'idolâtrie pour embrasser le christianisme.

Le pouvoir miraculeux, troisième cause indiquée par Gibbon, a puissamment contribué sans doute à l'établissement de la religion chrétienne, et l'on voit dans les anciens Pères et dans les fragmens qui nous restent des ouvrages de Celse, Porphyre, Hiéroclès, combien les païens en étoient frappés. Ce qui peut surprendre, c'est que Gibbon range les miracles parmi les causes *naturelles* qui ont favorisé la propagation du christianisme. La raison en est, qu'à son avis les

(1) Pour fortifier cette prétendue cause, Gibbon y joint l'opinion des Millénaires, qui ne fut jamais que l'erreur de quelques particuliers, et que très-certainement les Apôtres n'ont point enseignée. C'est à peu près comme si l'on disoit que les Missionnaires ont propagé la religion catholique à la Chine, parce qu'il y a eu à Macao des Anglais qui, sur plusieurs points, avoient des sentimens réprouvés par l'Église catholique.

Apôtres n'ont point fait de miracles ; de sorte que le christianisme s'est propagé, selon lui, en vertu d'une cause qui n'existoit pas. Et sur quoi se fonde-t-il pour nier le pouvoir miraculeux? Uniquement sur ce que ce pouvoir, toujours subsistant dans l'Église, comme nous le montrerons ailleurs, est néanmoins devenu plus rare qu'il ne l'étoit originairement. Mais, eût-il entièrement cessé, que pourroit-on conclure de là? De ce qu'il ne seroit plus, s'ensuivroit-il qu'il ne fut jamais? Autant vaudroit nier la création, sous le prétexte que Dieu ne crée pas perpétuellement.

Cependant « pourquoi ne voit-on plus les » mêmes miracles qu'autrefois? » C'est aussi la question que faisoient quelques philosophes, au temps de saint Augustin. Que leur répondoit cet illustre évêque? « Je pourrois dire que ces miracles » ont été nécessaires avant que le monde crût, » afin qu'il crût. Quiconque demande encore des » prodiges pour croire, est lui-même un grand » prodige, puisqu'il ne croit pas lorsque le monde » croit. Mais ils parlent ainsi afin de ne pas » croire que ces miracles aient eu lieu réelle- » ment. D'où vient donc que partout on célèbre » avec tant de foi le Christ, qui a monté au Ciel » dans sa chair? D'où vient que, dans un siècle » éclairé et qui rejetoit tout ce qui est impossible,

» le monde a cru, sans aucuns miracles, des » choses si merveilleuses et si incroyables? Diront-» ils qu'elles étoient croyables, et que c'est pour » cela qu'on les a crues? Pourquoi donc ne » croient-ils pas? Notre raisonnement est court: » Ou des choses incroyables opérées sous les » yeux des peuples leur ont fait ajouter foi à » une chose incroyable qu'ils ne voyoient pas » ou cette chose est croyable sans aucuns mi-» racles, et les incrédules sont convaincus d'une » coupable infidélité (1). »

---

(1) Cur, inquiunt, nunc illa miracula, quæ prædicatis facta esse, non fiunt? Possem quidem dicere, necessaria fuisse priùs quàm crederet mundus, ad hoc ut crederet mundus. Quisquis adhuc prodigia ut credat inquirit, *magnum est ipse prodigium, qui mundo credente non credit.* Verùm hoc ideo dicunt, ut nec tunc illa miracula facta fuisse credantur. Undè ergo tantâ fide Christus usquequaque cantatur in cœlum cum carne sublatus? Undè temporibus eruditis, et omne quod fieri non potest respuentibus, sine ullis miraculis nimiùm mirabiliter incredibilia credidit mundus? An fortè credibilia fuisse, et ideò credita esse dicturi sunt? Cur ergo ipsi non credunt? Brevis est igitur nostra complexio: aut incredibilis rei, quæ non videbatur, alia incredibilia, quæ tamen fiebant et videbantur, fecerunt fidem; aut certè res ità credibilis, ut nullis quibus persuaderetur miraculis, indigeret, istorum nimiam redarguit infidelitatem. *De civit. Dei, lib. XXII, cap. VIII, n. 1, tom. VII, col.* 663.

Il est difficile de penser que Gibbon s'entendît lui-même. Les disciples de Jésus-Christ ont-ils fait des œuvres miraculeuses en confirmation de la doctrine qu'ils prêchoient? Répondez oui, ou non. Dans le premier cas, le christianisme s'est établi d'une manière surhumaine, et sa divinité est incontestable. Dans le second cas, il est évident qu'il n'auroit pu s'établir, car il étoit impossible que la fourberie de ceux qui prétendoient opérer des prodiges si nombreux et si étonnans, ne fût pas bientôt découverte et publiquement dévoilée.

Que la philosophie est ingénieuse et profonde dans ses conjectures! comme les événemens qui paroissoient le plus extraordinaires deviennent simples dès qu'elle daigne les expliquer! Vous ne concevez pas que le christianisme se soit propagé naturellement : elle va vous le faire comprendre. Les Apôtres ont dit : « Nous vous » annonçons l'Evangile au nom de l'Eternel, » et vous devez nous croire, car nous sommes » doués du pouvoir miraculeux. Nous rendons » la santé aux malades, aux perclus l'usage » de leurs membres, la vue aux aveugles, » l'ouïe aux sourds, la vie aux morts. » A ce discours le peuple est accouru de toutes parts, pour être témoin des miracles promis avec tant de confiance. Les malades n'ont point été guéris,

les perclus n'ont point marché, les aveugles n'ont point vu, les sourds n'ont point entendu, les morts n'ont point réssuscité. Alors, transporté d'admiration, le peuple est tombé aux pieds des Apôtres, et s'est écrié : Ceux-ci sont manifestement les envoyés de Dieu, les ministres de sa puissance ! et sur-le-champ, brisant ses idoles, il a quitté le culte des plaisirs pour le culte de la croix ; il a renoncé à ses habitudes, à ses préjugés, à ses passions ; il a réformé ses mœurs et embrassé la pénitence ; les riches ont vendu leurs biens pour en distribuer le prix aux indigens, et tous ont préféré les plus horribles tortures et une mort infâme, au remords d'abandonner une religion qui leur étoit si solidement prouvée.

Gibbon fait avec justice un magnifique éloge des vertus des premiers chrétiens ; et ces vertus, jointes à la perfection du gouvernement de l'Église, sont les deux dernières causes qu'il assigne aux progrès du christianisme parmi les païens. N'est-ce pas là une explication singulièrement satisfaisante ? On demande comment une doctrine qui choquoit toutes les opinions, tous les préjugés régnans, a pu s'établir parmi les hommes ; et on répond qu'elle s'est établie, parce qu'elle combattoit de plus tous les penchans, toutes les inclinations de l'homme. Les

idolâtres ont quitté leurs dieux, à cause qu'on leur a dit de quitter encore leurs biens. Ils ont cru aux mystères de la religion chrétienne, afin d'avoir la consolation de se priver de tous les plaisirs, de vivre pauvres, humiliés, méprisés, et de mourir dans les tourmens. Voilà ce qui les a séduits. Il est clair aussi qu'ils durent être fortement attirés par tout ce qu'offroit d'attrayant pour eux le gouvernement de l'Eglise et sa discipline, le jeûne, la prière, les veilles, la confession publique, les longues et sévères pénitences, et l'obligation d'obéir à des pasteurs qui leur commandoient de renoncer aux spectacles, aux fêtes, à tout ce que le peuple, dans sa corruption, regardoit comme aussi nécessaire que les alimens mêmes, *panem et circenses*.

Laissons ces rêveries philosophiques, et, puisqu'il a fallu les rapporter, qu'elles servent au moins à nous faire concevoir l'impossibilité d'expliquer par des causes humaines le triomphe de la religion de Jésus-Christ. Et pour comprendre encore mieux cette importante vérité, observons que si le christianisme n'étoit pas l'œuvre de Dieu, il n'auroit pu s'établir que de deux manières : ou par la conformité de sa doctrine avec les pensées, les désirs, les inclinations de l'homme ; ou par des causes extérieures également propres à flatter ses inclinations, ses de-

sirs, ses pensées, car il est contradictoire de supposer que l'homme abandonné à lui-même, puisse vouloir ce qui le choque, et agir contre tous ses penchans. Or c'est pourtant ce qui auroit eu lieu, si l'établissement du christianisme n'étoit pas divin; de sorte qu'il faut nécessairement opter entre deux prodiges; un prodige de la puissance et de la bonté de Dieu, si la religion chrétienne est divine, et un prodige d'absurdité si elle ne l'est pas.

En effet le christianisme est essentiellement et en toutes choses opposé à la nature de l'homme dégradé; et sans cela comment la réformeroit-il? comment auroit-il produit les sublimes vertus que Gibbon lui-même admire?

L'homme est naturellement dominé par l'orgueil: il veut être élevé, distingué, honoré; il aspire à commander, à être le premier partout et toujours. Le christianisme lui dit: Abaisse-toi, humilie-toi, obéis, sois le dernier.

Sa curiosité n'a point de bornes, il veut savoir, il veut juger. Le christianisme lui dit: Crois.

Il veut satisfaire ses convoitises et jouir de ce qui flatte ses sens. Le christianisme lui dit: Fais pénitence, châtie ton corps, souffre.

Voilà sans doute une doctrine opposée à tout l'homme. Qui a pu déterminer les hommes à

Ainsi parle Bayle, et Rousseau n'étoit pas moins frappé de ce fait merveilleux.

« Après la mort de Jésus-Christ, douze pauvres pêcheurs et artisans entreprirent d'instruire et de convertir le monde. Leur méthode étoit simple; ils prêchoient sans art, mais avec un cœur pénétré, et de tous les miracles dont Dieu honoroit leur foi, le plus frappant étoit la sainteté de leur vie. Leurs disciples suivirent cet exemple, et le succès fut prodigieux. Les prêtres païens alarmés, firent entendre aux princes que l'État étoit perdu, parce que les offrandes diminuoient. Les persécutions s'élevèrent, et les persécuteurs ne firent qu'accélérer le progrès de cette religion qu'ils vouloient étouffer. Tous les Chrétiens couroient au martyr, tous les peuples couroient au baptême : l'histoire de ces premiers temps est un prodige continuel (1). »

Suivant l'énergique expression de Tertullien, *le sang des martyrs étoit une semence de Chrétiens* (2). « Nous ne sommes que d'hier, disoit-il, et nous remplissons tout; vos cités, vos îles, vos forteresses, vos bourgades, vos conseils, vos camps mêmes, vos tribus, vos

(1) Réponse au roi de Pologne, p. 262.

(2) Sanguis martyrum semen est christianorum. *Apol.*

» décuries, le palais, le sénat, le forum; nous » ne vous laissons que vos temples (1). » Le christianisme, dès le deuxième siècle, surpassoit en étendue l'empire romain (2) : il avoit soumis également et les nations polies, et les peuples barbares. Les fausses divinités du Capitole avoient tremblé à la vue de la croix plantée dans Rome par un pauvre pêcheur du lac de

(1) Hesterni sumus, et vestra omnia implevimus, urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum. Sola vobis relinquimus templa. *Ibid., cap. XXXVII.*

(2) In quem alium universæ gentes crediderunt, nisi in Christum, qui jam venit? Cui enim et aliæ gentes crediderunt; Parthi, Medi, Elamitæ, et qui inhabitant Mesopotamiam, Armeniam, Phrygiam, Cappadociam; et incolentes Pontum, et Asiam, et Pamphiliam; immorantes Ægyptum, et regionem Africæ quæ est trans Cyrenem inhabitantes; Romani et incolæ; tunc et in Hierusalem Judæi, et ceteræ gentes : ut jam Getulorum varietates, et Maurorum multi fines; Hispaniarum omnes termini, et Galliarum diversæ nationes, et Britannorum, inaccessa Romanis loca, Christo verò subdita; et Sarmatarum, et Dacorum, et Germanorum, et Scytharum; et additarum multarum gentium, et provinciarum et insularum multarum nobis ignotarum, et quæ enumerare minùs possumus? In quibus omnibus locis Christi nomen qui jam venit, regnat. *Tertull. adv. Judæos, c. VII, p.* 189. *Ed. Rigalt.* Vid. et. *Euseb., Præpar. Evang., lib. I, cap. III.* — *S. Iren., lib. III, contr. Hæres., ap. IV, p.* 178.

Génésareth; et cette croix, portée en même temps à l'autre extrémité du monde, avoit fait tressaillir d'espérance et de joie les Scythes errans sur leurs chariots dans les déserts de la haute Asie. Il semble qu'il n'y ait eu ni distances, ni temps pour la parole évangélique : elle étoit partout à la fois.

Jésus-Christ avoit annoncé cette rapide propagation de sa doctrine, et c'étoit prédire un miracle; mais celui qui le prédisoit, étoit tout-puissant pour l'opérer. *Quand j'aurai été crucifié, j'attirerai tout à moi* (1). Certes, on ne dira pas qu'il parloit ainsi sur des apparences humaines. Qu'au milieu du sénat romain, sous Auguste, un prophète eût raconté les changemens qui se préparoient, qu'eussent pensé ces graves magistrats? Ils auroient pris en pitié le prophète, et ils se seroient amusés entre eux de ses extravagantes rêveries.

Quand on réfléchit à ce qu'étoit alors la société païenne, à l'esprit d'incrédulité et à toutes les erreurs introduites par une philosophie qui avoit érigé en système l'impiété, le doute, et le vice même, et qu'à ce désordre de l'intelli-

(1) Nunc judicium est mundi; nunc princeps hujus mundi ejicietur foràs. Et ego si exaltatus fuero à terrâ, omnia traham ad meipsum. Hoc autem dicebat significans quâ morte esset moriturus. *Joan.*, *XII*, 31—33.

gence, à cette profonde corruption du cœur, on voit succéder tout à coup une foi docile et simple, les mœurs les plus sévères, les plus pures vertus, on conçoit clairement que cette étonnante régénération de la nature humaine, n'a pu être l'ouvrage de l'homme ; puisque tous les efforts de sa raison dans les siècles les plus éclairés, toute sa science, toutes ses découvertes, ses arts, ses institutions, ses lois, n'avoient servi qu'à le plonger dans une dépravation sans exemple. Il a fallu qu'il fût tout ensemble instruit et aidé surnaturellement, pour sortir de cet abîme de dissolution et de misère. Et afin qu'il ne pût en aucun sens s'attribuer son propre salut, Dieu voulut que les instrumens de sa miséricorde, dénués de tout ce qui contribue au succès des desseins de l'homme, fussent évidemment par cela même les ministres d'une puissance au-dessus de la sienne. « Il a choisi ce qui étoit insensé selon le monde » pour confondre les sages, et ce qui étoit foible » selon le monde, pour confondre les forts ; ce » qui étoit bas et méprisable selon le monde, » et ce qui n'étoit point, pour détruire ce qui » étoit, afin que nulle chair ne se glorifie en sa » présence (1). »

(1) Videte enim vocationem vestram, quia non multi

Nous n'insisterons pas davantage sur l'établissement de la religion chrétienne. *L'histoire de ces premiers temps*, c'est Rousseau qui le dit, *est un prodige continuel.* Or un prodige continuel est-il dans l'ordre des événemens naturels? Un prodige continuel est-il autre chose qu'une manifestation continuelle du pouvoir divin? Donc le christianisme a été divinement établi; donc sa divinité est aussi certaine que son existence.

Il est encore impossible de ne le pas reconnoître à ses effets pour l'œuvre de Dieu. Voyez ce qu'étoit l'homme sous le paganisme, et ce qu'il est devenu. A l'orgueil, à la haine, au mépris de l'humanité, à la licence la plus monstrueuse, succédèrent l'humilité, la charité, le respect et l'amour pour l'homme, l'esprit de dévouement, les prodiges de la pénitence et de la chasteté. Le dernier des chrétiens, fidèle aux devoirs que sa religion lui impose rigoureusement, surpasse de beaucoup en perfection tous les person-

---

sapientes secundum carnem, non multi potentes, non multi nobiles: sed quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes; et infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia; et ignobilia mundi, et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret: ut non glorietur omnis caro in conspectu ejus. *Ep. I, ad Corinth., I*, 26—29.

nages dont la Grèce et Rome ont vanté les vertus. Une insupportable vanité étoit presque toujours la moindre de leurs foiblesses. Ils vouloient être loués, admirés. Montrez-nous parmi ces sages *un homme doux et humble de cœur*. On sait quelle étoit la continence d'Aristide et de Caton. Aucun vice n'étonnoit dans la corruption générale. Est-il un Romain qui se fît le plus léger scrupule d'assister aux spectacles du cirque? Trajan fit paroître à la fois dix mille gladiateurs dans l'arêne (1) où Titus condamna les prisonniers juifs à s'entr'égorger.

On peut voir dans Tertullien (2), dans saint Cyprien (3), dans Lactance (4), l'horreur que ces meurtres abominables inspiroient aux premiers chrétiens. Les femmes mêmes et jusqu'aux Vestales s'amusoient du crime et de la mort. Un solitaire (5) vint de l'Orient à Rome pour essayer d'abolir ces *jeux*, car c'est ainsi qu'on les nommoit. Le peuple furieux le massacra. Constantin les défendit en montant sur le trône (6),

(1) Dion. Cass., lib. LXVI, cap. LXVIII.
(2) Tertul. de Spectaculis.
(3) S. Cypr. Epist. ad Donatum.
(4) Instit. Divin., lib. VI, cap. X.
(5) Il se nommoit Télémaque.
(6) Cod. Theodos., lib. XV, tit. XII, p. 395. Edit. Gothofredi.

et ils cessèrent entièrement sous le règne de Justin (1).

Les lois de la religion devenant peu à peu les lois de l'Etat, les mœurs se purifièrent; on eut une plus haute idée de la sainteté du mariage; la vie de l'enfant (2) et son innocence furent

(1) Baron. Annal., tom. VIII, pag. 12. — Cassiodor., lib. X, cap. II. — L'Église, guidée par le même esprit, défendit les tournois sous différentes peines. *Concil. Remens. ann.* 1157, *ap. Marten., tom. VII, p.* 76. *Paris*, 1733. *Concil. Lateran. ann.* 1177. *Canon.* 30. *Gul. Newbrig., tom. I, p.* 259. *Ducange, Glossar. voc. Jousta, Tornamenta, Hastiludium.* Voyez dans le même auteur, et dans Spelman et Lindenbrog, les efforts des princes chrétiens et de l'autorité ecclésiastique pour abolir le duel. *Voc. Duellum, Monomachia, Campio, Pagna.* Vid. et. *Saxo grammat, lib. X. Ericus Upsaliensis, lib. I. Resenii Jus antiquum Danicum, p.* 642, 643. *Baron. Annal., tom. XI, p.* 113 *et seqq. Concil. Trident. Sect. XXV, cap. XIX.*

(2) Tacite regardoit comme extraordinaire que les Germains ne fissent périr aucun de leurs enfans. *De morib. german., cap. XIX.* Dans l'ouvrage d'Apulée, qui vivoit sous les Antonins, un homme partant pour un voyage, ordonne froidement à sa femme de tuer l'enfant dont elle est enceinte, si c'est une fille. *Metamorph., lib. X, p.* 227. Il y un trait à peu près semblable dans Térence. « Un » homme, quoique pauvre, dit Posidippe, ne veut pas » exposer son fils; mais à peine le riche même voudra- » t-il conserver sa fille. » *Gnomic. Poet.* Vid. et. *Philo Jud., De legib. specialib., p.* 794. Paris, 1640. — Byn-

protégées (1) ; l'esclavage, adouci d'abord (2), disparut enfin tout-à-fait (3) ; un nouveau droit de la guerre s'établit ; les gouvernemens s'affermirent (4) ; les princes purent laisser vivre leurs frères (5) : ils ne craignirent plus les révolutions si fréquentes chez les anciens.

---

kershok, *De jure occidendi et exponendi liberos ap. veter. Roman.*, et Noodt, *De partûs expositione et nece apud veteres.*

(1) Cod. Theodos., lib. X, tit. XXVII, p. 188. Edit. Gothofredi. — Lindenbrog. Lex. Wisigoth., lib. VI, tit. 3.

(2) *Lactant., Divin. Instit., lib. V, cap. V.* — *Lindenbrog. Lex Wisigoth., lib. IV, tit. 5, et lib. VI, cap. XIV.* — Ina, qui régnoit dans le septième siècle en Angleterre, affranchit un esclave que son maître avoit forcé de travailler le dimanche. *Wilkins, Leges Anglo-saxonicæ, p.* 14.

(3) Thomassin, Discipline, etc., t. II, p. 222, 223, et 833.—Wilkins, *loc. cit.*, p. 120.—Eadmer Novorum, etc. lib. III, p. 64. — Stiernhook, de Jure Suenonum, p. 226. — Enfin, en 1167, le pape Alexandre III déclare au nom d'un concile, *que tous les chrétiens devoient être exempts de la servitude.* Cette loi seule, dit Voltaire, doit rendre sa mémoire chère à tous les peuples. *Essai sur l'hist. génér., etc, Chap. LXX, tom. II, p.* 188. Edit. de 1756.

(4) Voyez à ce sujet des rapprochemens curieux dans Bozius, *de Signis Ecclesiæ, tom. II, p.* 368 *et suiv.*

(5) Il n'y a, dit Plutarque, qu'un seul exemple de

Le christianisme fit deux choses, il commanda aux peuples d'obéir, et il réprima l'abus de la puissance (1). On n'entend point sans le bénir les paroles qu'il adressoit aux rois dans leur sacre : « Prenez cette baguette comme l'em-
» blême de votre pouvoir sacré, afin que vous
» puissiez fortifier le foible, soutenir celui qui
» chancelle, corriger le vicieux et diriger le bon
» dans la voie du salut. — Prenez le sceptre
» comme la règle de l'équité divine, qui gou-
» verne le bon et punit le méchant; qu'il vous
» apprenne à aimer la justice et à détester l'ini-
» quité (2). »

---

meurtre domestique parmi les descendans d'Antigone, savoir, celui de Philippe, qui tua son propre fils. Mais presque toutes les autres familles présentent de nombreux exemples de meurtres d'enfans, de mères, ainsi que de femmes; et quant aux meurtres de frères, ils étoient commis sans aucun scrupule; car c'étoit une maxime de gouvernement, regardée comme aussi certaine que les premiers principes de géométrie, qu'un roi, pour sa propre sûreté, ne pouvoit se dispenser de tuer son frère. *In Demetr. fin. vers.*

(1) Edouard Ryan, ministre protestant de Donoghmore, en a rassemblé de nombreux exemples dans son ouvrage intitulé : *Bienfaits de la relig. chrét.*, *tom. I*, *p.* 262 *et suiv.*, de la traduction française.

(2) Ducange. voc. *Baculus regius.* Les rois de Suède étoient obligés de jurer qu'ils aimeroient Dieu et l'Église;

Nous avons essayé de peindre ailleurs (1) l'influence de la religion chrétienne sur les gouvernemens, les lois, les mœurs des nations. Tout le nord de l'Europe lui dut, avec la vraie civilisation, la connoissance des lettres. En prêchant l'Évangile, les missionnaires fondoient des écoles, ainsi que Gibbon lui-même le remarque pour la Russie. Ulphilas inventa l'alphabet gothique, Cyrille et Methodius l'alphabet slavon. « Ils traduisirent dans cette langue, dit » Édouard Ryan, la Bible et quelques auteurs » grecs et latins, dans le dessein de répandre la » lumière chez ces peuples ignorans, d'adoucir » leur cœur et de leur inspirer des sentimens » d'humanité (2). » Partout où les missionnaires ont pénétré, et quels lieux ne furent pas témoins de leur zèle infatigable? l'abolition des coutumes barbares, la correction des vices, un progrès marqué vers un état plus heureux, une

---

qu'ils ne feroient tort à aucun individu, ni dans sa personne, ni dans sa propriété; qu'ils seroient fidèles à la vérité et à la justice; qu'ils réprimeroient le mensonge ainsi que l'iniquité, et qu'ils s'opposeroient à la violation des lois. *Leoccenii Leges, tit. I; cap. IV.*

(1) Chapitre XI.

(2) Bienfaits de la relig. chrét., tom. I, p. 95. Ibid., p. 365.

police plus régulière, des habitudes d'ordre et de vertu, ont été le fruit de leurs travaux.

Lisez attentivement l'histoire des nations païennes, vous reconnoîtrez que chez elles l'activité sociale n'avoit d'autre objet que la domination, la gloire, les richesses, les plaisirs. Sous le christianisme, toutes les pensées, tous les désirs, tous les efforts furent dirigés vers la perfection et le bonheur de l'homme. C'est l'esprit général des institutions et des mœurs que la religion chrétienne a formées. Chacun dut se regarder comme consacré plus ou moins au service des autres; et les ordres religieux, si ridiculement attaqués par une philosophie qui a ramené parmi nous les mœurs, les institutions, l'esprit de la société païenne, n'étoient, dans le dévouement qu'ils exigeoient de leurs membres, que le modèle de la vraie société, et un principe de perfection toujours agissant, par l'exemple continuel du renoncement volontaire aux plaisirs même légitimes, aux richesses (1), à la gloire et à la domination.

On n'admirera jamais assez le prodige de l'obéissance, et les miracles de la charité chez les chrétiens. Cette victoire remportée sur l'orgueil

(1) L'individu étoit toujours pauvre, même dans les ordres riches, et c'est même à cause de cela que quelques ordres étoient devenus riches avec le temps.

et l'amour de soi est évidemment au-dessus de la nature, et ce n'est pas en lui-même que l'homme trouve la force d'accomplir ce sacrifice de toute la vie et de toutes les heures, sans dédommagement ici-bas. Celui *qui est venu, non pour être servi, mais pour servir*, a pu seul lui en inspirer la volonté et lui en donner le courage. Qu'on eût proposé aux femmes de la Grèce ou aux matrones de Rome, de quitter leurs maisons, leurs familles, pour soigner sans relâche de pauvres malades, des esclaves infirmes, pour s'enfermer avec des pestiférés, qu'auroient-elles dit? C'est pourtant ce qui se voit tous les jours dans le christianisme. Il n'est pas jusqu'à Voltaire qui n'ait été frappé de cette merveille. « Peut-être, dit-il, n'est-il rien de plus grand » sur la terre que le sacrifice que fait un sexe » délicat de la beauté et de la jeunesse, souvent » de la haute naissance, pour soulager dans les » hôpitaux ce ramas de toutes les misères hu- » maines, dont la vue est si humiliante pour » l'orgueil humain, et si révoltante pour notre » délicatesse. Les peuples séparés de la commu- » nion romaine n'ont imité qu'imparfaitement » une charité si généreuse (1). »

(1) Essai sur l'hist. et sur les mœurs et l'esprit des nations, ch. CXVII, tom. III, p. 169. Ed. de 1756.

Les asiles ouverts à l'indigence, à la vieillesse, au malheur, au repentir, le soin des prisonniers, le rachat des captifs, et tant d'autres œuvres de miséricorde dont l'énumération seroit infinie, attestent encore la sainteté de la religion à qui on les doit (1).

Mais, en considérant d'une manière générale les effets du christianisme, on reconnoît premièrement qu'il a épuré et développé l'intelligence humaine, en dissipant les ténèbres de la superstition, en détruisant les erreurs aussi nombreuses que funestes de la philosophie, et en manifestant des vérités nouvelles. Depuis Jésus-Christ, Dieu et l'homme ont été mieux connus: or, c'est là toute l'intelligence, comme les rapports entre Dieu et l'homme, d'où dérivent les rapports des hommes entre eux, sont tout l'ordre. Les peuples chrétiens ne vantent-ils pas avec un juste motif leur supériorité intellectuelle sur les autres peuples? Cette supériorité n'est-elle pas

(1) L'esprit de charité est tellement propre au christianisme, que les païens en furent frappés dès l'origine, et c'est par ce caractère que Mahomet, dans le septième siècle, désignoit encore les chrétiens. Il fait ainsi parler Dieu dans le Koran: « Nous avons mis dans le cœur des » disciples de Jésus la compassion et la miséricorde.» *The Koran translated, etc., by Gorge Sale, ch. LVII, vol. II, p.* 421.

un fait constant ? D'où vient-elle? quelle en est la cause? Voyez en Afrique, en Asie, les peuples qui ont cessé d'obéir à l'Évangile, ils sont retombés dans la barbarie. Il y a donc dans le christianisme quelque chose qui élève et soutient la raison de l'homme à une hauteur qu'elle ne peut atteindre sans lui. Mais par cela même il est manifeste que le christianisme est divin ; car si l'homme pouvoit, je ne dis pas cultiver sa raison, l'exercer dans les limites qui lui ont été fixées, mais se donner un degré de raison supérieur à celui qu'il reçut primitivement, et qu'il n'a point dépassé pendant quarante siècles, quel que fût l'état des sciences, des lettres et des arts, il auroit le pouvoir de créer, de changer sa nature et les lois établies de Dieu.

Le christianisme, en second lieu, a perfectionné l'ordre social (1), et autant par ses dogmes

(1) « Tout gouvernement étoit vicieux, avant que la » suite des siècles, et en particulier le christianisme, » eussent adouci et perfectionné l'esprit humain. On ne » peut lire, sans frémir, les cruautés que les villes grec- » ques exerçoient les unes à l'égard des autres dans les » guerres perpétuelles qu'elles avoient ensemble : l'escla- » vage où celles qui étoient victorieuses réduisoient les » citoyens de celles qu'elles avoient prises de force ; le ra- » vage qu'elles faisoient dans leurs campagnes, toutes » voisines les unes des autres ; les cruautés de leurs sédi-

que par ses préceptes. En révélant la vraie notion de la souveraineté, il a tout ensemble adouci le pouvoir et anobli l'obéissance. Le peuple autrefois étoit continuellement placé entre la révolte et l'oppression; la même doctrine qui l'a soumis, l'a protégé : elle a imposé un frein à l'inquiétude des sujets, et une règle aux volontés du prince. On a vu naître la liberté et le trône s'affermir, parce que le règne de Dieu a succédé à la domination de l'homme.

Rousseau, Montesquieu, tous les écrivains qui traitent du droit public, ont remarqué ce grand changement.

« Nos gouvernemens modernes doivent incon-
» testablement au christianisme leur plus solide
» autorité, et leurs révolutions moins fréquentes;
» il les a rendus eux-mêmes moins sanguinaires :
» cela se prouve par le fait, en les comparant
» aux gouvernemens anciens (1). »

» tions intestines; les disputes perpétuelles et sanglantes
» pour ou contre un tyran passager, ou au sujet de l'oli-
» garchie, et même de la pure démocratie : tout ceci est
» un tableau pour ceux qui ont ces histoires présentes à
» l'esprit.... Aujourd'hui nous avons des rois plus ou
» moins absolus, des républiques de toute forme : en-
» tend-on parler de rien de semblable ? » *Terrasson, La philosophie applicable, etc., I part., ch. II, sect. I. p.* 59.

(1) Emile, liv. IV, tom. III, p. 57, not.

« Nous devons au christianisme, et dans le » gouvernement un certain droit politique, et » dans la guerre un certain droit des gens, que » la nature humaine ne sauroit assez recon- » noître (1). »

Nous lui devons encore, de l'aveu universel, des mœurs plus pures et plus douces (2), et des vertus auxquelles l'antiquité n'offre rien à comparer. Qu'on se représente l'Evangile en action dans la société, tous ses divins préceptes regardés généralement comme la règle des devoirs, et sans cesse rappelés au nom de Dieu; ces devoirs pratiqués par quelques-uns avec un zèle ardent, une exactitude rigoureuse, pratiqués par tous, au moins en partie, au moins à certaines époques de la vie même la plus criminelle; l'humilité, la chasteté, le pardon des offenses, le désintéressement, devenus si communs qu'ils n'excitent presque aucun étonnement, et que le simple honneur est forcé d'en prendre les apparences; l'amour du prochain se manifestant sous mille formes diverses, dans les institutions, les lois, les coutumes, les opinions reçues; l'incrédulité elle-même obligée de se montrer *bienfaisante*,

(1) Esprit des lois, liv. XXIV, ch. III.

(2) La religion.... a donné plus de douceur aux mœurs chrétiennes. Rousseau, *ibid.*

pour ne pas se placer trop ouvertement hors de la société que le christianisme a formée : à ces effets peut-on méconnoître une nouvelle puissance de bien ? Peut-on nier qu'elle n'ait opéré une véritable régénération de la nature humaine ?

Mais si la religion chrétienne combat plus efficacement qu'aucune autre le principe du mal, si elle rend les hommes meilleurs, donc elle est de Dieu. Les déistes ne sauroient contester cette conséquence. N'avouen-tils pas que les doctrines qui créent l'homme moral sont divines ? donc les doctrines qui le perfectionnent le sont aussi. Non seulement il n'a pu inventer l'ordre, mais il n'a pu y obéir sans un secours surnaturel. Un plus haut degré de vertu suppose nécessairement un plus haut degré de force pour se vaincre soi-même : il y a plus de vertu parmi les chrétiens, donc il y a plus de force; cette force n'existe que dans le christianisme, donc elle n'appartient pas à la nature humaine, donc elle vient de Dieu immédiatement, donc le christianisme est divin : et tout ce qu'on pourra dire sur les désordres et les passions qui subsistent encore dans les sociétés chrétiennes, ne fera qu'appuyer cette conclusion.

Ils le savent bien ceux qui *conspirent contre le Seigneur et contre son Christ*; ceux qui disent : *Bri-*

sons leurs liens, et rejetons leur joug loin de nous (1)! Ils savent que la loi évangélique est sainte, et c'est pour cela qu'elle leur est à charge; elle les tourmente, ils ne peuvent en supporter la perfection. Toujours se contredisant, ils parlent de la raison, de la vertu, et ils regrettent la corruption et les ténèbres du paganisme (2) : ses fêtes voluptueuses leur plaisent ; c'est le crime qu'ils cherchent dans l'erreur. Ils ne pardonnent aux chrétiens aucune foiblesse, ils s'étonnent que, croyant à une religion si belle et si pure, ils soient encore des hommes; et si on leur dit : Pratiquez-la vous-mêmes, et vous y croirez ; ils répondent qu'elle est impraticable. Ainsi, à les écouter, tantôt ils ne pratiquent point, parce qu'ils ne peuvent croire, et tantôt ils ne croient point, parce qu'ils ne peuvent pratiquer. De la sorte on échappe à l'homme, mais on n'échappe point à Dieu. Il n'a pas commandé en vain, et si l'impie est libre sur la terre de violer ses commandemens, il y a un autre lieu où il obéit.

Divine dans son établissement, divine dans

---

(1) Ps. II, 2, 3.

(2) Gibbon écrivoit à lord Sheffield : « L'Église primitive, dont j'ai parlé un peu familièrement, étoit une » innovation, et j'étois attaché au paganisme. » *Miscellaneous works of Ed. Gibbon; vol.* 1, *p.* 230.

ses effets, la religion chrétienne possède donc toutes les marques de vérité qui imposent l'obligation de l'embrasser, dès qu'on est à portée de la connoître. Les caractères qui constituent la plus grande autorité lui appartinrent toujours visiblement; et comme l'époque où Jésus-Christ vint accomplir les promesses et la Loi, est celle où s'arrêtent de préférence les esprits critiques et subtils pour y chercher des difficultés, nous nous y arrêterons nous-mêmes un moment, après quoi il ne nous restera plus qu'à tirer les dernières conséquences de ce que nous avons établi jusqu'à présent.

CHAPITRE XXXVIII.

Autorité du Christianisme au temps de Jésus-Christ.

C'est une des grandes misères de l'homme, et une suite de cette funeste inquiétude d'esprit qui le tourmente depuis sa chute, que d'étendre toujours sa curiosité au delà de ce qu'il lui est utile de savoir. La vérité de la religion chrétienne nous est-elle prouvée? Est-il raisonnable, est-il nécessaire d'y croire? Son autorité est-elle solidement établie? Voilà les questions qui nous intéressent, et qui sont aussi bientôt résolues. Mais nous voulons aller plus loin : il faut qu'on nous apprenne encore sur quel fondement les hommes qui vivoient il y a dix-huit cents ans ont cru à cette même religion, quelles preuves ils avoient de sa vérité, de quelle manière son autorité se manifestoit à eux. A moins de cela, que de gens s'obstineront à demeurer dans une coupable indécision! semblables à l'insensé

qui refuseroit d'avouer l'existence du soleil en son midi, jusqu'à ce qu'on lui eût expliqué les moyens qu'avoient de le reconnoître ceux qui furent témoins de son lever.

Si le christianisme est vrai maintenant, il le fut toujours, et dès lors qu'importe les motifs qui portèrent les premiers chrétiens à l'embrasser? Qu'importe que nous sachions comment leur raison fut frappée de son autorité divine? N'auroient-ils pas pu demander aussi comment, dix-huit siècles après eux, nous en serions frappés nous-mêmes? Il y a au fond de toutes ces pensées une secrète crainte de la lumière qui fait qu'on tremble sur soi; car elle part d'un principe de corruption dont nul n'est exempt.

Que ceux qui cherchent des prétextes pour justifier leur incroyance, et à qui tout prétexte est bon, pourvu qu'il les délivre de la dure obligation de se sauver, ne s'imaginent pas cependant qu'il soit difficile de montrer que le christianisme reposa toujours sur la plus grande autorité visible. Pour rendre cette vérité parfaitement évidente, il suffit de rappeler ce qui a été établi précédemment.

Et d'abord nous avons fait voir que l'idolâtrie n'eut jamais aucune autorité réelle (1). La règle

(1) Chapitre XXIV.

de la foi et des mœurs étoit, avant Jésus-Christ, la tradition universelle et perpétuelle qui, au milieu des erreurs de la philosophie et des superstitions du paganisme, conservoit les dogmes et les préceptes de la révélation primitive; et partout cette révélation avoit appris aux peuples à attendre un Docteur, un Libérateur, un Homme-Dieu, qui devoit naître à l'époque où Jésus-Christ est né.

La venue de ce Libérateur, de cet Homme-Dieu, dont les enseignemens confirmoient et développoient les dogmes et les préceptes de la révélation primitive, prouvoit donc la vérité des croyances du genre humain. Le christianisme, à son origine, loin d'être opposé à la tradition universelle et perpétuelle, n'étoit donc que cette tradition même accomplie dans ce qu'elle contenoit de prophétique; le christianisme reposoit donc sur l'autorité du genre humain.

Que disoit la tradition? Elle proclamoit la doctrine que nous avons montré avoir été toujours universellement connue. Elle disoit qu'il viendroit, vers le temps où Jésus-Christ parut, un Envoyé de Dieu pour sauver et instruire les hommes, et qu'il faudroit le croire.

Que disoit le christianisme? Il proclamoit la même doctrine que la tradition. Il disoit que l'Envoyé de Dieu étoit venu, au temps marqué,

pour sauver et instruire les hommes, et qu'il falloit le croire.

Donc la même Religion, donc la même autorité.

Il existoit encore chez les Juifs une autorité particulière à ce peuple, l'autorité de la Synagogue, gardienne et interprète infaillible de la Loi et des Prophéties.

Sa doctrine étoit la même que celle de la tradition universelle, et tout le peuple Juif attendoit le Messie à l'époque où naquit Jésus-Christ.

Que disoit la Synagogue? Elle proclamoit perpétuellement les dogmes et les préceptes de la révélation primitive confirmée par la révélation mosaïque. Elle disoit qu'il viendroit, au temps où Jésus-Christ parut, un Envoyé de Dieu pour sauver et instruire les hommes, et qu'il faudroit le croire.

Que disoit le christianisme? Il proclamoit la même doctrine que la Synagogue. Il disoit que l'Envoyé de Dieu étoit venu, au temps marqué, pour sauver et instruire les hommes, et qu'il falloit le croire.

Donc la même Religion, donc la même autorité.

Ainsi, supposé que Jésus-Christ fût le Rédempteur promis dès l'origine et annoncé de siècle en siècle toujours plus clairement, le chris-

tianisme n'étoit que la religion une, universelle et perpétuelle, plus développée et dès lors plus évidemment divine, puisque ce développement futur étoit lui-même un dogme de cette religion.

Le christianisme n'avoit donc à prouver qu'un seul fait, la mission de Jésus-Christ. Ce fait est prouvé pour nous

Par l'accomplissement en la personne de Jésus-Christ des prophéties qui concernoient le Messie ;

Par l'accomplissement des prophéties de Jésus-Christ lui-même, et de celles qui regardoient la société qu'il devoit établir ;

Par la propagation de l'Évangile et par ses effets ;

Par le témoignage universel et perpétuel de l'immense société chrétienne ;

Enfin, parce que si Jésus-Christ n'étoit pas l'Envoyé de Dieu que tous les peuples attendoient, il n'existeroit plus aucune raison de l'attendre ; le genre humain auroit été le jouet de l'erreur pendant quatre mille ans ; la religion primitive eût été fondée sur une illusion ; le fondement de toute religion et de toute certitude seroit détruit.

Mais ces preuves, par leur nature même, devoient être le produit du temps. Résultat nécessaire de la mission de Jésus-Christ, elles ne

pouvoient servir à le faire reconnoître au commencement de sa prédication.

La sainteté de sa vie, la sublimité de sa doctrine, conforme à la première révélation et à la révélation mosaïque, l'hommage que lui rendoit publiquement le Précurseur distingué lui-même par tant de hautes vertus, formoient en sa faveur une présomption assez forte pour commander au moins l'examen le plus attentif. Cependant ces motifs de croire en lui ne suffisoient pas encore pour ôter toute incertitude. Que falloit-il donc pour que la vérité de sa mission fût certaine? le témoignage d'une autorité infaillible.

Cette autorité ne pouvoit être celle de la Synagogue, puisqu'il étoit prédit qu'elle rejeteroit le Christ, et qu'elle seroit, à cause de cela, rejetée elle-même.

Ce ne pouvoit être non plus l'autorité du genre humain, puisqu'il étoit impossible que le genre humain connût ce qui se passoit alors en Judée.

Mais au-dessus de ces deux autorités, n'y avoit-il pas toujours celle de Dieu, qui en étoit le principe? Ne pouvoit-il pas rendre lui-même directement témoignage à son Envoyé? On demande quelle étoit, au temps de Jésus-Christ, la plus grande autorité *visible?* Est-il donc néces-

saire de le dire? c'étoit sans aucun doute celle de Jésus-Christ même, puisqu'il étoit *visiblement* le dépositaire du pouvoir divin (1).

Et, comme tout ce qui vient de Dieu est un, remarquez que l'autorité divine de Jésus-Christ, loin d'être en opposition avec l'autorité de la tradition universelle et l'autorité que la Synagogue devoit posséder jusqu'à lui, servoit au contraire à constater un fait qui prouvoit la vérité de la doctrine de la Synagogue et de la tradition.

Les Prophètes avoient annoncé que le Christ opéreroit des œuvres miraculeuses, et c'étoit là le signe auquel on devoit le reconnoître d'abord. Cependant ses miracles ne pouvoient être vus de tous les hommes; il falloit donc qu'ils fussent attestés à tous les hommes, par une autorité à laquelle tous les hommes fussent obligés de croire; et c'est pourquoi Jésus-Christ envoya ses disciples *pour lui rendre témoignage à Jérusalem et dans toute la Judée, à Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre* (2). Doués eux-mêmes du don des miracles, ils convertirent en peu de temps au christianisme une multitude innom-

(1) Voyez le chapitre XXXIV.

(2) Eritis mihi testes in Jerusalem, et in omni Judæâ, et Samariâ, et usque ad ultimum terræ. *Act. I*, 8.

brable de Juifs et de gentils dans toutes les contrées alors connues, et ainsi se forma cette grande société qu'on appelle l'Église, dont le témoignage universel et perpétuel n'est que la continuation du témoignage des disciples de Jésus-Christ, et dont l'autorité est l'autorité de Jésus-Christ même.

Mais quelle que fût la rapidité des progrès de l'Évangile, rien ne se fait dans le monde instantanément : tout est préparé de loin, et tout se développe selon des lois qui ne permettent pas de fixer rigoureusement l'époque précise où s'achève le passage d'un état à un autre état. L'autorité de la Synagogue a cessé, nul doute; l'autorité de l'Église chrétienne s'est établie, nul doute encore ; mais ni l'une ne s'est établie, ni l'autre n'a cessé, de telle sorte qu'on puisse assigner avec exactitude le moment où ce fût pour tous un devoir absolu de rompre avec la Synagogue, et d'entrer dans l'Église chrétienne. C'est ce que Bossuet explique admirablement. Il montre d'après les *Actes*, que les Apôtres ne se séparèrent pas, immédiatement après la mort de leur divin Maître, de la communion du peuple juif et de son culte public. « C'étoit, dit-il, un » temps d'attente, où plusieurs gens de bien, » qui pouvoient n'avoir pas vu les miracles de » Jésus-Christ demeuroient comme en suspens.

» *On venoit cependant de toutes les villes à Jéru-*
» *salem, pour y apporter les malades aux Apôtres;*
» *on les exposoit à l'ombre de saint Pierre* (1) :
» et la Synagogue, quoique déjà sur le penchant
» de sa ruine, n'avoit pas encore pris absolu-
» ment son parti (2). Pendant ce temps-là, les
» gentils venoient en foule à l'Église, qui se
» formoit tous les jours de plus en plus (3).

On arrive ainsi, sans que la rupture fût entièrement consommée, jusqu'à la ruine de Jérusalem par Titus, « où l'on sait que la cité sainte
» fut mise en feu avec son temple, avec toutes
» les marques de la dernière extermination que
» Daniel avoit prédite. Ce fut alors que le peuple
» juif cessa absolument d'être peuple, conformé-
» ment à ce qu'avoit dit le même prophète : *Et*
» *il ne sera plus le peuple de Dieu* (4).

» Dans cet intervalle l'Église chrétienne com-
» mençoit par la prédication de la vérité, que
» Jésus-Christ et ses Apôtres établirent par tant
» de miracles, et surtout par celui de la résur-
» rection de Jésus-Christ, qui étoit, qu'il le fal-

---

(1) Act. V, 15, 16.

(2) Méditat. sur l'Évang., LIVe jour, tom. II, p. 13. Edit. de Paris, 1731.

(3) Ibid., p. 17.

(4) Ibid., p. 18.

» loit reconnoître pour le vrai Christ. Alors cependant la Synagogue n'étoit pas encore entièrement répudiée, ni n'avoit pas tout-à-fait perdu le titre d'Eglise ; puisque les Apôtres communiquoient encore avec elle, à son temple et à son service. C'étoit comme un temps d'attente, durant lequel se faisoit la publication de l'Évangile. Il y en avoit alors qui peut-être n'avoient pas vu par eux-mêmes les miracles de Jésus-Christ et de ses Apôtres, et ne sachant encore que penser, voyant aussi qu'il se remuoit dans le monde quelque chose d'extraordinaire, demeuroient comme en suspens, attendant du temps le dernier éclaircissement, et disant comme Gamaliel : *Si ce conseil n'est pas de Dieu, il se dissipera de lui-même ; s'il est de Dieu, vous ne pourrez pas le dissiper* (1). Ceux qui demeuroient dans cette attente sembloient être en état de recevoir la vérité, *quand elle seroit entièrement certifiée*, et pouvoient encore être sauvés, comme leurs prédécesseurs, en la foi du Christ à venir ; parce qu'encore qu'il fût arrivé, la promulgation de sa venue n'avoit pas encore été faite jusqu'au point que Dieu avoit marqué, et après laquelle il ne vouloit plus tolérer ceux

(1) Act. V, 38, 39.

» qui n'ajouteroient pas une foi entière à l'É-
» vangile.

» En attendant, l'Église judaïque demeuroit
» encore en état. Le Fils de Dieu lui donnoit
» toujours la même autorité qu'elle avoit, pour
» soutenir et instruire les enfans de Dieu : ne lui
» changeant la créance, que dans le point que
» Dieu avoit révélé par tant de miracles. Car la
» croyance qu'elle donnoit par ces miracles à
» l'Église chrétienne, ne dérogeoit qu'à cet égard
» à la foi de l'Église judaïque. L'Église chré-
» tienne naissoit encore, et se formoit dans le
» sein de l'Église judaïque, et n'étoit pas encore
» entièrement enfantée, ni séparée de ce sein
» maternel. C'étoit comme deux parties de la
» même Église, dont l'une plus éclairée répandoit
» peu à peu la lumière sur l'autre. Ceux qui ré-
» sistoient ouvertement et opiniâtrement à la
» lumière, périssoient dans leur infidélité ; ceux
» qui demeuroient comme en suspens en atten-
» dant le plein jour, disposés à le recevoir aus-
» sitôt qu'il leur apparoîtroit, se sauvoient à la
» faveur de la foi au Christ futur, à la manière
» qu'on a vu. La Synagogue leur servoit encore
» de mère, et tenoit encore la chaire de Moïse
» jusqu'à un certain point. Qu'on demandât,
» quel Dieu faut-il croire? les docteurs de la Loi
» répondoient : Celui d'Abraham, qui a fait le

» ciel, la terre. Que faut-il faire pour son culte,
» et qu'en ordonne Moïse? Telle et telle chose.
» Faut-il attendre un Christ? Sans doute. Où
» doit-il naître? *En Bethléem* (1); tout d'une
» voix. De qui doit-il être fils? De David; sans
» hésiter. Mais ce Christ est-ce Jésus? Dieu le
» déclaroit ouvertement, et on n'avoit pas besoin
» à cet égard de l'autorité de la Synagogue; car
» il s'élevoit une autorité au-dessus de la sienne,
» qu'il n'y avoit pas moyen de méconnoître ab-
» solument. Ceux qui attendoient néanmoins
» ce que le temps devoit faire, pour la déclarer
» davantage, et qui se gardoient en attendant,
» à l'exemple d'un Gamaliel, de participer aux
» complots des Juifs contre Jésus-Christ et ses
» Apôtres, faisoient ce que disoit le Sauveur :
» *Faites ce qu'ils disent;* suivez ce qui a passé
» en dogme constant; *Mais ne faites pas ce qu'ils*
» *font.* Ne sacrifiez pas le juste à la passion et à
» l'intérêt de vos docteurs corrompus. L'autorité
» naissante de l'Église chrétienne suffit pour
» vous en empêcher. La Synagogue elle-même
» n'a pas encore pris parti en corps, puisqu'elle
» écoute tous les jours les Apôtres de Jésus-
» Christ, et demeure comme en attente : Dieu
» le permettant pour ne laisser pas tomber tout

(1) Matth. II, 5.

» à coup dans la Synagogue le titre d'Eglise, » *et pour donner loisir à l'Église chrétienne de se* » *fortifier peu à peu.* La Synagogue s'aveugle à » mesure que la lumière croît ; les enfans de » Dieu se séparent. La lumière est-elle venue à » son plein par la destruction du saint lieu, par » l'extermination de l'ancien peuple, et l'entrée » des gentils en foule, avec un manifeste ac- » complissement des anciens oracles : la Syna- » gogue a perdu toute son autorité, et n'est » plus qu'un peuple manifestement réprouvé. » C'est ce qui devoit arriver selon les conseils de » Dieu, dans cet entre-temps qui se devoit écou- » ler entre la naissance de Jésus-Christ, et la » réprobation déclarée du peuple juif (1). »

On voit que, selon Bossuet, l'obligation générale et absolue d'entrer dans l'Église chrétienne, ne commença qu'à l'époque où elle s'étoit assez *fortifiée*, assez étendue, pour que tout le monde dût céder à son autorité pleinement établie; et ce qu'il dit des Juifs s'applique également à ceux d'entre les gentils qui, s'étant préservés de l'idolâtrie, ne rendoient de culte qu'au seul vrai Dieu.

Ces principes posés, rien n'est plus facile que

---

(1) Médit. sur l'Évang., LVe jour, tom. II, p. 19 et suivantes.

de résoudre une difficulté que propose Rousseau, et qu'on a depuis souvent reproduite. Après avoir supposé qu'il existe des millions d'hommes, qui jamais n'entendirent parler de Moïse ni de Jésus-Christ, il ajoute :

« Quand il seroit vrai que l'Évangile est an-
» noncé par toute la terre, qu'y gagneroit-on ?
» La veille du jour que le premier missionnaire
» est arrivé dans un pays, il est sûrement mort
» quelqu'un qui n'a pu l'entendre. Or, dites-
» moi ce que nous ferons de ce quelqu'un-là ?
» N'y eût-il dans l'univers qu'un seul homme à
» qui l'on n'auroit jamais prêché Jésus-Christ,
» l'objection seroit aussi forte pour ce seul
» homme, que pour le quart du genre hu-
» main (1). »

Nul n'est obligé de croire ce qu'il ne peut connoître, et nul ne peut connoître, à moins d'une révélation spéciale, Jésus-Christ et sa doctrine, s'ils ne lui sont point annoncés (2). Avant donc *l'arrivée du premier missionnaire dans un pays*, les habitans de ce pays sont précisément dans

(1) Émile, liv. IV, tom. III, p. 33. Ed. de 1793.

(2) Quomodo credent ei, quem non audierunt? Quomodo autem audient sine prædicante?.... Ergo fides ex auditu : auditus autem per verbum Christi. *Ep. ad Rom.*, X, 14, 17.

l'état où se trouvoient les peuples avant la venue de Jésus-Christ : ils n'ont point d'autres devoirs que ceux qui furent toujours promulgués par la tradition générale, et ils peuvent se sauver comme tous les hommes pouvoient se sauver antérieurement à la Rédemption, par une fidèle obéissance à la loi primitivement révélée et universellement connue (1). La *forte objection* de Rousseau n'est donc pas même une objection. Voyons la suite.

« Quand les ministres de l'Évangile se sont » fait entendre aux peuples éloignés, que leur » ont-ils dit qu'on pût raisonnablement admettre » sur leur parole, et qui ne demandât pas la » plus exacte vérification? Vous m'annoncez un » Dieu né et mort il y a deux mille ans à l'autre » extrémité du monde, dans je ne sais quelle » petite ville, et vous me dites que tous ceux » qui n'auront point cru à ce mystère seront » damnés. Voilà des choses bien étranges pour » les croire si vite sur la seule autorité d'un » homme que je ne connois point! Pourquoi » votre Dieu a-t-il fait arriver si loin de moi les » événemens dont il vouloit m'obliger d'être in- » struit? Est-ce un crime d'ignorer ce qui se » passe aux Antipodes? Puis-je deviner qu'il y a

(1) Voyez le chapitre XXV.

» eu dans un autre hémisphère un peuple hé-
» breu et une ville de Jérusalem? Autant vau-
» droit m'obliger de savoir ce qui se fait dans la
» lune. Vous venez, dites-vous, me l'apprendre;
» mais pourquoi n'êtes-vous pas venu l'apprendre
» à mon père, ou pourquoi damnez-vous ce bon
» vieillard pour n'en avoir jamais rien su? Doit-
» il être éternellement puni de votre paresse,
» lui qui étoit si bon, si bienfaisant, et qui ne
» cherchoit que la vérité? Soyez de bonne foi,
» puis mettez-vous à ma place : voyez si je dois,
» sur votre seul témoignage, croire toutes les
» choses incroyables que vous me dites, et con-
» cilier tant d'injustices avec le Dieu que vous
» m'annoncez (1). »

Tout ce discours repose sur de fausses suppositions. Afin de paroître combattre le christianisme avec avantage, Rousseau commence philosophiquement par le calomnier.

Qui a dit à ce sophiste qu'un homme sera damné pour n'avoir pas cru à des *mystères* qu'il ne pouvoit connoître? Sur quel fondement impute-t-il aux chrétiens une doctrine si absurde et si horrible? Jamais l'Eglise enseigna-t-elle qu'un homme *bon*, *bienfaisant*, *qui ne cherche que la vérité*, dût être *éternellement puni* d'avoir

(1) Émile, *ibid.*

ignoré une vérité dont il lui étoit impossible d'être instruit? Non, cet homme ne sera point *damné*, s'il est réellement tel que vous le dites; il se sauvera, nous n'en doutons pas, et il se sauvera dans le christianisme ; car quiconque n'a point entendu la prédication évangélique, et croit tous les dogmes que proclame la tradition universelle, tout ce que croyoient les anciens justes, celui-là croit implicitement tout ce que nous croyons ; ce n'est pas la foi qui lui manque mais un enseignement plus développé, il est, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, dans la position de l'enfant qui meurt avant qu'on ait achevé de l'instruire, il est chrétien (1).

---

(1) Les théologiens distinguent, comme on sait, trois sortes de baptême, *le baptême d'eau*, *le baptême de désir*, *et le baptême de sang* ou le martyre. Ceux qui insistent le plus sur la nécessité du baptême d'eau, enseignent en même temps que Dieu feroit plutôt un miracle que de laisser mourir sans baptême un homme qui seroit dans les dispositions supposées ici. Nous inclinons à croire que ces dispositions renferment un désir implicite du baptême, qui suffit dans le cas présent : *Quod pro tanto dicitur sacramentum baptismi esse de necessitate salutis, quia non potest esse homini salus, nisi saltem in voluntate habeatur, quæ apud Deum reputatur pro facto. S. Thom., 3e part., vol. II, quæst. LXVIII, art. II.* La volonté de faire tout ce que Dieu veut qu'on fasse pour être sauvé, renferme évidemment la volonté de recevoir le baptême, si l'on en

Mais enfin, demandez-vous, sera-t-on obligé de croire *sur son seul témoignage*, un missionnaire qui vient annoncer des faits extraordinaires, *qui se sont passés il y a deux mille ans à l'autre extrémité du monde*, et dont on n'avoit point encore entendu parler? Nullement. Les vertus de ce missionnaire, le zèle qui l'amène, à travers tant de périls, dans un pays lointain, uniquement pour y prêcher une doctrine sainte en elle-même, et conforme à celle de la tradition : tout cela doit porter les hommes d'une volonté droite à l'écouter, mais tout cela ne crée pas l'obligation absolue de croire ce qu'il dit *sur son seul témoignage*. Je laisse à part l'impression intérieure de la grâce, qui produira sans doute son effet sur quelques-uns. J'envisage

---

connoissoit la nécessité. Le bienheureux Ligori dit positivement « qu'il est de foi que *le baptême d'esprit* est suffi-
» sant pour le salut; » et voici la définition qu'il en donne :
« Le baptême d'esprit est la parfaite conversion à Dieu
» par la contrition ou l'amour de Dieu sur toutes choses,
» avec le vœu explicite *ou implicite* du vrai baptême
» d'eau, qu'il supplée quant à la rémission de la coulpe.
» *De fide est per baptismum flaminis homines etiam salvari...*
» *Baptismus flaminis est perfecta conversio ad Deum per*
» *contritionem vel amorem Dei super omnia, cum voto expli-*
» *cito vel implicito veri baptismi flaminis cujus vicem supplet*
» *quoad culpæ remissionem.* » *Ligor., lib. VII. Tract. II, de sacrament., n.* 96.

la question sous le point de vue purement philosophique. Ou le missionnaire sera doué du pouvoir miraculeux, et alors ce ne sera plus *à son seul témoignage* qu'on croira, mais au témoignage immédiat de Dieu même : ou il ne possédera pas ce pouvoir, et dans ce cas il peut y avoir « comme un temps d'attente durant lequel se » fait la publication de l'Évangile. Ceux qui de- » meurent dans cette attente semblent être en » état de recevoir la vérité quand elle sera entiè- » rement *certifiée*, et peuvent encore être sauvés » comme leurs prédécesseurs en la foi primi- » tive (1). » Il faut en un mot, qu'ils connoissent avec certitude l'existence de l'Église dont le missionnaire se dit l'envoyé, pour être dans l'obligation rigoureuse d'ajouter foi à ses enseignemens. Car on peut être trompé par un homme, et c'est à l'autorité de l'Église seule que s'attache le devoir d'obéir. Et certes nous raisonnons ici suivant une supposition bien peu vraisemblable, celle *d'un seul* témoignage qui atteste l'existence de l'Église, de cette immense société répandue, dès les premiers siècles, par tout l'univers. En un cas aussi singulier, s'il arrive qu'il se présente, Dieu agit lui-même sur les cœurs, et sa bonté est plus féconde en moyens

(1) Paroles de Bossuet citées plus haut.

de sauver l'homme et de l'éclairer, que l'homme n'est fécond en vains prétextes pour justifier son ingratitude et sa rébellion.

Considérons maintenant le point d'où nous sommes partis, et celui où nous sommes arrivés, afin que, guidés toujours par l'enchaînement des conséquences, nous parvenions au but que nous nous sommes proposé.

Du principe que *l'autorité est le moyen général donné aux hommes pour discerner la vraie religion des religions fausses* ; nous avons conclu, premièrement, la nécessité de la révélation : secondement, que le christianisme est la religion révélée ou la vraie religion.

En effet la réunion de ces caractères, l'unité, l'universalité, la perpétuité, la sainteté, forme le plus haut degré d'autorité possible.

Or nulle religion n'eut jamais aucun de ces caractères, excepté la religion chrétienne ; elle seule est manifestement une, universelle, perpétuelle, sainte ; donc nulle religion, excepté la religion chrétienne, ne posséda jamais d'autorité ; donc la religion chrétienne est la seule vraie religion.

Mais il existe différentes sectes, différentes communions, dans le sein de la religion chrétienne. Quelle est la véritable ? Comment la reconnoîtrons-nous ? Toujours par le même moyen, en

examinant quelle est celle à qui appartient la plus grande autorité visible.

Fondés sur ce principe, qui est la base de la raison humaine, nous montrerons dans le volume suivant, que nulle secte séparée de l'Église catholique, ne peut s'attribuer aucun des caractères dont la réunion forme le plus haut degré d'autorité visible ; qu'ils se trouvent uniquement dans l'Eglise catholique, qu'elle les possède tous, et que l'Église catholique est par conséquent la seule société dépositaire des dogmes et des préceptes révélés, la seule qui professe la vraie religion.

Se peut-il qu'il existe des créatures intelligentes qui ne daignent pas même s'occuper de ces importantes questions? Quel est donc le charme qui les fascine, et les empêche de lever leurs regards sur l'avenir inévitable vers lequel elles s'avancent incertaines de leurs destinées, et tranquilles dans le sein de cette ignorance terrible? Cet aveugle oubli de soi-même seroit inexplicable sans la foi qui nous révèle le mystère de l'homme. Egalement incompréhensible dans sa grandeur et dans sa bassesse, il touche à tous les extrêmes. Il ne possède pas en propre la plus petite portion du temps, et l'éternité lui appartient. Sa pensée se perd dans un atôme, et franchit l'univers. Le plus chétif objet assouvit

son amour que le seul être infini peut rassasier. Nul désordre assez profond, nul ordre assez parfait pour lui. Le crime l'attire, et la vertu est l'immortel ravissement de son cœur. Ses désirs regardent le fond de l'abîme, et s'élancent dans les cieux. Quelquefois on diroit un transfuge du néant, et quelquefois un dieu égaré.

Interrogez la philosophie, pressez-là de vous rendre raison de ces contrastes; elle est muette. La religion nous en montre la source; elle nous apprend ce que nous sommes, ce que nous fûmes originairement, ce que nous pouvons devenir encore en obéissant à ses lois. Croire, espérer, aimer, voilà ce qu'elle ordonne; et l'amour, l'espérance, la foi, nous remettent en possession de tout ce que nous avions perdu, l'immuable vérité et le souverain bien. Venez donc, *et goûtez combien le Seigneur est doux* (1). Détrompez-vous du monde, de ses menteuses promesses, de ses funestes illusions : ce qui vous séduit va disparoître. Malheur à qui renferme son court espoir dans cette vie si triste, qui lui demande ce qu'elle ne peut donner! *Nous n'avons point ici de demeure permanente*,

(1) Videte, et gustate quoniam suavis est Dominus. *Ps. XXXIII*, 9.

mais nous cherchons une autre cité (1). Comme, au milieu d'une tempête, on aperçoit l'ombre d'un léger nuage, qui passe rapidement sur des flots troublés, ainsi passe l'homme sur la terre : ailleurs est le lieu de son repos.

---

(1) Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus. *Ep. ad Hebr. XIII*, 14.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

		Pages.
Chapitre XXIX.	— La Perpétuité est un caractère du Christianisme. . .	1
Chapitre XXX.	— Suite du même sujet. . . .	62
Chapitre XXXI.	— La Sainteté est un caractère du Christianisme	120
Chapitre XXXII.	— De l'Écriture-Sainte	153
Chapitre XXXIII.	— Prophéties.	222
Chapitre XXXIV.	— Miracles	304
Chapitre XXXV.	— Jésus-Christ.	391
Chapitre XXXVI.	— Établissement du Christianisme. — Ses Bienfaits . .	451
Chapitre XXXVII.	— Autorité du Christianisme au temps de Jésus-Christ.	485

ERRATA.

TOME TROISIÈME.

Page 11, ligne 6. *Partout où ils ont cherché*, lisez, *partout, où ils ont cherche.*

15, 25. *Faciunt ejusmodi*, lisez, *faciunt, ejusmodi.*

65, 1. *Sident*, lisez, *président.*

75, note 3, ligne 2. *Houshun*, lisez, *Houshung.*

110, 4, ligne 1. *Lib. X*, lisez, *lib. IX.*

137, ligne 12 et 13. *Qu'ils en jugent dignes*, lisez, *qu'il en juge dignes.*

159, 4. *Chaque notion*, lisez, *chaque nation.*

177, 1. *Sis*, lisez, *d'Isis.*

186, note 1, ligne 3. *Constituta, in hoc nunc sæculo semper observet*, lisez, *constituta in hoc nunc sæculo, semper observet.*

243, 3, ligne 3. *Prætare*, lisez, *præstare.*

279, 1, ligne 1. *Et les fils Très-Haut*, lisez, *et les fils du Très-Haut.*

292, ligne 16. *Pëtes grecs*, lisez, *poëtes grecs.*

302, 14. *Ellien*, lisez, *Ælien.*

305, note 3, ligne 1. *Les dieux que*, lisez, *le Dieu que.*

438, 2, *Pourquoi M. Remusat n'en apporte oucune raison?* lisez, *Pourquoi? M. Remusat n'en apporte aucune raison.*

Page 454, ligne dernière. *Avancés en âges*, lisez, *avancés en âge.*

464, 14. *Ou ne croire personne*, lisez, *ou ne croire à personne.*

Ibid., note 1, ligne anté-pénultième. *Quod plurimè sentiunt*, lisez, *quod plurimi sentiunt.*

TOME QUATRIÈME.

Page 21, note 1, ligne 1. *Quonian*, lisez, *quoniam.*

26, 2, ligne 2. *n°* 69, lisez, *cap.* 69.

Ibid., ligne dernière. *In Corentid*, lisez, *in Corinthiac.*

68, 1, ligne 8. *Priximum*, lisez, *proximum.*

77, 1, lignes 2 et 3. *Ex en*, lisez, *ex eo.*

86, , ligne 3. *Caudens*, lisez, *candens.*

Ibid., ligne 7. *Præpote entem*, lisez, *præpotentem.*

95, ligne 19, *Enseignée*, lisez, *enseigné.*

99, note 2, ligne pénultième. *Essenteil*, lisez, *essentiel.*

104, ligne 3. *Ad Papul.*, lisez, *ad Popul.*

110, 2, ligne 3. *Vetesibus*, lisez, *veteribus.*

111, ligne 1, *Conrte*, lisez, *contre.*

113, note 1, ligne 5. *In summa*, lisez, *in summâ.*

114, 1, ligne 24. *Inire*, lisez, *iniri.*

118, 1, ligne 1. *Ad ejus*, lisez *ad jus.*

136, ligne 3, *Ces œuvres*, lisez, *ses œuvres.*

137, 20, *Ou se sent*, lisez, *on se sent.*

146, 3, *Infini*, lisez, *infinie.*

173, 3, *Des faits public*, lisez, *des faits publics.*

180, note 1, lig. 9. *Varschiedene*, lisez, *verschiedene.*

208, ligne 8, *Peut-être*, lisez, *peut être.*

Page 215, note 3, *Reddens*, lisez, *rediens.*

337, 1, *Genes. III*, 15, lisez, *S. Epiphan. adv. hæres.*, *p.* 6.

Ibid., 2, *S. Jud. etc.*, lisez, *Genes.*, *III*, 15.

Ibid., 3, *Genes. VI*, lisez, *S. Jud. epist.* 14. — *Phil. lib. Quis rerum divin. hæres. p.* 517.

Ibid., 4, *Ibid.*, *XX*, 7, lisez, *Genes.*, *VI.*

Ibid., 5, *S. Epiphan.*, *etc.*, lisez, *ibid.*, *XX*, 7.

Ibid., 6, *Genes.*, lisez, *ibid.*

245, ligne 20, *Qu'elles, n'avoient*, lisez, *qu'elles n'avoient.*

260, note 2, ligne 3. *Egressu*, lisez, *egressus.*

279, 2. *De mon peuple ils avoient*, lisez, *de mon peuple. Ils avoient.*

380, 21. *Dans ses maximes?* lisez, *dans ses maximes!*

381, 2. *Sans ostentation!* lisez, *sans ostentation?*

391, 10. *La vraie lumière*, lisez, *la vraie lumière.*

425, 18. *Le crime*, lisez, *ce crime.*

446, 15. *Ne par les sacremens*, lisez, *ou par les sacremens.*

480, 11. *N'avouen-tils pas*, lisez, *n'avouent-ils pas.*

494, 4. *En Bethléem*, lisez, *en Bethlehem.*

MAR 15 1966